fm
Bc
2. 174.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
SECRETS
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA
RÉPUBLIQUE DES LETTRES
EN FRANCE,
DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;
OU
JOURNAL
D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT les Analyſes des Pieces de Théatre qui ont paru durant cet intervalle ; les Relations des Aſſemblées Littéraires ; les notices des Livres nouveaux, clandeſtins, prohibés ; les Pieces fugitives, rares ou manuſcrites, en proſe ou en vers ; les Vaudevilles ſur la Cour ; les Anecdotes & Bons Mots ; les Eloges des Savants, des Artiſtes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.

TOME QUATORZIEME.

. . . . . *huc propius me,*
. . . . . *vos ordine adite,*
Hor. L. II. Sat. 3. ℣. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
M. DCC. LXXXIV.

BIBLIOTHECA BODLEIANA
Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS.

ANNÉE M. DCC. LXXIX.

1 *Avril. Copie de la Lettre de la Chevalier d'Eon à M. le Comte de Maurepas.*

Verſailles, le 8 février 1778.

MONSEIGNEUR,

« JE deſirerois ne pas interrompre un inſtant » les moments que vous conſacrez au bonheur » & à la gloire du roi & de la France ; mais » animée du deſir d'y contribuer moi-même » dans ma foible poſition, je ſuis forcée de » vous repréſenter très-humblement & très-

Digitized by Google

„ fortement, que l'année de mon noviciat fe-
„ melle étant entiérement révolue, il m'eſt im-
„ poſſible de paſſer à la profeſſion.

„ La dépenſe eſt trop forte, & mon revenu
„ eſt trop mince pour moi dans cet état. Je ne
„ puis être utile ni au ſervice du roi, ni à ma
„ famille, & la vie trop ſédentaire ruine l'élaſ-
„ ticité de mon corps & de mon eſprit. Depuis
„ ma jeuneſſe j'ai toujours mené une vie agitée,
„ ſoit dans le militaire, ſoit dans la politique.
„ Le repos me tue totalement.

„ Je vous renouvelle cette année mes inſtan-
„ ces, Monſeigneur, pour que vous me faſſiez
„ accorder par le roi la permiſſion de continuer
„ mon ſervice militaire, & comme il n'y a point
„ de guerre de terre, d'aller comme volontaire
„ ſervir ſur la flotte de M. le comte d'Orvilliers.

„ J'ai bien pu par obéiſſance aux ordres du roi
„ & de ſes miniſtres, reſter en jupe en temps
„ de paix; mais en temps de guerre cela m'eſt
„ impoſſible. Je ſuis honteuſe & malade de cha-
„ grin de me montrer en cette poſture, lorſque
„ je puis ſervir mon roi & ma patrie avec zele,
„ & l'expérience que Dieu & mon travail m'ont
„ donnés.

„ Je ſuis auſſi confuſe & déſolée de manger
„ paiſiblement à Paris pendant cette guerre la
„ penſion que le feu roi a daigné m'accorder.
„ Je ſuis toujours prête à conſacrer au ſervice
„ de ſon auguſte petit-fils & ma penſion & ma
„ vie. Aidez-moi, Monſeigneur, à ſortir de mon
„ état léthargique où l'on m'a plongée, qui a
„ été l'unique cauſe de mon mal, & qui afflige
„ tous mes amis & protecteurs guerriers & po-

Digitized by Google

„ litiques. Je dois encore vous observer, qu'il „ importe infiniment à la gloire de toute la mai„ son de M. le comte de Guerchy de me laisser „ continuer mon service militaire ; du moins „ c'est la façon de penser de toute l'armée & de „ toute la France, & j'ose dire de toute l'Europe „ instruite. Une conduite contraire fait le sujet „ des interprétations les plus fâcheuses, & donne „ matiere à la malice des conversations du public. „ J'ai toujours pensé & agi comme Achille ; *je* „ *n'ai point fait la guerre aux morts, & je ne* „ *tue les vivants que lorsqu'ils m'attaquent les* „ *premiers.* Vous pouvez prendre à cet égard par „ écrit ma parole d'honneur sur ma conduite pré„ sente & future.

„ Vos grandes occupations vous ont fait ou„ blier, Monseigneur, qu'il y a plus de quinze mois „ que vous avez bien voulu me donner votre „ parole que je serois heureuse & contente quand „ j'aurois obéi à mon roi en reprenant mes ha„ bits de fille. J'ai obéi complétement. Je dois „ espérer d'un ministre aussi bon & aussi grand „ que M. le comte de Maurepas, qu'il daigne „ tenir sa parole & me remettre *in statu quo.* Il „ ignore que c'est moi qui soutiens ma mere & „ ma sœur, & de plus, mon beau-frere & trois „ neveux au service du roi ; que j'ai encore à „ Londres une partie de mes dettes, ma biblio„ theque entiere & mon appartement qui me „ coûte vingt-quatre livres de loyer par se„ maine ; qu'après avoir servi le feu roi en „ guerre & en politique, depuis ma jeunesse „ jusqu'à sa mort, je ne suis pas encore en état „ de meubler ma maison paternelle en Bour-

» gogne pour l'aller habiter. M. le comte de
» Maurepas doit ſentir que mon obéiſſance
» ſilencieuſe doit avoir un grand mérite à ſes
» yeux ; que dans ma poſition femelle je ſuis
» dans la miſere avec les bienfaits du feu roi,
» qui ſuffiroient pour un capitaine de dragons,
» mais qui ſont inſuffiſants pour l'état qu'on m'a
» forcée de prendre. Il doit ſur-tout compren-
» dre que le plus ſot des rôles à jouer eſt celui
» de pucelle à la cour, tandis que je puis en-
» core jouer celui de lion à l'armée. Je ſuis re-
» venue en France ſous vos auſpices, Monſei-
» gneur ; ainſi je recommande avec confiance
» mon ſort préſent & à venir à votre généreuſe
» protection, & je ſerai toute ma vie, avec la
» plus reſpectueuſe reconnoiſſance,

» Votre dévouée ſervante
LA CHEVALIERE D'EON.»

Copie de la Lettre d'envoi de la chevaliere d'Eon à pluſieurs dames de la cour.

MADAME,

« Je vous ſupplie inſtamment de protéger
» auprès des miniſtres du roi le ſuccès de mes
» demandes, énoncées en la copie de ma lettre
» ci-jointe, à M. le comte de Maurepas, pour
» aller ſervir comme volontaire ſur la flotte de
» M. le comte d'Orvilliers, prévoyant qu'il y
» aura encore moins de guerre ſur terre cette
» année que la derniere. Vous portez, Madame,
» un nom familiariſé avec la gloire militaire ;
» comme femme, vous aimez celle de notre
» ſexe. J'ai tâché de la ſoutenir pendant la
» derniere guerre en Allemagne & dans les

Digitized by Google

» négociations en diverſes cours de l'Europe pen-
» dant vingt-cinq ans. Il ne me reſte plus qu'à
» combattre ſur mer avec la flotte royale. J'eſ-
» pere m'en acquitter d'une façon que vous n'au-
» rez nul regret de protéger celle qui a l'honneur
» d'être avec un profond reſpect.

MADAME,

» Votre dévouée ſervante
LA CHEVALIERE D'EON. »

A Verſailles, le 17 février 1779, rue de Noailles, au pavillon Mayon.

DE PAR LE ROI.

Il eſt ordonné à la demoiſelle d'Eon de ſe retirer à Tonnerre dans trois jours, après la réception du préſent ordre, d'y reſter dans les habits de ſon ſexe juſqu'à nouvel ordre de ſa majeſté, ſans pouvoir habiter aucun autre lieu, à peine de déſobéiſſance. Fait à Verſailles, le 19 février 1779. [*Signé*] LOUIS, & plus bas AMELOT.

» Je ſouſſigné, certifie que M. de Vierville, » major des gardes du roi en la prévôté de » ſon hôtel, m'a notifié & remis l'ordre du » roi, dont copie ci-deſſus. Je promets d'y » obéir avec la ſoumiſſion due à ſa majeſté, en » lui repréſentant très-reſpectueuſement, ainſi » qu'à ſes miniſtres, que je ſuis préſentement » dans mon lit, malade, & abſolument ſans ar- » gent, ſans meubles & ſans lit dans ma mai- » ſon de Tonnerre, que j'ai quittée il y a plus

Digitized by Google

„ de vingt-cinq ans pour le ſervice public &
„ ſecret du feu roi, mon bon maître *Louis XV.*
„ Fait dans mon lit, à Paris, ce 2 mars 1779.
„ (*Signé*) LA CHEVALIERE D'EON.„

1 *Avril* 1779. L'humeur des partiſans de l'ancienne muſique contre la révolution opérée en ce genre, n'eſt pas finie, & l'un d'eux l'a témoignée dans l'épigramme ſuivante, une des plus jolies choſes qu'ait enfantées la querelle élevée à ce ſujet; elle eſt intitulée l'*Opéra champêtre.*

Qu'ils me ſont doux ces champêtres concerts,
Où roſſignols, pinçons, merles, fauvettes,
Sur leur théatre, entre des rameaux verts,
Viennent *gratis* m'offrir leurs chanſonnettes!
Quels opéra me ſeroient auſſi chers!
Là n'eſt point d'art, d'ennui ſcientifique;
Gluck, Piccini, n'on point noté les airs;
Nature ſeule en a fait la muſique,
Et Marmontel n'en a point fait les vers.

2 *Avril* 1779. Le ſpectacle qui attire le plus le public dans ce moment-ci, c'eſt un trône deſtiné pour le roi, lors de la réception des chevaliers du St. Eſprit; on le dit ajuſté & compoſé avec autant de nobleſſe que de magnificence; tous les ornemenrs en ſont exécutés en broderie, & la dépenſe eſt de 300,000 liv. C'eſt la premiere fois qu'on a renouvellé ce trône depuis la fondation de l'ordre par Henri III. C'eſt monſieur Rocher, brodeur, qui a préſidé au travail. Bien des gens penſent qu'on auroit pu

Digitized by Google

prendre un autre temps pour faire une pareille acquiſition : on s'excuſe ſur environ 300 ouvrieres que cela a mis en œuvre.

2 *Avril* 1779. Le grand procès pour la diſcuſſion des créanciers de M. de Brunoi a été terminé lundi. Le notaire Arnoux, après avoir eſſuyé un traitement infamant qui ſembloit l'annoncer comme très-coupable, a été déchargé de l'accuſation & eſt ſorti blanc comme neige. Toute la cour s'eſt intéreſſée pour lui, & le corps des notaires a remué ciel & terre afin d'épargner à un confrere une punition qui auroit rejailli ſur les autres. Tous les créanciers ne s'en ſont pas tirés auſſi favorablement que le ſieur Arnoux ; & l'un d'eux ſur-tout ayant été blâmé, a été ſi ſenſible à cet affront, que dès la nuit il eſt allé chez Poitevin demander un bain, s'eſt mis dedans, s'eſt ouvert les veines avec un raſoir ; & craignant que cette mort ne fût pas aſſez ſûre, s'eſt achevé avec un piſtolet. On eſt accouru au bruit ; il avoit gardé ſon fiacre, qui heureuſement a indiqué quel il étoit.

2 *Avril* 1779. Le particulier qui s'eſt tué de déſeſpoir, de l'arrêt dans l'affaire de Brunoi, eſt M. Pidanſat de Mairobert, ſecretaire du roi, ſecretaire des commandements de M. le duc de Chartres & cenſeur royal. Il faut qu'une trop grande facilité à ſe prêter aux vues de prodigalité de ce fou, l'ait déterminé à accepter un billet d'une ſomme conſidérable qu'il lui a ſouſcrit ſans en avoir reçu la valeur, & qu'excité par l'eſpoir d'être payé d'une pareille créance, il ſe ſoit refuſé aux déclarations convenables & exigées par la juſtice.

Quoi qu'il en ſoit, cet événement fait un

Digitized by Google

bruit de diable à raiſon du perſonnage qui avoit ſucceſſivement eu la confiance de M. de Malesherbes, lorſqu'il étoit chef de la librairie, puis l'oreille de M. de Sartines, de M. Albert, de M. le Noir, & enfin de M. le Camus de Néville. Ce qui ſembloit devoir le faire mettre dans une autre claſſe que celle des gredins, des gytons, des crocs & eſcrocs de toute eſpece dont étoit entouré M. de Brunoi.

3 *Avril* 1779. Sous prétexte d'ordre & d'utilité plus grande, le gouvernement continue à ſe mettre inſenſiblement à la tête de tous les corps, ordres, états & corporations. Par des lettres-patentes du 23 janvier, enrégiſtrées au parlement le 12 mars, en portant confirmation des ſtatuts pour la communauté des maîtres écrivains, on en établit un bureau particulier, compoſé de vingt-quatre maîtres de la communauté, leſquels s'occuperont de la perfection des arts & des ſciences dépendants de leur profeſſion, & notamment de la vérification des écritures & ſignatures.

Le lieutenant-général de police & le procureur du roi du châtelet ſeront préſidents nés de ce bureau, lequel ſera compoſé en outre d'un directeur, d'un ſecretaire & de quatre profeſſeurs, dont un d'écriture, un de calcul, un de vérifications d'écriture & un de grammaire Françoiſe, tous pris dans les membres du bureau, qui choiſiront parmi les autres maîtres de la communauté vingt-quatre agrégés deſtinés à les remplacer en cas de vacances.

Ces maîtres & leurs ſucceſſeurs ſeront aux termes de l'article IV des lettres-patentes, les ſeuls experts en juſtice.

Digitized by Google

3 *Avril* 1779. On continue à s'entretenir de M. de Mairobert. Le curé de Saint Euſtache, ſur la paroiſſe duquel il demeuroit, ayant fait difficulté de l'enterrer, vu la publicité de ſa cataſtrophe, il a fallu que M. le duc de Chartres ait obtenu un ordre du roi, qui enjoint qu'on lui accordât la ſépulture chrétienne, mais avec le moins de publicité poſſible.

Un des amis du défunt lui a fait l'épitaphe ci-jointe, qui caractériſe à merveille & le perſonnage & ſa fin ſiniſtre.

Ci gît qui de l'honneur partiſan aſſidu,
De ſes ſentiers étroits s'écarta par ivreſſe,
Mais qui cherchant la mort pour punir ſa foibleſſe,
En a plus recouvré qu'il n'en avoit perdu.

M. de Mairobert étoit un homme de lettres, auteur de quelques opuſcules, mais ſur-tout grand amateur; il ne manquoit aucune piece de théatre dans ſa primeur, & ſe faiſoit entourer dans les foyers: il avoit auſſi toutes les nouveautés, & ſa bibliotheque étoit en ce genre une des plus curieuſes de Paris. Elevé dès ſon enfance chez madame Doublet, il y avoit puiſé ce goût, ainſi que celui des nouvelles; c'étoit un des rédacteurs: il conſervoit le journal qui ſe compoſoit chez cette dame, & le continuoit: il avoit eu différentes priſes avec la police relativement à ce manuſcrit, qu'il donnoit à ſes amis de paris & de province; mais on n'avoit pu le priver de cet amuſement inſtructif & agréable, d'autant qu'il étoit fort circonſpect. Il avoit la fureur de faire parler de lui; il ne connoiſſoit pas la ſage maxime de ce philoſophe qui diſoit:

Digitized by Google

« pour être heureux, cache ta vie. » Il mettoit son bonheur dans l'éclat & le bruit, & malheureusement il en a fait jusqu'à sa mort & après.

Avant de mettre les scellés chez lui, on a enlevé, par ordre du roi, tous ses manuscrits, & même beaucoup de livres.

4 *Avril* 1779. On connoît depuis long-temps un ouvrage de M. Dorat, intitulé *les Baisers*, imprimé avec un luxe typographique admirable, sur-tout avec des estampes charmantes. On sait l'épigramme sanglante qu'affecta de faire en action contre l'auteur présent un particulier entrant chez son libraire, demandant le livre, l'achetant, puis, sans sortir, le découpant, enlevant les vignettes, & laissant tout le reste comme inutile. Un caustique vient de répandre une autre épigramme écrite, non moins piquante, avec ce titre :

Sur un insipide ouvrage : intitulé LES BAISERS.

Vous, qui lisant les vers faits pour Lesbie,
Avez d'amour trop senti l'aiguillon,
Si voulez voir sa flamme refroidie,
Et de Vénus pâlir le vermillon,
Ja n'est besoin que nonain vous indique
Du nénuphar le breuvage pudique :
Prenez, prenez vers refrigératifs,
Que Dorilas ses *Baisers* intitule,
Et calmerez, tant fussent-ils rétifs,
Les feux malins dont vous brûloit Catulle.

5 *Avril*. Il n'est que trop vrai que Mlle. d'Eon a été conduite au château de Dijon &

même avec beaucoup d'éclat; voici comme elle a été arrêtée. On a vu qu'elle éludoit d'obéir à l'ordre du roi, en paroiſſant le reſpecter beaucoup. Elle ſe doutoit qu'on voudroit l'enlever, elle s'étoit munie en conſéquence de toutes les armes propres à ſa défenſe; & au cas qu'on lui ôtât tout moyen de le faire perſonnellement, elle avoit un baril de poudre tout prêt, auquel elle comptoit mettre le feu dès qu'on voudroit uſer de violence pour entrer dans ſa chambre, & ſe faire ainſi ſauter avec la maiſon. Elle avoit confié ſon deſſein à un ami intime. Celui-ci connoiſſant ſa violence & ſa réſolution, a imaginé de la ſauver d'une cataſtrophe auſſi extrême, ainſi que ceux qui auroient été dans la maiſon & peut-être le voiſinage. Il s'eſt préſenté à ſa porte, qu'elle n'ouvroit qu'après avoir demandé qui? Elle a reconnu la voix de ſon ami, elle lui a ouvert; il étoit eſcorté d'alguaſils, qui ſoudain l'ont enveloppée & empêchée de ſe défendre. Il y avoit une chaiſe de poſte prête, où l'on l'a conduite, maudiſſant, avec raiſon, le perfide auquel elle s'étoit confiée.

4 *Avril* 1779. On parle beaucoup d'une dénonciation faite au parlement, concernant M. le Camus de Néville, directeur de la librairie; dénonciation qui roule vraiſemblablement ſur ſes opérations dans ce département.

6 *Avril* 1779. Le trône du roi, qu'on va voir rue Ferou, mérite une deſcription détaillée. Sur deux marches couvertes d'un tapis de velours vert, brodé en or & en argent, on voit le fauteuil de S. M. Deux coqs ſervent de pieds de devant, & le doſſier eſt un bouclier orné d'une tête de ſoleil. Le fonds de ce bouclier, travaillé

en paillettes preſſées les unes contre les autres, rend un éclat à peu près ſemblable à celui du métal poli. Le baldaquin, qui eſt ſuſpendu au-deſſus du fauteuil, a la forme d'une tente ouverte. Dans le jour, on voit un Saint-Eſprit en argent, qui jette de grands rayons, interrompus par quelques légers nuages. Pour donner un effet plus pittoreſque, les rayons qui partent du St. Eſprit ſont à leur naiſſance travaillés en argent, & ſe terminent en or. Cette eſpece de tableau a pour bordure deux faiſſeaux de piques élevées ſur deux ſocles, & auxquels ſont attachées des peaux de lion & des armes groupées en trophée. Le baldaquin, qui, comme on l'a dit, a la forme d'une tente, dont les rideaux retrouſſés aux faiſſeaux retombent majeſtueuſement juſqu'au bas, eſt orné de carquois attachés à chaque pan, & ſur leſquels on a poſé des caſques, tous variés de forme. Le haut eſt couronné par un corcelet de guerrier, accompagné d'armes & d'étendarts, d'où ſort une maſſue, qui ſoutient un caſque plus grand que les autres, à fond d'azur, orné de trois fleurs de lis. Tous ces caſques chargés de leurs plumes, amenent naturellement & motivent les panaches dont on décore toujours ces ſortes de dais. Les colliers de l'ordre font la bordure des grands rideaux de la tente. Le tout enſemble a beaucoup de majeſté, & a bien le caractere d'un ordre militaire.

6 *Avril* 1779. Les virtuoſes qui ſe ſont diſtingués au concert ſpirituel cette année, ſont meſſieurs Wonnderlich pour la flûte ; mal apprécié à ſon début, il a mérité enſuite les plus grands applaudiſſements : Piettain pour le vio-

lon ; cet éleve de Jarnowick, chaque jour ſe montre plus digne de remplacer ſon maître : Antoni, qui a ſu tirer du baſſon, inſtrument ſec & lugubre, les ſons les plus moëlleux & les plus agréables ; mais ſon exécution ſans plan eſt trop vague, ſon air de guinguette eſt ce qu'il a offert de plus caractériſé.

Mademoiſelle Dantzi, entre les voix, a reparu ; elle eſt aujourd'hui madame le Brun : elle a lutté contre un hautbois avec le plus grand ſuccès. Le ſieur Amantini a une voix pareille en homme, & n'a pas moins étonné ceux qui aiment ce genre de chant rapide, bruyant & mortellé.

6 Avril 1779. M. d'Alembert, dans l'*Eloge de Deſtouches*, ayant avancé que ce poëte avoit été quelque temps comédien, ſa famille a réclamé contre une pareille anecdote & le panégyriſte a été obligé de la déſavouer par une lettre du 29 mars ; ce qui prouve que les philoſophes ſont ſujets, comme d'autres, à adopter le faux, lorſqu'il donne lieu à des contraſtes piquants. M. d'Alembert doit changer cette portion de la vie de ſon héros à la premiere édition qu'il fera de ſon livre.

7 Avril 1776. L'éloge de Voltaire, lu à l'académie royale des ſciences & belles-lettres de Berlin, dans une aſſemblée publique extraordinairement convoquée pour cet objet le 26 novembre 1778, par ſa M. . . le R. . . de P. . . devient moins rare. Ce qu'il offre de plus extraordinaire, ſans doute, c'eſt ſon auteur, c'eſt un monarque faiſant le panégyrique d'un particulier : cependant le roi de Pruſſe avoit déja accordé cet honneur à la Mettrie, qui

n'étoit pas un homme à comparer à celui dont il s'agit aujourd'hui.

Cet éloge-ci, comme littéraire, eſt le meilleur qui ait encore paru ſur ce ſujet ; les faits y ſont liés avec l'hiſtorique des ouvrages, entremêlés d'anecdotes ; il ſuppoſe dans l'auteur une grande connoiſſance de l'hiſtoire, il annonce une étude réfléchie de notre langue ; il y a très-peu de taches, quelques expreſſions néologues, quelques-unes peu nobles, quelques incorrections : voilà tout ce qu'on peut lui reprocher. La narration du reſte eſt rapide, le ſtyle clair : la tirade ſur les prêtres eſt le ſeul endroit qui doive déplaire dans ce pays-ci & mériter à cet imprimé la proſcription ſévere dont on uſe. Les gens de lettres, les ſavants, les philoſophes doivent une véritable reconnoiſſance au ſouverain éclairé qui ſait les apprécier, & reconnoître de quelle utilité ils ſont, quel luſtre ils répandent ſur les états.

8 *Avril* 1779. M. Linguet, après avoir ſéjourné trois ſemaines dans cette capitale, eſt reparti & va reprendre ſon journal interrompu par ſon voyage. Il paroît que, ſentant la difficulté de ſubſtituer un autre correſpondant à *l'honnête M. le Queſne*, comme il l'appelle lui-même, & pour éviter d'ailleurs le mauvais effet qui réſulteroit dans le public d'un nouveau procès avec lui, il s'eſt arrangé, & que leur querelle n'aura pas de ſuites.

9 *Avril* 1779. On a profité de ce temps de vacances pour chercher à ramener les mutins de l'opéra, & l'on eſpere que tout ſera pacifié pour la rentrée, que les démiſſions & congés

Digitized by Google

ſeront annullés, qu'ils ſeront tous bons amis, & que le Sr. de Viſmes jouira enfin de l'autorité que S. M lui a confiée.

10 *Avril* 1779. Les acteurs de la comédie françoiſe ſe ſont aſſemblés mercredi dernier pour le repertoire de la ſemaine prochaine : ils ſe ſont déterminés en faveur du ſuccès de la petite piece de M. de la Harpe, de lui faire l'ineſtimable honneur de jouer pour l'ouverture ſa tragédie de *Warwick*, dans laquelle le nouvel acteur, ci-devant Roſelli, aujourd'hui Grammont, remplira le rôle du perſonnage principal.

Les pieces en ce moment à l'étude ſont une comédie en un acte & en proſe, intitulée *le Militaire François* : c'eſt la même de M. Rochon, qu'on a déja annoncée ſous un autre titre, & *Agatocle*, tragédie de Voltaire, qui n'a encore été ni repréſentée, ni imprimée : il l'avoit apportée avec *Irene*. On la dit inférieure, & c'eſt par reſpect pour la mémoire d'un des peres du théatre françois que les comédiens ont conſenti à a jouer.

Il n'eſt plus queſtion de *Médée*, & l'on croit qu'on a cherché à amuſer M. Clément, afin d'avoir le temps de l'éconduire doucement pendant les trois ſemaines de vacances.

Les comédiens ſe propoſent auſſi de remettre inceſſamment trois anciennes tragédies, le *Mahomet II*, de la Noue ; l'*Ino & Mélicerte*, de la Grange ; & la *Rome ſauvée*, de Voltaire ; mais voilà bien du travail pour ces meſſieurs & ces dames ; & l'on doute qu'ils exécutent ces belles réſolutions.

Aucun des anciens acteurs ne s'eſt retiré

cette année ; mais on vient de recevoir quelques-uns de penſionnaires : on nomme parmi ceux-ci les ſieurs Vanove & Florence. Le ſieur Bellemont eſt chargé du compliment d'ouverture.

10 *Avril* 1779. On a parlé d'une lettre circulaire, écrite par le miniſtre de la marine à toutes les chambres de commerce. Celle de la Rochelle, en réponſe à cette lettre, en a adreſſé une à M. de Sartines, dont il a été très-mécontent ; il l'a miſe ſous les yeux du roi, & l'on croit que cette chambre pourroit bien être interdite.

51 *Avril* 1779. On a annoncé les défenſes du jeune comte de Solar, qui conſiſtent juſqu'à préſent : 1°. dans un *mémoire à conſulter pour le ſieur* Bouvalet, *avocat au parlement, tuteur du jeune comte de Solar, ſourd & muet, trouvé ſur le chemin de Peronne le* 1 *août* 1773. Ce mémoire très-court n'a que 8 pages. 2°. Dans une *lettre de monſieur l'abbé de l'Epée, à monſieur Elie de* Beaumont. Elle eſt datée du premier février dernier, & a ſoixante & douze pages, petit caractere. 3°. Dans une *conſultation*, ſans date, ſouſcrite de trois juriſconſultes, meſſieurs Boudet, Aubry, Cadet de Saineville : elle a trente-quatre pages. Ces trois pieces ſont très-propres à établir le fait, à en développer les preuves & à offrir aux lecteurs des lumieres pour ſe décider dans cette queſtion auſſi épineuſe qu'intéreſſante.

12 *Avril* 1779. Les changements ſurvenus à la comédie Italienne au ſujet de ce renouvellement d'année dramatique, ſous la retraite du ſieur la Ruette & celle de la Dlle. Deſglands

Le premier avoit débuté à l'opéra comique en 1752 & ſuivi ſa troupe lors de la réunion des deux ſpectacles. Il a compoſé la muſique de pluſieurs pieces ; il avoit du talent pour certains rôles de charge, mais trop de monotonie ; ſa voix étoit très-vilaine : il réparoit ce défaut par un certain goût, un grande vérité & une profonde connoiſſance de la note. La demoiſelle Gontier, les ſieurs Dorſonville & Roſiere ont été reçus. On paroît ſe diſpoſer à remettre ſérieuſement à ce théatre les anciennes pieces Françoiſes. On y répete maintenant une nouveauté, qui a pour titre *la Roſe d'Amour*.

12 *Avril* 1779. Le ſieur Bouvalet, dans ſon mémoire, demande, 1°. ſi les preuves d'identité entre le mineur Joſeph & le comte de Solar, préſentées par monſieur l'abbé de l'Epée, dans ſa lettre, ſont ſuffiſantes pour établir l'exiſtence du jeune comte de Solar, & détruire en même temps la prétendue preuve réſultante contre ſon exiſtence de l'acte mortuaire qu'on lui oppoſe ?

2°. Si perſiſtant dans la conduite qu'il a tenue juſqu'ici, il attendra l'événement de la procédure criminelle commencée à la requête du miniſtere public, ou s'il pourſuivra en ce moment l'audience ſur la demande civile qu'il a formée.

M. l'abbé de l'Epée diviſe ſa lettre en trois parties. Dans la premiere, il rend compte à Me. Elie de Beaumont de tout ce qui s'eſt paſſé dans cette affaire. Dans la ſeconde, il prouve l'identité du jeune Joſeph avec le jeune Solar. La troiſieme contient les réponſes aux

Digitized by Google

objections contre les dépositions des témoins qui ont été entendus.

Les jurisconsultes consultés, après la lecture de ces deux pieces, établissent d'abord la véritable question, qu'ils appellent une *question d'existence & d'identité de personne.* Ils examinent ensuite, d'un côté, les témoignages produits par le jeune Solar pour autoriser sa réclamation, & d'un autre, les objections qu'on lui oppose.

Ils en concluent, 1°. que l'existence & l'identité du jeune Joseph avec le comte de Solar sont justifiées, & que le prétendu extrait mortuaire qu'on lui oppose, ne peut porter atteinte aux preuves qu'il produit : 2°. que si le réclamant poursuivoit actuellement l'audience, il auroit tout sujet d'espérer un jugement favorable; mais ils estiment que le sieur Cazeaux ayant conclu expressément, dans sa cause pendante au parlement, à ce que le jeune Joseph fût envoyé à Toulouse à l'effet d'y subir différentes confrontations, le tuteur doit suspendre ses poursuites jusqu'après le jugement de cette contestation.

Dans ces trois pieces, aucun morceau d'éloquence, quelque susceptible qu'en soit la cause, mais par-tout une logique lumineuse, hérissée de preuves, serrée, pressante jusqu'à la conviction.

12 *Avril* 1779. Le sieur l'Ecluse ayant été obligé d'abandonner son théatre nouveau par sa banqueroute, ce sont les deux freres Malter, de l'opéra qui le remplacent dans cette propriété. Par leur arrangement avec lui, ils se sont chargés, 1°. d'acquitter ses dettes, dont

Digitized by Google

l'état a été fixé ; 2°. de lui faire une pension très-honnête ; enfin de lui donner une gratification particuliere toutes les fois qu'on jouera une piece de lui intitulée *le Postillon*, dans laquelle il représente & excelle comme acteur.

12 *Avril* 1779. On vient de traduire en prose françoise une ode italienne sur la mort de Voltaire ; elle a été insérée au journal de Paris N°. 100. Ce qui rend l'anecdote précieuse, c'est qu'on l'attribue à un pere Bertola. Il n'est pas peu singulier de voir dans le pays du fanatisme, de la superstition, sous les yeux du tribunal inquisitorial, un moine répandre une piece à la gloire d'un poëte, à qui le clergé de France a refusé la sépulture, & y louer à outrance un prince hérétique, le roi de Prusse. Du reste, à en juger par cette foible copie, l'ode est très-lyrique, pleine de mouvement, d'élans & de sensibilité. Le parti philosophique ne manque pas de se prévaloir beaucoup de cette piece, & d'agréger parmi ses membres le cénobite ultramontain.

13 *Avril* 1779. On sait combien les femmes ont besoin d'indulgence aujourd'hui où les sociétés sont pleines d'arrangements particuliers, & où il n'y a pas de mari qui n'ait au moins un coadjuteur. Ces jours-ci une prude censuroit le déréglement général, & blâmoit la facilité avec laquelle on s'y prête ; un poëte a fait sur le champ cette épigramme contre le prédicateur en cornette.

La Tolérance.

Qu'en son faux zele une prude est amere !
Damner le monde est un plaisir d'élus :

Mais le Sauveur à la femme adultere,
Dit ſans courroux : " allez, ne péchez plus. „
Telle eſt du ciel la ſublime indulgence !
Il plaint l'erreur, il pardonne à l'offenſe ;
Il n'arme point ni le fer ni le feu.
La péchereſſe eut ſa grace accordée :
Mais qu'on ſuppoſe, à la place de Dieu,
Prude ou docteur, elle étoit lapidée.

13 *Avril* 1779. L'eſprit de changement qui fait appeller depuis quelques années nos miniſtres des marchands de modes, regne ſur-tout aujourd'hui dans le département de la guerre, où l'on vient de rétablir huit régiments de grenadiers-royaux ; ce qui fait une augmentation de dépenſe & d'états-majors à payer. Entre les nouveaux colonels on diſtingue M. Meſnil Durand, l'auteur d'une tactique nouvelle que le maréchal de Broglio a voulu mettre en œuvre au camp de Bayeux, mais qui n'a pas plu généralement. La faveur accordée à ce militaire ſembleroit faire croire qu'on goûteroit ſes principes, & que l'ordre profond ſeroit préféré à l'ordre mince.

M. de Villepatour, qui plaiſante ſur tout, diſoit que cet ordre profond eſt bon à tout recevoir & à ne rien rendre. C'eſt par ce ſarcaſme en faire la plus cruelle critique.

14 *Avril* 1775. Demain on doit donner ſur le théatre lyrique la premiere repréſentation de la *Buona Figliola maritata*, ou la *Bonne Fille mariée*, opéra bouffon en trois actes de monſieur Piccini, avec des avertiſſements analogues à la noce de la *bonne fille*. Il y aura des acteurs

Digitized by Google

nouveaux qui débuteront dans cette piece ; il ſignor Poggy, dans le rôle du *colonel*, & la ſignora, ſa femme, dans celui de la *bonne fille*.

On attend à ce théatre en outre pour nouveautés, *le Devin de village*, avec une muſique nouvelle de Jean-Jacques Rouſſeau, & l'*Iphigénie en Tauride* du chevalier Gluck.

15 *Avril* 1779. Dans l'aſſemblée publique de l'académie des ſciences tenue hier, il n'y a eu de remarquable que l'*éloge de Linneus*, par monſieur de Condorcet. Mais il ne faut point omettre deux anecdotes précieuſes ; l'une eſt un mémoire ſur l'*aurore boréale* de monſieur Franklin. M. le Roi, qui en a fait lecture en préſence de ce grand homme, a obſervé préalablement la ſingularité de voir le miniſtre d'une nouvelle république occupé des plus grands intérêts, trouvant encore le loiſir de s'amuſer à la phyſique. Ce mémoire clair, ſimple, méthodique, eſt écrit parfaitement bien en François ; il eſt vrai que l'académicien a prévenu que monſieur Franklin avoit conſulté & pris les avis d'un ſecond pour le ſtyle.

L'autre anecdote eſt relative à un mémoire aſſez curieux ſur la population de Paris & du royaume depuis 1771, par le docteur Morand ; mémoire qui, ayant été commencé le dernier, n'a pu être achevé, au grand regret des auditeurs. Dans le cours de ce qu'en a lu l'auteur, il a cité parmi ſes autorités l'abbé de Caveyrac. On ſait que cet abbé eſt l'apologiſte de la St. Barthelemi. A l'inſtant, pluſieurs académiciens ont murmuré qu'on osât le nommer dans une pareille aſſemblée, & ſe préva-

Digitized by Google

loir du ſuffrage d'un écrivain, l'objet de l'exécration nationale & de l'humanité entiere; M. d'Alembert a élevé la voix plus hautement & a inculpé M. Amelot, le préſident, qui en cette qualité avoit dû avoir communication du mémoire & ne pas tolérer ce paſſage. Il en a réſulté une telle rumeur, que M. Amelot a rompu la ſéance.

16 *Avril* 1779. L'enthouſiaſme des partiſans de M. de Voltaire ne finit point; il n'eſt aucune occaſion de l'exalter qu'ils laiſſent paſſer ſous ſilence. Un artiſte en bronze, nommé Hauré, a exécuté dans ſon attelier pour encadrement & ornement d'une pendule, le couronnement de ce grand poëte à la comédie françoiſe. Il prétend qu'il étoit préſent à cette fête & qu'il en fut ſi frappé, qu'à ſon retour il jeta les premiers traits de ſon deſſin. Voltaire y eſt repréſenté dans ſa loge, à côté de madame Denis; l'auteur a ſaiſi le moment où le héros, attendri juſqu'aux larmes, & ſe courbant ſous la couronne que Brizard lui poſoit ſur la tête, s'écria avec une émotion prophétique : *ils veulent donc me faire mourir* ! Tous les détails, tels que les deux colonnes ſur leſquelles la loge eſt aſſiſe & figurant les deux muſes dramatiques, *Thalie & Melpomene*, ſont allégoriques & analogues à la ſcene qu'il s'agit de rendre, ou au principal perſonnage.

M. Hauré eſt un ſculpteur, éleve de le Moine.

16 *Avril.* Suivant une lettre de Poitiers, du 9 de ce mois, on a découvert dans un village de cette province une mine d'argent & de plomb. On en a envoyé des échantillons

à

à Paris pour en faire l'eſſai & l'on a demandé permiſſion au gouvernement de l'exploiter, ſi l'on y reconnoît des avantages réels. On a déja trouvé en Poitou des mines de marbre, d'antimoine, de porphyre, de charbon de terre & des ochres.

17 *Avril* 1779. Le compliment des comédiens Italiens à leur rentrée, malgré la fadeur de cette cérémonie qui ſe répete tous les ans, a eu beaucoup de ſuccès, & a paru acquérir un air de nouveauté par la tournure de l'auteur. C'eſt le ſieur Anſeaume, le ſouffleur, qui depuis pluſieurs années eſt en poſſeſſion de remplir cette tâche. Celui-ci étoit dialogué & chanté, ſuivant l'uſage le mieux reçu ſur cette ſcene. Le fond conſiſte en bouquets que préparent de jeunes perſonnes; leurs amoureux ſurviennent & les croient deſtinés pour eux; ils apprennent qu'ils ſont pour le public; ce qui amene des couplets de la part de chacune, où il y a ſous un air de nouveauté des poliſſonneries aſſez adroites, qui ont pris le mieux du monde & reçu beaucoup d'applaudiſſements.

17 *Avril.* Depuis que la reine eſt rétablie de ſes couches & de ſa rougeole, le joaillier de S. M. eſt venu lui faire ſa cour: elle lui a demandé comment il menoit le commerce? Il lui a répondu qu'il alloit fort mal, depuis que S. M. ne portoit plus de diamants: elle l'a conſolé, en lui diſant qu'elle comptoit les reprendre, & lui a commandé en conſéquence une paire de girandoles d'un million.

En effet, ſur la fin de la groſſeſſe de la

reine, une dame préſentée s'étant montrée chez elle avec beaucoup de diamants, la reine lui demanda qu'eſt-ce qu'il y avoit de nouveau pour qu'elle fût ainſi parée comme une châſſe ? Les femmes de la cour jugerent que S. M. n'aimoit pas les diamants & s'y conformerent. Ils étoient paſſés de mode, & il n'y avoit plus guere que les filles & les bourgeoiſes qui en portaſſent. Mais ce genre de luxe va reprendre faveur, au moyen de cet auguſte exemple.

18 *Avril* 1779. Comme le poëme de la *bonne fille mariée*, jouée jeudi à l'opéra, eſt du ſieur Goldoni, on ſe flattoit qu'il ſeroit ſupérieur aux autres dont on s'eſt toujours plaint ; mais quoiqu'il y ait dans les détails quelques ſcenes d'un comique plus vrai que dans les autres pieces dans ce genre, déja données, l'enſemble n'a pas plus d'intérêt & les incidents n'ont pas plus de vérité. Il paroît décidé que le poëte abſolument ſubordonné au muſicien, doit s'y ſacrifier en entier. La muſique a produit le plus grand effet ſur les oreilles des amateurs. Les applaudiſſements ont été très-vifs, on a même redemandé la finale du ſecond acte. Les deux débutants, la ſignora Clementina Poggy & il ſignor Poggy, ſon frere, & non ſon mari, ont été accueillis très-favorablement, & applaudis l'un & l'autre avec tranſport.

19 *Avril* 1779. M. Linguet annonce qu'il fait maintenant réimprimer toutes les pieces de ſon incroyable affaire, c'eſt-à-dire, toutes les défenſes qu'il a été obligé de publier dans le temps contre ce *délire robineſque* (ce ſont ſes termes). Il ajoute qu'elles compoſeront un volume de

la groſſeur & du format de ceux de ſes annales, & qu'il le fera diſtribuer gratuitement à ſes ſouſcripteurs, avec le portrait de l'auteur. On eſt dans l'attente de ce cadeau, dans la perſuaſion qu'il aura encore renforcé l'ouvrage d'injures nouvelles & d'anecdotes plus ſcandaleuſes.

19 *Avril* 1779. Le ſieur Boncert, ſi renommé ſous M. Turgot, l'auteur de ce pamphlet ſur les droits féodaux, qui a cauſé tant de ſcandale & une procédure violente contre ſon auteur au parlement, dont l'autorité ſeule miniſtérielle a arrêté les ſuites, ſe rend fameux aujourd'hui par une conteſtation d'un autre genre; il s'eſt emparé de la confiance de M. le prince de Conti, & jette l'alarme, le trouble & la conſternation parmi quatre cents pauvres familles, auxquelles il a enlevé un communal propre au ſéjour & à la pâture de leurs beſtiaux.

Il s'agit d'un marais de plus de 760 arpents, qu'il veut deſſécher & mettre en culture pour s'en appliquer les fruits, ſous prétexte d'une conceſſion de ce terrein faite à lui & conſorts, comme faiſant partie du domaine du comté de Chaumont, appartenant au prince de Conti.

Indépendamment des habitants de ſix villages que concerne plus particuliérement cette grande conteſtation, elle intéreſſe une foule de ſeigneurs voiſins, & preſque toute la province.

19 *Avril.* La petite comédie de l'*Amour François*, en un acte & en proſe, de M. Rochon de Chabannes, a parfaitement répondu à la bonne opinion que le public a de cet auteur, dont c'eſt la ſixieme piece jouée à ce théatre ſans aucun échec. Celle-ci a été ſingu-

liérement bien accueillie, ſauf le dénouement; ce qu'il eſt aiſé de changer. Elle eſt pleine de mœurs, il y regne une gaieté douce; il y a pluſieurs vers nouveaux & de caractere : il faut attendre la ſeconde repréſentation pour en mieux juger encore.

20 *Avril* 1779. La ſociété royale de médecine vient de donner au public le premier volume de ſes mémoires : cette collection eſt précédée d'une hiſtoire de la ſociété par le ſecretaire Vicq d'Azir. La faculté trouvant qu'il y avoit des faits faux, altérés, omis, a cru y devoir ſuppléer par une petite brochure intitulée : *Précis hiſtorique de l'établiſſement de la ſociété-royale de médecine, de ſa conduite, & de ce qui s'eſt fait à ce ſujet dans la faculté de médecine de Paris.*

Elle a en outre fait imprimer : *Très-humbles & très-reſpectueuſes repréſentations de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris au roi, contre la ſociété royale de médecine.*

Quoique ces deux pamphlets n'aient pas une authenticité avouée par la faculté même, on eſt cependant fondé à croire qu'ils ſont très-exacts ſur les faits & n'en ſeront pas déſavoués.

On y trouve tout le ſang froid, toute la ſageſſe, toute la modération qu'on a droit d'attendre d'un ſemblable corps.

21 *Avril* 1779. Le gouvernement ſonge ſérieuſement à tirer parti de la culture de la pomme de terre en France. Différents intendants de province ont envoyé des hommes intelligents aux invalides, pour ſuivre ſous le Sr. Parmentier, le nouvel auteur de la transformation de ce farineux en pain, les divers détails de

Digitized by Google

cette manipulation. Tout récemment encore il en a été fait une nouvelle expérience devant M. Bertin le miniſtre, M. le directeur-général des finances, le lieutenant-général de police, & autres grands ſeigneurs & divers magiſtrats. Mais il paroît qu'on n'a pas été auſſi content cette fois, que le pain ne s'eſt pas trouvé d'une auſſi bonne & belle qualité; enfin on n'eſt pas d'accord ſur le prix, qui ſeroit médiocre ſuivant le Sr. Parmentier, & très-cher ſuivant ſes critiques.

Cette manie a tellement gagné nos intendants avides de nouveautés, ainſi que le miniſtere, que pluſieurs, pour ſe mettre mieux au fait, font actuellement un cours de boulangerie.

22 *Avril* 1779. La morale de la petite piece de M. Rochon de Chabannes, ſous un air de frivolité eſt exquiſe, puiſque ſon objet eſt d'apprendre aux jeunes gens combien l'attachement à une femme honnête eſt ſuſceptible de les conduire à la gloire. Un jeune officier de dix-neuf ans eſt amoureux d'une veuve de vingt-deux, & pour ſe livrer plus facilement à ſa paſſion obtient un congé; elle lui fait des reproches de préférer ſon plaiſir à ſon devoir; & ſur la nouvelle de la guerre déclarée, le détermine à partir ſans avoir ſa main; alors bien ſûre de ſa façon de penſer, elle ne peut s'empêcher de lui témoigner tout ce qu'elle ſent pour lui, & conſent à le prendre ſur le champ pour époux.

Cette comédie, dont le dénouement plus long n'étoit pas auſſi bien amené la premiere fois, a produit plus d'effet à la ſeconde, & au-

roit encore mieux réuſſi ſi le défaut de mémoire des acteurs, & ſur-tout du Sr. Préville, n'eût refroidi le ſpectateur.

Le ſtyle en eſt naturel, vif & agréable; il y a des morceaux de détails piquants : celui concernant le *marquis de la Fayette* a été parfaitement ſenti & applaudi; on cite quantité de vers de cet ouvrage, qui feront proverbe.

23 *Avril* 1779. On a remis mardi *le Devin de Village* avec une nouvelle muſique, qui ne conſiſte cependant que dans quelques ariettes refaites par l'auteur. Le public n'a pas été content de ces changements. On a même ſifflé en quelques endroits. En général, les ouvrages de génie ne peuvent ſe remanier ſans en ſouffrir, parce que fondus d'un ſeul jet, les imperfections même y tiennent aux beautés, & qu'on ne peut toucher aux unes ſans affoiblir les autres.

23 *Avril.* M. l'avocat-général d'Agueſſeau a porté la parole mardi dans l'affaire de l'enfant ſourd & muet, cru comte de Solar. La ſéance a duré juſqu'à cinq heures & demie, avec une affluence de monde prodigieuſe, & de femmes ſur-tout.

Ordonné proviſoirement que Cazeaux ſera élargi, à la charge de ſe repréſenter toutes & quantes fois qu'il en ſera requis; défenſes à lui de ſe rendre à Toulouſe & autres endroits dénommés, avant que l'enfant accompagné de ſon interprete y ait été pour ſubir les examens, interrogatoires & confrontations preſcrites.

Ordonné que deux conſeillers au châtelet iront ſur les lieux, comme commiſſaires, préſider à ces vérifications, & que S. M. ſera ſup-

Digitized by Google

pliée d'expédier toutes lettres-patentes néceſſaires à ce ſujet.

23 *Avril* 1779. La faculté, dans ſes *repréſentations* très-bien faites, commence par proteſter qu'elle ne réclame point directement contre une commiſſion de médecine, livrée d'une maniere ſpéciale à l'étude, au traitement des maladies épidémiques & épizootiques, & prête à ſe tranſporter ſur les ordres des miniſtres dans les provinces où ſa préſence ſera jugée néceſſaire. Elle ne réclame point contre l'attribution que S. M. jugera à propos de faire de l'inſpection des eaux minérales, ainſi que d'accorder des brevets aux poſſeſſeurs uniques des remedes jugés efficaces; elle s'en rapporte ſur cet objet aux reſpectueuſes remontrances qu'elle a faites en 1770, ſur les abus infinis réſultants de ces brevets.

Les occupations attribuées à la ſociété, la quantité des membres dont elle eſt compoſée, la reſtriction des fonctions des facultés de médecine prononcées par les lettres-patentes, lui inſpirent les plus juſtes alarmes, & ne laiſſent entrevoir que le renverſement de l'ordre établi par tous les prédéceſſeurs de S. M., la deſtruction d'un corps légal exiſtant avec gloire depuis ſix cents ans, & la dégradation des médecins: tels ſont les objets ſur leſquels la faculté porte ſes gémiſſements & ſes réclamations au pied du trône.

24 *Avril* 1779. Les comédiens Italiens doivent donner aujourd'hui une piece, d'abord intitulée *Roſe d'amour*, & aujourd'hui *Roſe & Carloman*. Elle eſt en trois actes & en vers, mêlée d'ariettes & en ſtyle gaulois. Le poëme eſt

d'un M. Dubreuil, & la muſique d'un M. Cambini. Le ſujet eſt imité d'un fabliau inſéré dans le conte de *Sargines*, des *épreuves du ſentiment* de M. d'Arnaud. L'auteur a cru donner plus de mérite à l'ouvrage, en y conſervant le ſtyle naïf de nos ancêtres; mais on doute que cela puiſſe paſſer.

25 *Avril* 1779. M. le duc de Chartres, colonel-général des troupes légeres, que les perſifleurs qualifient de *colonel-général des têtes légeres*, doit faire inceſſamment la revue de ſes quatre régiments. Quel changement depuis un an ! On ne peut revenir de voir ce prince ſe laiſſer dégrader à ce point, & le peu de ſoin qu'il a lui-même de ſa propre réputation, force ſes partiſans à l'abandonner, & à croire vrai tout le mal qu'on en a dit.

25 *Avril*. M. Goldoni, très-fâché qu'on lui attribue le poëme de la *bonne fille mariée*, a écrit une lettre inſérée au *Journal de Paris* n°. 113, pour diſſuader le public. Il convient avoir fait *la buona figlivola*, ſon début en opéra-comiques à la cour de Parme, où il avoit été appellé. Il dit qu'il avoit tiré cette piece de ſa *Pamela*, comédie en cinq actes, qui avoit eu en Italie le plus grand ſuccès. Le Sr. Duni fit la muſique & le tout réuſſit à merveille, ce qui lui valut le titre & la penſion dont le duc voulut bien l'honorer.

Depuis, M. Piccini fit une autre muſique ſur le drame imprimé : pendant ce temps il avoit donné à Veniſe la ſuite de *Pamela*, ſous le titre de *Pamela mariée* ; mais à laquelle M. *Goldoni* n'a eu aucune part.

26 *Avril* 1779. La faculté de médecine, dans

Digitized by Google

ſes *repréſentations*, obſerve que le Sr. Hérouard, premier médecin de Louis XIII, ayant ſurpris des lettres-patentes qui lui attribuoient la ſurintendance de la médecine dans la capitale & le royaume, ces lettres-patentes furent rejetées par arrêt du conſeil en 1711 ſur les repréſentations de la faculté.

Le Sr. Daguin, premier médecin de Louis XIV, ayant auſſi obtenu l'établiſſement d'une *chambre de médecine*, compoſée de médecins étrangers à la faculté de Paris, cette chambre fut ſupprimée. Huit ans après il fit revivre cette aſſociation ſous le titre de *chambre royale de médecine*, eſpece d'académie, ſupprimée encore par une déclaration enrégiſtrée au parlement.

Le Sr. Chirac, premier médecin de Louis XV, avoit formé un projet d'académie de médecine expérimentale & pratique, qui ne différoit que par le nom de la nouvelle ſociété : la faculté de médecine & l'univerſité avoient ſupplié le cardinal de Fleuri d'entendre & de permettre de porter au pied du trône leurs reſpectueuſes doléances ; la mort du Sr. Chirac plongea le projet dans l'oubli.

Les mêmes cauſes qui ont fait ſupprimer ces établiſſements, tant de fois renouvellés & reproduits ſous différentes formes, doivent empêcher celui de la ſociété royale, qui ne cauſe pas moins de troubles & de diſſentions : ſa conſtitution, telle qu'elle eſt annoncée, ne peut que porter le coup le plus funeſte, non-ſeulement à la faculté de Paris, mais en général à la médecine dans tout le royaume.

La faculté, au nombre de 150 membres,

ſupplie en conſéquence S. M. de ne pas ſouffrir que la ſociété royale la dépouille de la portion la plus honorable de ſes droits, de ſes fonctions, & la menace d'un aviliſſement funeſte à l'art lui-même.

27 *Avril* 1779. Tout le monde connoît l'affection de la reine pour madame Jules de Polignac ; on ſait que c'eſt d'elle que S. M. a gagné la rougeole, au moyen de quoi elles ne s'étoient pas vues depuis long-temps. Madame Jules a écrit ces jours-ci à la reine, de Clayes, où elle paſſoit la convaleſcence, qu'elle auroit l'honneur d'aller lui faire ſa cour à Marli lundi, le lendemain de ſon arrivée ; S. M. lui a répondu : *ſans doute, la plus empreſſée de nous embraſſer, c'eſt moi, puiſque j'irai dès dimanche dîner avec vous à Paris.*

En effet, dimanche à une heure la reine s'eſt rendue rue de Bourbon chez ſa favorite, y a dîné tête-à-tête avec elle, & eſt reſtée enfermée juſqu'à cinq heures qu'elle eſt repartie. Madame la princeſſe de Chimay, dame d'honneur de S. M., qui l'avoit accompagnée, n'a pas même aſſiſté à l'entrevue ; & après avoir pris ſes ordres pour le départ, a dû ſe retirer.

Pendant ce temps-là, M. Jules de Polignac a traité la ſuite de la reine & les courtiſans ; il avoit trois tables. Tout Paris, inſtruit de l'arrivée de S. M. chez madame Jules, a inondé la rue pour attendre le moment de ſon départ.

On forme mille conjectures ſur ce tête-à-tête & ſur les auguſtes ſecrets que la ſouveraine y a dépoſés dans le ſein de l'amitié.

28 *Avril* 1779. M. d'Alembert, qui depuis qu'il eſt ſecrétaire de l'académie, a cru ſe re-

connoître le talent de l'éloge, a totalement adopté ce genre : il vient de faire celui de milord Maréchal, cet illuſtre Ecoſſois, victime de ſon zele pour la maiſon de Stuart & de ſa haine pour la tyrannie. La vie de ce ſeigneur, à la fois guerrier, politique, philoſophe, eſt une des plus curieuſes qu'un écrivain puiſſe faire, & l'auteur l'a rendu extrêmement intéreſſante, en raſſemblant les principaux traits qui pouvoient y contribuer. On y trouve le défaut commun à preſque tous les éloges compoſés par M. d'Alembert, de courir trop apres l'eſprit, & de ramaſſer ſans choix des plaiſanteries qui ne ſont pas toujours bien nobles : mais il y a quantité d'endroits remplis de ſenſibilité & d'onction.

On ſait que milord Maréchal avoit été appellé par le roi de Pruſſe auprès de lui, & étoit frere du maréchal de Keith, général célebre péri au ſervice de ce prince ; il eſt lui-même mort à Berlin, plus que nonagénaire. Il paroît que le deſir de plaire au roi de Pruſſe & de ſatisfaire au devoir de l'amitié, ont déterminé monſieur d'Alembert à entreprendre l'ouvrage en queſtion. On trouve que profitant des auguſtes auſpices ſous leſquels il les produiſoit, il a été beaucoup plus hardi que de coutume, tant contre la religion, que contre les ſouverains : il parle & s'égaie très-librement ſur ces deux objets, & cette fois perd de vue la ſage maxime qui ordonne d'y être bien réſervé. Au reſte, le pamphlet eſt imprimé à Berlin & l'académicien n'y a pas mis ſon nom.

M. d'Alembert, dans le récit de la vie de ſon héros, ne pouvoit guere ſe diſpenſer de

rendre compte de quelques faits relatifs à *Rouſſeau de Geneve*; il prétend qu'il a eu des torts envers milord Maréchal; que celui-ci a eu la généroſité de diſſimuler; il laiſſe percer à cette occaſion ſon propre reſſentiment envers ce philoſophe, &, ſans le dénigrer ouvertement, comme M. Diderot, cherche à atténuer ce que ce véridique perſonnage auroit pu dire de lui dans ſes *confeſſions* ou *mémoires*. Il y a à parier par ces inſinuations, que cet ancien ami du Genevois craint de n'y être pas ménagé.

Cet éloge, au ſurplus, eſt encore moins celui de milord Maréchal que du roi de Pruſſe : ce monarque y eſt repréſenté non-ſeulement comme un héros, comme un roi, comme un philoſophe, mais comme le protecteur le plus aimable, l'ami le plus généreux, le cœur le plus ſenſible, en un mot, comme joignant aux qualités les plus ſublimes du trône, toutes celles de l'homme privé.

28 *Avril* 1779. Les comédiens Italiens avoient fait beaucoup de dépenſe pour *la Roſe d'amour*; il y a de charmantes décorations, de beaux habits & tout le coſtume de l'ancienne chevalerie y eſt obſervé. Mais tant de préparatifs deviennent inutiles & l'attente du ſpectateur s'y trouve déſagréablement trompée, au point qu'on a dit que c'étoit un poiſſon d'avril pour le public. Cela n'a pas réuſſi.

29 *Avril*. L'aréopage comique vante beaucoup une piece qu'il a dernièrement écoutée & reçue avec tranſport; l'acquiſition eſt d'autant plus importante, que c'eſt une comédie en cinq actes & en vers de la compoſition de M. Fontaine Malerbe. Elle a pour titre *les illuſions*

du jeune âge, ou *le jeune homme détrompé.* Ce nouveau débutant dans la carriere comique eſt un des coopérateurs de la traduction qu'on fait actuellement de Shakeſpear.

Les ſieurs Courville & Dorival ont auſſi été reçus au nombre des comédiens du roi à cette rentrée de pâque.

30 *Avril* 1779. M. Tronçon du Coudray, qui a brillé au barreau dans l'affaire de l'enfant ſourd & muet, où il plaidoit contre le comte de Solar prétendu, a ſa fortune & ſa réputation faite par cette ſeule cauſe ; il ne peut ſuffire aux clients qui ſe préſentent en foule. Les circonſtances de ſon heureuſe deſtinée ſont ſingulieres.

Il étoit marchand de vin à Rheims ; il eut un procès contre un particulier, où il ſe défendit lui-même ; on trouva qu'il avoit un talent marqué ; on l'invita à ſuivre le barreau & à venir à Paris, où la ville, ſa patrie, lui fait 1200 liv. de penſion.

Il eſt parent du fameux Tronçon du Coudray, mort chez les Inſurgents, officier d'artillerie très-diſtingué, & qui a même écrit ſur ſa patrie & dans l'affaire de M. de Bellegarde contre le marquis de St. Auban.

30 *Avril. Mémoires ſur les finances de la France & leur adminiſtration, par M. Necker.* Tel eſt le titre d'un pamphlet qui ſe débite depuis peu ſous le manteau ; il ne ſe vend point & ne ſe donne qu'aux gens de confiance. Suivant l'avertiſſement de l'auteur, daté de Paris le 28 octobre 1778, ce mémoire a été compoſé dans le temps que l'adminiſtrateur-général des finances, par ſon opération contre les tréſoriers, annonça la forme qu'il vouloit prendre, pour étendre

Digitized by Google

avec éclat par les changements le pouvoir qu'il alloit avoir ſur tous les départements ; il vouloit le communiquer ſeulement aux miniſtres, mais l'enſemble des circonſtances le détermina bientôt à rendre publiques ſes idées, ſur l'extrême danger pour la France, de confier ſes finances à M. Necker. C'eſt là l'objet entier, le ſeul but de ſon écrit.

1 *Mai* 1779. La piece la plus curieuſe du précis hiſtorique de la faculté, c'eſt le décret du 22 juin 1778, rendu en latin, & dont voici la traduction.

" La faculté de médecine a arrêté, d'une voix „ unanime, que ceux de ſes membres qui le „ ſont auſſi d'une nouvelle commiſſion de mé„ decine établie pour tenir une correſpondance „ avec les médecins régnicoles & étrangers ſur „ les maladies épidémiques & épiziootiques, „ ſeront avertis qu'ils ſe ſont dénoncés eux„ mêmes comme ayant pris des titres qui ne „ leur ont jamais été donnés, & faiſant des „ fonctions qui ne leur ſont point attribuées & „ contraires aux droits de la faculté : que, mal„ gré la connoiſſanne certaine qu'il ont de la „ juſte & indiſpenſable réclamation de la fa„ culté leur mere, contre leurs entrepriſes, „ ils oſent annoncer qu'ils vont tenir une ſéance „ publique, dans laquelle ils s'occuperont d'ob„ jets de médecine, & pour laquelle ils diſ„ tribuent des billets ; & qu'en conſéquence ils „ ſeront privés des droits, privileges & honneurs „ académiques, ſi ſous ſept jours, fideles en„ fin à leur ſerment, ils ne ſe rendent à la voix „ de la faculté, & ne renoncent à une com„ miſſion qui, fauſſement & injuſtement, ſe

„ qualifie de ſociété royale de médecine, & s'ils „ ne certifient au doyen qu'ils ſont rentrés dans „ leur devoir avant les ſept jours révolus, „ c'eſt-à-dire, avant le 30 du préſent mois de „ juin. „

C'eſt ce décret qui a fait tant de bruit alors, qui a fait accuſer la faculté d'avoir attenté à l'autorité du roi, en le rendant, & provoqué contr'elle les anathêmes du gouvernement, comme ſi elle eût été vraiment criminelle.

1 *Mai* 1779. M. de Saint-George eſt un mulâtre, c'eſt-à-dire fils d'une négreſſe : c'eſt un homme doué d'une foule de dons de la nature : il eſt très-adroit à tous les exercices du corps ; il tire des armes d'une façon ſupérieure, il joue du violon de même, il eſt en outre un très-valeureux champion en amour, & recherché de toutes les femmes inſtruites de ſon talent merveilleux, malgré la laideur de ſa figure. Comme un grand amateur de muſique, il a été admis à en faire avec la reine. Madame de Monteſſon voulant ſe l'attacher pour ſes ſpectacles, a fait créer par M. le duc d'Orléans une place pour lui dans ſes chaſſes, avec toutes ſortes d'agréments & beaucoup d'utiles.

Dernièrement, dans la nuit, il a été aſſailli par ſix hommes ; il étoit avec un de ſes amis ; ils ſe ſont défendus de leur mieux contre des bâtons dont les *quidams* vouloient les aſſommer ; on parle même d'un coup de piſtolet qui a été entendu : le guet eſt ſurvenu & a prévenu les ſuites de cet aſſaſſinat ; de ſorte que M. de Saint-George en eſt quitte pour des contuſions & bleſſures légeres ; il ſe montre même déja dans le monde. Pluſieurs des aſſaſſins ont été arrêtés.

Digitized by Google

M. le duc d'Orléans a écrit à M. le Noir, dès qu'il a été instruit du fait, pour lui recommander les recherches les plus exactes, & qu'il fût fait une justice éclatante des coupables. Au bout de 24 heures, M. le duc d'Orléans a été invité de ne pas se mêler de cette affaire là, & les prisonniers, qui ont été reconnus pour des gens de la police, parmi lesquels étoit un nommé Desbrugnieres, si renommé dans l'affaire du comte de Morangiès, ont été élargis; ce qui donne lieu à mille conjectures.

2 *Mai* 1779. Le petit spectacle du bois de Boulogne, dont on a parlé l'année derniere, continue: il s'est ouvert hier par un drame nouveau, intitulé *le Puits d'Amour*, ou *les Amours de Pierre le Long & de Blanche Bazu.*

2 *Mai.* Sur le décret de la faculté intervint l'arrêt du conseil du 26 juin, non moins curieux & non moins ignoré jusqu'à présent, puisque le sieur Vicq d'Azir ne fait que le citer dans son histoire de la société, sans le rapporter dans sa teneur, que voici:

Le roi ayant, par un arrêt rendu en son conseil le 29 avril 1776, établi une société de correspondance de médecins, pour s'occuper principalement de l'étude des épidémies & épizooties, se ménager des correspondances avec les meilleurs médecins des provinces & même des pays étrangers, recueillir & comparer leurs observations, les rassembler en un corps & réunir toutes les notions qui peuvent être utiles, pour prévenir ou arrêter les ravages que les maladies contagieuses font parmi les hommes & les bestiaux; & S. M. étant informée que les succès de cet établissement paroissent exiger

Digitized by Google

qu'il fût plus particuliérement autoriſé, & que même l'on étendît l'objet de ſes travaux, il auroit été dreſſé en conſéquence un projet de lettres-patentes qui a été communiqué à la faculté de médecine ; mais que la faculté, au lieu de délibérer ſur ce projet, auroit, dans une aſſemblée tenue le 23 du préſent mois, & convoquée ſeulement quelques heures auparavant, rendu un décret, portant que les membres de la ſociété de correſpondance, établie par l'arrêt ſuſdit, ſeront dépouillés de tous leurs droits, privileges & honneurs, ſi dans ſept jours ils ne renoncent à ladite ſociété, & n'en certifient le doyen avant le mardi trente du préſent mois ; & S. M. conſidérant qu'un pareil décret eſt tout à la fois une atteinte à l'arrêt qui a établi ladite ſociété, une injure pour les membres qui la compoſent, & une entrepriſe d'autant plus indécente & inexcuſable, que la faculté, par la communication qu'on a bien voulu lui donner du projet des lettres-patentes concernant cet établiſſement, ſe trouve à portée de faire telle obſervation qu'elle croira convenable.

Le roi, étant en ſon conſeil, a ordonné & ordonne que la faculté de médecine ſera tenue de donner inceſſamment ſes obſervations ſur le projet des lettres-patentes concernant la ſociété royale de médecine, dans une aſſemblée qui ſera convoquée au moins deux jours d'avance, à laquelle ſeront invités tous les membres de la faculté, & même ceux qui ſont membres de ladite ſociété. Entend S. M. que ladite aſſemblée ſoit tenue avec la décence & la tranquillité convenables, ſans confuſion ni tumulte, & que

ſes obſervations relatives audit projet dont on y conviendra, ſoient inceſſamment adreſſées à M. le garde-des-ſceaux; & S. M. a caſſé & annullé ledit décret, fait défenſes à la faculté d'y donner aucune ſuite, & d'en rendre à l'avenir de ſemblables.

Comme auſſi, juſqu'à ce qu'il ait été ſtatué par S. M. définitivement ſur le projet de ſes lettres-patentes & les obſervations de la faculté, lui fait défenſe de prendre aucune délibération ni concluſion, & faire directement ni indirectement aucune démarche ni acte de procédure tendants à troubler, ſuſpendre ou empêcher les aſſemblées publiques ou particulieres de ladite ſociété, à peine de déſobéiſſance.

Ordonne S. M. que le préſent arrêt ſera ſignifié de ſon ordre exprès au doyen de la faculté, & qu'en ſa préſence l'huiſſier qui fera ladite ſignification, rayera & biffera du regiſtre des délibérations ledit décret; ce dont il dreſſera procès-verbal.

Enjoint S. M. audit doyen de ſe conformer au préſent arrêt, & de tenir la main à ſon exécution, à peine d'être perſonnellement reſponſable des contraventions qui pourroient être commiſes, &c.

3 *Mai* 1779. *Inſtruction du procès entre les premiers ſujets de l'académie royale de muſique & de danſe.*

Et le ſieur de Viſmes, entrepreneur, jadis public, aujourd'hui clandeſtin, & directeur de ce ſpectacle.

Pardevant la tournelle du public.

Extrait de quelques papiers qui n'ont pas cours en France.

Digitized by Google

Tel eſt le titre de cette facétie, dont il annonce aſſez le ſujet. Elle fait une grande ſenſation parmi les amateurs & partiſans du théatre lyrique, quoiqu'elle ne ſoit pas à beaucoup près auſſi plaiſante qu'elle pourroit l'être.

4 *Mai* 1779. La piece intitulée *le Puits d'Amour* ou *les Amours de Pierre le Long & de Blanche Bazu*, drame nouveau en langue romance eſt imitée du roman de M. de Sauvigny : l'auteur eſt M. Landris. Elle a été exécutée par les petits comédiens du bois de Boulogne, le premier mai, & fort goûtée, dit-on, ainſi que la muſique, du Sr. Philidor. Mais comme ce ſont des enfants qui jouent, que ce ſpectacle eſt une eſpece de ſpectacle de ſociété, il faut être en garde contre ces applaudiſſements outrés.

5 *Mai* 1779. Il y a de bonnes choſes dans le *Mémoire ſur les finances de la France* annoncé ; mais l'auteur n'ayant ni méthode, ni clarté, il eſt fatigant à lire, ne peut être entendu que des gens très-inſtruits de cette partie : d'ailleurs, nuls faits, nulles anecdotes, nuls détails piquants pour les lecteurs, & un ſtyle ſec & peu agréable conſéquemment.

6 *Mai* 1779. Aux inculpations graves de l'arrêt du conſeil du 26 juin, la faculté répond :

1o. Que l'on a trompé le miniſtere en lui faiſant donner dans cet arrêt la qualité de *ſociété de correſpondance de médecine*, non énoncée dans celui de création, & qu'on a affecté, ſoit de ne pas le préſenter en ſollicitant celui-ci, ſoit de le falſifier pour inculper la faculté de s'oppoſer à un établiſſement fait par le roi, lorſqu'elle reprochoit, au contraire, à ſes inſtituteurs de le changer, de le dénaturer.

Digitized by Google

2°. Que lorſqu'elle a rendu ſon décret, elle n'avoit aucune connoiſſance du projet des lettres-patentes, ſur lequel elle ne pouvoit conſéquemment délibérer.

3°. Que par ſon décret elle n'enjoignoit pas à ſes membres de renoncer à la commiſſion établie par l'arrêt du 29 avril 1776, mais à une aſſemblée ſe qualifiant fauſſement de *ſociété royale de médecine*, & faiſant des fonctions qui ne lui avoient pas été attribuées.

4°. Qu'il n'y avoit point de ſociété royale de médecine établie légalement, dont le décret ne porte point atteinte aux volontés du roi.

5°. Que la faculté par cette correction uſoit de la diſcipline qu'elle a ſur ſes membres; que les coupables pouvoient ſe pourvoir au parlement, ſuivant leur droit, ſi le décret étoit injuſte.

6°. Que les menaces de l'arrêt lui ôteroient cette diſcipline, que le parlement a reconnue & confirmée par une foule d'arrêts.

Telles ſont les principales obſervations par où l'hiſtorien fait voir que cet arrêt obreptice & ſubreptice tendroit à la violation de tous les droits, loix & privileges, & enfin à la ſubverſion totale de la faculté.

7 *Mai* 1779. La facétie ſur la querelle de l'opéra contient d'abord une *lettre des premiers ſujets de l'académie royale de muſique & de danſe, à M. Duval, premier commis au café du caveau, département des glaces.*

Ce caveau eſt un lieu renommé pour les jeunes auteurs, qui s'y raſſemblent tous les ſoirs; il eſt dans le Palais-Royal: ce qui le rend très-fréquenté, ſur-tout dans la belle ſaiſon. Ce

Duval eſt le premier garçon du café, qui à force d'entendre parler de belles-lettres, croit être littérateur lui-même. On le prie par la lettre de vouloir bien faire part de la requête des ſujets révoltés au public aſſemblé dans cet aréopage.

Suit la *très-humble requête des premiers ſujets de l'académie royale de muſique & de danſe, à meſſieurs les amateurs, politiques, littérateurs, critiques & déguſtateurs du caveau.* Elle tend à revenir contre le jugement porté avec trop de précipitation en faveur du ſieur de Viſmes, & l'on y appelle *du public mal informé au public mieux informé.* Elle eſt ſignée des ſieurs l'Arrivée, le Gros, Geſlin, Veſtris, Gardel, d'Auberval, Novetre, acteurs & danſeurs, & des demoiſelles le Vaſſeur, Duplan, Beaumeſnil, Durancy, Guimard, Heynel, Allard, Peſlin, actrices & danſeuſes.

La requête eſt admiſe; le quinze mars commencent les ſéances; on entend les parties, & le dix-neuf intervient arrêt qui condamne le ſieur de Viſmes à quitter l'adminiſtration de l'opéra.

Quoique ce pamphlet peu piquant ne contienne rien de bien méchant, le Sr. de Viſmes s'en eſt trouvé fort offenſé, & M. Amelot a fait faire des recherches exactes & ſéveres.

8 *Mai* 1779. En attendant que le monument que M. l'abbé Mignot fait ériger à ſon oncle dans ſon abbaye de Scellieres, puiſſe fournir matiere à la gravure de s'exercer, on a imaginé une ſtampe allégorique relative à cet objet. On voit au milieu un tombeau ſimple, où l'on ſuppoſe que les cendres de Voltaire ſont ren-

Digitized by Google

fermées. Les quatre parties du monde, désignées, l'*Europe*, par M. *d'Alembert*; l'*Asie*, par l'impératrice de Russie; l'*Afrique*, par un certain prince negre, nommé *Orenoko*; enfin l'*Amérique*, par le docteur *Franklin*, tous dans le costume de leur nation, grouppés ensemble, viennent rendre hommage à ce grand homme, pleurer sur son tombeau & y déposer des palmes : le secretaire de l'académie assez ridiculement ouvre la marche, en donnant la main à l'impératrice des Russies : mais à la droite du tombeau, s'élance l'Ignorance, avec tous les attributs de l'Envie, du Fanatisme & de la Superstition, & semble s'y opposer & les repousser.

Dans le lointain on voit le tombeau élevé dans l'*Elysée*, ou l'*isle des Peupliers*, à *Ermenonville*, par monsieur le marquis de Girardin à Rousseau.

Cette idée de rassembler sous le même point de vue deux hommes si différents, & cependant également persécutés, auroit été fort heureuse, si on l'eût mieux exécutée. On a déja vu qu'une partie de la composition étoit pitoyable, l'autre est obscure & ne désigne pas assez les efforts du clergé & sa rage effrénée contre les manes du chef de la philosophie moderne. C'est sans doute ce qui a empêché d'en défendre la vente jusqu'à présent.

9 Mai 1779. C'est mardi prochain qu'a lieu la premiere représentation d'*Iphigénie en Tauride*, tragédie lyrique en quatre actes, paroles de M Gaillard, musique du chevalier Gluck. On dit le troisieme acte de la plus grande beauté : le compositeur, en homme de génie tirant parti

Digitized by Google

de tout pour produire d'heureuſes innovations, cette fois-ci a employé des ſonnettes en certains endroits.

10 *Mai* 1779. Une autre piece intégrante de la querelle entre la faculté & la ſociété de médecine, eſt la requête ſuivante, préſentée au parlement le 23 juin : ſa briéveté permet de la rapporter.

« Supplient humblement les doyen & docteurs régents de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris, diſant qu'ils viennent d'être inſtruits, par des billets d'invitation imprimés & diſtribués, qu'une ſoi-diſante ſociété royale de médecine doit tenir le 30 du préſent mois de juin une ſéance publique dans la ſalle du college royal de France ; qu'il n'exiſte d'autre ſociété royale de médecine dans cette capitale que la faculté de médecine, l'une des quatre facultés de l'univerſité ; qu'il n'exiſte aucune loi qui ait ſupprimé la faculté, y ait ſubſtitué une aſſemblée quelconque de médecine ; qu'une telle entrepriſe eſt évidemment contraire aux loix qui ont établi la faculté de médecine, & aux droits dont elle jouit ſous l'autorité de la cour. Ce conſidéré, noſſeigneurs, il vous plaiſe.... faire défenſes à aucun médecin, ſoit membre de la faculté, ſoit autre, de faire & tenir des aſſemblées publiques ailleurs que dans le lieu où ſe tiennent les aſſemblées de la faculté, & conformément à ſes loix & uſages, & de ſe dire ſociété royale de médecine, n'y ayant aucun titre d'un ſemblable établiſſement. »

C'eſt ce qui détermina le procureur-général à défendre d'office la ſéance publique qui de-

voit avoir lieu en juin, & ne ſe tint que le 20 octobre ſuivant.

10 *Mai* 1779. L'affaire de la loge des neuf ſœurs eſt toujours en train, ſans avancer beaucoup ; cependant on attend inceſſamment un mémoire, dont eſt chargé le frere la Dixmerie. Il a été agité dans une délibération s'il ſeroit oſtenſible aux profanes : on eſt convenu que le délit prétendu ayant été commis dans une fête publique, tout Paris, étant imbu de ce procès, il falloit déſabuſer tout Paris, & conſéquemment le compoſer de façon à pouvoir être lu de tout le monde. M. de la Lande, le vénérable, homme puſillanime & craintif, n'a pas voulu adhérer à cette délibération ; il s'en eſt retiré & fait ſchiſme.

11 *Mai* 1779. Le jeune Freron marche ſur les traces de ſon pere, en ſe tenant fermement attaché au parti des dévots ; il avoit fait un extrait des *Atlantides*, ou *hiſtoire de l'aſtronomie ancienne*, nouvel ouvrage de M. Bailly, de l'académie royale des ſciences. Il y avoit attaqué un ſyſtême de cet écrivain, tendant à détruire la Geneſe par ſes conſéquences, & ſon zele s'étoit porté juſqu'à s'enflammer contre l'auteur. L'aſtronome ſe pique d'être fort religieux, il a porté ſes plaintes à M. le garde-des ſceaux d'une inculpation auſſi grave : le chef de la juſtice, indiſpoſé déja contre le journaliſte, l'a mandé & menacé de ſupprimer ſes feuilles, s'il ne ſe rétractoit.

L'extrait étoit d'un abbé Royou, le frere de ſa belle-mere, écrivain fougueux, très-lié avec M. Linguet : l'abbé a autoriſé Freron à rejeter la faute ſur lui. Le garde-des-ſceaux n'en

n'en a pas moins perſiſté dans ſon jugement & a même preſcrit les paroles de ſa rétractation dictées par M. Bailly, où il y avoit en propres termes que le journaliſte avouoit ſa ſottiſe. M. Royou n'a point voulu accéder à cette phraſe : cela a fait la matiere des négociations où ſont intervenus les plus graves perſonnages ; & enfin par arrangement il a été dit que le journaliſte conviendroit avoir eu tort d'interpréter les intentions de M. Bailly. Ce qu'il a fait dans la derniere feuille, mais il s'en répent déja & rougit de ſa puſillanimité.

Le ſingulier c'eſt que M. Bailly ſe trouve par-là, malgré lui, agrégé à la ſecte des encyclopédiſtes, dont il s'éloignoit.

12 *Mai* 1779. *Iphigénie en Tauride* n'a point eu lieu mardi par l'indiſpoſition de Mlle. Roſalie ; on avoit propoſé une doublure, mais le chevalier Gluck s'y eſt oppoſé : il a fallu envoyer un courier à la reine, qui devoit honorer le ſpectacle de ſa préſence.

13 *Mai* 1779. Les ennemis de M. de Sartines recueillent avec ſoin toutes les petites anecdotes qui peuvent jeter du ridicule ou du diſcrédit ſur ſon adminiſtration ; ils racontent que le comte d'Orvilliers étant chez ce miniſtre à conférer des opérations avec d'autres gens du métier, il fit venir une carte, que M. de Sartines, préoccupé de la multitude des grandes affaires qu'il a en tête, ſe trompoit & mettoit le doigt ſur Gibraltar, comptant montrer Portſmouth ; que M. d'Orvilliers n'oſant lui faire voir ouvertement ſa mépriſe, & voulant cependant que les autres ne s'en apperçuſſent pas, en ſemblant pointer la carte avec lui, lui avoit

adroitement conduit la main au vrai Portſmouth, & alors avoit appuyé avec M. de Sartines : *oui, voila Portſmouth.*

13 *Mai* 1779. On a déja parlé pluſieurs fois de l'impertinence du Sr. Dugazon : on peut ſe reſſouvenir de ſon aventure vis-à-vis de monſieur Caze, maître des requêtes : l'impunité l'a enhardi & il vient de ſe faire une querelle moins plaiſante & qui devroit avoir des ſuites très-ſérieuſes pour lui. Sa femme en eſt encore l'objet. Dans ſa jalouſie il lui a écrit une lettre où il lui rappelle ſes déportements, & après lui avoir fait une longue énumération de ſes infidélités, il lui reproche d'en être venue juſqu'à ſe livrer à un Langeac. Madame Dugazon a montré le doux billet à ſon amant. Celui-ci outré, étant chez un nommé la Salle, directeur du wauxhall d'hiver, où il y avoit beaucoup de monde, a parlé de cette lettre, & a dit qu'il donneroit des coups de bâton au Sr. Dugazon. Il eſt entré dans ce moment, & allant au marquis l'a prié de lui apprendre quel jour il ſe propoſoit de lui donner des coups de bâton, afin de ſe mettre en état de les lui rendre. A quoi l'autre a ripoſté par un ſoufflet. Le comédien nerveux s'eſt jeté ſur lui & lui en a appliqué deux ou trois : on les a ſéparés, & l'on dit que M. de Langeac mettra ces ſoufflets avec les coups de pied & coups de poing que lui a déja donnés Guerin, chirurgien du prince de Conti. En effet, on prétend que M. de Langeac, chevalier de Saint-Louis & ayant le brevet de colonel, ne peut ſe meſurer avec un hiſtrion.

14 *Mai* 1779. Les partiſans de M. de Voltaire

Digitized by Google

ne perdent point de vue ſa gloire & cherchent tous les moyens de réparer par de nouveaux triomphes l'inſulte que les prêtres lui ont faite. En conſéquence on ſe propoſe de célébrer l'anniverſaire de ſa mort, en donnant au théatre ſon *Agathocle*. Les comédiens ont écrit une lettre circulaire aux auteurs qui ont des pieces ſur le répertoire, pour les engager à ne point trouver mauvais qu'on les recule & qu'on ſatisfaſſe l'empreſſement de madame Denis.

14 *Mai* 1779. L'*Amour François* jouit enfin du plus grand ſuccès. Le marquis de la Fayette eſt venu remercier M. Rochon de la tirade à ſa gloire; c'eſt la premiere fois qu'un vivant ſe trouve loué en comédie. Le duc de Chartres eſt furieux & a fait tout ce qu'il a pu pour décréditer la piece. Il ſent qu'il auroit dû y occuper une place, s'il ſe fût bien conduit; & cette omiſſion eſt regardée comme une ſatire au Palais-Royal.

15 *Mai* 1779. Voici la copie de la lettre circulaire écrite par le Sr. Vanhove, ſemainier de la comédie françoiſe, aux auteurs des pieces reçues & non encore repréſentées à ce ſpectacle.

MONSIEUR,

« La comédie françoiſe a entendu avec le
„ ſentiment de l'admiration & de la reconnoiſ-
„ ſance une lettre de madame Denis, dans
„ laquelle elle leur annonce la tragédie d'*Aga-*
„ *thocle*, ouvrage poſthume de M. de Voltaire.
„ Le deſir de madame Denis ſeroit que cette
» piece fût jouée pour l'anniverſaire de la

» mort de ce grand homme. La comédie, preſ-
» ſée entre ſon zele ſi légitime & le reſpect
» qu'elle doit aux droits de meſſieurs les auteurs
» reçus, prend le parti de vous faire part,
» Monſieur, de cette circonſtance, afin que vous
» puiſſiez faire valoir vos droits, ſi telle eſt votre
» intention, & pour épargner à meſſieurs les
» auteurs reçus la peine de lui écrire l'aveu
» qu'ils donneroient à la réſolution de jouer
» *Agathocle* inceſſamment, elle croit plus ſimple
» de prendre pour un conſentement le ſilence
» de ceux qui ne s'y ſeront point oppoſés d'ici
» à huit ou dix jours, temps auquel commen-
» ceront les répétitions, ſauf l'approbation du
» magiſtrat.

» J'ai l'honneur d'être, &c. »

VANHOVE, *premier ſemainier.*

15 *Mai* 1779. La répétition du ſamedi d'*Iphigénie en Tauride* avoit été pour les miniſtres ſeuls & autres gens de la cour; en ſorte que le public n'avoit pu en juger. Celle de lundi a eu un autre défaut; elle a été ſi nombreuſe, ſi tumultueuſe, qu'il n'a pas été poſſible de l'entendre avec l'attention néceſſaire. Cependant, d'après un aveu aſſez général, le quatrieme & dernier acte s'eſt trouvé très-inférieur aux autres & ſur-tout au troiſieme, de la plus grande vigueur, & le chevalier Gluck n'a pas été fâché de ce répit pour le refaire abſolument.

15 *Mai.* M. de la Martiniere, premier chirurgien du roi, très-zélé pour les progrès & la ſplendeur de l'école pratique de chirurgie

établie ſous ſes auſpices, où l'on enſeigne pendant le cours de chaque année, l'anatomie & la pratique des opérations aux éleves diſtingués par leur application ſous les profeſſeurs du college & deſtinés à retourner dans leur province, vient de fonder à perpétuité dans cette école deux nouvelles places de profeſſeurs, avec des honoraires de 500 livres pour chacun. Il y a nommé meſſieurs Chopart & Deſault.

16 *Mai* 1779. On a parlé de poëme ſur la muſique de M. de Marmontel : il embraſſe auſſi la peinture. On ſait que l'abbé Arnaud, le prôneur du chevalier Gluck, y eſt fort maltraité : voici deux épigrammes qu'il a enfantées à ce ſujet :

Ce Marmontel ſi gros, ſi long, ſi lent, ſi lourd,
Qui ne déclame pas, mais beugle,
Juge de peinture en aveugle,
Et de muſique comme un ſourd.

Ce pédant à fâcheuſe mine
De ridicules tout bardé,
Dit qu'il a pour les vers le ſecret de Racine :
Jamais ſecret ne fut à coup ſûr mieux gardé.

On ne connoiſſoit point le talent de M. l'abbé pour la poéſie, & il peut dire comme Juvenal : *facit indignato verſum.*

16 *Mai.* Des lettres de l'Iſle-de-France portent que les muſcadiers ont commencé à donner des fruits, & qu'on eſpere que cette branche intéreſſante de commerce deviendra de la plus grande importance.

Digitized by Google

On apprend auſſi par la corvette *l'Heureuſe*, à ſon retour de Coromandel, que l'on a fait à Maurice l'expérience d'un maſtic enduit, inventé par un habitant de l'Iſle-de-France, pour préſerver les bâtiments qui naviguent dans les mers chaudes, de la piquure des vers. Cette expérience a répondu à ce qu'avoit annoncé ſon auteur, qui avoit pris ce maſtic à bord des bâtiments Malabares : les habitants de cette côte s'en ſervent depuis un temps immémorial, & c'eſt un des moyens qu'ils emploient pour faire durer leurs navires cinquante ou ſoixante ans.

16 *Mai* 1779. On ſait que le journal de Trévoux, depuis la deſtruction des jéſuites, a paſſé dans différentes mains & n'a fait que ſe détériorer. Il ſemble qu'il étoit réſervé à un ex-jéſuite de le réparer & de lui rendre ſon luſtre : ce que vient de faire M. l'abbé Groſier qui, brouillé avec Freron, a pris la direction de ce journal, ſous le titre de *Journal de Littérature, Sciences & Arts*. Pour lui donner plus de véhicule par plus de fraîcheur, il a imaginé de le diſtribuer par cahiers, comme le *Mercure*, de dix jours en dix jours : Il a auſſi tenté d'y inſérer des nouvelles politiques, en s'écrivant, ou ſe faiſant écrire des lettres ; mais le Sr. Panckoucke n'a pas été dupe de cette ruſe, il s'eſt plaint au garde-des-ſceaux, & le premier journal a été condamné à lui payer un tribut conſidérable, s'il vouloit parler politique.

C'eſt un chevalier Paulet qui eſt à la tête de l'entrepriſe, & donne cent louis à l'abbé Groſier, & le ſurplus du bénéfice doit tourner

Digitized by Google

au profit de l'établiſſement nouveau du curé de Saint-Sulpice, dont on a parlé.

17 *Mai* 1779. On a donné hier à l'opéra la premiere repréſentation de *il vago deprezzato*, ou *le fat puni*, intermede en un acte, muſique de monſieur Piccini, dans lequel le Sr. *Viganovi Tenore* a dû faire ſon début.

17 *Mai*. L'avocat Rugy, cet infortuné qui a attiré la commiſération publique & qui gémiſſoit dans les priſons depuis long-temps, ſans pouvoir obtenir juſtice, ni l'aura vraiſemblablement; on l'a fait évader pour terminer cette affaire, & l'on aſſure qu'il eſt auprès de M. Linguet, qui après l'avoir défendu, lui a donné un aſyle.

18 *Mai* 1779. M. le comte de Linieres, dont on a eu occaſion de parler déja dans cet ouvrage, ayant compoſé à Bordeaux les paroles d'un opéra comique, d'après un conte de M. de Marmontel, intitulé le *Mari ſylphe*, a cru devoir lui en faire un hommage & le lui envoyer; il lui marquoit que s'il le jugeoit digne du public, il le prioit d'en faire compoſer la muſique par M. Gretry. M. de Marmontel a été long-temps ſans lui répondre; enfin il lui a accuſé la réception de l'ouvrage, & lui a écrit l'avoir remis au muſicien. Cette négociation a traîné encore long-temps. M. de Linieres impatient a éclairci que M. de Marmontel avoit trouvé ſon idée ſi bonne, qu'il avoit voulu le dévancer auprès de la comédie Italienne. Ce procédé eſt d'autant moins honnête, que M. de Marmontel, fort maître de reprendre ſon bien, n'étoit pas obligé d'uſer d'une telle perfidie.

Digitized by Google

18 *Mai* 1779. Les femmes de la cour ſont très-jalouſes de madame la ducheſſe de Villequier à Marly. La reine n'ayant pu manger deux fois avec le roi, S. M. pour occuper la place de ſon auguſte compagne, qui eſt auprès du monarque, a nommé la ducheſſe en queſtion.

19 *Mai* 1779. M. l'abbé Royou, piqué en effet d'avoir été obligé de ſe rétracter à l'égard de M. Bailly, & n'oſant ſe venger directement, a imaginé de le tourmenter d'une maniere plus cruelle. Il a dénoncé l'ouvrage de cet académicien à M. l'archevêque de Paris. Celui-ci l'a remis à deux docteurs de Sorbonne pour le cenſurer, ou du moins y découvrir ce qu'il a de répréhenſible. Il ſera fort aiſé de le trouver; ce qui alarme M. Bailly, qui vraiſemblablement ſera obligé de faire une proteſtation, comme M. de Buffon, de ſa ſoumiſſion à la foi, aux livres ſaints, & de ne propoſer ſon ſyſtême que comme hypothétique.

19 *Mai*. Mlle. d'Eon ayant promis de ſe conformer aux ordres du roi, a eu permiſſion de ſortir du château de Dijon & de ſe rendre à Tonnerre, lieu de ſon exil.

19 *Mai*. Le livre ſur l'adminiſtration des finances, dont on a parlé, eſt de la compoſition du comte de Lauraguais, ainſi qu'on le répand dans le public. Il en eſt très-digne par ſon obſcurité & ſes bonnes vues; mais on n'y trouve point ces ſaillies, ces éclairs, ces pétarades d'eſprit, dont abondent ordinairement toutes les productions de ce ſeigneur.

20 *Mai* 1779. Il paſſe pour conſtant que le ſieur de Beaumarchais, qui ne néglige aucun moyen d'acquérir de l'argent & de la célébrité, a

Digitized by Google

acheté du Sr. Panckoucke l'édition des œuvres générales de M. de Voltaire, dont ce libraire étoit chargé. Celui-ci, à la veille de faillir, a mis la plus grande économie dans sa maison, & obligé de faire face, a vendu l'objet en question une somme considérable, argent comptant, à cet intrigant.

Il a acheté les caracteres de Baskerville, ce fameux artiste de Londres, dont les éditions sont si renommées; il doit établir le siege de son imprimerie *aux Deux-Ponts*. Mais on craint que n'ayant pas le secret de l'Anglois, il ne fasse que du bouillage.

20 *Mai* 1779. M. le comte de Thélis, officier aux gardes-françoises, excellent patriote, rempli de bonnes vues & de lumieres, a imaginé un *Plan d'éducation nationale en faveur des pauvres enfants de la campagne*, dans lequel il se proposoit de suppléer aux corvées: il a desiré faire imprimer cet ouvrage depuis leur rétablissement; mais M. le garde-des-sceaux s'y est refusé.

Ce seigneur a pris le parti de faire venir un imprimeur dans sa terre & de l'y forcer à remplir ses intentions.

Il est ensuite revenu avec une quantité d'exemplaires, qu'il a passé en fraude, comme un mauvais livre; il en a présenté au roi & à toute la famille royale. S. M. a goûté ce plan, en a dit des choses flatteuses à l'auteur, & fourni des fonds pour l'exécution du projet. En conséquence il doit en commencer incessamment l'exécution sous les yeux du gouvernement & dans les environs de Paris. Le garde-des-sceaux a été fort sot quand M. de Thélis lui a présenté

un imprimé de manuscrit qu'il avoit refusé, & lui a appris comment il l'avoit publié. Les intendants en général sont opposés à ce plan, qui tendroit à diminuer leur pouvoir & leurs concussions.

21 *Mai* 1779. *L'Iphigénie en Tauride* a eu lieu mardi. La reine, qui n'avoit paru depuis longtemps en cette capitale, a honoré le spectacle de sa présence. On a vu avec peine que S. M. étoit changée & maigrie. Depuis sa couche elle a monté à cheval & en a été très-incommodée de coliques, qui l'ont obligée, comme on a dit, de renoncer à cet exercice.

L'opéra a été fort applaudi, il est dans un genre neuf. C'est proprement une tragédie, déclamée plus savamment qu'au théatre françois, une tragédie à la grecque. Il n'y a point d'ouverture, une seule danse très-caractéristique, point d'ariettes; mais les divers accents de la passion exprimés avec la plus grande énergie, y répandent un intérêt inconnu jusqu'alors au théatre lyrique. On ne peut qu'applaudir au chevalier Gluck d'avoir trouvé ce secret des anciens, qu'il perfectionnera sans doute. On a vu des spectateurs y sanglotter d'un bout à l'autre.

21 *Mai*. Le roi, dans un divertissement à Marly, ayant desiré voir danser le St. Préville, celui-ci qui n'est point dans cette habitude, a fait des efforts extraordinaires & s'est donné une entorse.

22 *Mai* 1779. L'assemblée publique de la société libre d'émulation s'est tenue avant-hier, & a été remarquable par plusieurs accessoires & circonstances. On y a vu pour la premiere fois siéger

M. d'Alembert, qui ſans doute s'y eſt agrégé. M. Elie de Baumont y a fait le rôle de directeur; enfin M. Dumont, le nouveau ſecretaire, y a remplacé l'abbé Baudeau, dont le mécontentement s'eſt manifeſté par ſa diſparition totale. Du reſte, beaucoup de cordons bleus, rouges, noirs, &c.; beaucoup de femmes de qualité y ont orné la ſéance.

M. Elie de Beaumont l'a ouverte par un diſcours oratoire, roulant ſur la ſociété même & ſur les caracteres qui la diſtinguent; il en a trouvé cinq principaux : unanimité, ſécurité, égalité, économie, modeſtie.

L'unanimité conſiſte dans cette tendance générale de tous les membres, aujourd'hui au nombre de 435, diverſifiés à l'infini, d'état, de caractere, de façon de penſer, de mœurs, au même but, le bien de l'humanité & l'amélioration des arts.

La ſécurité de la ſociété ſe manifeſte par ſon indifférence à obtenir cette conſiſtance, cet appui, cette protection, dont les autres établiſſements ont beſoin pour ſe maintenir : elle ſe repoſe uniquement ſur la pureté de ſes vues, ſur ſon utilité, & ne veut marcher que ſous les auſpices de la raiſon & de la bienfaiſance.

L'égalité dont elle fait profeſſion lui fait admettre dans ſon ſein indiſtinctement & les ſeigneurs les plus qualifiés & les artiſans les plus ſimples : tous les titres ſe dépoſent à l'entrée de l'aſſemblée, & l'on n'y apporte que ſon mérie & ſes œuvres.

L'économie néceſſaire à tout établiſſement patriotique, l'eſt ſur-tout à la ſociété; elle

s'éloigne de toute oſtentation, de tout luxe, de ces ſuperfluités, de ces commodités recherchées, qui abſoberoient une partie des fonds conſacrés à remplir ſa deſtination eſſentielle.

Enfin ſa modeſtie l'oblige à conſerver une ſoumiſſion parfaite à l'académie royale des ſciences, dont elle convient n'être qu'une foible émanation, & qu'elle fait profeſſion de reſpecter toujours & de regarder comme ſon oracle, bien loin de vouloir élever autel contre autel, ainſi que ſes ennemis l'ont prétendu.

Tel étoit en ſubſtance le diſcours du préſident, bien meilleur que celui de M. de Saint-Sauveur de l'année derniere. Il a fini, comme lui, en inſinuant aux ſpectateurs que la ſociété avoit beſoin d'un premier véhicule, qui étoit l'argent; il a cherché à faire des proſélytes utiles, mais d'une maniere moins plate, moins ignoble que ſon prédéceſſeur; il regardoit de temps en temps M. d'Alembert, & ſembloit requérir le ſuffrage de ce maître qui l'écoutoit attentivement & l'encourageoit par de légeres inclinations de tête.

M. Dumont, déja connu par deux prix remportés à l'académie des belles-lettres, a parfaitement répondu à l'opinion qu'on avoit de lui, par la méthode, l'ordre, la clarté, la préciſion de ſon mémoire, où il a rendu compte de l'état actuel de la ſociété, de ſes efforts pour étendre & perfectionner ſon inſtitution, enfin des fruits que la France en recueilloit par ſes ouvrages couronnés ou propoſés au concours. Trois choſes ont ſur-tout frappé dans ſon récit : 1°. il a appris que la ſociété avoit déja raſſemblé aſſez de machines pour former un

cabinet, qu'on le mettoit en ordre, & qu'il ſeroit inceſſamment ouvert au public: 2°. qu'elle ne pouvoit exécuter auſſi promptement un autre projet qu'elle avoit en vue, qui étoit d'établir un cours théorique & pratique à l'uſage des artiſans pour la perfection des arts & métiers : 3°. enfin, il a fait part qu'elle s'occuperoit un jour de la perfection des haras dans le royaume, pour rendre aux races de nos chevaux l'illuſtration & le mérite qu'elles avoient autrefois.

Le reſte de la ſéance a été occupée à la lecture des deſcriptions de machines ſoumiſes au concours relativement aux divers prix propoſés : cette lecture, mal faite, très-alongée, remplie de termes techniques, a fort ennuyé l'auditoire.

23 *Mai* 1779. On a rendu compte de la diſſolution de la loge des *Neuf-Sœurs*; mais avant de parler du mémoire & de ce qui a ſuivi, il faut entrer dans les détails de cet événement. C'eſt un M. Bacon de la Chevalerie, orateur du *grand Orient*, qui a dénoncé la loge, qui a dit que le gouvernement étoit ſi furieux de ce qui venoit de ſe paſſer, que ſi l'on ne faiſoit ſur le champ juſtice, il étoit à craindre qu'il ne ſévît contre la maçonnerie entiere. Ce récit a effrayé, on s'eſt regardé comme néceſſité pour le ſalut commun à ſuivre l'impulſion du dénonciateur; & ſans autre inſtruction on a procédé au jugement qu'on a rapporté. Depuis, la loge s'eſt plainte de n'avoir pas été entendue; après bien de pourparlers, jeudi dernier le jugement a été annullé, & le

grand Orient l'a réintégrée dans tous ſes droits.

Quelques membres ont prétendu qu'alors le mémoire devenoit ſuperflu ; mais on a repréſenté qu'ayant été plutôt compoſé pour la juſtification de la loge devant le public, que devant le *grand Orient*, la juſtice qu'on venoit de lui rendre n'étoit pas aſſez connue aux yeux des profanes, qu'il s'agiſſoit d'éclairer.

En conſéquence, le *Mémoire pour la loge des Neuf Sœurs paroît.* Il eſt d'une eſpece toute nouvelle, comme le ſujet, & accompagné de pieces de proſe & de vers.

24 *Mai* 1779. Les Italiens ont donné avant-hier la premiere repréſentation du *petit Oedipe*, parodie d'*Oedipe chez Admete*, en un acte, en vers, mêlé de vaudevilles. Cette piece eſt de M. Lantrin. La tragédie d'*Oedipe* en eſt plutôt le prétexte que le ſujet ; on n'y voit de reſſemblance qu'en ce que le héros de celle-ci & celui de la parodie, qui eſt l'Amour, ſont aveugles. Le principal but du poëte étoit de rendre hommage à la reine, à l'occaſion de ſon heureux accouchement, & quoique le compliment vienne un peu tard, il eſt fait pour plaire à la cour. Le *petit Oedipe* a été aſſez bien goûté du public : il y a de la délicateſſe, du ſentiment, de la gaieté, des couplets agréables & qu'on retiendra, une muſique analogue & facile, une jolie décoration, même quelque critique : enfin, ſi ce n'eſt pas une parodie, c'eſt quelque choſe de mieux & qui pourroit ſubſiſter par ſoi-même ſous un autre titre, tel que la *réconciliation de l'Hymen & de l'Amour.*

24 *Mai.* Le plan de M. le comte de Thélis pour l'éducation nationale en faveur des pau-

Digitized by Google

vres enfants dans la campagne, consiſte, 1°. à leur donner des principes de religion, baſe de toute éducation : 2°. à leur apprendre tout ce qui peut en faire de bon ſoldats, en les formant aux exercices militaires, & en les endurciſſant à la fatigue & au travail : 3°. ce qui peut en faire des ouvriers dans le genre le plus néceſſaire aux travaux de la campagne, des pionniers, des charpentiers & des maréchaux.

M. le duc de Charoſt ſe propoſe d'imiter cet exemple ; mais, de concert avec ce ſeigneur, le plan imaginé par M. de Thélis, doit avant s'exécuter dans les environs de Paris, comme on a dit.

Par le détail des travaux faits de cette maniere, depuis 1770 juſqu'au premier janvier 1779, l'auteur prouve l'utilité de ſon établiſſement pour la bonne exécution de l'ouvrage, pour la célébrité & pour l'économie.

24 *Mai* 1779. La comédie Italienne a perdu un de ſes acteurs retirés en la perſonne du Sr. de Heſſe. Il avoit débuté à ce théatre en 1734, dans le *Petit Maître amoureux*. Il jouoit les rôles de valet avec un ſuccès ſoutenu, & a été très-regretté du public, auquel il étoit conſtamment agréable.

24 *Mai*. Les ſpectacles des boulevards, quoique multipliés d'année en année, ne peuvent ſuffire à l'empreſſement du public. Celui de l'Ecluſe a vogue aujourd'hui pour une piece intitulée *les Amours de Montmartre* : comme ils attirent ſur-tout quantité de jeunes gens & de filles, il y a ſouvent des querelles ; ces lieux ne ſont que ſous la garde du guet, peu reſpectée

des militaires. Dernièrement des officiers ayant occasioné beaucoup de tumulte & menacé d'ensanglanter la scene, si l'on arrêtoit quelques-uns d'entr'eux, auteurs du désordre, le prince de Montbarrey a cru devoir faire un exemple, & deux ou trois connus doivent être cassés à la tête du régiment.

25 *Mai* 1779. D'après le mémoire de M. Morand sur la population de Paris, dont il n'a pu que commencer la lecture dans la derniere séance publique de l'académie des sciences, il y a reconnu une augmentation sensible depuis une quarantaine d'années. M. l'abbé d'Expilly y compte 600,000 habitants; M. de Buffon, 658,000; & M. Moheau, 670,000: il trouve que les provinces augmentent: sans y comprendre la capitale, la population du royaume, au commencement du siecle, étoit portée à 19,094,146, & réduite par plusieurs écrivains à 16,000,000. Elle est aujourd'hui de 20,000,000, suivant M. l'abbé d'Expilly, de 22,672,077 selon M. de Buffon, & de 24,000,000 selon les rapports réunis des intendants & selon l'estime de M. Moheau.

26 *Mai* 1779. On écrit d'Aix que le sieur la Rive, acteur de la comédie Françoise, ayant joué le 27 avril avec le plus grand succès, fut harangué par un avocat au nom du parterre, en lui présentant une couronne de laurier. On écrit de Marseille qu'il y a reçu le même honneur, c'est-à-dire une couronne de laurier, avec cette inscription: *dotis suprema pretium & decus.*

Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce comédien est regardé à Paris comme très-médiocre par beaucoup de gens.

Digitized by Google

26 Mai 1779. Il eſt merveilleux de voir M. Franklin, malgré les grandes & nombreuſes affaires dont il eſt chargé, trouver aſſez de temps pour jouer à la chapelle, & ſuivre les aſſemblées de franc-maçons, comme le frere le plus oiſif : jeudi dernier il a été élu vénérable de la loge des *Neuf-Sœurs*, & une députation eſt allée à Paſſy lui en faire part.

Les freres comte de Milly & Court de Gebelin, premier & ſecond ſurveillants ; le frere la Dixmerie, orateur ; & le frere abbé cordelier de Saint-Firmin, agent-général de la loge, compoſoient la députation.

Cette élection eſt faite très-à-propos dans un inſtant critique, où il s'éleve une perſécution violente contre la loge, à l'occaſion du mémoire en ſa faveur répandu depuis quelques jours. M. le garde-des-ſceaux a écrit à M. le Noir d'en empêcher la diſtribution & de faire faire des recherches ſéveres pour en découvrir l'imprimeur. Comme il eſt ſouſcrit de quelques freres, il eſt à craindre qu'on ne les inquiete, pour tenir d'eux au moins le nom du délinquant : & voilà matiere de quoi exercer le zele du nouveau vénérable.

27 Mai 1779. La ſociété libre d'émulation a diſtribué dans ſa ſéance publique le programme d'un prix pour la meilleure conſtruction des cheminées ou poëles.

La queſtion ſur le chauffage économique, ou le moyen le moins diſpendieux de chauffer les pauvres, que la ſociété avoit choiſie pour le ſujet d'un prix qui devoit ſe diſtribuer au mois de juillet 1778, renfermoit la perfection des cheminées, celle des poëles ou fourneaux, la

Digitized by Google

recherche enfin de matieres combuſtibles, abondantes, ſalubres & moins coûteuſes que celles qui ſont en uſage. La réunion de tant d'objets de divers genres, & très-étendus, chacun en particulier, peuvent être la cauſe du petit nombre de pieces (d'ailleurs très - foibles) envoyées au concours : la ſociété croit devoir diviſer ces queſtions, pour en obtenir ſucceſſivement les ſolutions, & ſe reſtreint aujourd'hui à demander *quelle eſt la meilleure conſtruction des cheminées ou poëles, en combinant l'économie, la ſalubrité, la ſolidité, la ſûreté & le plus grand nombre d'emplois.*

La récompenſe pécuniaire qu'elle ſe propoſe de joindre à l'honneur de la primauté eſt de 1200 liv.

Le ſurplus des inſtructions pour le développement du ſujet, pour la maniere de le remplir, ainſi que des conditions exigées, eſt détaillé dans le programme très-long, ayant ſix pages d'impreſſion.

27 *Mai* 1779. Comme l'opéra d'*Iphigénie en Tauride* eſt fort court, quoique en quatre actes, qu'il n'y a que deux ballets qui n'en font même pas pour nous autres, puiſque ce ne ſont que deux pantomimes très - expreſſives ; ſavoir, *la danſe des Scythes*, dont on a déja parlé, & celle *des Euménides*, le Sr. Noverre a propoſé au chevalier Cluck de terminer par un ballet intitulé *les Scythes enchaînés* : on leur rendra la liberté, ce qui fournira lieu à des ſcenes plus gracieuſes & plus gaies.

28 *Mai* 1779. Le colyſée, qui n'a point été ouvert de l'année derniere, à raiſon de ſon mauvais état, eſt décidément fermé celle-ci

Digitized by Google

en vertu d'un arrêt du conſeil en date du 19 mars 1779. Cet arrêt, attendu que cet établiſſement, qui d'ailleurs n'eſt d'aucune utilité, a donné matiere à des conteſtations qui ſe ſont élevées, qui ſubſiſtent & ſe multiplient ſans ceſſe entre les intéreſſés audit privilege, les propriétaires des terreins ſur leſquels les bâtiments ont été conſtruits, les ouvriers fourniſſeurs & les créanciers de tout genre, qu'enfin ces établiſſements & dépendances ſe trouvent ſaiſis réellement, que pluſieurs parties des bâtiments & conſtructions ſont reconnues en mauvais état, révoque le privilege.

28 *Mai* 1779. Depuis pluſieurs années une novice du couvent de Ste. Avoye ne pouvoit obtenir l'émiſſion de ſes vœux de M. l'archevêque, qui regardant cette communauté comme janſéniſte, voudroit la laiſſer s'éteindre, la ſuppliante a pris le parti d'en appeller comme d'abus au parlement; elle a été reçue appellante & autoriſée à ſe pourvoir pardevant le primat.

29 *Mai* 1779. La fermentation du tripot lyrique qu'on croyoit éteinte, n'étoit que rallentie & aſſoupie. Elle ſe renouvelle, & les chefs de la cabale aſſurent que M. de Viſmes ſera dupe de leur ſécurité apparente. C'eſt principalement Mlle. Guimard qui conduit l'intrigue avec l'adreſſe qu'on lui connoît; c'eſt elle qui a empêché les partis violents, qui diſoit dans les aſſemblées : *ſur-tout, Meſdames & Meſſieurs, point de démiſſions combinées; c'eſt ce qui a perdu le parlement.*

29 *Mai.* Le comte de Merci-Argentau, l'ambaſſadeur de l'empereur & de l'impératrice reine, devient de plus en plus amoureux, s'il

Digitized by Google

eſt poſſible, de Mlle. le Vaſſeur; il lui a acheté une terre titrée, puiſque c'eſt une baronnie; il lui a fait conſtruire une maiſon; il la comble de biens journellement: depuis peu il lui a propoſé de renoncer à l'opéra, mais elle s'y eſt refuſée; elle lui a répondu que c'étoit à ſon talent qu'elle devoit toute ſa conſidération, qu'elle craignoit de la perdre, en quittant le théatre; que d'ailleurs c'étoit devenu un amuſement pour elle, & qu'il lui reſteroit un trop grand vuide dans le repos. Son excellence n'a point voulu la gêner, & ne la preſſe plus.

29 *Mai* 1779. Depuis les divers accidents arrivés dans cette capitale, par les crevaſſes qui s'y ſont faites chaque année, & ſur-tout depuis celui de l'année derniere, on s'occupe continuellement d'en prévenir d'autres en raffermiſſant le ſol. C'eſt ce qu'on voit par des ordonnances de police, qu'on affiche fréquemment, ſoit pour faire combler des fours à chaux, des carrieres à plâtre, ſoit pour mettre à l'amende ceux qui ont enfreint la loi, ſoit pour démolir des édifices périclitants; & l'on juge par la quantité de ces précautions, dont on ne peut dérober la connoiſſance au public, ſans parler de celles que la prudence fait cacher, combien le danger eſt devenu grand & imminent.

29 *Mai.* Quoiqu'on ait prétendu que Rouſſeau eût laiſſé peu de manuſcrits, on en répand aujourd'hui une liſte nombreuſe & qui l'emporte ſur celle de ſes œuvres imprimées. En voici le catalogue.

Extrait de la Polyſynodie. —— *Jugement ſur la paix perpétuelle.* —— *Traduction du premier livre de l'hiſtoire de Tacite.* —— *Diſcours ſur la*

première vertu du héros, plus complet que celui imprimé ſous ce titre. — *L'Engagement téméraire*, comédie en trois actes & en vers. — *Emile & Sophie*, ou *les Solitaires*. — *Le Lévite d'Ephraïm*, poëme en proſe en quatre chants. — *Lettre à Sara*. Cet ouvrage entrepris par une eſpece de défi, eſt deſtiné à répondre à cette queſtion : *ſi un amant d'un demi-ſiecle pouvoit ne pas faire rire ?* — *Traduction de l'Apolokintoſis de Seneque, ſur la mort de l'empereur Claude.* — *Mémoire lu à l'académie des ſciences, l'an* 1742, *concernant de nouveaux ſignes pour la muſique.* — *Réponſe à M. Rameau, dans une brochure intitulée :* Erreurs ſur la muſique de l'encyclopédie. — *Eſſai ſur l'origine des langues*, où il eſt parlé de la mélodie & de l'imitation muſicale. — *Lettres & Mémoires ſur divers ſujets.* — *Les confeſſions de Jean-Jacques Rouſſeau*, en ſix livres. — *Les rêveries du promeneur ſolitaire*, titre que l'auteur a donné au journal de ſes penſées pendant ſes promenades vers la fin de ſes jours. — *Conſidérations ſur le gouvernement de la Pologne.* — *Traduction de l'épiſode d'Olinde & Sophronie*, tirée du Taſſe. — *L'oraiſon funebre du feu duc d'Orléans.* — *Aventures de mylord Edouard*, ſuite de la nouvelle Héloïſe. — *Lettres, mémoires & pieces fugitives ſur divers ſujets.* Cette collection très-étendue contient notamment, *Lettres à M. le maréchal duc de Luxembourg, ſur la Suiſſe en général, & particuliérement ſur le Val de Travers, lieu de ſon domicile.* — *Lettres à M. le Préſident de Malesherbes ſur les motifs de ſa retraite à la campagne.* — *Une très-longue lettre ſur l'exiſ-*

Digitized by Google

tence de Dieu. — *Lettre ſur la botanique*, dans le but de rendre plus agréable & plus facile l'étendue de cette partie de l'hiſtoire naturelle. — *Lettres diverſes à ſes amis.*

Du reſte, la veuve Rouſſeau déclare qu'elle a remis la totalité des manuſcrits qui lui reſtent, à la ſociété typographique de Geneve, & que c'eſt la ſeule avouée.

30 *Mai* 1779. Le mémoire pour la loge des *Neuf-Sœurs* eſt ſouſcrit des freres Court de Gebelin, ſecretaire; comte de Perſan, maître des cérémonies & député; & la Dixmerie, orateur, député & rédacteur de ce mémoire. Il y avoit une permiſſion tacite de M. le Noir, ce qui les tranquilliſe.

Dans ce mémoire l'auteur détaille ce que c'eſt que la loge des *Neuf Sœurs*; il rappelle ce qu'elle a fait; il expoſe, il diſcute ce qu'elle éprouve.

Cette ſociété exiſte à peine depuis trois ans; ſes travaux embraſſent deux objets; la maçonnerie, qui rapproche les hommes; la culture des arts & des ſciences, qui les éclaire. De là une énumération brillante de ſes principaux membres : feu Voltaire, meſſieurs Franklin, Lalande, Cailhava, le Miere, de Chamfort, Roucher, de Fontanes, Turpin, la Louptiere, Chevalier de Parny, Imbert, Vernet, Greuze, Houdon, Forſter, Yſquerdo, deux naturaliſtes étrangers, fameux en Angleterre & en Eſpagne, Piccini, &c.

Dans la ſeconde diviſion, l'apologiſte prouve l'exactitude de la loge à ſuivre les travaux maçonniques, ſon zele à pratiquer des actes de bienfaiſance. Il rend compte de l'objet de la fête du

Digitized by Google

9 mars, de ce qui s'y eſt paſſé, & prouve qu'il n'y a eu rien de repréhenſible.

Dans la troiſieme, il releve les imputations & les diſcute; il montre l'injuſtice de l'accuſation, l'illégalité du jugement, & la néceſſité de le réformer.

Cet ouvrage n'eſt pas auſſi bien fait qu'il pourroit l'être; il n'eſt ni amuſant, ni oratoire; il y a des expreſſions peu nobles; il ſe reſſent en tout de l'écrivain mol, diffus, froid; en un mot, il n'eſt pas aſſez intéreſſant par lui-meme, ou par la maniere dont il eſt traité, pour être mis ſous les yeux des profanes.

Quelque médiocre que ſoit cet écrit, M. de la Dixmerie veut en partager le mérite avec ſes freres. Il convient dans un poſtcriptum avoir été beaucoup aidé par les freres comte de Milly, comte de Turpin, Cabanis, de Florian, Dupaty, Garat, Duſſieux, Grouvel, Fallet, Guichard, Dufreſne, Garnier, Monet, Godefroi, &c. Cela prouve que la réunion des talents ne produit pas toujours les meilleurs ouvrages.

30 *Mai* 1779. Il paroît décidé que c'eſt pour demain l'*Agathocle* de Voltaire.

31 *Mai* 1779. M. Turgot, dans ſon ſyſtême de liberté générale, avoit affranchi les manufactures du code des anciens réglements : il croyoit que les marchandiſes ne doivent ſe remarquer que par leur mérite intrinſeque, ou leurs autres qualité ſupérieures, qu'il en falloit laiſſer établir la concurrence ſur ce pied; ce qui pouvoit, au gré des défenſeurs du régime réglementaire, ouvrir la porte à beaucoup d'abus & de fraudes. M. Necker prend un milieu, il veut conſerver

Digitized by Google

les formes, marques & inſpections capables d'attirer la confiance des acheteurs non connoiſſeurs, & en même temps favoriſer l'induſtrie en donnant l'eſſor à tous les talents, mais de maniere que leurs productions, ſans être claſſées dans celles approuvées, ſoient cependant diſtinguées des étrangeres.

31 *Mai* 1779. Les travaux de la nouvelle ſalle de la comédie françoiſe près le Luxembourg, ſont commencés depuis quelque temps, ils ſe pouſſent avec vigueur : l'on arrache les pierres des fondements de la premiere déja jetés au même lieu, mais un peu plus bas, & elles ſervent à celle-ci.

31 *Mai.* La reine continue à honorer d'une diſtinction particuliere Mlle. Bertin ſa marchande de modes. Derniérement à Marly, elle avoit ordonné au maréchal duc de Duras de la placer au ſpectacle, & ce ſeigneur s'eſt acquitté de la commiſſion avec une diſtinction bien propre à exciter la jalouſie des autres femmes.

1 *Juin* 1779. La Fontaine a dit il y a long-temps : *mieux vaut goujat debout qu'empereur en terre.* Cet axiome s'eſt prouvé ſur-tout hier à la premiere repréſentation d'*Agathocle.* Il n'eſt de grimaud débutant au théatre, dont la tragédie n'eût attiré plus de monde : non-ſeulement le concours a été très-médiocre à l'ouverture de la ſalle, mais des parties ont reſté long-temps vuides, & l'amphitéatre même n'a jamais été parfaitement rempli. Le parti de ce grand homme ſi actif à cabaler pour lui de ſon vivant, a perdu en cette occaſion beaucoup de ſon ardeur, & n'a fait que d'impuiſſants efforts pour

pour ſoutenir la piece, qui en avoit grand beſoin.

Le ſieur Brizard a commencé par un compliment, dont l'adreſſe ſinguliere a fait juger aux gens un peu fins que cette œuvre poſtume étoit très-médiocre. On y ſembloit néceſſiter l'admiration au moins politique des ſpectateurs, en annonçant qu'on mettroit tout autre ſentiment ſur le compte de l'envie. Ce diſcours trop long a été plus applaudi qu'*Agathocle*. Les défenſeurs de Voltaire conviennent que lui-même ne la regardoit que comme une eſquiſſe. Quel beſoin avoit ſa réputation d'un ſi fragile acceſſoire ?

Cette eſquiſſe, encore plus foible qu'*Irene*, au ſurplus, vaut mieux cependant que nombre de nos tragédies modernes ſi courues. Le ſujet en eſt précis, l'intrigue claire, la marche ſimple, & le dénouement un des plus heureux & des plus ſatisfaiſants du théatre. Mais toute la partie de l'amour eſt extrêmement froide; point de caracteres vigoureux & prononcés, des reſſorts poſtiches & le dénouement ſi beau, pris en partie de *Venceſlas*, & contre toutes les vraiſemblances. Quelques vers brillants ſe diſtinguent ſeulement dans la foule; encore les penſées en ſont-elles communes ou fauſſes. Tel eſt le réſultat du jugement de la partie la plus ſaine & la plus impartiale du public.

1 *Juin* 1779. M. le Miere eſt actuellement occupé à faire imprimer ſon poëme des *faſtes de l'année*, c'eſt-à-dire roulant ſur toutes les cérémonies, fêtes & époques civiles, politiques ou religieuſes de la France. Quoique ce poëte en ait fait ſouvent lecture dans les ſociétés, on

ne peut, comme l'on ſait, s'en rapporter aux ſuffrages de ſes amis ; on conçoit que cette entrepriſe modelée ſur celle d'Ovide, exigeroit une plume auſſi féconde, auſſi ingénieuſe, auſſi brillante, mais ſur-tout variée, autant que les événements qu'il s'agit de décrire ; & M. le Miere a une plume ſeche, une maniere roide, une verſification dure, toutes qualités bien oppoſées à ſon ſujet.

2 *Juin* 1779. M. Bochard de Saron, préſident à mortier, eſt en même temps très-ſavant & verſé ſur-tout dans l'aſtronomie, mais par goût & ſans oſtentation. Ses amis de l'académie des ſciences voudroient le voir parmi eux, & après beaucoup de pourparlers & de tentatives avoient imaginé de faire créer pour lui une place ſurnuméraire d'honoraire ; mais il y a eu ſchiſme dans la compagnie, & M. d'Alembert, qui n'y a pas autant de crédit qu'à l'académie françoiſe, un des oppoſants, a pris le parti d'écrire au miniſtre une lettre pour lui repréſenter le danger d'une telle innovation, très-préjudiciable d'ailleurs à pluſieurs grands & miniſtres ſur les rangs, entr'autres à M. de Sartines. M. Amelot a renvoyé cette lettre à l'académie, qui a réprimandé ce membre d'une démarche auſſi contraire au bon ordre & au reſpect dû aux délibérations ; mais il a toujours réſulté de cette oppoſition de M. d'Alembert que la place n'a pas été créée.

3 *Juin* 1779. On vient de recevoir de Bretagne un nouveau mémoire diviſé en deux parties très-volumineuſes, concernant l'affaire d'Eliſabeth Leſcop, contre M. Duroſcouet. Cette infortunée, dont on ſe rappelle l'hiſtoire, en eſt

Digitized by Google

encore à pourſuivre la réparation de l'attentat commis publiquement en ſa perſonne contre toute loi naturelle & poſitive.

M. Garnier de l'Hermitage, avocat de Rennes, ſon défenſeur, cherche à reproduire de la maniere la plus touchante & la plus énergique les angoiſſes & l'opprobre dans leſquels elle a vécu avant qu'elle ſoit parvenue a ſe ſouſtraire au ſupplice qui la menaçoit, & par ce tableau, accompagné de toutes les preuves néceſſaires, il fait connoître de plus en plus l'énormité du crime du magiſtrat, & la néceſſité de le grever des peines pécuniaires les plus fortes; elles ne ſeront jamais proportionnées à ſon délit.

4 *Juin* 1779. Le nouveau divertiſſement ajouté à l'opéra d'*Iphigénie en Tauride*, y eſt parfaitement lié & en découle. Il repréſente les *Scythes enchaînés par les vainqueurs* : ils arrivent avec leurs fers, & tendent leurs mains ſuppliantes vers *Oreſte* & ſa ſœur, qui leur rendent la liberté; ce qui leur donne lieu de marquer leur reconnoiſſance & leur joie : dans leurs tranſports, les *Grecs* ſe mêlent avec eux & par les graces, l'élégance & la nobleſſe de leur danſe contraſtent à merveille avec la rudeſſe, la vigueur & l'énergie de celle des *Scythes*. Le ballet finit par l'enlevement de la ſtatue de Diane, ſeul objet du voyage d'*Oreſte & Pilade*.

La muſique du divertiſſement eſt de monſieur Goſſec.

5 *Juin* 1779. On aſſure que *monſieur* doit venir inceſſamment au Luxembourg, qu'on meuble le petit château pour le recevoir, & qu'il poſera la premiere pierre de la nouvelle ſalle de

comédie françoiſe. Les architectes, meſſieurs Peyre & de Wally, ſe preſſent d'accélérer le moment de la cérémonie, dans l'eſpoir qu'après il n'y aura plus à s'en dédire, & que leur entrepriſe munie une d'une telle protection, ne pourra plus échouer, ainſi que les précédentes.

6 Juin 1779. On n'a pas oublié le procès de l'infortuné d'Amade & ſon iſſue. On ſait que ſes adverſaires reſtoient détenus en priſon, faute de paiement : ils y ſont encore. On a imaginé de faire en leur faveur une ſouſcription & l'on fait courir des billets imprimés conçus en ces termes :

« Le nom de meſſieurs de Queyſſat recommandable par leur bravoure, n'eſt devenu » que *trop célebre par leurs malheurs & par* » *la condamnation qu'ils ont eſſuyé* : ils n'ont » aucune fortune & ſont dévoués à une priſon » perpétuelle, faute de paiement de la ſomme » de 100,000 livres de dommages & intérêts » auxquels ils ont été condamnés. S. M. a » bien voulu permettre qu'on ouvrît en leur » faveur une ſouſcription ; elle a même donné » à ces officiers, ainſi que la reine, toute la » famille royale & les princes du ſang, une » marque particuliere de bienfaiſance, en con- » ſentant de contribuer au ſecours qui leur eſt » néceſſaire pour aſſurer leur liberté ; les mi- » niſtres & un grand nombre de perſonnes » diſtinguées dans le clergé, la magiſtrature » & le militaire, ainſi que pluſieurs régiments, » ſe ſont déja empreſſés de ſuivre cet exem- » ple ; ils ont dépoſé leurs généreuſes con- » tributions chez M. Duclos Dufrenoy, no- » taire, rue Vivienne. On prie ceux qui vou-

Digitized by Google

» dront bien les imiter, d'envoyer chez le » même notaire ce qu'il leur conviendra de » donner. *C'eſt ſervir ſa patrie que de lui rendre trois braves officiers*, qui ont mérité d'elle » par leur zele & par des actions diſtinguées à la » guerre.

» Permis d'imprimer & diſtribuer, ce 25 mars » 1779. [*Signé*] LE NOIR. »

Malgré l'approbation, cette affiche n'a pas paru ici. On en a vu des exemplaires ſeulement à Verſailles. Il eſt faux que le roi & la reine, aient ſouſcrit, & l'on ne peut que s'indigner des expreſſions honorables dont on s'y ſert pour caractériſer leur délit & leur châtiment.

7 *Juin* 1779. La faculté de médecine vient de voir avec douleur le docteur Barbeu Dubourg paſſer dans le parti de la ſociété & s'y faire agréger : cette défection eſt d'autant plus honteuſe, qu'il avoit été un des plus ardents contr'elle. Il eſt vrai que ſa derniere lettre imprimée, dont on a rendu compte, pouvoit préparer à cet événement par ſa molleſſe exceſſive.

7 *Juin*. Il eſt décidé aujourd'hui que M. d'Alembert eſt l'auteur du compliment prononcé il y a huit jours, avant la premiere repréſentation d'*Agathocle*. Si tout le parti avoit ſecondé ce chef avec le même zele, la piece qui eſt déja déſertée ſe ſoutiendroit mieux. Il paroît que ſans avoir les talents de ſon prédéceſſeur, le géometre viſe décidément à le remplacer dans ſa qualité de patriarche des philoſophes.

8 *Juin* 1779. Tous les efforts du parti Voltérien n'ont pu ſoutenir *Agathocle*, & après la

Digitized by Google

troiſieme repréſentation il a fallu la retirer. Cette gaucherie fait triompher les adverſaires, & l'on pourroit dire en effet que le jour de l'anniverſaire de ce grand poëte a été celui de ſon enterrement : il a tant de chef-d'œuvres que cet échec ne peut nuire à ſa gloire & fait ſeulement tort à ſes enthouſiaſtes trop extrêmes.

9 Juin 1779. M. l'abbé Rozier eſt un ſavant, qui toute la vie s'eſt occupé des matieres économiques. Il eſt auteur d'un journal de phyſique, & il ſe diſpoſe à répandre plus amplement ſes connoiſſances dans un *Dictionnaire univerſel d'agriculture, mis à la portée de tout le monde.* Cet ouvrage vaudra & contiendra un cours complet d'agriculture, théorique, pratique & économique, de médecine rurale & vétérinaire. Il doit être précédé d'un diſcours contenant un plan d'étude, propre à fixer la marche des connoiſſances néceſſaires au cultivateur. Il a pour coopérateur des agriculteurs praticiens, qui l'aident de leurs lumieres, & il ne ſe donne que pour le rédacteur.

Cet auteur écrit mal, mais en pareille matiere le ſtyle n'eſt pas la choſe la plus eſſentielle. Cependant, comme ce dictionnaire lumineux occupera ſix volumes in-4°. de 700 pages chacun, il ſeroit bon qu'il y eût quelque agrément pour en ſauver l'ennui & l'inſipidité.

10 Juin 1779. M. de Viſmes continue à nous faire parcourir une ſuite d'opéra bouffons. On doit donner aujourd'hui l'*Idolo Cineſe*, ou l'*Idole de la Chine*, en trois actes, muſique de Paiſiello.

11 Juin 1779. Quoique monſieur Turgot ne ſoit

Digitized by Google

plus en place, il eſt des parties de la ſcience économique toujours en honneur. M. le lieutenant-général de police ſe diſpoſe à établir une *école publique & pratique de boulangerie* pour la meilleure fabrication du pain ; établiſſement moins néceſſaire dans la capitale que dans les provinces & les campagnes, où la fabrication de cet aliment eſt encore très-imparfaite.

12 *Juin* 1779. L'anecdote précieuſe concernant l'opéra bouffon ayant pour titre l'*Idolo Cineſe*, c'eſt qu'il a été compoſé à Naples dans le temps des différends de cette cour avec celle de Rome, & que c'eſt une parodie ſatirique de l'exaltation & de la vénération des fideles pour le pape ; car les Italiens, ſi ſupeſtitieux à certains égards, ſont les premiers à ſe moquer du ſaint pere. Avec la clef, cette farce devient plus intelligible & acquiert beaucoup de ſel ; il eſt vrai qu'on aſſure qu'elle a été bien affoiblie, parce qu'à raiſon de cette circonſtance on avoit peine à en paſſer la repréſentation.

Au reſte, elle eſt beaucoup plus gaie que tout ce qui a paru en ce genre ; il y a infiniment de ſpectacle ; & la muſique, ſans être auſſi ſupérieure que celle des autres ouvrages de Paiſiello, a de l'agrément & des beautés.

13 *Juin* 1779. Depuis l'arrivée des bouffons, on s'eſt toujours plaint qu'il ne rempliſſoient pas leur titre, qu'ils étoient triſtes & plats. On trouve aujourd'hui qu'ils le ſont trop, & que l'*Idolo Cineſe* eſt une farce indigne de la majeſté du théatre lyrique. On doit cependant diſtinguer dans celle-ci un coſtume hiſtorique & curieux des mœurs & cérémonies chinoiſes;

ce qui la particularise & la rend vraiment intéressante. Il s'ensuit un spectacle étonnant, un mouvement prodigieux & une variété d'incidents, qui distraient le spectateur & lui sauvent l'ennui du récitatif. Il y a d'ailleurs des danses analogues amenées naturellement, dans lesquelles le Sr. Noverre a parfaitement imité toutes les contorsions de ce peuple mime. La musique est fort critiquée par le mélange d'une foule de morceaux étrangers, d'ariettes peignant mal les objets, ou les situations auxquelles on les a adoptées.

13 *Juin* 1779. M. Clairisseau est un architecte qui a été 17 ans à Rome en qualité d'élève de l'académie, & y a employé ce temps très-utilement à visiter tous les monuments antiques de l'Italie, de la Calabre & de la Dalmatie : il les a tous dessinés de différentes manieres, & s'est fait un porte-feuille de sept volumes in-folio de ces études précieuses. C'est aujourd'hui un homme d'un mérite supérieur pour peindre l'architecture. L'empereur l'a visité pendant son séjour ici, & il est parvenu jusqu'aux oreilles de l'impératrice de toutes les Russies qu'il vouloit se défaire de son porte feuille. Cette souveraine lui en a fait compter 120,000 livres, avec offre de l'en laisser dépositaire jusqu'à sa mort, mais il a eu la délicatesse de l'envoyer sur le champ à cette magnifique princesse.

14 *Juin* 1779. Il y avoit à la comédie françoise une grande dispute entre Mde. Vestris ayant l'emploi des premieres princesses, & Mlle. Sainval l'aînée, reçue pour l'emploi des reines. Celle-ci réclamoit à titre d'ancienneté divers rôles de la premiere. Les gentilshommes de la

Digitized by Google

chambre avoient prononcé en faveur de Mde. Veſtris, dont la figure décidoit aiſément la queſtion. Cependant, par un beau procédé, depuis peu elle a cédé a ſa rivale neuf rôles qu'elle ambitionnoit, & ſe réſerve ſeulement de la doubler; ce qui caractériſe une émulation noble & louable.

14 *Juin* 1779. Dans ce temps d'émulation générale, où il s'agit d'humilier l'orgueil anglois & de rendre à la France ſon égalité & ſa ſupériorité ſur la mer, le patriotiſme ſe manifeſte de toutes les manieres. Le ſieur Barbier le jeune, peintre, propoſe par ſouſcription une eſtampe intitulée *la bienfaiſance du roi.* Elle repréſente S. M. daignant honorer Bouſſard, pilote de Dieppe, du titre de *brave homme.* Elle ſera gravée par le Sr. le Vaſſeur, de l'académie royale de peinture.

Le Sr. Barbier renonce au bénéfice, qui doit être, les frais prélevés, partagé en deux parts égales. La premiere ſera employée à récompenſer d'une ſomme de 300 livres chacun, tous les matelots François au ſervice de bâtimens corſaires qui auront fait des actions de courage & d'intrépidité.

La ſeconde eſt deſtinée au ſoulagement des veuves de matelots chargées d'enfants, dont les maris ſeront morts en combattant contre les ennemis de l'état.

Dans les deux cas on exige des précautions & atteſtations néceſſaires, pour que la diſtribution ſe faſſe avec l'équité & l'ordre convenables.

14 *Juin* 1779. Il s'éleve déja beaucoup de critiques au ſujet de la nouvelle ſalle de comé-

Digitized by Google

die : les plus eſſentielles ſont de ſon emplacement. Il en réſultera que toutes les voitures publiques, toutes celles de charges & fardeaux pour la bâtiſſe & l'approviſionnement de la capitale, deſcendant par la rue d'Enfer, ne pourront plus dans le temps du ſpectacle ſe diviſer, & ſeront toutes obligées de paſſer par une rue longue, étroite & fort en pente : à cet inconvénient ſe joint celui d'un rédillon conſidérable, qui dans les temps de ſéchereſſe ou de gelée rendra très-difficile l'accès de la comédie & ſur-tout très-périlleux le recul ordinaire aux grands jours, par la multitude des carroſſes arrivant ou ſortant en foule. Les architectes, chargés de l'édifice, n'ignorant pas ces objections ſe hâtent de l'avancer, afin qu'on ne puiſſe plus s'en dédire ; ils ſollicitent fortement *monſieur* de venir y attacher ſon ſceau d'approbation en quelque ſorte, en y poſant la premiere pierre.

15 *Juin* 1779. M. le chevalier Gluck ſe propoſe de faire inceſſamment jouer un opéra d'été, intitulé *Narciſſe*. Comme l'amour de la gloire ne fait pas tort chez lui à l'amour de l'argent, il a long-temps marchandé avec le ſieur de Viſmes pour le prix de cet ouvrage : encouragé par la maniere généreuſe dont il a été payé de ſon *Iphigénie en Aulide* ; qui lui a valu 12,000 livres & 4,000 de gratification, il demandoit 20,000 de *Narciſſe* : l'entrepreneur-général conceſſionnaire du privilege de l'académie royale de muſique a bataillé long-temps & enfin le marché s'eſt conclu à 10,000. Le chevalier Gluck très-mécontent qu'on le tracaſſât ainſi, a menacé le Sr. de Viſmes de s'en plaindre à la

reine, ſi S. M. lui faiſoit l'honneur de l'entretenir de cela. Du reſte, il veut être le pacificateur-général du tripot lyrique, il a déja exigé que Mlle. Beaumeſnil rentrât, & il veut que Mlle. Duplan ſoit auſſi remiſe en grace; en ſorte que ce compoſiteur eſt très-aimé des ſujets des deux ſexes.

16 *Juin* 1779. *Lettre des directeurs du commerce de la province de Guyenne au chevalier Gras de Préville, commandant la frégate l'Engageante.*

MONSIEUR,

» Malgré l'injuſte préjugé qui le plus ſouvent » n'attache la gloire qu'aux ſuccès, la reconnoiſ- » ſance de la patrie n'eſt pas moins due au mi- » litaire intrépide, qui fait tous les efforts poſ- » ſible pour prévenir des revers & ſecourir ſes » compatriotes. C'eſt à ce titre que le commerce » s'empreſſe de vous faire ſes juſtes remercie- » ments du zele & des talents que vous avez déve- » loppés dans la conduite du convoi de la » Martinique. C'étoit le premier qui, depuis les » hoſtilités, ſeroit arrivé à bon port ſans la ren- » contre funeſte des vaiſſeaux ennemis. Votre ma- » nœuvre ſavante en cette occaſion ayant mérité » les plus grands éloges, nous nous ſommes fait » un devoir de l'annoncer à M de Sartines, & de » prier ce miniſtre de reconnoître ce ſervice par » quelque faveur éclatante. Nous apprendrons » avec une véritable ſatisfaction que notre recom- » mandation n'ait pas été ſtérile, & que vous » ayez agrée le témoignage de notre vive re- » connoiſſance, &c. »

On ſe doute bien que cette lettre n'a pas été écrite *proprio motu*, & que le commerce n'eſt pas aſſez content pour ſe contredire ainſi avec ſes plaintes plus réelles & plus légitimes.

16 *Juin* 1779. Le *Droit du Seigneur* eſt une comédie de M. de Voltaire, donnée la premiere fois, en 1762, ſous le titre de l'*Ecueil du ſage*. Elle n'eut point de ſuccès alors. Comme l'amour-propre de ce grand homme lui permettoit rarement de renoncer totalement à une production, il avoit réduit cette piece de cinq actes en trois, & l'avoit rapportée avec lui pour la faire jouer. Les deux premiers ſont à peu près tels qu'ils étoient; mais les trois autres ſont reſſerrés en un. On s'étoit flatté à la faveur de cette nouveauté de faire paſſer encore *Agathocle*, mais cette tentative n'a pas réuſſi, & il a fallu retirer une ſeconde fois la tragédie.

17 *Juin* 1779. Ce qui ſe paſſe aujourd'hui donne lieu de s'entretenir de M. le comte de Vergennes, dont le miniſtere, ſi ces négociations réuſſiſſent & ſe ſoutiennent, doit faire époque dans la monarchie, comme un des plus brillants en France. On ne peut aſſez admirer qu'au moment où il enlevoit à l'Angleterre une portion de ſa richeſſe & de ſa puiſſance, où il tourmentoit l'Eſpagne afin de la déterminer à s'unir à nous dans nos efforts pour la liberté des mers, où il contenoit la Hollande & gagnoit la confiance de toutes les puiſſances maritimes & en obtenoit des ſecours eſſentiels au rétabliſſement de la marine, il ait eu l'aſcendant néceſſaire pour concilier en peu de temps les deux plus formidables ſouverains de l'Allemagne ſur le point de mettre l'Europe en feu, ait étendu

Digitized by Google

ſon activité juſqu'aux confins de l'Aſie, & y ait réuni deux potentats qui, depuis pluſieurs années, ne pouvoient s'accorder, tandis qu'une fauſſe politique, ſuivant des intérêts mal-entendus, auroit au contraire cherché à fomenter les diviſions.

Ce qui releve ſur-tout l'adminiſtration de ce miniſtre, c'eſt ſa modeſtie, ſa ſimplicité, ſon affabilité. Malgré ſes nombreuſes & importantes occupations, il eſt toujours acceſſible, il reçoit avec aménité tous ceux qui ſe préſentent, & ne dédaigne perſonne.

Son train de vie eſt des plus uniformes. Il a deux commis enfermés continuellement avec lui, qui ne vont nulle part & ne reçoivent aucune viſite; il ne ſe confie pour le reſte qu'à lui-même & à un chiffre, dont ſeul il a la clef. Levé à quatre heures du matin, il travaille juſqu'à une heure. Il ſe rend alors chez la comteſſe de Vergennes, dîne en famille, joue avec ſes enfants; il ſe renferme à cinq ou ſix heures dans ſon cabinet juſqu'à dix, prend un bouillon & ſe couche. Telle eſt ſa vie; éloigné de toute intrigue miniſtérielle, il n'a d'autre appui, d'autre protection auprès du roi que ſon travail, ſon mérite & ſa vertu.

On a déja dit combien ce miniſtre rendoit la vie douce aux bureaux, dont le travail eſt fini le matin, & qui ont preſque tout le reſte de la journée libre.

18 *Juin* 1779. On répand dans le public depuis quelque temps la lettre ſuivante de monſieur de Sartines au comte d'Orvilliers. Elle n'eſt aſſurément pas dans le ſtyle miniſtériel, dans la gravité du caractere de M. de Sartines & con-

Digitized by Google

tient des fanfaronnades peu décentes ; elle pourroit partir tout au plus du sein de l'amitié & alors on n'auroit pas affecté de la divulguer. C'est dont le jeu puéril de quelque persifleur oisif. On va en juger. Elle est datée du 29 mai.

» Ce sont des adieux que je vous fais, mon » cher général ; ce sont des vœux pour vous, » pour tous les officiers-généraux, commandants & autres, & pour toute l'armée. Cherchez l'ennemi au moment favorable, attaquez-le vigoureusement ; vous le battrez, » vous serez heureux : je le serai de vos succès : vous m'enverrez de bonnes nouvelles, » j'aurai la satisfaction de les annoncer au roi, » il sera content, je demanderai des graces, » je les obriendrai toutes, elles seront envoyées » avec empressement à ceux qui les auront méritées, elles seront reçues avec reconnoissance, le pavillon françois sera triomphant, » nous remercierons le Dieu des armées. Voilà, » mon cher général, ce que j'espere pour la » campagne prochaine : donnez-moi de vos » nouvelles par toutes les occasions possibles, » je les attends avec impatience.

» Vous connoissez, mon cher général, mon » amitié pour vous, mon attachement pour le » corps de la marine & mon zele pour sa » gloire. »

18 *Juin* 1779. *Recueil de lettres sur différents sujets.* Il en contient deux jusqu'à présent. L'une de monsieur le chevalier de L*** à M. l'abbé de C***, en réponse à ses *Mémoires philosophiques* ; l'autre à monsieur Linguet sur son sujet de banqueroute royale inséré, dans ses *Annales politiques*, n°. 1. On parlera plus amplement de

Digitized by Google

ce pamphlet, qui ſe donne ſous le manteau, comme fort ſcandaleux, & eſt pourtant très-innocent.

19 *Juin* 1779. M. l'abbé de C***, eſt l'abbé de Crillon, un des coryphées du parti anti-philoſophique, que combat l'auteur d'une des lettres dont on a parlé. Cet abbé, dans ſes *Mémoires philoſophiques*, eſpece de roman moral où il met en action les philoſophes & les fait figurer comme il veut, c'eſt-à-dire de la façon la plus humiliante, la plus injurieuſe, la plus atroce, prétend démontrer l'abſurdité de leurs principes, la perverſité de leurs mœurs, l'hypocriſie de leur conduite, leur inconſéquence, leur contradiction. Son critique les défend avec chaleur & prouve que l'abbé de Crillon dans ſon livre, où il y a du ſel & de la raiſon, prend ſeulement à gauche & ne fait aux philoſophes que des reproches ſemblables à ceux qu'ont mérité les jéſuites & le clergé. Il entre en matiere & détruit toutes ces imputations, qui reſtent trop bien à la charge de ceux-ci. Il y a quelques bonnes choſes dans cet épître, dont la logique eſt foible cependant, & où les ſarcaſmes ſont clair-ſemés & peu piquants.

La ſeconde lettre contre M. Linguet n'eſt pas plus énergique. L'écrivain, bon patriote, prouve la fauſſeté du ſyſtême de l'auteur paradoxal, qui permet au gouvernement de faire banqueroute, & regarde ce moyen de ſe libérer comme légitime & néceſſaire. Mais il n'accable point ce mauvais citoyen des arguments victorieux dont il pourroit le preſſer ; il n'entre point dans cette ſainte fureur qu'inſpire ſon étrange impudence à tout homme qui ſent la

Digitized by Google

dignité de ſon être : il ſe rapproche même de ſon adverſaire, il le loue, il le flatte, il devient fougueux Morangiſte.

Les deux lettres ſont accompagnées de notes qui ne ſont pas fort curieuſes. Au reſte, l'écrivain annonce une ſuite ; c'eſt un mémoire ſur les reſſources de finances qu'on pourroit employer pour tirer l'état de ſa criſe : il le ſoumet à M. Linguet, il veut qu'il en ſoit le juge & le Mécene. De cet éclairciſſement, on ſeroit aſſez tenté de conclure que l'ouvrage prédit eſt le mémoire du comte de Lauraguais, qui a paru il y a quelques mois, dans lequel on ne retrouve, pas plus que dans ces lettres, ſon feu, ſa gaieté, ſon eſprit & ſes ſaillies.

20 *Juin* 1779. Pour mieux connoître la ſituation du jardin des plantes & arbuſtes d'épiceries créé par M. Poivre, voici un extrait des *annonces, affiches & avis divers pour les iſles de France & de Bourbon*, du mercredi 9 décembre 1778.

« Lundi 7 de ce mois, MM. les chefs & adminiſtrateurs de la colonie, accompagnés de beaucoup de perſonnes de conſidération, ſe ſont rendus au jardin du roi le *Mont-plaiſir*, où M. Ceré, major du quartier de Pamplemouſſes, à qui M. de Sartines, miniſtre de la marine, en a confié la direction, leur a fait voir un muſcadier femelle aromatique, en rapport & en fleurs, provenant d'une noix plantée en 1770 par M. Poivre, duquel il a détaché une noix venue à la groſſeur convenable pour reproduire l'eſpece. M. le chevalier de Guiran la Brillane, gouverneur général des iſles de France & de Bourbon, & M. Foucault,

intendant auxdites iſles, ſe ſont chargés d'adreſſer au miniſtre de la marine cette premiere noix, pour être préſentée à S. M. comme une preuve de ſuccès complet de cette épicerie à l'Iſle-de-France, & comme un nouveau gage de la reconnoiſſance des habitants des deux iſles.

« Ces meſſieurs, en parcourant ce jardin ſi riche par ſes productions des quatre parties du monde, y ont vu en fleurs ou en fruits un arbre pomifere de l'iſle de Cythere, Otahiti, nommé *Heri*; le Litchi, cet excellent fruitier de la Chine; le noyer de Bancoul; le Rima ſocchus ou fruit à pain; les différents bois propres à la teinture de l'Amérique, comme rocou, ſapan, campêche, le ſandal cetrin; les différents theyers, arbres & arbuſtes, arequiers, ſagoutiers des Moluques & de l'iſle de Madagaſcar; cacaoyers, canneliers de Ceylan & de la côte Malabare; cardamomes, le camphrier, le bois d'aigle, le raveneſaras, cet arbre à épicerie fine de Madagaſcar, & plus de trente girofliers chargés d'une quantité de bouquets, la plupart de 50, 60, & 72 clous. Ils y ont vu également pluſieurs pépinieres garnies de nouveaux girofliers raveneſaras, & en général tout ce que renferme ce jardin dans le meilleur état de végétation. »

20 *Juin* 1779. Le Sr. Fonteuil eſt un éleve de Préville dans le tragique; il avoit joué ici autrefois avec peu de ſuccès : il a reparu hier dans le rôle d'*Oreſte* de la tragédie d'*Iphigénie en Tauride* : on l'a applaudi avant qu'il parlât, & cette bonne volonté s'eſt ſoutenue. Il a eu de beaux moments, mais il a rapporté à peu près tous ſes défauts, & il eſt difficile que

Digitized by Google

cet enthouſiaſme dure. On l'a demandé à la fin de la piece, & il eſt venu recueillir de nouvelles marques de ſatisfaction publique.

21 *Juin* 1779. Le nouvel opéra d'*Iphigénie en Tauride* fait triompher plus que jamais les partiſans du chevalier Gluck. L'un d'eux perſifle cruellement ſes adverſaires, le chevalier de Chatellux, Marmontel, la Harpe & les autres dans le Dythyrambe ſuivant ; il eſt intitulé : *Boutade d'un citoyen de Paris en perruque nouée, ſortant de voir la nouvelle Iphigénie, &c.*

Deſtructeur de la paix publique,
Brigand ! quel inſtinct diabolique
Au ſein de Paris t'attira ?
Ennemi du rithme gothique,
De la phraſe périodique
Qu'un grand poëte célébra ;
Rends-nous notre chant pacifique,
Notre fredon ſoporifique
Et tous nos flon flon la rira....
Quoi donc ! le pouvoir tyrannique
De ton déchirant opéra,
Renverſe en un jour tout cela ?
Quoi ! d'un théatre léthargique,
La terrible ſcene tragique
S'empare : on y ſanglotera ?
Plus de batelage italique !
Le trône, le ſceptre lyrique,
Aux mains d'un tyran reſtera !
Entends mon vœu patriotique :

Digitized by Google

Dès que le ſommeil t'atteindra,
Puiſſe quelque furie étique
D'un ton traînant & ſyllabique,
Te crier : qu'il meure ! il mourra,
Il a tué notre muſique !
Puis, quand l'effroi t'éveillera,
Que du lit il te chaſſera ;
Puiſſe la chûte d'un portique
Ecraſer ta tête ruſtique,
Et le démon qui l'inſpira !
Eh ! périſſe ton ſtyle antique
Et ta ſublime poétique
Et ton orcheſtre deſpotique
Et ton génie, *& cætera !*

21 *Juin* 1779. M. le duc de Lorge avoit la parole du roi pour ſuccéder au duc de Villeroy, ſans enfants, dans la charge de capitaine des gardes : madame la comteſſe d'Artois, dont la ducheſſe de Lorge eſt dame d'honneur, s'y intéreſſoit. La reine a prié cette princeſſe de ſe déſiſter de ſa protection envers le duc, & a demandé la place au roi pour le comte de Grammont, dont la mere attachée à S. M. en eſt fort aimée, depuis que ſous le feu roi elle ſe fit exiler pour avoir traité avec hauteur & mépris la comteſſe Dubarri.

21 *Juin.* M. Changeux eſt connu chez les phyſiciens par un traité des extrêmes, eſtimé. Il eſt en outre poëte, a fait des fables & autres opuſcules : il étoit orateur de la loge des *Neuf-Sœurs*, & pérora lors de la cérémonie funéraire conſacrée à la mémoire de Voltaire. Il eſt ma-

Digitized by Google

chiniſte aujourd'hui & auteur d'un nouveau barometre, déja vû & admiré de différents membres de l'académie des ſciences. Le mérite de cet ouvrage, production de ſon génie & de ſa main, eſt de marquer d'une façon durable toutes les variations de l'air, non-ſeulement dans vingt-quatre heures, mais dans une ſemaine entiere; en ſorte qu'il ſuffira de le remonter de ſept jours en ſept jours. Cette découverte peut être fort utile à l'avancement de la phyſique en cette partie.

20 *Juin* 1779. Mademoiſelle Jules de Polignac n'épouſe plus le comte d'Agénois : on prétend que le duc d'Aiguillon ayant trop tôt publié cet arrangement, a donné lieu à ſes ennemis d'intriguer & de le détruire. Elle ſe marie avec le jeune comte de Grammont; & c'eſt ce qui a valu à celui-ci la ſurvivance du duc de Villeroy : ce ſeigneur rongé de ſes hémorrhoïdes, & ne pouvant plus monter à cheval, a demandé lui-même au roi un ſurvivancier. Le comte de Grammont doit être fait duc de Guiche, juſqu'à ce qu'il jouiſſe du duché de Grammont après la mort du duc de ce nom, & de ſon fils le duc de Leſpar, qui eſt imbécille, & qui, quoique marié avec une Noailles, n'a jamais habité avec elle : on parle même de l'interdire, afin d'accélérer cette jouiſſance.

En attendant que le comte de Grammont, âgé de vingt-trois ans ſeulement, ait les biens qui doivent lui revenir, le roi lui donne 10,000 écus de rentes ſur ſes domaines. La reine en a fait avoir autant à la jeune épouſe. On préſume que c'eſt cette grande affaire que S. M. a traitée avec ſa favorite, lorſqu'elle lui a fait l'honneur

Digitized by Google

de venir dîner tête-à-tête avec elle. On ne dit point comment on dédommagera le duc de Lorge, qui tout récemment en partant pour ſon régiment a rappellé au monarque ſa paroie & en a reçu une nouvelle. La ducheſſe de Civrac, ſa mere, eſt furieuſe. La reine a également exigé de madame Victoire, dont elle eſt dame d'honneur, & le duc de Civrac chevalier d'honneur, qu'elle n'interposât point ſa protection en cela.

22 *Juin* 1779. L'auteur du poëme d'*Iphigénie en Tauride*, l'a reſſerré en quatre actes, & a ſuivi aſſez exactement la tragédie de M. Guimond de la Touche. Dans le premier, le théatre repréſente au fond l'entrée du temple de Diane; ſur le devant le bois ſacré qui le précede & l'entoure.

On entend dès le commencement de la ſymphonie, quelques coups de tonnerre, qui ſe ſuccedent plus rapidement à meſure qu'elle marche. Elle finit par une tempête furieuſe. Le jour eſt commencé; mais il eſt obſcurci par les nuages, & le théatre n'eſt éclairé que de la lueur des éclairs.

C'eſt ici que le muſicien, en grand maître, au lieu d'ouverture, excite déja l'effroi dans l'ame des ſpectateurs, par la peinture harmonique d'une tempête & de ſes horreurs. *Iphigénie*, grande-prêtreſſe de Diane, & toutes les autres courant éperdues ſur la ſcene en augmentent l'impreſſion. *Thoas*, roi de la Tauride, intimidé lui-même, vient demander un ſacrifice de ſang, pour calmer ſes terreurs. Le peuple accourt & annonce deux étrangers arrivés, comme victimes offertes par les dieux; ils célebrent cet

événement dans un divertiſſement très-court ; & rendant à merveille le coſtume Scythe. *Oreſte & Pilade* paroiſſent, on les dévoue au trépas.

Au ſecond acte, le théatre eſt converti en temple ſouterrain, éclairé par des lampes, avec un autel ruſtique : ſcene tendre entre *Oreſte* & *Pilade* enchaînés. On vient les ſéparer ; *Oreſte* ſeul tombe accablé de laſſitude & d'épuiſement : les *Euménides* ſortent du fond du théatre & l'entourent. Les unes exécutent autour de lui un ballet pantomime de terreur ; les autres l'outragent, & toutes répetent en chœur & fréquemment ces mots terribles : *il a tué ſa mere !* Enfin l'ombre de *Clytemneſtre* paroît elle-même. Cette illuſion ſe diſſipe aux approches des prêtreſſes. *Iphigénie* fait ôter les fers d'*Oreſte* & l'interroge. Elle apprend toute la malheureuſe hiſtoire de ſa famille qu'elle ignoroit depuis ſon ſacrifice ; & *Oreſte* finiſſant par dire qu'il a rencontré le trépas qu'il deſiroit, la reconnoiſſance reſte adroitement ſuſpendue en ce que ſa ſœur le croit mort. Elle n'en veut pas ſavoir davantage & le fait retirer, pour réfléchir ſur ces fatales nouvelles. Elle veut honorer la cendre de ſon frere par des libations & des cérémonies funéraires ; ce qui tient encore lieu de danſe & termine l'acte.

Au troiſieme, on voit l'appartement d'*Iphigénie* dans le temple. Elle ſe réſout d'après le conſeil des prêtreſſes, ſes concitoyennes, à écrire à *Electre* ſa ſœur, la ſeule de ſa famille qu'elle croit encore en vie, pour lui apprendre ſon ſort. Elle ſe propoſe de délivrer un des captifs, qui remplira cette miſſion. Elle choiſit *Oreſte* :

Digitized by Google

combat entre *Pilade* & lui. Il détermine ſon ami, qui ne conſent à partir que pour le ſauver, ou périr s'il ne peut réuſſir.

Le quatrieme acte s'ouvre par *Iphigénie*, ſeule, aux pieds de l'autel de Diane, dont la ſtatue eſt élevée dans ſon temple ſur une eſtrade, devant laquelle eſt un autel. Elle a peine à ſe réſoudre au ſacrifice ; elle ſent des remords : en vain ſes compagnes la preſſent de l'exécuter. On fait faire à *Oreſte* toutes les cérémonies préalables ; on remet le couteau ſacré à la grande prêtreſſe, lorſque *Oreſte* s'écrie dans un tendre ſouvenir : *Iphigénie, ô ma ſœur, ainſi tu fus jadis immolée en Aulide !* Reconnoiſſance qui ſuſpend le ſacrifice. *Thoas*, qui a tout appris, arrive & veut faire maſſacrer *Oreſte* par ſes gardes. *Pilade* ſurvient à la tête de ſes Grecs, & le délivre par la mort du tyran.

Tel eſt cet opéra où, comme l'on voit, les quatrieme & cinquieme actes de la tragédie ſe trouvent réunis enſemble, plus vifs conſéquemment, où la reconnoiſſance eſt ſur-tout plus en action.

Le ſuperbe troiſieme acte de la tragédie, ne peut être auſſi bien ici, que les ſcenes ne ſont pas ſuſceptibles d'être autant filées ; mais le muſicien y a ſuppléé par tout ce que ſon art a pu lui fournir de plus propre à remuer les paſſions ; & c'eſt le chef-d'œuvre du chevalier Gluck.

23 *Juin* 1779. La dénonciation faite par M. d'Epremeſnil aux chambres aſſemblées contre les arrêts du conſeil rendus ſous la direction de M. Camus de Néville, concernant la librairie ; ayant été renvoyée au 2 juillet pour y être

Digitized by Google

ſtatué, les gens de lettres, les libraires & autres intéreſſés à ce qu'elle ait des ſuites, ont jugé néceſſaire d'éclairer le parlement au moment où il va s'occuper de l'affaire, & ont répandu en conſéquence une *Lettre d'un libraire de Lyon à un libraire de Paris, en date du premier mars* 1776. Toute la vigilance du chef de la librairie & du garde-des-ſceaux n'a pu empêcher l'apparition de ce pamphlet.

24 *Juin* 1779. Outre la *Lettre d'un libraire de Lyon à un libraire de Paris*, il y a la *Réponſe du libraire de Paris, en date du* 15 *mars*. L'objet de la premiere eſt plus ſpécialement de rendre odieux M. de Néville, en découvrant toute l'iniquité de ſon ouvrage & les motifs de cupidité ſordide qui l'ont pouſſé. Dans la ſeconde, on cherche à capter le parlement, & à l'engager à ne pas ſe déſiſter d'une recherche qui le compette, & rentre dans la plus eſſentielle de ſes fonctions.

24 *Juin*. Ces jours derniers monſieur le comte d'Artois parloit devant ſes courtiſans de la rigueur avec laquelle le prince de Montbarrey excluoit tous les volontaires de l'armée d'Irlande; le prince s'adreſſant au prince de Poix, lui diſoit : « cela » eſt cruel; on a refuſé le chevalier de Coigny, » on m'a refuſé, on vous a refuſé, on a ré» fuſé juſqu'au maréchal de Broglie, qui n'aura » point ce commandement. — *oh !* répondit le prince de Poix „ *diſtinguons, monſeigneur*; „ *on a réfuſé votre alteſſe, M. de Coigni, moi & „ beaucoup d'autres, cela nous fâche; mais peu „ importe au reſte; au lieu que le maréchal de „ Broglie, c'eſt la nation entiere qui le demande.* »

25 *Juin*

25 *Juin* 1779. L'abbé Baudeau, qui avoit le plus contribué à l'anéantiſſement de la caiſſe de Poiſſy par ſes déclamations, n'a pas vu de bon œil ſon rétabliſſement; en conſéquence il vient de faire un nouveau *Mémoire pour les nourriſſeurs & herbagers, & pour les marchands forains de beſtiaux, approviſionnant les marchés de Sceaux & de Poiſſy* : il a pris dans cet ouvrage un ton de modération, & loue même le miniſtre vertueux qui préſide aux finances, en le combattant.

25 *Juin.* On travaille fortement à la ſuppreſſion des céleſtins en France. Leurs monaſteres de Metz & de Sens, leurs maiſons des Ternes, d'Ambert, de Vichy, & d'Eſclimont, ſont déja éteints par des brefs apoſtoliques: il en paroît de nouveaux, ſupprimant les monaſteres d'Amiens, de Lyon, de Lymai-les Mantes, de Saint-Pierre de Villeneuve, de Sainte-Croix d'Oſſemont & de Saint-Pierre au Mont de la Châtre : des lettres-patentes données à Marly le ..... mai confirment ces derniers, pourvu toutefois qu'il n'y ait rien de contraire aux ſaints décrets & concordats paſſés entre le ſaint ſiege & les rois prédéceſſeurs de Louis XVI, ni de dérogeant aux droits, franchiſe & liberté de l'égliſe gallicane.

La grand'chambre & Tournelle aſſemblées ont enrégiſtré ces lettres-patentes le 17 mai, pour être exécutées conformément aux loix, maximes & uſages du royaume, ſans approbation des clauſes inſérées auxdits brefs, qui pourroient y être contraires.

26 *Juin* 1779. Pour avoir un échantillon des dépenſes de la marine, on va faire le relevé

Digitized by Google

27 *Juin* 1779. M. Favart donna en 1757 la *petite Iphigénie*, parodie charmante de *l'Iphigénie en Tauride* de *Guimond de la Touche*. On a joué hier *les Rêveries renouvellées des Grecs*, parodie des deux *Iphigénies*. Celle-ci eſt de M. Guérin de Frémincourt, qui a beaucoup profité de ſon devancier, mais l'a plus gâtée qu'embellie. Elle eſt en trois actes, & calquée preſque ſcene par ſcene ſur le nouvel opéra, dont les ſituations & les morceaux les plus terribles ſont préſentés ſous un jour ridicule, ou ſur des airs bouffons.

28 *Juin* 1779. On a parlé de la brochure contre l'abbé Sabbatier, l'auteur des *trois ſiecles de littérature françoiſe*, auquel l'on conteſte la paternité de ce livre. Depuis que la nouvelle édition paroît, cet abbé a publié une ſeconde lettre dans le *Journal de Paris*, où il cite les propres expreſſions d'un M. L..... qui avoit prêté ſa plume à M. l'abbé Baudouin, grand-maître du college du cardinal le Moine, le protecteur & le défenſeur du défunt abbé Martin, dont, ſuivant lui, l'abbé Sabbatier s'eſt approprié le travail. Ce M. L..... déſavoue formellement le pamphlet, ſe repent d'avoir été l'organe du menſonge & de la calomnie, & repréſente ſon inſtigateur comme le plus noir & le plus fourbe de tous les hommes. Si l'abbé Baudouin ne réfute pas ces inculpations atroces, ce qu'il a voulu décrier aura droit de l'en regarder comme convaincu, & le public ne peut qu'en avoir la plus mauvaiſe opinion.

29 *Juin* 1779. A peine Mlle. d'Eon a-t-elle été libre, qu'elle s'eſt occupée de la nouvelle affaire qui lui eſt ſurvenue. Elle publie aujourd'hui

Digitized by Google

Mémoire à consulter & consultation pour la chevaliere d'Eon, en réponse à celui de messieurs de Kercado, ou Carcado, touchant leur généalogie.

Le premier est signé de Me. Guillaume, avocat; la seconde, datée du premier juin 1779, est de MM. Guillaume, Taillandier, Sarrady.

30 *Juin* 1779. La *lettre d'un libraire de Lyon à un libraire de Paris*, contient plusieurs anecdotes injurieuses au directeur de la librairie; ce qui le rend furieux contre cette brochure, envoyée à tous les membres du parlement & aux magistrats du conseil. On y apprend que M. de Néville ayant eu pour but dans ses arrêts que de se procurer de l'argent, a vendu au sieur Duplain, libraire de Lyon, 40,000 liv. la permission d'imprimer l'Encyclopédie, malgré l'arrêt du parlement du 6 février 1759, qui défend de vendre & publier les sept premiers volumes de l'Encyclopédie; qu'il s'est réservé la faculté de vendre à plusieurs la même permission.

Que tous les contrefacteurs ont été mis à contribution; qu'on leur a fait payer fort cher l'amnistie de leurs anciens vols & la liberté de vendre les nouveaux; que le directeur se félicite avec ses amis de son invention, & dit, comme l'abbé Terrai, quand il avoit un peu pressuré les financiers : *après tout, je ne fais que voler les voleurs.*

L'auteur cherche sur-tout à faire perdre à M. de Néville la considération qu'il s'étoit acquise auprès des patriotes durant les troubles de la magistrature par son courage & sa fer-

Digitized by Google

meté : il n'avoit alors que vingt-deux ans ; ſon ame étoit neuve : elle eſt aujourd'hui corrompue : il dit lui-même : *autres temps, autres mœurs.* On rappelle le propos tenu à Rouen lors de la cérémonie de l'eſtampille, qu'il lui falloit 100,000 liv. pour *ſes bureaux.*

On conclut que le ſeul moyen reſté aux libraires d'éviter leur ruine, c'eſt d'oppoſer plus d'argent à moins d'argent. M. de Néville, à ce prix, retirera ſes arrêts ; il ſuivra l'exemple de M. de Maupeou, qui a reçu dans le temps 50,000 liv. pour tolérer l'impreſſion de l'encyclopédie, & 50,000 liv. pour l'empêcher. Si l'on crie que *cela n'eſt pas juſte*, il dira encore, comme l'abbé Terrai, *qui vous dit que c'eſt juſte* ?

30 *Juin* 1779. Les partiſans du maréchal de Broglie ou du comte de Maillebois, critiquent beaucoup le choix de M. le comte de Vaux pour commander l'expédition d'Angleterre : ils diſent qu'ils eſt vieux, infirme, podagre, fort gros de corps, qu'il a les jambes encore plus groſſes ; qu'il eſt d'autant plus ridicule de l'avoir nommé, qu'une pareille expédition exige autant d'activité de corps que d'eſprit. D'un autre côté, on ne voit pas que ce militaire ait le moindre crédit à la cour, qu'il ait intrigué ou cabalé, & l'on a tout lieu de croire qu'il ne s'attendoit à rien moins qu'à ſa nomination.

1 *Juillet* 1779. Le chevalier du Coudray, bateleur littéraire ſi jamais il en fût, avoit imaginé de ſe faire directeur de troupe & d'élever un petit ſpectacle forain aux boulevards neufs. Il ſe flattoit de pouvoir ainſi ſatisfaire, à ſon aiſe, ſon amour-propre & faire jouer librement ſes

Digitized by Google

pieces rebutées des autres théatres. Il a en conſéquence vendu des contrats pour ſubvenir aux frais de conſtruction du nouvel édifice. Il étoit fini, & déja l'on en avoit annoncé l'ouverture dans les *petites affiches de Paris*; mais la police s'y eſt oppoſée, & lui reproche de s'être prévalu d'une permiſſion pour des jeux à ſix & à huit ſous, & de s'ériger en directeur de grande troupe : en ſorte qu'il eſt fort embarraſſé avec ſon théatre, ſes acteurs & ſes pieces. Les *petites affiches* ont été obligées de ſe rétracter.

1 *Juillet* 1779. La *réponſe du libraire de Paris* eſt encore plus vigoureuſe, s'il eſt poſſible, contre M. Camus de Néville. On y avance des anecdotes & des faits non moins cruels; on lui reproche :

1°. Que le produit de l'eſtampillage, dont une partie étoit aſſignée pour les vacations des ſyndics & autres officiers de la librairie, eſt paſſé tout entier entre ſes mains.

2°. Qu'ayant paru favorable aux contrefacteurs, il les a rudement vexés par un impôt ſur chaque volume; en ſorte que plus ils avoient multiplié les contrefaçons, plus il leur en a coûté; au point qu'à tel libraire il en coûté 15,000 liv. argent comptant ſec.

3°. D'avoir porté à un taux exceſſif le tarif qui taxe le format & le nombre des volumes qu'on aura permiſſion d'imprimer.

4°. Enfin, qu'en mettant des impoſitions arbitraires, en ſe réſervant la faculté de les augmenter quand il le voudra, en les établiſſant à perpétuité, en ne ſe rendant comptable à perſonne des deniers qu'il recevra, il a formé

Digitized by Google

une entrepriſe contraire à la conſtitution nationale & à toute eſpece de gouvernement.

C'eſt ce qui motive la confiance des libraires dans le parlement, d'autant que les derniers arrêts du conſeil non revêtus de lettres-patentes, ſont abſolument contraires aux loix enrégiſtrées concernant la librairie.

Avant d'avoir recours à cette voie extrême, ils ont dû épuiſer les autres. Il falloit démontrer à M. le directeur que ſes arrêts violent manifeſtement les loix de la propriété; que la maniere dont ils ont été faits, leur clandeſtinité, le ſecret gardé aux conſeillers du bureau dont ils ſont cenſés émanés, prouvent la perverſité de la beſogne; que ſes défenſeurs ne ſont que des ſophiſtes & des écrivains flatteurs, mercenaires; que tout eſt contradictoire & dans ſes arrêts & dans ſes apologies : il falloit tâcher de diſſiper le préjugé du garde-des-ſceaux, qui lui a confié ce département; il falloit tenter par une requête bien motivée d'obtenir le renvoi des griefs au bureau chargé de cette eſpece de légiſlation; il falloit convaincre M. de Néville par un jugement en juſtice réglée, tel que celui entre la dame Deſſaint & le ſieur Paucton, que jamais les tribunaux n'adopteroient ſes arrêts, contraires à toutes les notions de juſtice & d'équité.

2 *Juillet* 1779. Outre les deux lettres dont on a parlé, concernant les réclamations des auteurs & des libraires, il en paroît une troiſieme *lettre de M*** à un libraire de ſes amis*, en date du 18 avril 1779. Son objet eſt de rappeller ſommairement tout ce qui a été dit de plus lumineux dans les écrits précédents en fa-

Digitized by Google

veur des plaignants, & de faire ſentir au parlement qu'il ne peut s'empêcher de ſtatuer ſur leurs griefs, pour ne pas être en contradiction avec les loix, auxquelles il a donné la ſanction par l'enrégiſtrement.

2 *Juillet* 1779. M. Lantier, auteur de *l'Impatient*, petite comédie en un acte & en vers, jouée l'année derniere une ſeule fois ſans ſuccès, ne s'eſt pas rebuté, & la fait reparoître plus heureuſement aujourd'hui.

3 *Juillet* 1779. Le mémoire de Mlle. d'Eon eſt infiniment mieux fait que tout ce qu'elle a écrit juſqu'à préſent; ſon ſtyle eſt clair, ferme, noble, plein d'énergie : elle y apprend au public comment, dans ſon impatience de combattre les ennemis de l'état, elle avoit demandé la permiſſion de ſervir ſous les yeux du célebre comte d'Orvilliers, dont elle cite la réponſe datée de Breſt le 3 mars 1779; comment le Sr. de la Fortelle, lieutenant de roi de St.Pierre-le-Moutier, auteur *de faſtes militaires, ou annales des chevaliers des ordres royaux & militaires de France*, lui avoit écrit pour avoir ſa notice; comment elle lui avoit envoyé pluſieurs de ſes mémoires adreſſés aux miniſtres, dont il en avoit tiré un précis de *la vie militaire, politique & privée* de cette ſinguliere héroïne; comment enfin il avoit copié un imprimé contenant ſa généalogie qu'elle lui avoit auſſi confiée, dreſſée en 1763 ſur pieces authentiques par M. de Palmeus, ſecretaire de S. A. S. le feu prince de Conti.

C'eſt cette généalogie qui a alarmé MM. de Kercado, & donné lieu au procès qu'ils ont

intenté à l'hiſtoriographe, qui en a fait la dénonciation à Mlle. d'Eon.

En conſéquence, cette fille célebre, avocat elle-même, ne pouvant mettre en cauſe Palmeus mort, ſe défend.

1°. Elle détruit les objections propoſées contre le ſyſtême du généalogiſte, indifférentes à meſſieurs de Kercado.

2°. Elle fait voir que les motifs de plainte qui ſont particuliers à ſes antagoniſtes, n'étant ni de ſon fait, ni de celui du ſieur de la Fortelle, ne peuvent leur être imputés, mais au Sr. de Palmeus ſeul.

3°. Elle montre que vis-à-vis de celui-ci même, les parties adverſes n'ont pas prouvé l'intérêt de leur réclamation.

4°. Elle établit enfin que les griefs prétendus ne ſont que des fantômes, & que loin de s'en trouver offenſées ou d'en témoigner du reſſentiment au généalogiſte, elles lui en doivent de la reconnoiſſance.

Tel eſt le réſumé de ce mémoire, très-bien raiſonné, très-ſavant, au fond plein de recherches, & où d'ailleurs on trouve des morceaux hiſtoriques curieux & intéreſſants, tel que le portrait de l'héréſiarque Eon, dont MM. de Kercado rougiſſent de deſcendre, & qui eſt repréſenté ici comme un homme rare, & même comme un grand homme, quoique ces meſſieurs le traitent de fou.

La conſultation confirme les excellentes raiſons de la Dlle. d'Eon, qui non-ſeulement n'eſt point dans le cas de faire aucune réparation, mais d'en attendre.

Au ſurplus, la réponſe de M. d'Oxvilliers

étant une piece à conſerver, en voici la copie.

« Il n'eſt permis, mademoiſelle la Chevaliere, » à aucun habitant de l'Europe, qui ait reçu » quelque éducation dans cette partie du monde, » d'ignorer le rôle diſtingué & extraordinaire » que vous y avez joué : l'admiration & l'eſtime » ont dû être la ſuite de cette connoiſſance. » Perſonne au monde ne vous paie ce juſte » tribut avec plus d'étendue que moi, & je » ſerois enchanté ſi, par un effet de la lettre » que vous avez adreſſée à M. le comte de » Maurepas, les circonſtances me mettoient à » même de combattre à vos côtés, de juſtifier » l'eſtime que vous m'accordez & de vous donner » des preuves du reſpect avec lequel j'ai l'honneur » d'être, &c. »

3 *Juillet* 1779. Il eſt certain que le directeur actuel de la librairie a trouvé dans ſon tarif une mine d'or, s'il peut le maintenir ſur le pied qu'il a imaginé.

Pour une édition in-folio, chaque volume, tiré à 1500 exemp.	240 livres.
Pour une édition in-4. *idem*, . . .	120.
Pour une édition in-8. *idem*. , . .	60.
Pour une édition in-12. *idem*. . . .	30.
Pour une édition in-16. *idem*. . . .	15.

Telle eſt la taxe des objets les plus importants.

4 *Juillet* 1779. Si l'on en croit Me. Linguet, qui dans ſon N°. 39 fait une ſortie des plus violentes contre M. de Mairobert, celui-ci ſeroit l'auteur des *Mémoires ſecrets, &c. de Bachaumont*, & l'on juge qu'il eſt en effet

Digitized by Google

très-perſuadé aux ſentiments de vengeance & de fureur qui l'animent. Cependant, comme cet écrivain n'apporte aucune preuve du fait, que M. de Mairobert, ſuivant ce qu'atteſtent tous ceux avec qui il vivoit dans la plus grande intimité, a toujours déſavoué ce livre, il eſt calomnieux au journaliſte de lui attribuer un ouvrage qu'il regarde comme auſſi abominable. Tout ce qu'a dit le défunt cenſeur, c'eſt qu'il y avoit dans les mémoires en queſtion beaucoup d'articles conformes au journal primitif de madame Doublet, dont il avoit une copie, ainſi que le préſident de Meynieres, ainſi que M. d'Argental, ainſi que M. l'abbé Xaupy & pluſieurs autres illuſtres amis, commenſaux & collaborateurs de cette virtuoſe. Il s'enſuivroit de cet aveu, au contraire, l'authenticité du livre, juſqu'à la mort de M. de Bachaumont. Et les éditeurs ſans doute n'ont pas prétendu perſuader au public que ce philoſophe fût revenu de l'autre monde pour compoſer la ſuite.

Quant à la maniere dont Me. Linguet s'exprime ſur le compte de M. de Mairobert & au temps où il l'attaque, on peut à plus juſte titre reprocher à ce journaliſte de l'inſolence & de la baſſeſſe. Il eſt inſolent en effet de dire *le nommé Mairobert*, d'un homme mieux né que ſon accuſateur; de l'appeller *parvenu*, parce qu'il étoit avocat, cenſeur royal & ſecretaire du roi, toutes qualités qui n'étonneroient pas dans un homme de l'extraction même de Me. Linguet; enfin il eſt bas de n'oſer outrager que ſa mémoire, & de ſupprimer ſciemment ſa qualité de ſecretaire des commandements du duc de

Chartres, pour lui enlever le protecteur qui pourroit lui reſter après ſa mort.

Un fait plus certain à cet égard que les aſſertions très-haſardées du journaliſte, c'eſt que la police ayant à l'inſtant de la mort de M. de Mairobert, & avant l'appoſition des ſcellés, fait enlever de chez lui par ordre du roi, non-ſeulement tous ſes manuſcrits & papiers, mais même beaucoup de livres, on n'y a rien trouvé qui donnât la moindre induction de ce ſoupçon.

5 *Juillet* 1779. Il vient de mourir une demoiſelle Tiercelin, une de celles conſacrées aux plaiſirs de Louis XV. Celle-ci étoit fille d'un cavalier de maréchauſſée, bâtard d'une maiſon illuſtre du nom que portoit cette demoiſelle. Le Sr. le Bel inſtruit de l'exiſtence de cette rare beauté, l'avoit fait enlever à onze ans, & éduquer juſqu'à quatorze, qu'il l'avoit jugée propre à la couche de ſon maître. C'eſt cette conſidération de deſtination forcée qui avoit fait excepter Mlle. Tiercelin par le roi actuel, qui l'aimoit beaucoup. Elle avoit un ſort d'environ 30,000 livres de rentes; elle en dépenſoit cent, & tous les ans S. M. ordonnoit qu'on payât ſes dettes. Elle en laiſſe encore pour 300,000 livres. Elle a un fils d'environ quinze ans, qui ſe nomme monſieur le Duc.

A la mort de Mlle. Tiercelin, ſon pere & ſon frere ont trouvé une caſſette précieuſe qu'ils ont remiſe, & ils eſperent être bien récompenſés.

5 *Juillet*. Pour donner plus de relief & plus de vogue encore au *Mercure*, il s'agit de

le faire paroître chaque ſemaine ; on voit le proſpectus de cette nouvelle entrepriſe.

6 Juillet 1779. Dans la renaiſſance de la poéſie parmi nous, nos poëtes ſe ſentant de la galanterie de la vieille cour, agitoient des problêmes amoureux qui nous paroiſſent fort ridicules aujourd'hui. Cependant M. le Brun vient d'en renouveller un de cette eſpece, qui fait fortune: c'eſt le *Jugement de l'Amour ſur les yeux noirs & ſur les bleus.*

Un jour les beaux yeux noirs aux vives étincelles,
Et les bleus aux regards doux, tendres & mourants,
(Jamais plus grave objet n'intéreſſa les belles !)
Voulurent à la fin terminer leurs querelles,
Et que l'Amour fixât leurs rangs.
Au juge de Cythere ils préſentent requête ;
Ils plaident : mes amis, c'eſt bien en pareil cas,
Qu'il eſt charmant de voir plaider les avocats.
L'Amour en bonne & grave tête,
Sur la foi des baiſers, integres rapporteurs,
Met ainſi d'accord les plaideurs :
« Les yeux noirs ſavent mieux briller dans une tête ;
„ Les bleus ſont plus touchants à l'heure du berger.
„ Les yeux noirs ſavent mieux conquérir, ravager.
„ Les bleus gardent mieux leur conquête.
„ Les noirs prouvent un cœur plus vif, mais plus léger;
„ Les bleus un cœur plus tendre & moins prompt à changer.
„ Les noirs lancent mes traits, les bleus ma douce flamme ;

„ Les noirs peignent l'eſprit, & les bleus peignent l'ame.„

7 *Juillet* 1779. Tout le parti janſéniſte a treſſailli de joie ces jours derniers en voyant M. l'abbé de Gergy, recevoir à Ste. Genevieve, le jour de la Saint-Pierre, M. l'archevêque de Paris, & l'y laiſſer officier; enſuite le prélat eſt allé dîner au refectoire à côté de cet abbé, & y prendre un repas frugal. Pour connoître le ſujet de l'alégreſſe de cette cabale, il faut ſavoir que Ste. Genevieve eſt cenſée un repaire du janſéniſme; que M. de Gergy ſur-tout, l'abbé actuel, étoit tellement ſuſpecté par monſieur de Beaumont, qui lui avoit interdit la prédication, & qu'il le tient encore dans cet état de ſuſpenſion. Cela n'a pas empêché qu'il n'ait été promu aux dignités de ſon ordre. Depuis qu'il eſt abbé de Ste. Genevieve, il a obtenu trois fois la permiſſion de prêcher; ce qui paroît fort inconſéquent de la part du prélat; mais ſa derniere démarche eſt le comble de ſes contradictions, & les moliniſtes, de leur côté, en ſont très-alarmés.

8 *Juillet* 1779. *La Reine de Golconde* eſt ſans doute un des ſujets qu'on puiſſe mettre au théatre le plus heureux. Il eſt fâcheux ſeulement qu'il ſoit tombé entre les mains du ſieur Sedaine, le poëte le moins propre à ce genre. Outre qu'il a très-affoibli dans ſon ſtyle les graces & la naïveté du roman original, c'eſt qu'il eſt très-mauvais verſificateur, très-dur, très-plat & ſans le moindre rithme harmonique. Malgré ce vice radical, l'intérêt du ſujet, ſa variété, la multitude de décorations & de

Digitized by Google

ballets qu'il exige naturellement, jointe à la muſique agréable, charmante & pittoreſque du compoſiteur, le ſieur Monſigny, y ont attiré du monde, & les Gluckiſtes, Picciniſtes, Bouffoniſtes n'ont pu s'empêcher de le louer.

Pour dédommager la portion du public qui aime la danſe, & qui en eſt ſevrée depuis long-temps, le Sr. de Viſmes a fait refaire & étendre les ballets. Celui du premier acte eſt du ſieur Gardel l'aîné; le ſieur Veſtris s'eſt chargé du ſecond, & le troiſieme a été jugé digne de la compoſition du ſieur Noverre: chacun de ces chorégraphes s'eſt tellement plu dans ſon travail, qu'il l'a trop alongé; en ſorte qu'il en réſulte de la ſatiété même pour les amateurs de ces divertiſſements.

Une nouvelle débutante a chanté une ariette, dans laquelle on a admiré la juſteſſe & la légéreté de ſa voix. Ce ſera une très-jolie cantatrice; mais comme elle n'a ni énergie, ni étendue, on doute qu'elle puiſſe être jamais actrice: elle ſe nomme Girardin.

Mlle. le Vaſſeur a daigné deſcendre aux rôles de bergere; mais accoutumée aux coups de force, aux mouvements des paſſions violentes des héroïnes, elle a peine à revenir à la douceur, à la ſimplicité de cet état humble & calme.

9 *Juillet* 1779. La ſouſcription annoncée pour les Queyſſat n'a pas réuſſi ſans doute, puiſque madame la comteſſe de Genlis, gouvernante des enfants du duc de Chartres, ſe propoſe de leur donner des ſecours. On ſait que cette femme bel-eſprit fait des comédies très-ingénieuſes; elle en a fait imprimer un

volume qui doit être vendu au profit de ces prisonniers. On ne peut qu'applaudir à des vues de bienfaisance aussi nobles.

9 *Juillet* 1779. Les pieces pour le concours du prix de *l'Eloge de Voltaire*, ont été remises, & le concours est fermé du trois de ce mois. Il y a vingt-deux *Eloges de l'abbé Suger*. Un d'eux n'ayant été porté que le quatre chez l'imprimeur, l'académie a délibéré à ce sujet, & est convenu de l'admettre par grace.

9 *Juillet*. M. l'abbé Beaudouin, le grand-maître du college du cardinal le Moine, excité par ses amis, s'est enfin déterminé à rendre plainte au criminel contre la lettre de l'abbé Sabbatier de Castres, insérée au *Journal de Paris* du 15 juin; & l'affaire est en instance.

9 *Juillet*. On a parlé en 1779 de la mission qu'avoit M. le comte d'Essuille pour suivre dans les provinces un plan d'opérations, tendant à augmenter les richesses des communautés, & à leur fournir de nouveaux moyens de supporter leurs charges. Il consistoit à les engager, en se réservant la propriété des marais & communes qui leur appartenoient, à les diviser en autant de parties égales qu'elles contenoient de familles riches ou pauvres, à qui ces portions étoient échues par la voie du sort, pour en jouir & leurs descendants, autant qu'elles résideroient dans la communauté, & sans que ces parties de biens pussent être saisies par leurs créanciers. En faisant ainsi participer tous les habitants aux fruits des biens communs, dont les seuls particuliers riches tiroient alors avantage, ces communautés sont parvenues à accroître leurs propriétés par des défrichements qui ont

Digitized by Google

réuſſi très-facilement, à faire ſervir leur intérêt particulier au bien & à la proſpérité de l'état, à l'augmentation du commerce & de la population, & à tarir une des principales ſources de la mendicité.

On ne ſait pourquoi M. le comte d'Eſſuille a été arrêté dans ſa miſſion. Il paroît qu'on ſonge à remettre en vigueur ſon ſyſtême. Cet écrivain économiſte l'a développé dans ſon excellent *Mémoire ſur le tourbage*, ſuivi d'un autre également utile que les états firent imprimer à Arras, & mieux encore dans un *Traité politique & économique des communes*, qu'il publia en 1772.

9 *Juillet* 1779. L'on a donné hier au théatre la premiere repréſentation de l'*Amore ſoldato*, ou l'*Amour ſoldat*, opéra bouffon en trois actes du ſignor Sacchini. Malgré le nom de ſon auteur & l'excellence de la muſique, il n'y avoit perſonne. Il eſt prouvé que chaque repréſentation des bouffons, leur traitement & leurs frais compris, revient à mille écus, & qu'ils ne rapportent pas la moitié : il n'eſt pas poſſible que cela dure.

10 *Juillet* 1779. Depuis long-temps la comédie Italienne lutte contre le refroidiſſement, l'ennui & le dégoût du public ; il paroît que cette troupe ne peut plus y tenir & qu'elle eſt décidée à retourner en Italie. On ne conſerve qu'*Arlequin* & *Argentine*. Si les bouffons repaſſent auſſi les monts au bout de leur engagement, la liberté qu'auront les autres acteurs de ce théatre de prendre de ces opéra, de les parodier en françois & d'en adopter la muſique,

Digitized by Google

pourra lui conſerver une exiſtence qui ne peut avoir lieu ſans ce ſecous.

11 *Juillet* 1779. On ſe propoſe déja de donner un rôle à la nouvelle cantatrice de l'opéra, & l'on lui fait répéter celui d'*Aline* dans la *Reine de Golconde*. Les vrais connoiſſeurs eſtiment que c'eſt trop ſe preſſer, & qu'il auroit fallu la laiſſer acquérir avant de l'aſſurance & du maintien.

12 *Juillet* 1779. Il eſt décidé que les quinze-vingt ſeront transférés du lieu où ils ſont, à l'hôtel des mouſquetaires noirs, qu'on vient d'acheter pour eux : on leur fera un traitement pécuniaire à chacun ; & comme les deux tiers ne ſont pas parfaitement aveugles, on doit y établir une corderie, où l'on les occupera ſuivant leurs facultés reſpectives.

12 *Juillet*. Madame la marquiſe de Roſen, dame pour accompagner *madame*, eſt fille du maréchal de Broglio. Quelqu'un attaché vraiſemblablement à la même princeſſe, a fait des tracaſſeries auprès de S. A. royale, au point que le Maréchal s'eſt trouvé inculpé par des relations, & obligé de ſe juſtifier : ce qu'il a fait de la maniere la plus ſatisfaiſante pour *madame* ; mais ayant deſiré connoître ſon accuſateur, la princeſſe s'eſt refuſé à le lui nommer, parce qu'elle avoit donné ſa parole au coupable de ne le point faire. Après les inſtances les plus vives de l'accuſé, S. A. royale eſt convenue de lui écrire une lettre très-forte, où elle le déclare abſolument innocent & rend compte des raiſons qui laiſſent le calomniateur à l'abri du juſte reſſentiment du maréchal. Il a

Digitized by Google

fait expédier des copies manuſcrites de cette lettre, qu'il délivre à tout le monde.

13 *Juillet* 1779. La troupe du ſieur l'Ecluſe, intitulée aujourd'hui : *Le Spectacle des variétés amuſantes*, eſt devenue à la mode ; c'eſt la fureur du moment : malgré les groſſiéretés dont ce théatre eſt infecté, les femmes les plus qualifiées, les plus ſages en raffolent. Il y a ſurtout un acteur faiſant les rôles de niais, qui eſt ſinguliérement admiré : ceux de la comédie françoiſe ſont venus le juger, & l'ont déclaré le premier dans ſon genre ; ils vont travailler à l'acquérir. Pour ſatisfaire la foule des amateurs, cette troupe qui va ſe tranſporter à la foire St. Laurent, après y avoir repréſenté le jour, viendra la nuit dans la ſale des boulevards donner ſa repriſe.

14 *Juillet* 1779. L'écrit ou mémoire en faveur des nourriſſeurs & herbagers & pour les marchands forains de beſtiaux, a fait une telle ſenſation que la police en a cru devoir arrêter la diſtribution. Cependant la cour des aides en ayant eu connoiſſance, & n'ayant point enrégiſtré l'édit de rétabliſſement de la caiſſe de Poiſſy, avoit rendu le 30 juin arrêt, défendant de percevoir aucun droit en cette matiere non autoriſé par elle, à peine de concuſſion ; le gouvernement inſtruit de cette démarche a envoyé chez l'imprimeur de la cour des aides pour arrêter la publication & impreſſion de cet arrêt, caſſé dès le lendemain par un arrêt du conſeil. En ſorte que la nouvelle caiſſe n'a pas moins eu lieu au commencement de ce mois.

D'après le premier mémoire il a paru en cette matiere.

Digitized by Google

1°. *Mémoires pour les marchands bouchers de Verſailles, de Corbeil, de St. Germain, de Montmorency, de St. Denis, & des environs de Paris, ſur la nouvelle caiſſe de Poiſſy.*

2°. *Second Mémoire pour les nourriſſeurs & herbagers, & pour les marchands forains de beſtiaux approviſionnant les marchés de Sceaux & de Poiſſy.*

Servant de réponſe aux différentes objections propoſées contre le premier, & d'éclairciſſement ſur d'autres points intéreſſants.

3°. *Supplément au ſecond mémoire des marchands forains & herbagers:*

Contenant 1°. quelques obſervations néceſſaires à la cauſe : 2°. l'adhéſion de quatorze autres herbagers de Normandie, au mémoire des marchands forains ; ce qui porte le nombre des réclamants à 296, y compris les quarante bouchers de Verſailles.

15 *Juillet* 1779. Le *Mémoire pour les marchands bouchers de Verſailles, de Corbeil, &c.* ſouſcrit de quarante d'entreux, eſt fort court & fort clair. Ils adherent en tout au premier mémoire & ajoutent en outre :

1°. Que les lettres-patentes établiſſent ſur les bouchers de la campagne une impoſition de 8 livres 6 ſous 8 deniers par bœuf & d'une livre par paire de moutons.

2°. Que le roi déclarant ne vouloir tirer aucun produit pour ſon tréſor royal de cet impôt, ils ne peuvent concilier une impoſition auſſi forte avec l'intention manifeſte de ſa majeſté.

3o. Que cet impôt étant deſtiné à remplacer celui mis pour l'entrée de la ville de Paris, à

Digitized by Google

n'y a aucune raiſon d'établir ce remplacement d'impôt dans les endroits où il n'y avoit pas de droits d'entrée établi.

Le réſultat de ces obſervations eſt, que l'impôt rendant net au roi environ 350,000 livres, ſera augmenté de près de 700,000 liv. ce qui doit entrer dans la bourſe du fermier, puiſque ſa majeſté n'exige que la même ſomme du paſſé.

16 *Juillet* 1779. Dans le *ſecond mémoire pour les nourriſſeurs & herbagers, & pour les marchands forains de beſtiaux*, &c. on fixe les doutes élevés ſur les *données*, telles que le nombre des bœufs & des moutons qui ſe vendent annuellement aux deux marchés de Sceaux & de Poiſſy, & le prix moyen des bœufs & des moutons. On prouve que les calculs établis à cet égard ſont exacts; c'eſt-à-dire, que Paris conſomme annuellement 117,000 bœufs & 245,000 paires de moutons, & que l'évaluation du prix moyen à 250 livres par bœuf ou vache eſt reconnue vraie par tous les gens du métier. Il en eſt de même de celle du prix commun de la paire de moutons à 30 livres.

On explique enſuite comment l'augmentation totale de l'impôt, portée à plus de 600,000 livres, peut ſe concilier avec celle qui réſulte de l'impôt partiel par tête de bœuf & par paire de moutons: ce qui devient clair après les données ci-deſſus. L'on démontre que la tête de bœuf, par l'impôt établi ſous M. Turgot de 5 livres à la barriere, ſe monte réellement aujourd'hui à 8 livres 6 ſous 8 deniers de plus, & celle de la paire de moutons, ci-devant

Digitized by Google

de 12 ſous, à 1 livre 10 ſous. En outre, le boucher de campagne, qui ne devoit rien payer à la barriere, paiera la même ſomme. De ce double accroiſſement ſe forme cet excédent de plus de 600,000 livres de l'impôt, tandis que le roi déclare qu'il ne demande aux fermiers que la même ſomme qu'il tire maintenant.

Il ſeroit faſtidieux de ſuivre l'auteur du mémoire dans la diſcuſſion ultérieure de ſes proportions, toutes très-clairement prouvées.

Dans le ſupplément au ſecond mémoire, on pourſuit les partiſans & défenſeurs de la nouvelle caiſſe juſques dans leurs derniers retranchements ; & après les avoir fait convenir du point eſſentiel, qui eſt l'augmentation réelle de l'impôt, on détruit leur prétexte, en prouvant que les pertes que fera la caiſſe ſeront imperceptibles en comparaiſon du produit net qui leur reſtera.

16 *Juillet* 1779. La faculté vient de recevoir encore un nouvel échec, par l'attribution faite à la ſociété de correſpondance excluſive de tous les hôpitaux du royaume. En outre, c'eſt elle qui doit être conſultée par l'adminiſtration ſur les meilleurs moyens de réformer les vices, les incovénients & les abus de ces lieux.

16 *Juillet*. Entre les pieces qui concourent pour *l'Eloge de Voltaire*, il s'eſt trouvé un dithyrambe qui a ſur-tout frappé les académiciens, & qui, malgré la bizarrerie de cette forme, a de ſi grandes beautés, que meſſieurs les académiciens ſont tentés de lui adjuger le prix.

16 *Juillet*. La ſéance concernant les nou-

Digitized by Google

vaux réglements de la librairie, tenue le 2, a été renvoyée à la fin du mois. On craindroit que ces délais n'annonçaſſent des diſpoſitions peu favorables du parlement en faveur des plaignants ; mais on aſſure que l'avocat-général Seguier, à qui les imprimeurs & les libraires ont fait de gros préſents, s'eſt engagé à les ſoutenir de ſon crédit dans la compagnie, & de ſon éloquence ; ces derniers ſe ſont ligués & ſont décidés à ſacrifier un million, s'il le faut, pour triompher de M. de Néville.

17 *Juillet* 1779. Le parlement, les chambres aſſemblées le 13, a ſupprimé les mémoires dont on a parlé, concernant les nourriſſeurs, herbagers & marchands forains de beſtiaux. C'eſt l'avocat-général Seguier qui a fait le réquiſitoire, où il a repréſenté ces écrits clandeſtins comme deſtinés à échauffer les eſprits & à jeter l'alarme dans le public ; comme contenant des déclamations indécentes contre une loi émanée du trône, & ayant reçu la ſanction reſpectable de l'enrégiſtrement. En conſéquence il a été ordonné une information contre les auteurs, imprimeurs, colporteurs & diſtributeurs de ces pamphlets, dont il a été jugé important d'arrêter le ſcandale.

18 *Juillet* 1779. Les *Mémoires pour les marchands forains, bouchers*, &c. qu'on croyoit de l'abbé Baudeau, parce qu'ils ſont dans les principes de la ſecte des économiſtes, & ſurtout dans ceux développés par cet abbé, lors de ſon plaidoyer contre les fermiers de la caiſſe de Poiſſy, ſont décidément de la compoſition de Me. Blonde, avocat, l'auteur de la *Lettre ſur M. de Vaines*, & fameux par cette querelle.

Digitized by Google

telle. Il eſt aſſez ſingulier de le voir maintenant défendre l'ouvrage de M. Turgot, après l'avoir ſi cruellement affligé par ſa diatribe contre ſa créature.

Du reſte, les magiſtrats & les miniſtres conviennent aſſez aujourd'hui des vérités avancées dans les écrits condamnés par le parlement. Mais les nouveaux fermiers ayant fait une avance de deux millions, il faudroit les leur rendre, & le tréſor royal ne rend rien. Ainſi M. Necker a été obligé de les mettre en poſſeſſion du bail commencé le premier juillet. On impute cette beſogne peu patriotique à M. le grand-aumônier, qui toujours affamé d'argent s'eſt laiſſé gagner par ſes créatures, & moyennant finance, qu'il ne veut pas reſtituer auſſi, a fait réuſſir & maintenir le projet. Voilà le public grevé d'un impôt de plus de 600,000 livres, pour aſſouvir la cupidité d'un grand ſeigneur & de quelques particuliers.

19 *Juillet* 1779. C'eſt actuellement M. le comte de Broglio qui attire le public au palais. L'affaire eſt peu conſidérable en elle-même; c'eſt un vrai commérage, une pure tracaſſerie : mais l'importance du perſonnage & ſa turbulence l'ont rendue grave, intéreſſante ou du moins curieuſe.

M. le comte de Broglio a prétendu, l'année derniere, lorſque ſon frere fut nommé pour commander le camp de Bayeux, qu'il avoit été accuſé par ſes ennemis d'avoir détourné le maréchal d'accepter cette faveur du roi, ſi lui, comte de Broglio, n'étoit nommé maréchal général des logis de l'armée. Il a imaginé que cette accuſation devoit partir de la maiſon de

Rohan, ennemie de la ſienne, & il a en conſéquence mis en cauſe un certain abbé Georgel, attaché en qualité de bibliothécaire au cardinal de Guémené. Celui-ci s'eſt défendu au châtelet ; ayant été décrété d'aſſigné pour être oui, en a appellé au parlement. Le procès ſe plaide actuellement grand'chambre & tournelle aſſemblées. C'eſt Me. de Bonnieres qui a parlé pour lui dans deux audiences : c'eſt Me. Tronçon du Coudray qui plaidera contre.

19 *Juillet* 1779. La préſidence perpétuelle en la perſonne du premier médecin, étant une des choſes qui a le plus révolté dans la compoſition de la nouvelle ſociété royale de médecine, M. de Laſſonne a pris le parti de ſe piquer de généroſité ; il a fait déclarer à cette compagnie qu'il renonçoit à cette perpétuité, & même à cette dignité ; que la ſociété ſeroit libre d'en élire un autre. Quant à M. Lieutaud, comme ſon nom ne figure ſur la liſte que pour la forme, qu'il répugne à l'établiſſement, on n'aura nul égard à lui, & il diſparoîtra de cette place, ainſi qu'il y a paru, ſans s'en offenſer.

Il eſt même ſi peu d'accord avec ſon collegue, que c'eſt lui qui a préſenté au roi les repréſentations de la faculté contre le moderne établiſſement. S. M. les a priſes, & l'on ne ſait pas encore ce qu'elle a répondu ou répondra.

19 *Juillet*. A l'occaſion du voyage de monſieur de M*** à Breſt, les courtiſans ſont ſurpris de le voir s'éloigner auſſi long-temps de Verſailles, avec une ſécurité bien dangereuſe pour un miniſtre, d'autant qu'ils reprochent à celui-ci

Digitized by Google

bien des choſes. Ils prétendent que rien ne ſe fait auprès de lui que par l'argent ou par les filles ; ils lui attribuent un vice crapuleux, celui d'aimer à boire juſqu'à perdre la raiſon. On réveille le bon mot de Mlle. Arnoux qui, lorſque M. de M*** fut nommé adjoint du comte de....., s'écria : *je le croyois bien capable de devenir un miniſtre ſaoul, mais non pas un ſous-miniſtre.* Heureuſement M. de Maurepas le ſoutient, & l'on croit qu'il reſtera en place, tant que le vieux mentor exiſtera.

10 *Juillet* 1779. Dans le temps du procès de l'amiral Keppel, on a parlé de l'amertume qu'avoit reſſentie le comte d'Orvilliers, dont ce général relevoit & découvroit les fautes. Il a compris la néceſſité de ſe juſtifier, ou du moins de détruire les impreſſions défavorables que la défenſe de l'amiral faiſoit naître contre lui. En conſéquence il a fait imprimer un petit recueil intitulé : *Réponſe de M. le comte d'Orvilliers, général des armées navales de France, à l'impartial Nolamed, ancien officier françois à Londres*, par laquelle ce général le remercie d'avoir pris la défenſe de la vérité *calomniée*. Il lui envoie tout le détail du combat naval du 27 juillet 1778, & les circonſtances qui l'ont fait triompher avec une flotte très-inférieure en force, & tous les déſavantages du vent de la mer.

Cette ſuperfétation indigeſte de matériaux pour l'hiſtoire du combat d'Oueſſant eſt trop ennuyeuſe pour qu'on s'y arrêtât, ſans les circonſtances qui donnent de l'intérêt à l'ouvrage & ſoutiennent la curioſité du lecteur. Par mal-

Digitized by Google

heur, on n'y trouve encore aucun éclairciſſement ſatisfaiſant ſur la conduite de M. le duc de Chartres, ſur la ſéparation des deux vaiſſeaux, ſur M. de la Cardonnie, enfin ſur la rentrée précipitée à Breſt, deux jours après la prétendue victoire, & au moment où devoient paſſer les flottes marchandes Angloiſes & les nôtres, & lorſqu'il s'agiſſoit d'intercepter les premieres & de favoriſer la rentrée des ſecondes.

21 *Juillet* 1779. On a parlé de la prétendue généroſité de madame Veſtris qui, malgré la déciſion unanime de meſſieurs les premiers gentilshommes de la chambre en ſa faveur, avoit cédé à Mlle. Sainval l'aînée certains rôles de premieres princeſſes que réclamoit celle-ci. Mlle. Sainval outrée, en éprouvant une injuſtice, de voir que ſa rivale fit un étalage de beaux ſentiments dans le *Journal de Paris*, où elle avoit envoyé une note à ſa louange, inſérée nº. 164, a voulu y répondre & rendre la vérité des faits; mais les rédacteurs de cette feuille ont reçu défenſes d'inſérer ſa lettre.

22 *Juillet* 1779. En liſant la réponſe du comte d'Orvilliers, on demande d'abord ce que c'eſt que cet impartial *Nolamed*, ancien officier François. Il paroît que c'eſt un nom factice ou anagramatiſé. On trouve une *préface de l'éditeur à la nation Angloiſe*, qui donneroit à préſumer que cet éditeur eſt l'individu en queſtion, & que cet individu ſeroit le rédacteur du *Courier de l'Europe*. La piece eſt à peu près dans le ſtyle & le ton de plaiſanterie de cet écrivain, ancien officier François en effet.

Suit une *Lettre du comte d'Orvilliers*, datée de Breſt le 21 mars 1779, où il s'exprime fort

Digitized by Google

dutement contre l'amiral Keppel ; & dément ſes aſſertions par des aſſertions contraires. Mais celles de l'Anglois ont ſubi la contradiction des témoins, ont été épurées au feu d'un conſeil de guerre, & il a triomphé; avantage que n'a pas ſon adverſaire.

Les forces comparées des deux lignes qui ont combattu à la journée d'Oueſſant, forment la ſeconde partie de ce *factum*. Il réſulteroit en effet de la comparaiſon une différence en faveur des Anglois de 354 canons ; mais en ſuppoſant juſte cet état où M. d'Orvilliers ne met que 27 de ſes vaiſſeaux en préſence de la totalité de l'armée Angloiſe, les canons ne tirent pas tout ſeuls ; il faut du monde pour les ſervir ; & c'eſt ici que ſe décele la mauvaiſe foi du général François, qui n'a garde de comparer les équipages, les nôtres étant d'un grand tiers plus nombreux, c'eſt-à-dire pouvant tirer trois coups contre deux, toutes choſes égales d'ailleurs.

Au *parallele des deux lignes* ſuccedent *les principaux faits de la journée d'Oueſſant*. Comme c'eſt M. d'Orvilliers qui les raconte, il les rapporte à ſon avantage ; ce qui doit être. Cependant, en les diſcutant, peut-être trouveroit-on à chicaner, à le mettre en contradiction avec lui-même, & ſur-tout à lui faire voir que plus il vante ſes belles manœuvres, plus il prouve l'habileté de l'Anglois de les avoir rendu ſtériles.

Infidélités, omiſſions & faux jugements de l'amiral Keppel : telles ſont les gentilleſſes que l'adverſaire reproche dans la quatrieme partie à ſon émule.

Digitized by Google

Enfin la concluſion eſt la ritournelle du titre, que M. d'Orvilliers a triomphé avec le déſavantage des vents & de la mer, & une infériorité de forces ſi décidée, que la France n'avoit que deux vaiſſeaux à trois ponts contre ſept.

La bienveillance de l'impartial éditeur eſt telle, qu'il juſtifie avec éloge juſqu'à Palliſer, dont le conſeil de guerre n'a pas trouvé la conduite digne de cet honneur, & le lord Sandvvich, dont la nation demande la tête.

En un mot, *vaincre* eſt terme dont chaque parti peut ſe ſervir : c'eſt par les avantages que s'apprécie la victoire. Or, les flottes marchandes Angloiſes ſont rentrées en totalité, préciſément après le combat ; les flottes françoiſes ont été enlevées en très-grande partie dans le même temps. Le procès eſt jugé aux yeux, non de l'impartial Nolamed, mais de tous ceux qui le ſont véritablement.

23 *Juillet* 1779. On voit un *Mémoire juſtificatif pour le marquis de Brunoy*, qu'on dit avoir été imprimé, mais dont tous les exemplaires ont été ſaiſis, ſauf un, ſur lequel on a fait des copies manuſcrites. Il eſt court, & l'on juge aiſément à la fabrique qu'il eſt de ce perſonnage. Il y a beaucoup de verbiage, malgré ſa briéveté, peu de raiſonnements, & des faits vagues, ſur leſquels le lecteur ne peut aſſeoir ſa déciſion. Le plus ſingulier & le plus curieux, c'eſt celui où il rend compte d'avoir été empoiſonné, c'eſt-à-dire trompé par les conſeils d'un fanatique ignorant, de s'être laiſſé adminiſtrer une potion compoſée d'extrait des ſucs des quatre ſemences froides & de nénuphar, qui l'ont réduit à un état d'impuiſſance

Digitized by Google

physique habituelle, qui a influé sur ses facultés morales. Du reste, il prétend qu'il n'est ni prodigue, ni imbécille, ni furieux, ni libertin crapuleux; & c'est sur ces quatre chefs qu'il se défend. Son style sent l'imagination exaltée; il est souvent en désordre, & chargé de citations latines tirées principalement de l'écriture-sainte. Enfin, cet écrit lâche & sans énergie, donne une idée de son auteur, qui, en forçant à le plaindre à certains égards, parce qu'on sent bien qu'on a abusé de son état pour lui ôter la disposition de ses biens & la liberté de sa personne, l'en fait paroître très-digne à d'autres par certains aveux qu'il est obligé de faire. Il en résulte de plus en plus que le marquis de Brunoy est un des êtres de la nature le plus incompréhensible.

23 *Juillet* 1779. On parle d'un *Mémoire imprimé pour la justification de Mlle. Sainval l'aînée*, qui n'ayant pu faire insérer au *Journal de Paris* sa réponse à madame Vestris, a imaginé cette tournure. Les gentilshommes de la chambre ont été si outrés qu'ils ont fait exiler cette actrice : par gentilshommes de la chambre, il faut entendre le maréchal de Duras, le seul qui mene actuellement le tripot comique.

24 *Juillet* 1779. *Le Mémoire pour Mlle. Sainval* est de la composition de madame la marquise de Saint-Chamont, ci-devant Mlle. Mazarelli, très-renommée d'abord pour ses aventures galantes & autres, & depuis pour ses ouvrages littéraires. On le dit très-méchant, ce qui le rend fort rare.

25 *Juillet* 1779. On connoissoit de madame la comtesse de Genlis, trois comédies, impri-

mées dans le *Parnaſſe des Dames*, ayant pour titre : *l'Amant anonyme, les fauſſes délicateſſes & la mere jalouſe.* Elles annonçoient déja un talent décidé : mais renfermées dans la claſſe ordinaire, elles ne préſentoient pas à vaincre les difficultés que l'auteur s'eſt propoſées depuis dans ſon *Théatre à l'uſage des jeunes perſonnes*, qu'elle publie aujourd'hui, où elle s'eſt impoſé la loi de ne pas admettre un ſeul rôle d'homme, de ne pas même y prononcer le mot d'amour, & d'avoir dans toutes pour objet le développement d'une vérité morale. Ce travail peut être d'autant plus utile, que madame la comteſſe de Genlis eſt gouvernante des enfants de M. le duc de Chartres, & cherche ainſi à les inſtruire en les amuſant.

26 Juillet 1779. Me. Tronçon du Coudray a plaidé vendredi dernier pour le comte de Broglio, devant une aſſemblée non moins brillante que celle où avoit paru ſon adverſaire. On n'a pas été content de cet orateur, dont le plaidoyer n'eſt pas fini. Les partiſans même de ſon client ont trouvé qu'il n'avoit pas donné à ſa cauſe l'importance dont elle n'étoit guere ſuſceptible, mais qu'il falloit cependant affecter pour augmenter la curioſité de l'auditeur, ſi l'on ne pouvoit y jeter de l'intérêt en faveur du comte de Broglio. Il eſt tout entier du côté de l'abbé Georgel, ſans qu'il ſoit diminué par ſa qualité d'ex-jéſuite, dont l'orateur a cherché à profiter pour lui aliéner les magiſtrats. Ces huées du public lui ont fait connoître qu'il n'approuvoit pas cette précaution oratoire. On ſait qu'en général il eſt toujours pour la partie a *plus foible*; & à ce premier motif ſe joint

Digitized by Google

celui de la déteſtation générale, où eſt à la cour & à la ville le puiſſant accuſateur de l'ancien diſciple d'Ignace.

26 *Juillet* 1779. Les comédiens italiens ont commencé d'effectuer mardi leur projet annoncé de remettre au théatre les pieces françoiſes dont leur répertoire eſt garni. Le ſieur Michu a débuté par un compliment, où il a fait part au public du nouveau projet de la troupe ; projet dont il n'a pas diſſimulé les difficultés à l'égard d'acteurs non exercés dans un pareil genre, mais pour leſquels il a réclamé l'indulgence des ſpectateurs, qui l'ont fort bien accueilli.

27 *Juillet* 1779. Il paſſe pour conſtant que juſqu'ici *monſieur* n'avoit pu faire goûter à *madame* les plaiſirs de l'amour, par une cauſe encore plus fâcheuſe que celle qui a retardé l'acte de virilité conjugale chez le roi. Enfin, la nature a parlé chez ſon alteſſe royale, c'eſt ce qui fait courir le bruit que madame étoit groſſe. Il eſt faux ; mais ſon auguſte époux s'eſt trouvé tellement enflammé que ſa converſation s'en reſſent aujourd'hui, & eſt très-vive, très-chaude, très-énergique ſur les matieres érotiques : il ſurprend tous ſes courtiſans.

28 *Juillet* 1779. Les partiſans du duc de Choiſeul ſont furieux de voir les heureux ſuccès du comte de Vergennes, dont les négociations habiles le rendent bien ſupérieur à ce prétendu grand maître en politique. Toute ſa ſcience étoit de brouiller, de diviſer, de tracaſſer, d'allumer le feu de la diſcorde par-tout. Le miniſtre actuel des affaires étrangeres prend une tournure bien différente. Au lieu de ſe

Digitized by Google

faire craindre, il ſe concilie l'amitié des puiſſances, il gagne leur confiance, il les éclaire ſur leurs véritables intérêts, & les mene à leur bonheur par la voie la plus courte & la plus ſûre. Il eſt actuellement occupé à tarir une des ſources fécondes de la richeſſe de l'Angleterre, en lui enlevant le Portugal, qu'il veut ſouſtraire à ſa ſervitude, non pour l'aſſervir lui-même, mais en lui donnant une énergie ſalutaire, qui le tire de ſon engourdiſſement & le vivifie.

28 *Juillet* 1779. Le comte d'Artois, qui cherche à faire de l'argent de tout, vient au nom du grand-prieur de France, ſon fils, le duc d'Angoulême, de vendre par bail emphytéotique de 99 ans, à une compagnie, le terrein de l'enclos du temple, pour y conſtruire des édifices ſur le plan donné, & y ouvrir des rues. Cela ne s'eſt pu faire ſans l'agrément de l'ordre de Malte, auquel le marché eſt dans le fait trop avantageux pour s'y refuſer, & l'on préſume que le but du comte d'Artois a été de ſe faire fournir un gros pot de vin. Au ſurplus, on ignore encore tous les détails & arrangements de la vente.

29 *Juillet* 1779. Depuis long-temps on propoſoit d'établir deux troupes de comédiens françois; c'étoit même l'alternative dans le réſultat du travail des membres du bureau de légiſlation dramatique. Les comédiens italiens ont profité de ce vœu général des auteurs pour faire revivre leur privilege : ils ont repréſenté aux gentilshommes de la chambre qu'ils étoient cette ſeconde troupe toute établie ; ce que ceux-ci ont accepté. Il eſt queſtion en conſéquence de les recrûter d'acteurs propres à ce nouveau genre

Digitized by Google

d'étude. Ils ont acquis déja une demoiſelle Pitro pour les rôles d'amoureuſe, & ils doivent poſſéder bientôt une dame Verteuil, très-renommée pour les drames, qui faiſoit les délices des amateurs à Bordeaux, & à joui du même ſuccès à Verſailles, où elle eſt. Les auteurs ſeront maîtres de préſenter leurs comédiens aux uns ou aux autres, comme ci-devant. Il n'y a que la tragédie dont ceux-ci n'ont jamais été en poſſeſſion. Point de conceſſion particuliere qui ne pourroit avoir lieu qu'après celle bien établie de l'autre genre, & méritée par des applaudiſſements conſtants.

Les gentilshommes de la chambre ont ſaiſi d'autant plus volontiers cette ouverture, que la ſeconde troupe dont on parloit, devoit leur être ſouſtraite, & appartenir à *monſieur* ou au comte d'Artois : tout au contraire reſte ſous leur main

30 *Juin* 1779. Quatre ou cinq perſonnages figurent en ſecond dans le procès intenté par le comte de Broglio à l'abbé Georgel, que le prince Louis ſoutient ouvertement, puiſqu'il n'a manqué à aucune des audiences.

Meſſieurs le comte de Guibert & Favier y jouent un rôle infame. L'un eſt connu par ſon mérite & ſes ouvrages, l'autre par ſa détention à la baſtille, ſous le duc d'Aiguillon. Tous deux ſont peints dans le plaidoyer du défenſeur de l'abbé comme deux eſpions du comte de Broglio, venus chez ſon adverſaire pour ſonder ſes diſpoſitions & en tirer des aveux défavorables à ſa cauſe, dans une converſation inſidieuſe de leur part. Me. Bonnieres a tellement démaſqué ces traîtres, ils les a couverts

de tant de mépris & d'exécration, qu'ils ſont furieux & veulent l'attaquer directement.

Le marquis d'Eſcars & M. Radix de Saint-Foix ne brillent pas davantage ſur cette ſcene. L'un témoin pour le comte de Broglio, prétend avoir eu une converſation avec l'autre, où celui-ci lui a révélé certains faits favorables à ſon ami, que le ſecond nie.

Enfin, un certain Geoffroi de Limon, renommé auſſi pour ſon expulſion honteuſe de chez *monſieur*, dont il avoit eu la confiance, prétend avoir vu une lettre du maréchal de Broglio au gouverneur de ſon fils, & eſt un cinquieme agent de cette trame ourdie ſur le complot ſuppoſé du comte de Broglio & de ſon frere, de ſe réunir à M. de Maurepas pour *pouſſer hors les miniſtres actuels.* C'eſt l'expreſſion.

On attend avec impatience les mémoires de cette ſinguliere tracaſſerie pour en être mieux au fait.

31 *Juillet* 1779. C'eſt à Clermont en Beauvoiſis qu'eſt exilée Mlle. Sainval, ſorte de punition réſervée juſqu'à préſent aux perſonnes illuſtres, & qu'on n'avoit point exercée envers une comédienne. Le but de celle-ci eſt moins d'honorer Mlle. Sainval, que de l'empêcher de communiquer avec ſes amis & ſes protecteurs, & ſur-tout de donner ſuite à ſes écrits. L'affaire devient très-grave. Lundi dernier, comme on ſe doutoit qu'une cabale formidable manœuvreroit pour elle, & hueroit ſa rivale, madame Veſtris, on a triplé la garde. Non-ſeulement cette actrice eſt rayée de la liſte, mais il lui eſt défendu de jouer dans quelque

troupe que ce ſoit, & ſes propres camarades ont fait un arrêté entr'eux de quitter plutôt que de la laiſſer rentrer dans leur ſociété.

31 *Juillet* 1779. Samedi dernier on a fait l'expérience d'une eſpece de carroſſe qui va ſans le ſecours de chevaux, & dont la marche eſt même aſſez rapide. Elle a eu lieu dans la place de Louis XV en préſence de pluſieurs membres de l'académie & d'un grand concours de monde. La voiture a fait pluſieurs tours dans la place.

A la partie qu'occupe le brancard ou le timon, ſe voit un aigle, les ailes déployées, qui fait ornement, & ſert à cacher & contenir les guides, à l'aide deſquelles la perſonne placée dans la voiture en dirige la marche. Derriere eſt un homme, qui imprime à la machine un mouvement plus ou moins accéléré, en preſſant alternativement des deux pieds : il eſt debout ou aſſis, les jambes en partie cachées dans une ſorte de coffre, où paroiſſent établis les reſſorts.

On a jugé cette voiture propre à l'amuſement de M. le duc d'Angoulême, & l'on croit qu'elle ne ſera plus communiquée au public, quelorſque l'enfance du prince s'en ſera amuſée & raſſaſiée. On en attribue l'invention au Sr. Blanchard.

31 *Juillet.* Mlle. Girardin, dont on a annoncé le début à l'opéra comme cantatrice, n'a pas tardé à y être employée comme actrice, & quoique l'on dût craindre qu'elle ne fût très-gauche dans le rôle d'*Aline*, qu'elle a rempli dès le dimanche 18, elle y a eu un ſuccès décidé, malgré les défauts inſéparables de cette

diſtinction prématurée. Enfin le dimanche 25 elle a chanté celui d'*Angelique* dans le *Roland* de M. Piccini. Il eſt ſans exemple à ce théatre qu'une débutante ait dans un eſpace de temps auſſi court, & ſans plus d'épreuves & d'exercices, fait deux premiers perſonnages. On l'a goûtée encore davantage dans le dernier.

1 *Août* 1779. Le *factum* de la Dlle. Sainval eſt un gâchis où les amateurs de la vraie plaiſanterie, les partiſans du bon goût & les amis éclairés de l'actrice ſont déſeſpérés de voir une ſi excellente cauſe gâtée & novée. Ce ſont deux *Lettres de madame la comteſſe de Mal.... à madame la marquiſe d'A.....*, qui en raſſemblent les diverſes pieces, les moyens & raiſonnements.

Par l'une, datée de Paris, le 10 mai 1779, on apprend que Mlle. Sainval avoit déja eu précédemment des tracaſſeries pour certains rôles qu'elle réclamoit, & qu'elle avoit dès-lors des ennemis dans la troupe qui lui firent éprouver des injuſtices. On apprend qu'ayant demandé un congé pour aller aux eaux, & ayant joué dans ſa route à Marſeille & à Toulouſe, on en avoit conçu de la jalouſie, & par forme d'amende on l'avoit privée de ſa part pendant cette abſence; choſe qui n'a jamais eu & n'a point lieu à l'égard des autres. On trouve dans cette partie différentes lettres de l'actrice, & d'un perſonnage qu'on appelle le ſupérieur, où la premiere reproche à celui-ci de la haïr, ce dont il ſe défend. Or, ce ſupérieur eſt le maréchal duc de Duras, qui entretenant la demoiſelle Veſtris, participe à l'averſion de ſa maîtreſſe pour ſa rivale. Ses lettres à Mlle. Sainval ſont

assez plates, & ne ressentent ni l'homme de cour, ni l'académicien, ni le juge impartial. C'est cette révélation qui l'a désolé.

La seconde lettre, en date du 8 juin, plus longue que la premiere, rapporte au long tous les commérages relatifs à la derniere querelle sur les rôles, avec un relevé de ceux-ci, suivant lequel la Dlle. Vestris en avoit cent douze, & la Dlle. Sainval vingt-trois seulement.

C'est ici que se manifeste encore plus la prévention aveugle du supérieur, dont l'injustice va jusqu'à obliger les journalistes de combler d'éloges sa protégée, & de refuser tout ce qui viendra de la part de sa rivale. Il la pousse plus loin, si l'on en croit la lettre; il veut forcer la Dlle. Sainval à demander sa retraite, & en même temps on lui défend de quitter Paris; on la menace d'interdire à tout directeur de province de la recevoir, & d'agir même auprès des cours étrangeres pour l'empêcher d'y jouer, si elle venoit à s'échapper du royaume. Tel est le comble des vexations qu'on lui annonçoit, & qu'elle éprouve aujourd'hui.

2 *Août* 1779. Différents débuts occupent les amateurs de l'opéra. On a déja parlé de la demoiselle Girardin. Depuis, la signora Georgi, célebre cantatrice, qui a brillé plusieurs fois au concert spirituel, a chanté une ariette dans l'*Amore soldato*, avec son succès ordinaire. Elle doit chanter demain une ariette en françois dans *Roland*. Enfin une Dlle. Dupuis, formée ou exercée du moins par le chevalier Gluck, a osé remplacer dans *Iphigénie* les demoiselles le Vasseur & la Guerre. Cette actrice, qui avoit chanté long-temps à ce spectacle, dont elle

s'étoit retirée depuis huit à dix ans, ſembloit ne pas devoir ſe promettre beaucoup d'applaudiſſements; cependant elle en a eu, mais n'a point empêché de deſirer celles qu'elle doubloit.

Jeudi l'on doit donner à ce ſpectacle la premiere repréſentation de *il Cavaliere errante*, ou *le Chevalier errant*, opéra bouffon del ſignor Trajetta, célebre compoſiteur, dont on regrette la perte en ce moment. Il vient de mourir à Veniſe à la fleur de ſon âge.

2 *Août* 1779. Un grand phénomene occupe aujourd'hui les naturaliſtes. L'arbre connu juſqu'à préſent ſous la dénomination d'*Arbor Signarum incognita*, planté depuis plus de vingt-cinq ans dans le jardin de M. le maréchal duc de Noailles à *Saint-Germain en-Laie*, porte enfin des fleurs. C'eſt le premier qui jouiſſe en France, dans ce moment, de cet avantage. On dit qu'il a fleuri l'année derniere en Angleterre; mais M. Trocheau de la Bertiere, qui annonce le premier fait, n'eſt pas ſûr du ſecond. Il donne au *Journal de Paris*, N°. 213, une ample & ſavante deſcription de cet arbre: les amateurs pourront le conſulter.

2 *Août*. Rien n'eſt plus extraordinaire que la maniere dont certains ouvrages font ici fortune, ſans qu'on puiſſe en aſſigner le mérite. Le ſpectacle du Sr. l'Ecluſe, connu à préſent ſous le titre de *Variétés amuſantes*, créé depuis un an, & très-peu connu dans le commencement, eſt la fureur du jour. Un M. d'Orvigny, pauvre diable d'auteur, ſifflé, hué ſans relâche aux Italiens, s'eſt retourné du côté des boulevards, & a préſenté au ſpectacle en queſtion une niai-

Digitized by Google

ſerie intitulée, *les Battus paient l'amende*, facétie miſérable que l'acteur dont on a parlé fait tellement valoir, qu'elle étoit hier au ſoir à ſa 9ème. repréſentation. Non-ſeulement le peuple y court en foule, mais la ville & la cour. Les plus grands en raffolent; les graves magiſtrats, les évêques y vont en loge grillée; les miniſtres y ont aſſiſté; le comte de Maurepas ſurtout, grand amateur de farce: on a même prétendu que celle-ci étoit de ſa compoſition, & cette anecdote n'a pas peu contribué à en ſoutenir & augmenter la vogue. Perſonne n'ignore que ce ſeigneur, durant ſa jeuneſſe, ſe délaſſoit dans la ſociété avec de pareils jeux, mais où il perçoit toujours de l'eſprit, de la fineſſe, & même le ton de l'homme de cour. D'ailleurs, ſon âge & ſes occupations actuelles ne peuvent permettre de le ſoupçonner d'être l'auteur d'une telle platitude.

2 *Août* 1779. M. le prince de Condé continue d'embellir Chantilly, le ſéjour ſans contredit le plus délicieux des divers châteaux qui environnent Paris, à raiſon de la multitude & de la variété des beautés de toute eſpece qu'il renferme. On y a découvert depuis peu une ſtatue d'un enfant de la grandeur de trois pieds, nu, ſans bandeau, ſans carquois, ſans fleches & ſans ailes, tenant dans ſa main un cœur enflammé. Ce qui a fourni l'idée des vers ſuivants, mis au bas de cette ſtatue, qu'on a placée dans l'Iſle-d'Amour. Ils ſont de la compoſition de M. Grouvelle, ſecretaire des commandements de ſon alteſſe, jeune poëte que lui a donné M. de Chamfort, qui occupoit précédemment ſa place. Les voici:

Digitized by Google

N'offrant qu'un cœur à la beauté,
Auſſi nu que la vérité,
Sans arme comme l'innocence,
Sans ailes comme la conſtance,
Tel fut l'Amour au ſiecle d'or :
On ne le trouve plus, mais on le cherche encor.

2 *Août* 1779. Les comédiens françois doivent donner auojurd'hui la premiere repréſentation de *Laurette*, comédie en trois actes, ſujet déja traité deux fois ſans ſuccès.

3 *Août* 1779. L'affaire du Sr. le Bel, ſecretaire de M. Baſtard, chancelier du comte d'Artois commence à s'éclairer au moyen d'un mémoire qu'il répand.

Cet accuſé, détenu à la baſtille depuis la nuit du 15 au 16 décembre 1778, ayant demandé à être mis en juſtice réglée, il intervint des lettres-patentes du deux février dernier, enrégiſtrées le cinq au parlement, par leſquelles le roi ordonnoit qu'à la requête du procureur-général le procès ſeroit fait & parfait juſqu'à arrêt définitif, aux auteurs, complices & adhérents de différentes falſifications, ratures, ſurcharges, ſurtaxes & autres délits, tant à l'occaſion des droits de ſceaux & honoraires taxés ſur les lettres expédiées de foi & hommage des vaſſaux de l'apanage de monſeigneur le comte d'Artois, que dans la perception des finances d'aucuns officiers deſdits apanages.

Par arrêt du douze dudit mois, la cour a ordonné que toutes les pieces ſervant à conviction des faits énoncés aux lettres-patentes ſeroient apportées au greffe de la cour, & que par le conſeiller commiſſaire, & en préſence

de l'un des ſubſtituts du procureur-général, il ſeroit dreſſé procès-verbal deſdites pieces.

Le 29 mars, ſur le vu deſdites pieces, le procureur général a rendu plainte en faux principal deſdites falſifications, ratures, ſurcharges, ſurtaxes, &c. Arrêt en conſéquence.

L'information faite à Paris le 27 avril 1779, le ſieur le Bel a été décrété de priſe de corps, & le 30 tranſféré de la baſtille à la conciergerie.

Son interrogatoire a été clos le 20 mai, & dès le même jour il a eu la liberté de voir ſa famille, ſes amis & un conſeil, après avoir été au ſecret pendant plus de cinq mois.

C'eſt dès ce moment qu'il a travaillé à ſa juſtification, qui n'a pu s'opérer qu'en inculpant grandement M. Baſtard.

Quant à lui, d'après la conſultation de ſes avocats, en date du 25 juillet, il a préſenté requête pour être déchargé de l'accuſation intentée contre lui.

3 *Août* 1779. La *Laurette* du nouvel auteur qui a entrepris de la traiter, eſt en trois actes & en vers. Il n'a pas été auſſi malheureux que ſes dévanciers. Cependant on ne peut pas dire qu'il ait réuſſi. Ce ſujet romaneſque, triſte & noir en lui-même, demanderoit un pinceau très-énergique, un coloris vigoureux, dont le poëte manque. Du reſte, il n'intrigue pas mal & file aſſez bien des ſcenes : il a tiré du rôle du pere tout le parti poſſible. Comme c'eſt un premier ouvrage, on doit eſpérer ſur cet eſſai qu'il fera mieux une autre fois.

4 *Août* 1779. Outre le mémoire pour Mlle. Sainval, il y a des couplets très-méchants contre

Digitized by Google

la comédie françoiſe, qu'on dit imprimés, & qui ſe vendent avec cet écrit.

L'affaire devient chaque jour plus grave : Mlle. Sainval cadette ne veut pas jouer, tant que ſa ſœur ſera dans la diſgrace; elle demande ſa retraite, & parle même d'intenter un procès à ſes camarades pour l'avoir privée de ſon état & rayée ; droit qu'ils n'ont pas.

M. le maréchal duc de Richelieu, en outre, prend parti pour l'exilée; ce qui établit un ſchiſme entre les gentilshommes de la chambre.

5 *Août* 1779. On inculpoit le Sr. le Bel ſur trois chefs.

1°. Les prétendues falſifications & ſurtaxes dans les lettres-patentes expédiées à la chancellerie du prince.

2°. Les ventes des offices levés aux parties caſuelles du prince.

3°. Les lettres anonymes, contenant des détails ſur l'adminiſtration des finances du prince, où les noms des perſonnes étoient déſignés par des nombres, ou par des épithetes.

Il a donné des ſolutions ſatisfaiſantes ſur ces lettres, d'ailleurs étrangeres au délit prétendu. Il convient du ſecond chef, & même qu'il a vendu ces offices à un prix plus haut; mais outre que ces ſortes de négociations ne ſont prohibées par aucune loi préciſe, c'eſt que, ſecretaire uniquement de la perſonne de monſieur Baſtard, il n'étoit point officier de la chancellerie du comte d'Artois.

Enfin il démontre qu'il n'y a ni falſification ni ſurtaxe dans les actes argués ; que tout ce qu'il a fait, il l'a fait par ordre de ſon ſupé-

Digitized by Google

rieur, & que le produit des corrections & augmentations qui en réſultoit, n'a tourné nullement à ſon profit.

Dans le courant du mémoire ſe trouve le fait particulier d'une quittance à lui adminiſtrée par M. Baſtard, qui auroit été inſérée après coup dans ſes papiers, & ſeroit une manœuvre très-repréhenſible de ce chancelier. C'eſt-là le point très-grave de réclamation portant contre le magiſtrat.

5 *Août* 1779. Par des lettres-patentes données à Verſailles le 24 mars 1779, & enrégiſtrées au parlement, grand'chambre & tournelle aſſemblées, le marché de la place Maubert doit être transféré ſur le terrein formant le pourtour de la nouvelle place aux Veaux. L'incommodité dont étoit ce marché dans un des quartiers les plus fréquentés de Paris, eſt le motif de ce changement, qui contribue d'ailleurs à le rendre moins malpropre.

5 *Août*. Il ſe répand que c'eſt M. Garat, avocat, qui a le prix de proſe: on ajoute que M. de Sechelles, avocat du roi au châtelet, a un *acceſſit*.

Quant au prix de poéſie, on le donne dans le public à l'auteur du Dythirambe, qui eſt un Ruſſe, le comte de Schouwalow, déja prôné par M. de Voltaire. On ne doute pas que ſous main M. de la Harpe lui avoit blanchi ſon linge ſale.

6 *Août* 1779. Le Sr. Paliſſot avoit imaginé de former à la comédie françoiſe une bibliotheque, & en conſéquence il y avoit envoyé ſes œuvres, comme pour ſervir de baſe à cet édi-

Digitized by Google

fice. Aujourd'hui c'eſt un Sr. Deſentelles, intendant des menus, qui propoſe d'en établir une aux menus, c'eſt-à-dire à l'hôtel magnifique, élevé depuis quelques années, rue Bergere, dépôt deſtiné à la conſervation de tous les uſtenſiles relatifs aux ſpectacles de la cour. Il nous apprend qu'elle eſt déja commencée, quoique le roi n'ait pas conſacré des fonds à cet effet : elle s'accroît journellement, & il invite par une lettre inſérée au *Journal de Paris*, N°. 215, les auteurs dramatiques à concourir à cette collection, en y adreſſant leurs œuvres corrigées de leur main. Ces monuments littéraires placés ainſi invariablement, ſerviront de regle pour fixer la véritable leçon que l'on doit ſuivre dans la repréſentation ou dans l'impreſſion.

Ce Deſentelles eſt vraiſemblablement le factotum du maréchal de Duras, & fait l'important parmi ſes confreres, comme celui-ci parmi les ſiens. Il joue auſſi un rôle dans le mémoire de Mlle. Sainval, qui, n'étant que ſubalterne, n'en eſt que plus vilain. Il careſſe ici les auteurs & leur fait de grands compliments.

6 *Août* 1779. La premiere partie du *plaidoyer pour le comte de Broglio contre l'abbé Georgel*, prononcé à l'audience du 23 juillet 1779, eſt déja imprimée. Quoique Me. Tronçon du Coudray, par un exorde aſſez important & aſſez adroit, motive la démarche du comte, & prétende l'affaire très-intéreſſante, la ſuite n'y répond pas. C'eſt un détail minutieux de commérage de ſociété, qui fait tomber à chaque page le plaidoyer des mains du lecteur.

7 *Août* 1779. Les couplets ſur les actrices ſont

Digitized by Google

plaiſants par les équivoques, dont quelques-unes ſont amenées avec juſteſſe ; mais, en général, ne répondent pas au talent de l'homme de cour auquel on les attribue. C'eſt le marquis de Louvois, fameux pour ces méchancetés, quoique n'ayant pas, à beaucoup près, le ſel & la fineſſe de M. de Souvré ſon pere, dont le nom ſera immortel en ce genre.

Pour revenir à la chanſon, elle eſt en neuf couplets : on y paſſe en revue les Dlles. Veſtris, les deux Sainval, Luzzi, Fannier, Doligny, Préville, Drouin, Molé, Suin, Dugazon & Hus. Les plus heureux ſont ceux ſur les Dlles. Veſtris & Préville.

7 *Août* 1779. On a donné jeudi à l'opéra la repréſentation annoncée de l'opéra bouffon, *il Cavaliere errante*. Ce ſujet ſimple & mieux conçu que les autres, fourniſſoit beaucoup au muſicien. On reproche cependant à ſa muſique, purement écrite, harmonieuſe & forte, de n'avoir ni la chaleur, ni le brillant, ni le caractere de folie qu'exigeoit le genre : on en a trouvé les airs de bravoure communs, les chœurs & les ſymphonies médiocres ; mais on a admiré dans la deſtruction du palais de l'iſle enchantée la maniere large & grande d'un maître à qui l'on n'auroit rien à reprocher, ſi ſes chants étoient auſſi agréables que ſon harmonie eſt correcte.

8 *Août* 1779. Outre l'importation du géroflier des Moluques aux Iſles de France, de Bourbon & des Echelles, on a parlé de celle faite de ces iſles à Cayenne. Il étoit bien à craindre que cet arbuſte ne dégénérât par tant de tranſmigrations. Cependant pour prouver le ſuccès de cette der-

Digitized by Google

nière importation, il a été envoyé de Cayenne à M. l'abbé Raynal une branche de giroflier chargée de clous, provenue des plantations modernes de cette isle.

Le gouvernement qui, pour ne pas exciter la jalousie des Hollandois, persiste à ne pas vouloir qu'on insere dans la gazette de France ces heureuses nouvelles, n'empêche pas qu'elles soient insérées dans d'autres ouvrages périodiques qui, quoiqu'imprimés avec permission, ne sont pas avoués par lui comme le premier, n'ont pas le même caractere d'authenticité, & d'ailleurs ne pénetrent guere chez l'étranger.

8 *Août* 1779. Dans le second *plaidoyer pour le comte de Broglio, contre l'abbé Georgel*, prononcé à l'audience du 30 juillet, qui paroît aussi imprimé, M. Tronçon du Coudray, après avoir cherché à détruire l'idée du public, que la cause ne rouloit que sur des indiscrétions, sur de vains propos, cherche à établir la question sous son vrai point de vue, à montrer la nature & la gravité de la calomnie de l'adversaire, & à révéler toutes la noiceur de sa machination.

A force de rapprochements, d'inductions & d'art, il trouve un corps de délit; il prouve que l'abbé Georgel en est l'auteur, & il le représente dans le cas d'être puni suivant la rigueur des loix décernées contre les calomniateurs.

Cette partie du plaidoyer de l'orateur produit plus d'effet que la premiere, & d'ailleurs est soutenue d'une lettre de l'abbé Georgel au comte de Broglio, en date du 30 juin 1778; du

Digitized by Google

du témoignage du Sr. Favier, en date du 30 ſeptembre, & de celui du comte de Guibert.

9 Août 1779. Depuis quinze jours M. d'Alembert écrit à ceux qui lui demandent des billets pour la ſéance de la Saint Louis, qu'il y a plus de gens inſcrits que la ſalle n'en peut contenir; que la fureur eſt telle, qu'il faudra dorénavant s'y prendre pluſieurs mois d'avance; qu'il eſt ſur-tout obſédé de femmes, & que l'aſſemblée ſeroit uniquement compoſée du ſexe, s'il exauçoit les prieres de toutes celles qui le ſollicitent.

9 Août. Monſieur l'abbé Georgel ſe propoſoit de ne faire imprimer qu'autant que le comte de Broglio lui donneroit l'exemple. En conſéquence il répand un premier *Mémoire expoſitif des faits.* Celui-ci n'eſt ſigné que de la partie, qui parle elle-même. On préſume que Me. Bonnieres ſon avocat, n'aura pas pu encore ou n'aura pas oſé faire imprimer ſon plaidoyer, à cauſe des ſorties violentes qu'il contient contre MM. de Guibert & Favier, qui avoient envie de le prendre à partie.

10 *Août* 1779. Jean-Jacques Rouſſeau, durant ſon ſéjour à Londres, y avoit vendu tous ſes livres, on ne ſait pourquoi, ſans doute dans ſon projet fou de renoncer à la littérature pour ne s'occuper que de botanique. Ce furent meſſieurs Hume & Dutens qui les acheterent & les partagerent entr'eux. Dans le lot du ſecond ſe trouva un exemplaire du livre de l'*Eſprit* de M. Helvétius, avec des notes marginales de la main du philoſophe, étendues & curieuſes. M. Dutens a imaginé de faire imprimer une nouvelle édition de cet ouvrage avec ces notes

C'eſt l'imprimeur Barbou qui s'en eſt chargé ; mais il éprouve beaucoup de contrariétés, & il n'a encore pu obtenir cette permiſſion.

11 *Août* 1779. La comédie françoiſe eſt toujours dans le déſordre, & l'on ne peut guere y jouer de tragédie depuis l'exil de Mlle. Sainval l'aînée. Sa cadette a déclaré au maréchal de Duras, que tant que ſa ſœur ſeroit en diſgrace, elle reſteroit dans l'inaction, & Mde. Veſtris craint de ſe compromettre : chaque jour où elle paroît, il faut une garde formidable pour contenir le parterre ; ce qui déplaît également au public & à l'actrice. On ne ſait comment cela ſe terminera. On parle encore une fois de faire revenir Mlle. Raucoux.

12 *Août* 1779. On a déja parlé du fameux phare de Pétersbourg, exécuté par le Sr. Bourgeois de Château-Blanc, l'inventeur des reverberes de Paris. Il eſt terminé, & l'on doit en faire l'eſſai vendredi, qui eſt demain. Il ſera placé à Meudon, & l'on en pourra voir l'effet de Paris & des environs, peut-être même de Meaux, qui eſt à quatorze lieues de Meudon. Il eſt conſtruit, comme on l'a dit, pour éclairer la Baltique, & l'ambaſſadeur de l'impératrice des Ruſſies a permis & deſiré qu'on pratiquât cette expérience avant de l'envoyer à ſa deſtination.

13 *Août* 1779. Le mémoire de l'abbé Georgel eſt très-modéré. Il y a cependant quelques endroits plus chauds & plus vigoureux ; mais ſa piece vraiment victorieuſe, c'eſt la réplique de Me. de Bonnieres. Il réſume la plainte à trois chefs d'accuſation de la part du comte de Broglio.

Digitized by Google

1°. L'abbé Georgel eſt l'auteur & le colporteur d'une intrigue, dont l'objet étoit d'enlever au comte de Broglio la place de maréchal-général des logis de l'armée.

2°. L'abbé Georgel a parlé des lettres du comte de Broglio au Sr. abbé Sarlat. Il a répandu à la ville & à la cour les bruits les plus faux & les plus injurieux contre lui.

3°. Il a dû avoir vu & porté au miniſtre des lettres qui annonçoient le projet du comte de Broglio d'exciter ſon frere à agir auſſi vivement que lui contre les miniſtres.

L'avocat reprend ſucceſſivement chacun de ces chefs, les diſcute & les réfute, en montrant que le défenſeur du comte, ennemi de toute méthode, a l'art de tout confondre; qu'il néglige de répondre aux reproches propoſés contre les témoins; qu'il dédaigne de s'aſſervir aux époques; qu'il change celles qui le contrarient; qu'il en crée au beſoin, feint d'oublier une partie de ſa plainte quand il ne peut plus la ſoutenir, & que prenant de côté & d'autre ce qui peut lui convenir, ſans s'embarraſſer de ce qu'on lui oppoſe, il préſente un mémoire de faits qui produiſent au moins une illuſion paſſagere.

Il finit par réclamer les loix protectrices de l'innocence accuſée, & cherche à prévenir le jugement anticipé dans le public, d'un *hors de cour*, qui ne ſeroit pas ſatisfaiſant pour ſon client perſécuté.

13 *Août* 1779. M. le garde-des-ſceaux, protecteur de M. de Néville, qu'on veut être ſon fils, avoit tant intrigué dans le parlement, qu'il avoit encore fait remettre l'aſſemblée des

chambres concernant les arrêts du conſeil ſur la librairie au mardi 10, M. Seguier y a parlé, à ce qu'on aſſure, avec beaucoup de force, & s'eſt trouvé abſolument oppoſé aux innovations du chef de la librairie. Malgré cela, le crédit l'a encore emporté, & il n'a été rien ſtatué.

13 *Août* 1779. De jeunes gens voyant le ſuccès de la farce intitulée *les Battus paient l'amende*, qui, jouée deux fois par jours depuis près de deux mois, en étoit hier à ſa cent treizieme repréſentation, ſans que la fureur du public ſe ralentiſſe pour s'y porter en foule, avoient imaginé d'en compoſer une nommée *Lamentine*, piece comi-tragique en deux actes & en vers, & l'avoient préſentée au directeur de cette troupe dont on eſt tant engoué. Il leur déclara qu'il ne pouvoit la recevoir qu'après que les comédiens françois & italiens l'auroient examinée & n'en auroient pas voulu. Les premiers l'ont rejetée hautement; mais les ſeconds l'ont trouvée digne de leur théatre; elle a été exécutée hier. Il y a quelques plaiſanteries aſſez bonnes: la ſcene du conſeil & le dénouement ſont heureuſement imaginés. Du reſte, c'eſt de beaucoup trop long; il y a quantité de trivialités, de turlupinades, de platitudes, de groſſiéretés même dégoûtantes, & l'on ne peut concevoir comment les Italiens on oſé ſe flatter d'obtenir quelques ſuccès pour cette bouffonnerie.

13 *Août.* Mardi dernier, les chambres aſſemblées, il a été enrégiſtré un édit de ce mois, portant ſuppreſſion du droit de main-morte & de ſervitude dans les domaines du roi, & dans tous ceux tenus par engagement,

Digitized by Google

& abolition générale du droit de ſuite ſur les ſerfs & main-mortables. Cette loi eſt une preuve que la philoſophie fait à la longue détruire les préjugés, & par ſon influence irréſiſtible maîtriſer enfin le conſeil & le cœur des rois. C'eſt elle qui doit ſe glorifier de ce monument de bienfaiſance, plus propre à immortaliſer le regne de Louis XVI, que toutes les conquêtes les plus brillantes.

14 *Août* 1779. M. l'avocat-général Seguier a porté aujourd'hui la parole dans l'affaire du comte de Broglio, & a conclu abſolument contre ce ſeigneur. L'arrêt eſt intervenu & a déchargé l'abbé Georgel de toute accuſation, a condamné le comte de Broglio à tous les dépens & à vingt livres de dommages-intérêts envers l'abbé Georgel, par forme de réparation civile, applicables aux priſonniers de la conciergerie, ſuivant la demande de l'abbé.

Les termes injurieux contenus dans les mémoires contre l'abbé Georgel ſupprimés; 500 exemplaires de l'arrêt imprimés & affichés aux dépens dudit abbé. Il lui ſera donné acte de ſa déclaration de n'avoir ni lu, ni eu, ni vu les lettres du comte de Broglio.

Le plus humiliant pour le comte, préſent dans une lanterne avec toute ſa famille, ce ſont les applaudiſſements généraux & très-longs du public, qui n'aime point ce courtiſan & l'a bien prouvé.

14 *Août.* Tout Paris a été en l'air hier au ſoir pour le fameux phare de Pétersbourg affiché avec tant d'oſtentation. La police ſe doutant du concours des curieux, avoit multiplié les gardes & les patrouilles pour empêcher

Digitized by Google

le désordre ; les Tuileries sont restées ouvertes une partie de la nuit, & tout cela fort inutilement. Quoique la nuit fut très-belle, on n'a entrevu aucune clarté dans la partie de l'horizon qui en devoit flamboyer ; & quand on auroit voulu attraper le public, on n'auroit pu s'y prendre mieux. Ce qui donnoit une si grande confiance dans ce phénomene, c'est que la gazette de France, si grave & si véridique, l'avoit aussi annoncé.

15 *Août* 1779. De nouvelles expériences attestent tous les jours l'utilité de l'opération dans les accouchements forcés, imaginée & exécutée par le médecin Sigault, contre laquelle ses détracteurs continuent à s'élever ; mais ce qui semble leur répondre de la maniere la plus victorieuse, c'est que les étrangers même, qu'on ne peut pas accuser de s'engouer pour le docteur françois, l'adoptent, & pour lui conserver l'honneur de la découverte, l'appellent la *section sigaultienne*. Il est à espérer que cette dénomination deviendra générale à la longue.

15 *Août*. Voici encore un libraire qui se voue généreusement à l'amusement & l'instruction publique. Le sieur Moureau annonce un cabinet académique de lecture d'une espece plus étendue & plus générale que les autres.

Il offre, 1°. tous les journaux, gazettes & ouvrages périodiques quelconques, tant françois qu'étrangers ; les affiches de la capitale & de toutes les provinces du royaume, ainsi que les édits, arrêts & déclarations.

2°. Les tableaux journaliers du cours des changes des principales places de l'Europe, le prix des effets royaux, l'arrivée & le départ des

vaiſſeaux, leurs cargaiſons, les prix courants des articles du commerce dans les plus conſidérables villes de l'Europe, & tout ce qui peut intéreſſer le commerçant & le cultivateur.

3°. Une bibliotheque contenant tous les livres périodiques annuels, anciens, tels que almanachs royaux, du commerce, des ſpectacles, de la nobleſſe, le manuel de l'auteur & du libraire, les almanachs militaires, & tous ceux qui forment un tableau de nomenclature, comme les almanachs & répertoires de la capitale, des provinces & des royaumes étrangers; en un mot, tous ceux dont on peut avoir beſoin à chaque inſtant pour la recherche d'un nom, d'une adreſſe, &c.

4°. Enfin, un tableau où ſont inſérés tous les proſpectus, avis, adreſſes, &c. qui arrivent journellement, & ne peuvent, à cauſe de leur volume, être portés ſur les feuilles publiques. Il invite les notaires à y envoyer leurs affiches, ainſi que les particuliers qui voudroient faire annoncer quelque choſe.

Les appartements ſont au premier, bien décorés, ſervis par des garçons de littérature très-entendus. On y trouvera des bureaux, avec papier, encre, plumes, &c. On ſera très-bien chauffé en hiver, & toujours éclairé en bougies.

Pour ſurcroît d'agrément, le prix très-modique n'eſt que ſix ſous par ſéance.

16 *Août* 1779. M. le comte de Broglio, pour en impoſer aux juges, avoit fait répandre la veille du jugement : *Expoſé des motifs qui avoient néceſſité la plainte du comte de Broglio.* Il y avoit inſéré un avertiſſement, où il

disoit que le roi lui avoit permis de publier ce mémoire, & l'avoit autorisé à dire que c'étoit par permission de S. M. Il vouloit insinuer par-là la haute protection dont le couvroit ce monarque.

Du reste, dans cet écrit peu essentiel à l'affaire, ce seigneur résume les diverses époques de sa vie qui, au lieu de tendre à sa justification, font présumer, au contraire, qu'il a toujours été inquiet, turbulent, intrigant & factieux.

Il convient qu'en 1773 il fut inculpé dans l'affaire célebre de la bastille, où sa liberté & son honneur furent compromis; que les plus graves accusations s'accumulerent sur sa tête; qu'il fut dénoncé à sa patrie & aux cours étrangeres comme un incendiaire politique, comme un artisan d'intrigues & de manœuvres : qu'il voulut alors réfuter ces cruelles inculpations : mais qu'en 1774 il fut obligé de sacrifier son ressentiment aux ordres absolus du roi : ce dont ses ministres, MM. le maréchal de Muy & comte de Vergennes lui délivrerent une déclaration de S. M. précise & motivée.

Il convient que le bruit se répandit cinq ans après qu'il avoit fourni des mémoires contre le prince de Montbarrey & son administration. Ce bruit, suivant lui, fut fondé sur ce qu'il avoit en effet remis au roi, le 14 mars 1778, un mémoire, hommage de son zele, communiqué à M. de Sartines. En vain pria-t-il M. le marquis d'Entragues, ami du ministre de la guerre, de se joindre à lui pour remonter à la source de cette calomnie : ses démarches furent inutiles. Il convient de deux exils, *non*

Digitized by Google

mérités, dit-il, en ce qu'il en a l'aſſurance par écrit.

Enfin arrive ce caquetage de l'abbé Georgel, qui le met hors de lui, & le néceſſite à un éclat judiciaire.

Du reſte, il nous apprend que le 26 mai, le roi, par une autre deſtination, l'ayant obligé de renoncer à la place de maréchal-général des logis de l'armée de ſon frere, voulut bien témoigner au maréchal qu'aucun mécontentement ne motivoit ce déplacement.

Il nous apprend qu'en 1752, appellé à la confiance intime du feu roi, par ſes ordres réitérés, il l'a conſervée juſqu'à la mort de ce monarque, avec le quel il avoit une correſpondance habituelle; qu'il l'a fait diſcuter par trois miniſtres, le maréchal de Muy, le comte de Vergennes & M. de Sartines, & qu'on ne l'a trouvé en aucun endroit, l'ennemi, le détracteur ou le rival de ceux dont il avoit le plus à ſe plaindre.

On voit bien que tout cela prouve que le comte a été mêlé dans beaucoup de mauvaiſes affaires, mais ne l'appuie en rien dans celle-ci.

16 *Août* 1779. Le parlement, en enrégiſtrant l'édit, a mis la modification *ſans que les diſpoſitions du préſent édit puiſſent nuire ni préjudicier aux droits des ſeigneurs.*

Dans ſon préambule, S. M. témoigne ſes regrets de ne pouvoir racheter ce droit des mains des ſeigneurs, pour abolir ſans diſtinction ces veſtiges d'une féodalité rigoureuſe. Elle a cru devoir juſqu'alors reſpecter le droit encore plus ſacré de propriété.

Quant aux engagiſtes, elle offre à ceux qui

ſe croiroient liés de remettre les domaines dont ils jouiſſent, & de réclamer les finances fournies par eux ou leurs auteurs.

17 *Août* 1779. *L'Arbor Signarum incognita*, ou l'*Arbre inconnu des Chinois*, appellé encore *Robinia*, dont on a parlé au commencement de ce mois, a fleuri, non-ſeulement dans le jardin du maréchal de Noailles, mais auſſi à Trianon, quoique celui de ce dernier lieu n'ait guere que vingt-cinq pieds, c'eſt-à-dire moins de moitié de hauteur & de force conſéquemment.

C'eſt ce que nous apprend M. Richard, petit-fils du jardinier de la reine à Trianon. Il prétend que les caracteres floraux de cet arbre, juſqu'à préſent inconnus en France, & peut-être en Europe, ont été mal ſaiſis par M. Trochereau, & il redreſſe cet habile naturaliſte, dont il reconnoît le mérite d'ailleurs.

Il donne une autre deſcription très-ample de cet arbre au n°. 228 du *Journal de Paris*.

Madame Regnault, auteur de la *Botanique miſe à la portée de tout le monde*, s'occupe à peindre & à graver cet arbre.

17 *Août*. Lundi dernier on a donné la centvingtieme & derniere repréſentation de la farce intitulée : *les Battus paient l'amende*. Il a fallu retirer cette piece, non à cauſe de la ſatiété du public, mais parce que l'acteur qui y joue le principal rôle commençoit à ſe blaſer enfin, & ſembloit exiger du repos, ou du moins avoit beſoin de diverſifier ſon jeu, & d'occuper ſon talent d'un nouveau rôle.

18 *Août* 1779. Malgré l'arrêt du parlement dont on a rendu compte, qui permet à la no-

vice de Sainte-Avoye, ou plutôt aux novices de ce couvent, car elles ſont pluſieurs dans le même cas depuis quatorze ou quinze ans, de ſe pourvoir pardevant le primat, pour l'émiſſion de leurs vœux, le parti de M. l'archevêque triomphoit de voir traîner l'affaire en longueur. M. de Beaumont même ſe flattoit que ſon confrere, M. de Montazet, ne lui donneroit pas cette mortification. On portoit la confiance juſqu'à dire qu'il y avoit un ordre du roi à la ſupérieure, portant défenſes de recevoir ces novices. Il paroît que l'archevêque de Lyon n'a tant tardé que pour endormir celui de Paris, & la choſe s'eſt conduite ſi ſecrétement que les réceptions ſe ſont faites avant que le dernier en ait été inſtruit. Il eſt furieux d'être dupe; mais ce qui le déſeſpere ſur-tout, c'eſt que cet exemple fait loi, & que d'autres couvents de religieuſes qu'il moleſte d'une maniere ou d'une autre, vont uſer de la même reſſource.

19 *Août* 1779. Le roi a fait dernièrement une eſpiéglerie à la reine, dont le but moral étoit de donner une petite leçon à ſon aimable compagne. Elle eſt dans l'uſage de faire des parties de nuit avec le comte d'Artois, d'aller à la comédie de la ville ou ailleurs, & de ſe retirer fort tard. S. M. le ſoir donna à l'ordre la conſigne que paſſé honze heures on ne laiſſât entrer dans la grande cour du château aucune voiture ſans exception. La reine étant venue avec ſon beau-frere à une heure ou deux du matin, fut très-ſurpriſe de ſe trouver arrêtée par le garde-du-corps en ſentinelle. En vain fit-elle venir l'officier ſupérieur & le capitaine des gardes, tous deux déclarerent que c'étoit

l'ordre exprès qu'il n'étoit pas permis de tranſgreſſer. Il fallut rétrograder, & que S. M. & le comte d'Artois fiſſent un autre tour pour rentrer par ailleurs. Le lendemain explication avec le roi, qui déclara que toujours couché à onze heures du ſoir, & ayant beſoin de repos, le bruit dans la nuit le réveilloit. Il pria en conſéquence la reine de s'y conformer. Cependant la conſigne eſt levée pour S. M. ſeule.

19 *Août* 1779. On parle beaucoup d'un autre édit qui doit être porté aux cours inceſſamment, par lequel S. M. ſupprime tous les péages par terre ou par eau, appartenants aux ſeigneurs particuliers, que S. M. offre de rembourſer. Depuis long-temps on ſe plaignoit de ces gênes onéreuſes à la circulation & au commerce, mais le crédit juſques-là l'avoient emporté ſur l'utilité publique. Il paroît que M. Necker a encore obtenu du roi cet acte de bienfaiſance.

20 *Août* On a parlé du projet de l'adminiſtration d'occuper les priſonniers de bicêtre, & en les tirant de leur oiſiveté, de les ſouſtraire à la contagion du libertinage, ſi propre à corrompre ceux qui ne le ſont pas encore tout-à-fait. C'eſt ſur-tout à M. de Malesherbes, reſté trop peu de temps dans le miniſtere, qu'on doit cette idée patriotique. M. le Noir, ſuivant les mêmes errements, a imaginé un moyen de multiplier les travaux dans ce château, & de faire faire par des hommes ce qui s'exécutoit par des chevaux, en ſorte qu'en économiſant les frais de ceux-ci, on pût trouver de quoi fournir quelque douceur & encouragement aux manouvriers qui remplacent ces animaux.

Digitized by Google

Le puits de bicêtre eſt renommé comme un chef-d'œuvre méchanique; on y éleve journellement l'eau de cent pieds de profondeur : on entretient ainſi un réſervoir immenſe deſtiné à fournir à tous les beſoins du grand nombre d'individus que contient cette maiſon.

Elle eſt mue par quatre chevaux, ſe relevant de trois heures en trois heures au nombre de douze.

Il s'agiſſoit de ſuppléer à ceux-ci à force de bras : mais comme cette machine eſt précieuſe, il étoit queſtion de trouver un moyen de la ſupprimer pour l'eſſai des hommes ſans la gâter ou l'altérer, & de maniere qu'on pût y revenir aiſément, s'il ne réuſſiſſoit pas.

Le lieutenant-général de police a propoſé un prix pour celui qui enſeigneroit le meilleur procédé en ce genre. Le plus ſimple & le moins diſpendieux eſt celui de M. de Bernieres, contrôleur des ponts & chauſſées, du moins il a déja paru tel à la premiere expérience. Elle doit ſe réitérer aujourd'hui.

20 *Août* 1779. C'eſt aujourd'hui *Iphiſe aux Boulevards* qui attire le public, & c'eſt le théatre des éleves pour la danſe de l'opéra qui fixe le concours. Cette piece contient l'éloge du chevalier Gluck, ainſi que celui de Mlle. le Vaſſeur, actrice qui a ſi merveilleuſement contribué à faire valoir ſa muſique. Lundi elle eſt allée jouir de ſon triomphe, & en effet ſes partiſans qui s'y étoient rendus en foule, n'ont pas manqué de ſe retourner vers ſa loge & de lui prodiguer les plus vifs applaudiſſements, au moment où il étoit queſtion d'elle.

21 *Août* 1779. On commence à déſeſpérer de

la rentrée de Mlle. Sainval l'aînée à la comédie françoiſe : ſes ennemis ont aigri la reine & le roi contr'elle ; ils ont interprété malignement certains endroits du mémoire, d'où l'on pourroit induire que la cour eſt une pétaudiere ; qu'on mene le jeune monarque comme on veut, & que ſon auguſte compagne déroge à la majeſté de la feue reine, juſqu'à ſe mêler des intrigues des ſpectacles & à entrer dans leurs querelles. Il paroît que la cadette a bien ſenti la délicateſſe de cette cauſe, puiſqu'elle l'abandonne & doit reparoître ſur la ſcene comme de coutume.

21 *Août* 1779. La ſeconde expérience du puits n'a pas moins bien réuſſi. Le moyen de monſieur de Bernieres eſt admirable, en ce que ſans rien changer à la machine actuelle & ſans donner un coup de marteau, l'addition qu'il y fait, peut s'adapter en moins d'une demi-heure & en être ôtée en auſſi peu de temps. En ſorte que tour-à-tour elle peut être mue avec la même facilité & par des hommes & par des chevaux.

D'après l'arrangement de l'inventeur moderne, vingt-quatre priſonniers enſemble, diſtribués autour de la machine, ont fait monter ſans peine ni fatigue, les ſceaux du puits contenant 1,500 livres d'eau, & l'on a obſervé que ces hommes n'allant que leur pas ordinaire & réglé, ont élevé le ſceau en moins de temps que ne font les chevaux, & qu'en général ce ſervice ſera plus rapide.

M. de Bernieres a déclaré qu'il ne concouroit pas pour le prix, ou que, ſi l'on vouloit bien le lui adjuger comme au plus digne, il

supplioit que sa valeur fût répartie en deux années entre les prisonniers employés au tirage du puits.

22 *Août* 1779. Le roi est de fort mauvaise humeur de voir que rien n'avance : il sait que toute l'Europe a les yeux fixés sur lui. Les prôneurs du ministere ont annoncé qu'au mois d'octobre la mer seroit libre, graces à la France ! Voilà un grand engagement qu'il s'agit d'effectuer. S. M., uniquement occupée de cet important objet, se refuse à tous les plaisirs : la reine se proposoit de lui donner à Trianon une fête pour la Saint-Louis ; on en vouloit donner une à la reine pour la vierge. Le jeune & sage monarque s'est opposé à l'une & à l'autre, & n'a point trouvé que ce fut le temps de dépenser de l'argent en choses superflues.

23 *Août* 1779. On a parlé cet hiver du tort que faisoient aux cultivateurs les nouvelles gênes rétablies concernant la vente des bleds ; on l'a fait concevoir au gouvernement. Enfin les intendants du commerce ont annoncé aux négociants que pour faciliter la circulation par mer des grains nationaux pendant la guerre, la ferme venoit d'être autorisée à donner ses ordres à ses employés dans les ports, de ne point exiger le droit de fret ou de tonnelage.

L'intendant de Flandre, de son côté, a rendu une ordonnance, où il dit que le roi touché du bas prix des grains dans la plupart des provinces malgré leur abondance, s'est déterminé à en permettre la sortie à l'étranger ; qu'en conséquence, certain qu'il en existe en Flandre & en Artois une quantité supérieure aux besoins des habitants, & pour faciliter le

débouché de cette denrée, il défend à toutes perſonnes d'apporter des obſtacles à l'exportation des grains & à leur libre circulation.

23 *Août* 1779. Tandis que Me. Linguet ſe déchaîne avec une fureur qui ne ſe rallentit point, & s'exhale périodiquement contre monſieur d'Alembert, cet homme illuſtre n'oppoſe à ſa rage que le calme & le ſilence; mais ſes admirateurs ne s'en tiennent point à ce froid ſtoïcien : ſans réfuter directement le journaliſte, ils y répondent plus invinciblement, en publiant les belles actions de leur héros. C'eſt ainſi qu'un M. de la Bartherie, en annonçant ſa reconnoiſſance d'un bienfait perſonnel, aſſura, en une demi-heure qu'il a paſſée chez ce philoſophe, avoit été témoin de deux autres. Ces faits ſont conſignés dans une lettre du 20 juillet, adreſſée aux auteurs du *Journal de Paris*, & inſérée au nº. 229 du 17 août. Et, en général, tous ces meſſieurs atteſtent que M. d'Alembert, connu comme le plus grand géometre de ſon ſiecle, comme un littérateur du premier ordre, eſt en outre rempli d'humanité, de ſenſibilité, & qu'il paſſe tous les moments de ſa vie à éclairer ſes ſemblables ou à les ſécourir.

23 *Août*. Mlle. Sainval cadette a en effet reparu dans *Tancrede* le ſamedi 21, où elle a fait le perſonnage d'*Aménaïde*. Les applaudiſſements du public en la voyant ont été ſi vifs & ont produit ſur elle une ſi forte ſenſation, qu'elle s'en eſt trouvée mal; on l'a emportée du théatre ſans connoiſſance : la piece a été ſuſpendue; mais enfin elle a repris l'uſage de ſes ſens, & répandant dans les diverſes parties

Digitized by Google

de ſon rôle la ſenſibilité dont elle étoit encore émue, a joué infiniment mieux que de coutume. Au moyen de cette ivreſſe du parterre, la garde n'a pu empêcher que le nom de Sainval l'aînée ne fût mêlé avec celui de ſa ſœur, & qu'on ne la redemandât à grands cris, ce qui n'aura pas fait plaiſir au *ſupérieur.*

23 *Août* 1779. Le châtelet a attiré un grand concours de monde cette ſemaine pour deux cauſes curieuſes. La premiere eſt celle connue déja de Mlle. d'Eon, contre le marquis de Carcado. La ſeconde, celle plus nouvelle de M. de Caraccioli, l'auteur des *Lettres de Ganganelli*, contre ſon libraire Lottin. Lorſque les mémoires de cette derniere affaire ſeront imprimés, on en parlera plus pertinemment.

24 *Août* 1779. M. l'abbé Royou, devenu chef de l'*Année littéraire* depuis que l'abbé Groſier a renoncé à ce journal, a fait une grande ſenſation dans le parti des dévots par ſa critique de l'*éloge de milord Maréchal*, dont on ſait que M. d'Alembert eſt l'auteur. Pour faire connoître mieux ce morceau véhément contre le philoſophe, Me. Linguet, avec lequel eſt lié le journaliſte, l'a inſéré en entier dans un de ſes numéros. Le tout a merveilleuſement réuſſi, & *monſieur*, ſous la protection duquel s'eſt rangée cette cabale diſperſée qui avoit beſoin d'un tel appui, a fait à l'abbé Royou la faveur éclatante de le nommer chapelain de ſon ordre; en ſorte qu'il eſt aujourd'hui décoré de la croix de Saint-Lazare.

25 *Août* 1779. La loge des *neuf ſœurs* s'étant juſtifiée des inculpations qui l'avoient miſe dans le cas de l'animadverſion du *grand Orient*,

Digitized by Google

& de l'arrêt rigoureux prononcé contr'elle, a voulu, ſuivant ſon uſage, célébrer le grand jour de cette réunion par une fête ſolemnelle. Elle a été indiquée au Wauxhall de la foire *Saint-Germain*, & a eu lieu le lundi 16 de ce mois, après pluſieurs délais. Les dames, ſans leſquelles il ne ſauroit y en avoir de parfaite, y ont été admiſes. Mais, pour éviter l'inconvénient de la derniere, on a annoncé qu'on ne danſeroit point; que ce ſeroit un ſpectacle purement académique, entremêlé de muſique & de lectures.

M. Franklin, quoiqu'ayant accepté la place de vénérable, a cependant mis la condition de ne point s'aſſervir à remplir ce rôle avec l'exactitude ſcrupuleuſe qu'il exige; & comme c'eſt ſur-tout ſon nom dont on ambitionnoit d'illuſtrer la ſérie des grands-officiers de la loge des *neuf ſœurs*, on l'a laiſſé maître de s'abſenter toutes les fois que ſes importantes occupations le demanderoient. Cette ſéance a été privée de ſa préſence : c'eſt le frere comte de Milly, premier ſurveillant, qui a tenu ſa place.

Les principaux ouvrages lûs ont été, 1°. un *Eloge de Montaigne*, par M. de la Dixmerie. La maniere de cet auteur qui n'a nulle énergie dans l'ame, nulle philoſophie dans la tête, nulle chaleur dans le ſtyle, étoit trop oppoſée au genre du héros pour qu'il fût dignement célébré. C'eſt un littérateur pur, élégant, eſtimable, mais bien au-deſſous de la tâche qu'il s'étoit impoſée. Il n'a pu même, quoiqu'il ait élagué de beaucoup ſa premiere partie, terminer ſa lecture de la ſeconde, & il a

fallu qu'un frere vînt au secours de sa poitrine fatiguée.

2°. Un *chant du mois de novembre*, du poëme de M. Roucher. Il l'avoit choisi pour un éloge adroitement amené de M. Dupati, ce jeune avocat-général du parlement de Bordeaux, non moins célebre parmi les patriotes que parmi les orateurs. Le poëte lui ayant obligation du bonheur dont il jouit, a cru devoir lui en témoigner ainsi sa reconnoissance, & le public a applaudi avec transport. On a couronné ce magistrat, qui modestement a placé le laurier sur la tête de monsieur Garat, dont il a prématuré ainsi le triomphe.

Ce même magistrat, frere de cette loge depuis son séjour à Paris, devoit lire *l'éloge de Montesquieu*; mais il a déclaré quelques jours avant, qu'il n'auroit pas terminé cet ouvrage. On croit plutôt que les morceaux hardis dont il est plein, dit-on, ont engagé ses amis à le détourner de se donner ainsi en spectacle.

3°. Un *éloge de Voltaire*, en vers, par un jeune frere qui donne des espérances : c'est M. de Flins des Oliviers.

4°. La préface d'un ouvrage intitulé : *Essais historiques & politiques sur les Anglo-Américains*, de monsieur Hilliard d'Auberteuil, où il a tracé les portraits des principaux chefs de cet état naissant, entre lesquels figure le docteur Franklin : ce qui a donné lieu de célébrer ce chef de la loge.

5°. Enfin un drame intitulé : *le repentir de Pygmalion*, par M. Garnier. Ce jeune auteur, qui s'est distingué à la comédie Italienne, y a fait recevoir ce drame-ci, dont le plan a paru

Digitized by Google

à l'assemblée ingénieux, piquant & agréable, mais qui dépend beaucoup de la musique, comme toutes ces sortes d'ouvrages : en sorte qu'il faut attendre à le voir au théatre pour prononcer.

Après ces lectures, on est monté dans la galerie d'en-haut, où différens artistes & physiciens avoient exposé des morceaux de leur composition. M. Houdon pour la sculpture, M. Greuze comme peintre, brilloient entre les autres. Monsieur Changeux y avoit placé le fameux barometre dont on a parlé.

Cette longue assemblée, trouvée trop courte par les freres, & même par les dames, s'est terminée, suivant l'usage, par un banquet simple & spirituel, qui a prolongé les plaisirs jusques bien avant dans la nuit.

25 *Août* 1779. On a déja parlé vaguement du testament de feu M. le comte de Valbelle. Il est essentiel de constater le fait dans toute son authenticité, & voici la clause du testament, en date du 26 juin 1773.

« Je prie messieurs de l'académie Françoise » de Paris de trouver bon que je leur laisse la » somme de 24,000 livres une fois payée, pour » la placer le plus avantageusement & le plus » solidement que faire se pourra ; les priant de » vouloir bien, à la pluralité des suffrages, » décerner tous les ans le revenu qui provien- » dra de ce capital, à tel homme de lettres, » ayant déja fait ses preuves, ou donnant » seulement des espérances, qu'ils jugeront à » propos ; pouvant le décerner plusieurs années » de suite & y revenir après avoir discontinué,

Digitized by Google

» ſelon qu'ils le trouveront bon & honnête à » faire. »

En conſéquence de cet arrangement que l'académie a accepté, elle a réſolu de faire faire l'éloge du comte de Valbelle par ſon ſecretaire, & c'eſt un des morceaux qui doivent y être lus aujourd'hui.

26 Août 1779. L'aſſemblée de l'académie Françoiſe a eu lieu hier après-midi, ſuivant l'uſage, pour la diſtribution des prix.

On a d'abord lu l'*éloge de l'abbé Suger*, par M. Garat, avocat. Il n'a point paru merveilleux, & l'on croit que l'académie auroit tout auſſi bien fait de ne point donner de prix. On a trouvé ce diſcours long, ennuyeux & ſentant plus la diſſertation que le genre oratoire, en outre rempli de beaucoup d'idées petites & meſquines.

On n'a point nommé le candidat qui a eu l'*acceſſit*; mais il eſt certain que c'eſt M. Hérault de Sechelles, jeune avocat du roi, qui a deſiré n'être pas connu.

Quant au prix de poéſie, ce n'eſt point le Ruſſe dont on a parlé qui l'a mérité. Il paroît qu'il n'aura pas voulu ſervir de prête-nom à M. de la Harpe, dont tout le monde ſait aujourd'hui la ſupercherie. Il eſt vraiment le pere du Dithyrambe; mais il a fait écrire par M. d'Argental à l'académie, que l'auteur de cet ouvrage couronné avoit des raiſons pour ne point accepter le prix; ce qui, en effet, auroit été contre les ſtatuts, défendant à tout académicien de concourir. D'après cette déclaration, la médaille a été décernée à M. de Murville.

Digitized by Google

M. de la Harpe a lu les deux ouvrages. On a été très-content d'eux, mais ſur-tout du premier, qu'on a trouvé ſupérieurement bien travaillé.

M. d'Alembert a terminé par l'éloge de M. le comte de Valbelle, qu'il a compoſé, ſuivant le vœu de l'académie, & lu. Toujours des calembours, de la ſatire, & une affectation de philoſophie & de bel-eſprit, qui, réunis enſemble, ne produiſent qu'un plus mauvais effet.

Quoique cet académicien ne réponde directement à aucune des injures de M. Linguet, il ne le perd pas de vue, & trouve toujours le moyen de le ramener, ſans le nommer, mais d'une façon trop rapprochée, pour qu'on ne le reconnoiſſe pas. Il l'a donc peint ſous les couleurs les plus noires & les plus viles, & n'a pas même épargné ſes protecteurs, mais d'une maniere plus générale & plus vague, quoique non moins ſentie, par le danger d'indiſpoſer contre lui d'illuſtres perſonnages & même un prince auguſte, dont il ſe feroit autrement de dangereux ennemis.

27 *Août* 1779. M. de Viſmes continue à remonter l'opéra par tous les ſoins imaginables. Il cherche des compoſiteurs chez l'étranger, & tâche d'amener en France les plus illuſtres. C'eſt ainſi que M. Bach a été invité de ſe rendre à Paris. Il doit mettre en muſique *Amadis de Gaule*, & vient d'arriver de Londres.

27 *Août*. Malgré tout le ſuccès de l'expérience de bicêtre, on n'ôte pas à ceux qui voudront concourir la faculté de le faire, s'ils peuvent trouver quelque choſe de mieux que

Digitized by Google

M. de Bernieres. Pendant une heure qu'a duré le travail pour l'expérience de ſa machine le ſamedi 21, les vingt-quatre hommes qu'on a employés, ont monté dix-neuf ſeaux ; ce qui fait un peu plus ſeulement de trois minutes par ſéance, & il en faut cinq aux chevaux.

28 *Août* 1779. Dans ſon plaidoyer de l'affaire du comte de Broglio contre l'abbé Georgel, M. Seguier, avocat-général, portant la parole, avoit emprunté une comparaiſon heureuſe du Mercure avec la Calomnie ; ce qui a donné lieu à l'épigramme ſuivante :

Le corrupteur & corrompu Seguier,
Qu'en mauvais lieu tout débauché rencontre,
Ces jours derniers, dans un long plaidoyer,
Taiſoit le pour, ne parloit que du contre;
Car pour le contre il s'étoit fait payer.
Il empruntoit ſur-tout une figure
Du vif métal, furet de la nature.
On admiroit un morceau ſi brillant :
Merveille n'eſt, dit quelqu'un, le galant
Connoît à fond les vertus du Mercure.

29 *Août* 1779. Entre les pieces de poéſie qui ont concouru pour le prix, excepté les deux dont on a parlé, l'académie n'en a jugé aucune digne d'une mention honorable, ou dont on pût extraire quelque morceau détaché ſuſceptible d'éloge ; un ſeul vers a trouvé grace, & a paru mériter d'être cité pour ſa beauté, & comme capable de ſervir d'inſcription à un buſte de Henri IV, dont il s'agit :

Le ſeul roi dont le pauvre ait gardé la mémoire.

Digitized by Google

Le ſujet du prix de poéſie déſigné pour l'année prochaine, eſt conçu ainſi : *la ſervitude abolie dans les domaines du roi, ſous le regne de Louis XVI.* L'académie qui avoit ſi fort critiqué ſes prédéceſſeurs impoſant des entraves au génie des jeunes poëtes, a cru devoir déroger à la regle qu'elle s'étoit faite en faveur de cette loi, dont la philoſophie ſe fait gloire & qu'elle s'attribue.

Pour laiſſer aux auteurs le temps de faire les recherches néceſſaires, on a propoſé dès-à-préſent le ſujet du prix d'éloquence à décerner en 1781 : c'eſt *l'éloge de Charles de Saint-Maure, duc de Montauſier, pair de France, gouverneur du Dauphin fils de Louis XIV.*

M. d'Alembert a ajouté que M. le comte de Montauſier, ancien colonel du régiment Royal-Infanterie, & dont M. le duc de Montauſier étoit le triſaïeul maternel, ayant appris que l'académie devoit propoſer cet éloge pour le concours, & deſirant de contribuer à tout ce qui peut honorer la mémoire de l'homme reſpectable dont il porte le nom, a prié la compagnie de permettre qu'il ajoutât la ſomme de 600 liv. à la valeur du prix ; ce que la compagnie a accepté.

29 *Août* 1779. Un évêque Anglois, homme d'eſprit, parlant très-bien le françois, & qu'on ſoupçonne un honnête eſpion dans ce pays-ci, dînoit derniérement avec neuf autres Anglois chez le maréchal duc de Biron. Il y avoit un évêque François, qu'il affectoit d'appeller toujours ſon confrere, & celui-ci, au contraire, de le qualifier toujours de Milord. « Pourquoi » donc, lui dit le prélat hérétique, ne fraterniſez-

» niſez-vous pas avec moi ? Je ne vois qu'une » différence entre nous : c'eſt que j'ai une » femme & des enfants autoriſés par la loi. » Quelques temps après, comme on le preſſoit de queſtions indiſcrettes ſur la politique : « quand » je pourrois répondre, reprit-il, vous ſentez » bien que je ne le ferois pas. Tout ce que » je puis vous avouer, c'eſt que ſi nous » avions joué votre rôle, la flotte de la Ja- » maïque ne ſeroit jamais rentrée dans nos » ports. »

30 *Août* 1779. Outre l'éloge de M. le comte de Valbelle, l'académie a voulu lui donner une autre marque de ſa reconnoiſſance, en faiſant faire ſon buſte par M. Houdon. Elle l'a placé dans la ſalle de ſes aſſemblées particulieres, où il figure avec les académiciens. On lit au bas : *Joſeph-Alphonſe-Omer, comte de Valbelle, bienfaiteur des lettres.*

30 *Août.* M. l'archevêque de Paris a gagné au parlement un procès très-important pour ſon objet utile. Il s'agit d'environ trente mille livres de rentes, & d'une ſomme de plus de 500,000 livres dépoſée. Son premier ſoin, en touchant celle-ci, a été de l'envoyer à Madame Necker pour les pauvres. Madame Necker eſt directrice générale en cette partie : elle eſt à la tête des hôpitaux, des maiſons de charité, de toutes les inſtitutions tendantes à ſoulager l'humanité. Elle a dans ce genre de vaſtes projets, comme ſon mari dans le ſien. Le prélat s'en eſt rapporté à elle, quoique hérétique.

31 *Août* 1779. Comme la machine de M. de Bernieres, adaptée au puits de bicêtre, offre

Digitized by Google

l'avantage ſpécial d'occuper un grand nombre de priſonniers, l'adminiſtration l'emploie juſqu'à ce qu'elle ait définitivement adopté un moyen. L'auteur la ſoumet à l'examen de tous ceux qui voudront la critiquer ou l'améliorer, juſqu'à ce que le concours ſoit fermé.

Ce ſpectacle a donné lieu d'aller voir plus particuliérement le château de bicêtre, & d'y applaudir aux heureux changements opérés dans cette maiſon, depuis la trop courte influence de M. de Malesherbes. On y voit un attelier pour le poli des glaces; on y voit les moulins pédales, dont on obtient une farine égale à celle que produit la meilleure moûture; on y a fait auſſi des changements heureux pour la fabrication du pain.

Ce qui frappe ſur tout, c'eſt l'empreſſement des priſonniers à être occupés. Le travail eſt devenu pour eux une récompenſe, par le pécule & la meilleure nourriture qu'il leur procure : il ne s'accorde qu'à la bonne conduite précédente; ce qui tend néceſſairement à la réforme de ces malheureux, qui devenoient trop ſouvent plus mauvais ſujets dans cette priſon.

1 *Septembre* 1779. Le Sr. Favart, cet auteur aimable d'une foule d'ouvrages reſtés aux deux théatres, a un fils qui n'ayant pas les talents de ſon pere, cultive avec ſuccès ceux de ſa mere, & eſt excellent acteur de ſociété. Malgré l'argent immenſe que madame Favart & ſon mari ont gagné, ce dernier eſt reſté peu à ſon aiſe, & le jeune homme eſt obligé de chercher des reſſources. On prétend que c'eſt ce qui le réduit à prendre le parti de ſe faire comédien. Il doit débuter demain dans les rôles de la Ruette.

Digitized by Google

Son nom fait ſenſation, & tous les amateurs ſe diſpoſent à l'aller voir.

2 *Septembre* 1779. Ces jours paſſés l'académie royale de peinture & de ſculpture a jugé les tableaux & bas-reliefs des éleves concourants aux grands prix. Elle a mis en réſerve les premiers, tant en peinture qu'en ſculpture, & n'a accordé que les ſeconds dans l'une & dans l'autre. Celui de peinture a été décerné au fils de M. Vernet, âgé de dix-neuf ans; & quant à la ſculpture, c'eſt le Sr. Lorta qui a été couronné.

3 *Septembre* 1779. Il n'a point paru de mémoire dans les affaires du châtelet dont on a parlé. MM. de Kercado ont été mis hors de cour à l'égard de leur agreſſion contre M. de la Fortelle & Mlle. d'Eon, ainſi que ceux-ci reſpectivement.

Quant au Sr. Marquis prétendu de Caraccioli, qui vouloit forcer le libraire Lottin à recevoir ſa paraphraſe des pſeaumes à un prix convenu, il a été débouté de ſa demande, attendu que le contrat n'étoit pas *ſynallagmatique*, c'eſt-à-dire, obligatoire des deux parts.

4 *Septembre* 1779. M. le duc de Chartres a témoigné la plus grande ſenſibilité à la vue de ſon coureur bleſſé à la chaſſe par ſon alteſſe; il a lui-même déchiré ſa chemiſe pour le panſer ſur le champ. On eſpere qu'il n'en mourra pas. Comme il eſt chez ſa femme, rue des Poulies, & que l'on a mis du fumier devant ſa porte, tout Paris a été bientôt inſtruit de ce fatal événement.

5 *Septembre* 1779. Le Sr. Favart a paru dans e *Tableau parlant* & *les trois Fermiers*: il fait es rôles de la Ruette; c'eſt-à-dire ceux de

vieillard. Comme il eſt très-jeune, ſa figure & ſa voix répugnent à cette ſorte de perſonnage. Malgré cette difficulté, il a réuſſi & à reçu les plus vifs applaudiſſements. Ce qui n'a pas peu contribué à le rendre plus agréable au public, outre l'intérêt qu'il prend à lui par reconnoiſſance pour le pere & la mere, c'eſt un couplet que le débutant a trouvé à inſérer & à chanter à la fin du *Tableau parlant*. Il eſt peu ſpirituel, mais flatteur pour le parterre, & c'eſt tout ce qu'il faut dans ces ſortes de circonſtances :

Je ne mets qu'en tremblant
Le pied dans la carriere,
Et mon foible talent
Eſt chancelant :
Mais le but néceſſaire,
Meſſieurs, eſt de vous plaire :
Je brûle du deſir
D'y parvenir.

5 *Septembre* 1779. On ſait aujourd'hui que le Sr. Gudin eſt l'auteur de la piece dont on a cité le ſeul vers rapporté ſur Henri IV.

6 *Septembre* 1779. Le maréchal de Duras, excité par Mlle. Veſtris, qui remue cet amant à ſon gré, a engagé le roi à donner au Sr. Brizard, l'un des plus acharnés de la troupe contre la Dlle. Sainval l'aînée, des marques de ſa ſatisfaction par une gratification conſidérable. Cependant S. M. s'eſt radoucie ſur le ſurplus des peines. Son exil va finir inceſſamment ; elle aura la liberté de venir paſſer quelques jours à

Paris pour arranger ſes affaires, mais ne pourra y reſter plus long-temps. Du reſte, il lui ſera permis de prendre parti dans les ſpectacles de province, ou de paſſer chez l'étranger.

On admire beaucoup la fermeté généreuſe du Sr. Molé, qui eſt preſque le ſeul de ſes camarades dans les intérêts de l'actrice expulſée, & les ſoutenant avec une chaleur extrême, ſans crainte de déplaire au *ſupérieur*.

6 *Septembre* 1779. Le programme des prix de l'académie d'architecture à diſtribuer cette année, étoit un *Muſæum* ſur un terrein de cent cinquante toiſes ſur cent, avec des détails impoſés & déſignés. Comme les deux de 1778 avoient été remis, il y en a eu quatre. Les quatre couronnés ont été les Srs. Giſor, Launoy, Durand & Barbier.

6 *Septembre*. Le chevalier Gluck eſt rétabli, & l'on a repris les répétitions d'*Echo & Narciſſe*.

7 *Septembre* 1779. La ſociété royale de médecine a tenu le mardi 31 août ſon aſſemblée publique d'uſage pour la diſtribution des prix. Elle n'a pas été courue comme les précédentes. Les éloges lus par le ſecretaire n'avoient rien de curieux par le peu d'intérêt qu'on prenoit aux perſonnages. L'un étoit d'un M. Arnault de Nobleville, auteur de quelques ouvrages de médecine; l'autre de M. Macbride, prétendu, par ſon panégyriſte, célebre docteur en médecine, & chirurgien à Dublin.

M. d'Aubenton a lu le ſeul mémoire qui pût fixer l'attention de l'aſſemblée *ſur le régime le plus néceſſaire aux troupeaux*.

8 *Septembre* 1779. *Billet du roi à madame la ducheſſe de Duras, ſœur du vicomte de Noailles.*

« Je reçois dans le moment, madame la » Ducheſſe, des nouvelles de M. d'Eſtaing ; il » s'eſt emparé de la Grenade ; le vicomte de » Noailles commandoit une attaque & s'y eſt » très-bien conduit : il y a eu pluſieurs balles » dans ſes habits, mais n'a pas été bleſſé. » Il étoit deux jours après à un combat naval, » où M. d'Eſtaing a forcé Byron de ſe retirer » avec perte. Voilà ce que j'ai appris ſur ſon » compte.

» La reine m'a chargé de vous faire tous ſes » compliments. Elle a mandé à M. de Sartines » que s'il avoit des lettres pour vous, de vous » les envoyer tout de ſuite. Je pars pour la » chaſſe dans le moment, & vous ſouhaite le » bon jour. Ce lundi 6 ſeptembre 1779. »

On voit dans cet écrit authentique, la bonté du roi & ſon honnêteté. On eſt fâché cependant qu'en traitant un de ſes ſujets de monſieur, S. M. appelle le général étranger ſeulement Byron.

8 *Septembre* 1779. On trouve beaucoup de forfanterie dans la relation de la priſe de la Grenade, publiée ſous les auſpices du gouvernement, qui n'a pu être envoyée que par le comte d'Eſtaing, & où il ſe loue avec une impudence révoltante. Ce n'eſt pas ainſi que Céſar écrivoit ſes commentaires. Malgré cet étalage, on juge que le ſuccès n'eſt dû qu'à la foible défenſe de la garniſon. Du reſte, c'eſt une de ces conquêtes qui ſe font & ſe reprennent comme l'on veut.

Le récit du combat naval eſt plus gaſcon encore. Dans celui imprimé ſur les lieux, on

Digitized by Google

faiſoit au moins mention de la perte : elle eſt abſolument ſupprimée ici ; & tout conſidéré, il n'y a d'avantageux que de n'avoir pas ſur le champ reperdu la conquête.

9 Septembre 1779. La reine, *madame*, madame la comteſſe d'Artois, madame Eliſabeth, *monſieur* & le comte d'Artois ſont venus hier à Saint-Cloud, honorer de leur préſence la fête d'uſage ; le comte d'Artois ſervoit de cocher à S. M. qui étoit en caleche, & l'on admiroit la bonne mine de ce ſuperbe *Automédon*. *Monſieur* étoit ſeul, enfoncé dans ſon carroſſe, avec deux ſeigneurs de ſa ſuite ſur le devant. La reine a bien voulu ſe trouver au feu d'artifice exécuté chez Griel dans la ſalle de bal. Elle s'y eſt rendue en ſimple particuliere, y a aſſiſté de même, & l'on a admiré ſa bonté de ſouffrir qu'une foule de femmes & d'hommes vînt ſe mettre debout devant elle & lui maſquer le ſpectacle, ſans que l'avertiſſement, pluſieurs fois répété à ces indiſcrets, qu'ils empêchoient ſa majeſté de voir, les ait engagés à ſe déranger. Sa patience n'a pas été moins grande pour attendre que l'illumination, très-longue, s'exécutât ; & toute cette brillante & auguſte compagnie s'eſt enſuite promenée à pied quelque temps dans le bal. On a été ſurpris qu'il n'y ait pas eu la moindre acclamation, le lendemain d'une victoire annoncée.

10 *Septembre* 1779. Les naturaliſtes s'occupent beaucoup de l'*Arbor incognita ſinarum*, qui a fleuri cette année & a fixé pour la premiere fois leur attention. On prétend aujourd'hui qu'il a la qualité ſinguliere de purger par l'odorat. On raconte qu'un particulier ayant

voulu le travailler pour en faire quelque ouvrage, fut attaqué de colique & de dévoiement; qu'ayant repris le lendemain son exercice, il éprouva un effet semblable; qu'ayant appellé un tourneur, celui-ci ressentit le même accident, ainsi que deux autres consécutivement employés.

10 *Septembre* 1779. M. de la Harpe annonce au public dans le *Mercure* du quatre de ce mois, que ses importantes occupations ne lui permettent plus de s'occuper de cet ouvrage périodique, & que depuis quelques ordinaires M. le Vacher de Charnois étoit chargé des spectacles. C'est celui qui avoit aussi indécemment supplanté M. le Fuel de Méricourt, que M. de la Harpe avoit succédé à M. Linguet.

11 *Septembre* 1779. Il est décidé que la demoiselle Raucoux rentre. On peut se rappeller que les comédiens ont fait tous leurs efforts pour s'opposer à ce qu'elle revînt, & ont même éludé la protection de la reine, à laquelle ils représenterent que l'inconduite & le libertinage de cette actrice répugnoient à l'honnêteté de leur société. Tous ces obstacles sont levés par un ordre du roi.

Mlle. Raucoux est descendue chez mademoiselle Arnoux, où elle loge. Elle commence aujourd'hui par le rôle de *Didon*. Toute la secte des Tribades est sur pied pour la faire triompher, & c'est une fureur non moins grande que celle de son début.

12 *Septembre* 1779. M. le marquis du Hullay, premier véneur de M. le comte d'Artois, a composé une chanson à l'honneur de son cousin le comte d'Estaing, & elle court actuellement

les rues. Elle eſt adreſſée aux Anglophiles, & eſt excellente pour ſa deſtination.

12 *Septembre* 1779. Hier à Verſailles il y a eu un *Te Deum*, pour remercier Dieu ſolemnellement de la conquête de la Grenade & du combat naval dans lequel, avec l'aide du Tout-puiſſant, M. d'Eſtaing a repouſſé l'amiral Byron. Le roi, la reine, la famille royale, toute la cour ont aſſiſté *in ſtocchi* à cette cérémonie, où l'on a vu pour la premiere fois, depuis long-temps, trois pavillons & deux drapeaux ennemis flottants au pied de l'autel de la chapelle. Ils doivent être tranférés aujourd'hui à Paris & dépoſés à Notre-Dame, où un nouveau *Te Deum* ſera chanté en grande pompe.

13 *Septembre* 1779. On a fait ſentir à madame la ducheſſe de Duras ſon indiſcrétion d'avoir laiſſé prendre copie du billet familier du roi, qui aime beaucoup cette dame & la conſidere. Elle a ſur le champ envoyé un courier à cheval pour retirer ces manuſcrits ; mais elle n'a pu ravoir tout, ou plutôt des copies priſes ſur l'original, s'étoient multipliées dans d'autres mains.

13 *Septembre*. On peut ſe rappeller la jolie piece des *Tu* & des *Vous* de Voltaire. Une dame ayant fait derniérement un voyage à Ermenonville, demanda ſur les lieux ſi Rouſſeau tutoyoit ſa femme. Sur l'affirmative elle fit les couplets ſuivants.

AIR : *Chantez, danſez, amuſez-vous ; &c.*

De Jean-Jacques prenons le ton,
Et ne parlons que ſon langage,

Que *vous* ne ſoit plus de ſaiſon ;
D'un couple heureux ſoyons l'image.
Vous effarouche les Amours,
Et *toi* les ramene toujours.

Tu tiens à *vous*, peut-être à moi,
Moi j'aime *toi*, c'eſt ma folie,
Et tel eſt mon amour pour *toi*,
Que pour *toi* ſeul j'aime la vie.
Vous effarouche, &c.

Ce vilain *vous* peint la froideur,
Ce joli *toi* peint la tendreſſe ;
Vous ſouvent afflige le cœur,
Toi bien placé comble d'ivreſſe.
Vous effarouche, &c.

Plus donc de *vous*, mais fêtons *toi*,
Toi fixe à jamais mon hommage ;
Quelqu'un dira : mais c'eſt la loi :
Je ſuis mon cœur & non l'uſage.
Vous effarouche les Amours,
Et *toi* les ramene toujours.

13 *Septembre* 1779. La Dlle. Raucoux paroît avoir conſervé les beaux moyens que la nature lui avoit donnés, & du reſte avoir rapporté les défauts qu'on lui reprochoit, tels qu'une affectation outrée dans ſa façon de ſcander les vers, une lenteur ennuyeuſe, de grands vilains bras, une inclinaiſon de corps continuelle, peu de ſenſibilité, & quelquefois un jeu faux. Ses partiſans l'ont applaudie à tout rompre, & la Dlle. Arnoux, avec quantité d'autres tri-

Digitized by Google

bades, faiſoient cabale à l'orcheſtre pour cette ſœur illuſtre.

14 *Septembre* 1779. La Dlle Raucoux a ſurtout rapporté une grande inſolence. Elle a fait ſentir à la Dlle. Sainval cadette, la ſupériorité des protections qu'elle avoit, & lui a déclaré qu'elle la dépouilleroit de ſes rôles. Celle-ci en conſéquence demande qu'on les lui aſſure, ou ſa retraite : nouvelle fermentation dans le tripot.

14 *Septembre.* Les deux drapeaux qui ont donné matiere aux *Te Deum*, étoient du régiment dont des détachements formoient la garniſon de Grenade, & les trois pavillons ceux de la Dominique, de Saint-Vincent & de la Grenade. Le roi, dans ſa lettre, comprend toutes les conquêtes, ainſi que le combat naval. Comme il y a long-temps qu'on n'a vu de ces cérémonies, voici la marche. Ils ont été apportés de l'hôtel de la guerre de Verſailles aux invalides ; de là transférés au palais des Tuileries par un détachement de l'hôtel. Le gouverneur, peu au fait, avoit d'abord ordonné que chacun ſeroit confié à un bas-officier. On a repréſenté à M. d'Eſpagnac qu'un tel fardeau étoit une fonction honorifique dont les officiers ſeroient jaloux. En conſéquence la deſtination a été changée ; on a promené ces dépouilles en pompe, tambours battants, dans tout le fauxbourg Saint-Germain. L'après-midi les centſuiſſes arrivés de Verſailles, qui les avoient reçus au château, ont fait le même rôle pour les conduire à Notre-Dame, où des détachements de la maiſon du roi & des cours ont auſſi groſſi le cortege. Ces dépouilles profanes ont été reçues par l'archevêque, qui les a bénites,

puis par une proceſſion ſolemnelle, on les a en quelque ſorte propoſées à la vénération des fideles. Trois ſalves d'artillerie ont annoncé le triomphe de la France, & une illumination générale a marqué l'alégreſſe des Pariſiens.

M. Garceron, notaire, à la pointe de la Croix des Petits-Champs, homme peu faſtueux, modeſte & même ſimple, a frappé les regards des curieux par une décoration plus brillante que celle des hôtels & des palais. On y liſoit, à l'aide d'un tranſparent, ces quatre mauvais vers.

Louis fait gronder ſon tonnerre
Pour confondre l'orgueil Anglois;
D'Eſtaing, dans un autre hémiſphere,
Venge l'honneur du nom François.

On a ſuppoſé pour motif de ce zele extraordinaire, que cet officier de juſtice étoit vraiſemblablement le notaire du comte d'Eſtaing.

15 *Septembre* 1779. Les badauds de Paris, qui admirent & déprisent ſur parole & ſans ſavoir pourquoi, s'étoient imaginés que le comte d'Orvilliers alloit conquérir l'Angleterre: aujourd'hui, avant de connoître les raiſons & les excuſes qu'il peut alléguer, ils font des épigrammes contre lui. En voici une qui roule ſur la qualité de dévot qu'a depuis long-temps ce général. On l'apoſtrophe:

Vous entendez toujours la meſſe,
Et n'entendez jamais raiſon;
On vous voit aller à confeſſe
Quand il faut tirer le canon.

Grand dévot n'eſt qu'un petit homme ;
Quittez vos profanes deſſeins ;
Aujourd'hui que chacun vous nomme
Vice-amiral des capucins.

16 *Septembre* 1779. La fermentation a été très-violente lundi à la comédie françoiſe, où Mlle. Raucoux jouoit le rôle de de *Phedre*. Les amis des Sainval ont pris leur revanche & l'ont ſifflée durant preſque toute la piece par des alluſions malignes à chaque vers, ſuſceptible d'être interprété contr'elle. Ils lui prodiguoient des applaudiſſements outrés, & l'obligeoient de recommencer, pour rire après de nouveau. Le ſupérieur par excellence, comme on qualifie aujourd'hui le maréchal duc de Duras, avoit fait donner à la garde les ordres les plus ſéveres ; en ſorte qu'on a arrêté deux jeunes gens, qu'on a conduits en priſon. Le lendemain on répandoit, le ſoir, dans le palais royal des copies multipliées du brûlot ſuivant, dont l'allée s'eſt trouvée couverte.

« Le comte d'Eſtaing bat les Anglois, pour » leur faire reconnoître l'indépendance Amé- » ricaine. M. de Duras empriſonne les Fran- » çois, qui n'applaudiſſent pas la Veſtris & la » Raucoux.

Mlle. Raucoux, pour regagner l'indulgence du public, a fait inſérer dans le *Journal de Paris* du 15, une lettre humble, où elle déclare qu'elle n'ambitionne la place de perſonne, & eſt venue au contraire pour doubler tout le monde.

16 *Septembre.* Après la cent quarante-deuxieme repréſentation des *les Battus paient l'amende*, on les avoit interrompus, mais il a

fallu y revenir, pour ſatisfaire l'avidité inſatiable du public, & ils en ont eu déja peut-être vingt autres depuis. Il n'y a point d'exemple d'un ſuccès auſſi extraordinaire. Auſſi l'auteur, M. d'Orvigny, ſifflé deux fois aux Italiens, en eſt d'un orgueil qui ſe manifeſte dans ſon *épître à ſon libraire*, dont il a fait précéder l'impreſſion de ce *proverbe, comédie-parade, ou ce que l'on voudra* : c'eſt ainſi qu'il l'intitule. Il faut convenir qu'à la lecture même on trouve une ſi grande naïveté dans cet ouvrage, qu'elle ſe ſupporte ſans inſipidité. C'eſt une caricature ſur un ton de vérité qui fait illuſion, & qui, ſous ſon enveloppe groſſiere & baſſe, contient une morale juſte & très-philoſophique. On a gravé M. Jeannot, & c'eſt le portrait à la mode.

17 *Septembre* 1779. On évalue juſqu'à deux cent mille livres les dettes de Mlle. Raucoux, & l'on croit que la cour n'eſt pas éloignée de les payer. En attendant, il paroît un réglement, ou plutôt une déclaration du roi, qui ſemble avoir été rédigée en ſa faveur, dont la principale diſpoſition eſt de rendre libres & affranchis de toutes ſaiſies, arrêts & oppoſitions, les gages & appointements des régiſſeurs, receveurs, inſpecteurs, comédiens & autres perſonnes attachées aux ſpectacles, juſqu'à la concurrence des deux tiers, ſauf pour raiſon de nourriture & logement.

Il eſt à obſerver cependant que ce réglement n'eſt que pour les ſpectacles établis à la ſuite de la cour ; mais par l'abus qu'ont introduit les gentilshommes de la chambre de faire évoquer au conſeil toutes les conteſtations élevées.

Digitized by Google

contre les comédiens de Paris, il y a grande apparence qu'on autoriſera le même réglement à l'égard de ceux-ci.

La déclaration donnée à Verſailles le 18 août a été enrégiſtrée le 3 ſeptembre, les ſémeſtres aſſemblés au grand-conſeil, auquel S. M. attribue l'appel des procédures qui doivent s'inſtruire pardevant le prévôt de l'hôtel.

18 *Septembre* 1779. *Extrait d'une lettre de M. Céré, directeur du jardin de Monplaiſir, à l'Iſle-de-France, en date du* 5 *janvier.* « En » 1776, on eut 2,500 clous de girofle, 5,000 » en 1777, & infiniment davantage en 1778. » La plupart de ceux-ci ſont tombés avant ou » après l'épanouiſſement de la fleur; mais il en » reſte un grand nombre ſur les arbres deſti- » nés ou réſervés pour baies. Treize girofliers » fleurirent la premiere année, treize la deu- » xieme, & trente-un la troiſieme. Il y en a » un Créole de baies de 1776, & il en reſte » deux cents de ſauvés de 1777. A trois mois » ils étoient plus forts que celui de l'année » précédente. Clous, baies, plans, en général » tout ce qui provient de nos girofliers, n'eſt » pas encore ſi fort qu'aux Moluques, par la » raiſon que nos arbres, quoique ſuperbes, » bien verds & bien vigoureux, ne ſont encore » que des enfants eux-mêmes. Mais cela viendra » & ne m'inquiete plus. Nous ne ſommes pas » ſi avancés pour le muſcadier; nous n'avons que » le nombre de femelles reconnues, c'eſt-à- » dire huit, & que celui planté par M. Poivre: » de ces floraiſons ſubſéquentes il n'a rien » noué. Il y a apparence que la floraiſon à fruit » n'arrivera qu'une fois par an, dans le mois.

» de février. La muſcade envoyée au roi a » neuf mois & dix jours de floraiſon ; une autre » dix mois & onze jours : les quatre autres, » deſtinées à être plantées, je les laiſſerai s'ou- » vrir, & je les planterai avec des remarques & » des obſervations. »

18 *Septembre* 1779. Mlle. Raucoux continue à faire l'entretien de la ville & même de la cour. Il en fut queſtion l'autre jour au coucher du roi. S. M. demanda au maréchal de Duras, gentilhomme de la chambre de ſervice, comment cela s'étoit paſſé le mercredi ? Elle s'informa qui étoient les deux étourdis arrêtés le lundi. Il fut ſur-tout queſtion d'un, qui eſt Me. Ader, avocat. Le maréchal aſſura que c'étoit un mauvais ſujet, & le maître dit qu'il le connoiſſoit pour tel. Le ſingulier, c'eſt que Me. Ader ne va jamais à la comédie, & il eſt vérifié que le maréchal s'eſt trompé de nom.

D'un autre côté, la fermentation eſt grande dans le tripot. Les comédiens ſont outrés de la maniere dont Mlle. Raucoux s'eſt préſentée à leur aſſemblée, ſans les prévenir, & ſon ordre de début à la main. Pluſieurs menacent de quitter & demandent leur retraite.

19 *Septembre* 1779. Vendredi les comédiens Italiens ont fait l'eſſai de leurs forces pour jouer des pieces nouvelles. Ils ont donné la premiere repréſentation des *Bourgeois du jour*, comédie en cinq actes & en proſe, de M. le chevalier de Rutlidge. Les deux premiers actes, d'un excellent comique, ont été bien reçus &. ont fait beaucoup de plaiſir. Malheureuſement ils étoient trop bons ; l'auteur a foibli dans le troiſieme & le quatrieme ; & le cinquieme, tout-à-

Digitized by Google

fait froid romanesque, a donné trop de prise aux détracteurs & aux envieux pour ne pas tomber complétement. On ne peut refuser un talent décidé au poëte, mais il faut qu'il étudie l'art davantage, ménage mieux ses forces & châtie plus son style ; car il a plus que tout autre le sel & la gaieté, les deux premieres qualités du genre.

20 *Septembre* 1779. On a repris les répétitions d'*Echo & Narcisse*, opéra en trois actes du chevalier Gluck ; car il ne faut pas s'imaginer que ce soit une pastorale : c'est du tragique véritable. On devoit donner la premiere représentation du mardi 21, c'est-à-dire demain, mais on ne croit pas qu'elle puisse avoir lieu de la semaine.

21 *Septembre* 1779. Les avis sont très-partagés sur la répétition générale d'*Echo & Narcisse*, qui a eu lieu hier. Elle étoit aussi nombreuse que la plus belle chambrée. On convient généralement que le poëme est détestable ; qu'il y a de beaux effets de musique, mais déplacés & trop vigoureux pour un sujet aussi simple : Les partisans même de Gluck ne peuvent le dissimuler ; ses adversaires trouvent l'ouvrage trop long & d'un ennui excessif. Quoique le musicien ait monté son harmonie sur le plus haut ton, il a plus donné que de coutume au goût françois, & il y a quantité de ballets, dont quelques-uns peu pittoresques.

Ce qui a fait le plus de plaisir dans tout ce spectacle, ç'a été de voir reparoître Mlle. Théodore, danseuse, qui avoit quitté, entraînée par la cabale générale contre M. de Vismes. Ce jeune sujet, qui joint la noblesse à la gaieté,

Digitized by Google

les graces à la légéreté, la préciſion à la gentilleſſe, réunit tous les ſuffrages. Elle eſt en femme ce que le célebre Pic eſt en homme, & fait le plus grand honneur au ſieur Lany, ſon maître.

22 *Septembre* 1779. Madame Necker, dans l'eſpoir de ſe donner une conſiſtance de ſon côté, a imaginé de ſe mettre à la tête des hôpitaux du royaume, pour l'adminiſtration intérieure des œuvres de charité. Elle a fait goûter ſon projet à la reine & à madame, ſous leurs auguſtes auſpices. C'eſt un intrigant, nommé Colombier, membre de la ſociété royale, qui eſt ſon agent pour la partie médicale. Elle eſt allée dernièrement à la conciergerie, & a trouvé à redire à l'infirmerie de cette priſon. Elle a envoyé chercher le ſieur Couture, architecte du parlement & l'a réprimandé. Ce ſubalterne en a rendu compte à M. Paſquier, doyen de la grand'chambre, commiſſaire des priſons & des édifices qu'on conſtruit. Ce magiſtrat a été furieux, & a donné les ordres les plus ſéveres pour s'oppoſer aux entrepriſes de la femme du directeur général des finances, ce qui ne met celui-ci que plus mal avec le parlement.

22 *Septembre.* L'inquiſition miſe par le maréchal duc de Duras, pour empêcher qu'on ne ſiffle Mlle. Raucoux, & que les partiſans des Sainval ne cabalent contre Mlle. Veſtris, continue à augmenter le nombre des mécontents, & faute de mieux, l'indignation ſe manifeſte par des pamphlets manuſcrits. Il paroît une facétie intitulé : *Supplément à la gazette de France, du vendredi* 17 *ſeptembre*, où par une allégorie ſoutenue, on raconte tout ce qui s'eſt paſſé dans le tripot, en termes de marine : ce qui

Digitized by Google

donne lieu à quelques ſarcaſmes aſſez piquants pour ceux qui ſont au fait de l'hiſtorique & des anecdotes.

23 *Septembre* 1779. La reine & la famille royale ne pouvant venir décemment chez l'Ecluſe, pour voir *les Battus paient l'amende*, n'ont pu tenir à leur deſir, & cette troupe a été mandée à Verſailles, pour y jouer ſur le théatre de la ville, le mardi 21. La directrice a eu permiſſion d'augmenter les places, ce qui lui a fourni une très-bonne chambrée.

24 *Septembre* 1779. Dans le temps de l'incendie de l'hôtel-dieu, on avoit donné divers projets, ſoit pour transférer cet hôpital ailleurs, ſoit pour l'anéantir entiérement & y ſuppléer d'une autre maniere. Un des ſpéculateurs ſur cette matiere avoit propoſé que chaque paroiſſe eût le ſien. On n'y a point eu d'égard, & l'on a non-ſeulement conſervé ce réceptacle de toutes les maladies de Paris, mais on l'a laiſſé où il eſt.

Aujourd'hui ſous les auſpices de madame Necker, M. le curé de Saint-Sulplice a imaginé de conſtruire un hôpital particulier pour ſa paroiſſe, & il ſeroit à ſouhaiter que cet exemple fût ſuivi des autres paſteurs.

24 *Septembre.* Aujourd'hui les comédiens Italiens donnent la ſeconde repréſentation des *Bourgeois du jour.* Ils ont réduit cette piece en quatre actes, & elle n'eſt peut-être que meilleure. Il ſeroit même à deſirer qu'on l'eût reſſerrée en trois. Elle eſt imprimée depuis long-temps ſous le premier titre du *train de Paris*, qui la caractériſe mieux, & qu'on a ajouté.

25 *Septembre* 1779. Il faut rappeller que

Digitized by Google

M. Linguet, dans un de ſes derniers numéros, en parlant de la querelle élevée parmi la troupe des comédiens François, à l'occaſion de la Dlle. Sainval l'aînée, appelle le *ſupérieur*, c'eſt-à-dire le maréchal duc de Duras, le *Bâtonnier*, & faiſant alluſion au bâtonnier des avocats, ordre contre lequel il eſt conſtamment élevé, perſifle cruellement ce ſeigneur. Il l'avoit déja maltraité dans ſes diatribes contre l'académie, dont M. de Duras eſt membre. Le maréchal, outré de colere, a fait écrire au journaliſte qu'il eût à s'abſtenir d'entretenir le public de lui, ou qu'il lui feroit donner des coups de bâton. *Tant mieux*, fait-on répliquer au libelliſte, *je ſerai fort aiſe de lui voir faire uſage de ſon bâton une fois en ſa vie.*

26 *Septembre* 1779. Il couroit depuis quelques jours un quatrain ſur le prince d'Henin, capitaine des gardes-du-corps du comte d'Artois, qu'on n'a pas daigné recueillir dans le moment parce qu'il ne contenoit qu'un calembour. Malheureuſement ſous cette pointe groſſiere étoient renfermées des vérités dures, concernant la bêtiſe, la crapule & la nullité de ce ſeigneur, lié avec toutes les impures de Paris, & ſur-tout ne déſemparant pas de chez Mlle. Arnoux, qu'il ennuie du matin au ſoir. Il a ſu que le quatrain étoit de M. le marquis de Champcenets, gouverneur des châteaux de Meudon, Belle-vue & dépendances, en ſurvivance de ſon pere, un des chanſonniers de la cour & rival en ce genre du marquis de Louvois. Il s'eſt plaint au comte d'Artois ſon maître, & Mr. de Champcenets a été condamné par le roi à être exilé pendant deux ans, dont ſix mois dans un château-fort,

Digitized by Google

& pour le reſte, ſa famille a obtenu qu'il le paſſeroit à voyager. Cette anecdote rend précieux les vers qu'on dédaignoit :

Depuis qu'auprès de ta catin
Tu fais un rôle des plus minces,
Tu n'es plus le prince d'Henin; (des Nains)
Mais ſeulement le Nain des princes.

27 *Septembre* 1779. Il y a parmi les danſeuſes de l'opéra une Dlle. Vernier, dans les doubles, roulant ſon corps depuis long-temps & renommée pour ſes tours & ſes perfidies. Un chevalier de Grille, ſuivant un quolibet de ſes camarades, *donnant dans les vieux corps*, s'étoit attaché à cette courtiſanne. Ces jours derniers il l'a ſurpriſe couchée avec un gueluchon : celui-ci s'eſt apparemment échappé, & toute la colere du chevalier a tombé ſur l'infidelle, qui a fui nue en chemiſe. Il l'a pourſuivie à coups de canne juſques dans la rue, où il l'a laiſſée preſque morte. Le roi informé de cette vengeance lâche & contraire aux loix, a ordonné que M. de Grille fût enfermé au château de Ham : d'autres diſent qu'il n'eſt qu'exilé.

27 *Septembre*. Les partiſans de la facétie intitulée *les battus paient l'amende*, enchantés de l'honneur que le roi avoit fait au ſieur l'Ecluſe de demander ſa troupe à Verſailles pour l'y jouer, ne doutoient pas que le ſuffrage de la famille royale n'y mît le dernier ſceau. Ils ont été bien étonnés de voir tous ces auguſtes perſonnages y bâiller à qui mieux, & s'écrier : *n'eſt-ce que cela* !

Digitized by Google

28 *Septembre* 1779. M. de Foncemagne, après avoir donné plusieurs fois l'espérance à ceux qui aspirent à l'académie françoise de leur céder bientôt la place, a enfin réalisé tout de bon leur attente. C'étoit un littérateur estimable, qui avoit produit beaucoup de choses peu recherchées. Il s'étoit sur-tout attaché à la partie de l'histoire, dans laquelle il avoit des connoissances très-étendues; mais il l'avoit traitée plus en savant qu'en homme de génie. Il avoit eu l'honneur d'être sous-gouverneur de M. le duc de Chartres.

28 *Septembre.* Outre le quatrain sur le prince d'Henin, on attribue au jeune Champcenets les couplets sur la comédie & beaucoup d'autres choses sur la cour. Il paroît que le pere sachant le sort dont son fils étoit menacé, a mieux aimé le prévenir, en demandant lui-même au roi un ordre pour le faire arrêter.

29 *Septembre* 1779. On est indigné de la ligue générale des peintres contre le tableau de monsieur Bonnieu, qu'ils cherchent à décrier à l'envi par leurs propos & leurs critiques injurieuses. Mais ce qui marque plus particuliérement la jalousie dont ils sont dévorés, c'est leur acharnement à obtenir du gouvernement qu'il empêche les ouvrages périodiques de payer à cet artiste le tribut de louanges qui lui est dû. Aucun n'a osé en faire mention.

M. le duc de Chartres, à peine arrivé de son voyage, est allé chez M. Bonnieu & a acheté cette *Bethsabée* 6,000 livres, le prix auquel l'artiste, trop modeste, l'avoit mis.

29 *Septembre.* Madame Elisabeth ayant desiré être inoculée, elle doit se soumettre incessam-

Digitized by Google

ment à cette opération, qui aura lieu au château de Meudon.

30 *Septembre* 1779. Dès la seconde représentation, les balcons, l'amphitéatre & les premieres loges se sont trouvés vuides, en sorte qu'on regarde l'opéra d'*Echo & Narcisse* comme presque tombé; & s'il se soutient un peu, c'est par les ballets du Sr. Noverre. Le chevalier Gluck, dans le principe, n'en vouloit pas: il prétendoit que ses ouvrages n'en avoient aucun besoin; ce n'est pas même lui qui a fait les airs. Ses partisans, qui cette fois l'abandonnent, c'est-à-dire son opéra, en rejetent principalement la chûte sur le poëme, du baron de Tschudi. Il est vrai qu'il n'est pas possible de lire de plus mauvaises paroles. Le style guindé, précieux, amphigourique de ce poëte, est porté à un degré dont il n'y a pas d'exemple, & son plan même, absolument contraire à la fable, est la plus ridicule chose qu'on puisse imaginer.

Quant au chevalier, il se moque de cela; il a touché d'avance, suivant son usage, les dix mille francs, prix de sa musique, & l'on calcule qu'avec les autres revenants bons, il en aura 22,000 livres.

M. de Vismes, peut-être pour la premiere fois, a fait beaucoup de dépenses pour l'exécution de cet opéra, le premier où il y ait unité de lieu. Il n'y a cependant qu'une seule décoration charmante, dont les sites variés donnent lieu à des ballets très-pittoresques pour le coup d'œil, & remarquables par des effets piquants & neufs, qu'on n'avoit pu saisir aux répétitions.

Digitized by Google

d'Amathonte, le 17 septembre 1779.

La diviſion s'eſt miſe dans les flottes combinées des reines *Vénus* & *Melpomene*, & les deux partis ſont prêts d'en venir à une guerre civile. La jalouſie eſt le principe du déſordre.

L'amiral *Veſtris* n'a pu ſoutenir l'éclat de la gloire de l'amiral de *Sainval* l'aînée & a réſolu la perte de cette rivale, dont les grandes qualités attiroient l'admiration publique.

ESCADRE BLANCHE, *portant le Pavillon de la reine Vénus.*

CAPITAINES.	VAISSEAUX. *Ca.*	NOTES.
VESTRIS, amiral.	*Le Duras.* 100 Vaiſſeau qui a plus d'apparence que de ſolidité.	Le maréchal duc de Duras, gentilhomme de la chambre deſervice, ſupérieur des comédiens, & amant de la dame *Veſtris*, bavard, ſans parole & ſans fermeté.
BRIZARD.	*L'intérêt.* 90 Vieux bâtiment.	Ce comedien, le chef du parti de Mll. *Veſtris*, eſt âgé & très-ladre.
PRÉVILLE.	*Le Courtiſan.* 75 Bâtiment ruiné.	Ce comédien cherche à ſe mettre bien avec le *ſupérieur*, & d'ailleurs eſt uſé de débauches.

DESES-

CAPITAINES.	VAISSEAUX. *Can.*	NOTES.
DESESSARTS.	*Le Balourd.* 74 Mauvais voilier.	C'eſt un acteur très-épais & très-bête.
LA RIVE.	*Le Belâtre.* 74 Bâtiment mou.	Bel acteur, ayant des dents bien blanches, qu'il montre, mais froid.
PONTEUIL.	*L'Inutile.* 64 Bâtiment radoubé	Comédien médiocre, qui a reparu depuis peu au théatre.
VANHOVRE.	*Le Tartuffe.* 64 Louvoye ſupérieurement.	Avoit paru du parti de Mlle. *Suinval*, & en a changé, voyant l'autreparti l'emporter.
COURVILLE.	*Le Ridicule.* 64 Porte bien la voile.	Il eſt hué dès qu'il paroît & va toujours ſon train.
BOURET.	*L'Honnête.* 64 Bâtiment plat.	Comédien qui a des mœurs, mais eſt un piétre homme.
DU GAZON.	*L'Intrigant.* 50 Bâtiment ſujet à ployer.	Comédien qui cherche à faire ſa cour aux dépens de tous ſes camarades.
Mad. PRÉVILLE.	*La Vengeance.* 50 Bâtiment lent à la marche, mais ſûr.	Bonne actrice, froide, facile à irriter & implacable.
Madame BELLECOUR.	*Le Profond.* 50 Sujet aux voies d'eau.	Vieille actrice dévergondée.

FRÉGATES.

Mlle. LUZY.	*La Coquette.* 32 Mal radoubée.	Cette actrice a une maladie de femme incurable.
Mad. DUGAZON.	*L'Effrayante.* 32 File 15 nœuds par heure.	Allégorie relative à son intérieur & à sa lubricité.
Mad. SUIN.	*La Fatigante.* 20 File 18 nœuds.	Même caractere, même tempérament.

ESCADRE ROUGE, *portant le pavillon de la reine Melpomene.*

CAPITAINES.	VAISSEAUX. *Ca.*	NOTES.
SAINVAL l'aînée, Amiral.	*Le Talent.* 120 A une superbe batterie.	La meilleure actrice actuelle, vigoureuse & dans le genre de Mlle. Dumesnil.
MOLÉ.	*Le Ferme.* 100 Peut servir encore long-temps.	C'est l'acteur qui a déployé le plus de vigueur dans le tripot en faveur de l'expulsée.
MONVEL.	*L'Ingénieux.* 90 Vaisseau rare pour les qualités.	Ce comédien est en même temps auteur & fait des pieces de théatre.
AUGÉ.	*L'Admirable.* 90 Vaisseau à conserver.	Excellent comédien dans les rôles de valet & d'un genre difficile.
D'AZINCOUR.	*Le Neuf.* 80 A examiner.	Ce comédien n'est reçu que de 1778.

Digitized by Google

CAPITAINES.	VAISSEAUX. *Ca.*	NOTES.
FLEURY.	*Le Véridique.* 64 Vaiſſeau d'une batterie qui fait fuir tout ce qui l'approche.	Eloge du caractere de cet acteur.
Mlle. SAINVAL, cadette.	*La Senſible.* 54 Bâtiment peu durable.	Cette actrice a de l'ame, mais de foibles moyens.
Mlle. DOLIGNY.	*Le Séduiſant.* 64 Vaiſſeau à réformer.	Actrice qui a plu long-temps, ſans qu'on ſache trop pourquoi & ſans moyens.
Mlle. FANIER.	*Le Prétendant.* 64 Vaiſſeau qui a beſoin d'un fréquent calfatage.	Actrice très-apprêtée dans ſon jeu & ſur-tout dans ſa toilette.

FRÉGATES.

Mlle. LA CHASSAIGNE.	*L'Inſouciante.* 32 Dure-a-long-tems	Caractere de cette actrice.
Mlle. CONTAT.	*La Dédaigneuſe.* 32 N'attrape rien.	Caractere de cette actrice, peu renommée pour ſes conquêtes.

Le capitaine *Raucoux*, corſaire vigoureux, montant la *Sophie* (1), avec 500 volontaires, *des deux ſexes*, vient de ſe joindre à l'Eſcadre blanche. Ce bâtiment armé à Florence, eſt

(1) Il faut ſavoir que Mlle. Arnoux ſe nomme *Sophie*, & c'eſt ainſi qu'elle eſt ſur-tout appellée parmi les Tribades.

malheureuſement, quoique conſtruit depuis peu, très-fatigué, vu ſon ſervice fréquent, ſur-tout dans ſon arriere, par une artillerie trop forte. On ne croit pas qu'il puiſſe tenir la mer long-temps, & le lundi 13 il a eſſuyé un grain violent, à la hauteur de l'iſle *Phedre* (1) qui l'auroit fait relâcher, ſi le capitaine *Raucoux* n'étoit intrépide. Il a ſeulement uſé de prudence, & vogue ſous ſes baſſes voiles.

L'amiral *Veſtris* a commencé les hoſtilités & donné chaſſe à l'amiral *Sainval*, qui, contrarié par le vent, ſans munitions & mal ſecondé des ſiens, a été coupé & forcé de gagner quelque port neutre.

Le commandement auroit dû être dévolu à *Sainval* cadette, capitaine du *Senſible*; mais n'étant pas mieux ſecondée, elle eſt allée ſolliciter les ſecours de la reine *Melpomene*.

Pendant ce temps toute l'eſcadre rouge, affamée, s'eſt rendue au *Duras*, ſauf le capitaine *Molé*, qui s'eſt expliqué hautement, au riſque d'être démonté; & ſi les renforts de la reine *Melpomene* n'arrivent promptement, ſes états ſont abſolument à la veille d'être dévaſtés par les ennemis.

On aſſure que la retraite du capitaine *Sainval* cadette ayant donné des inquiétudes, on a fait l'impoſſible pour le ramener, & qu'il ſervira ſous les ordres de l'amiral de l'eſcadre blanche; lâcheté dont on s'indigne.

Le prince des *Nains* (2), qui aime ſingulié-

(1) Mlle. Raucoux a été violemment ſifflée à une repréſentation de la tragédie de *Phedre* où elle jouoit.

(2) Le prince d'*Henin*, l'amoureux de Mlle. Arnoux, & qui en conſéquence protege Mlle. Raucoux,

Digitized by Google

rement le corſaire *Raucoux*, à cauſe du bâtiment qu'elle monte, ſur lequel il a fait quelques traverſées, s'intéreſſe fortement à elle, & lui a concilié la reine & les princes de la famille royale.

1 *Octobre* 1779. Une ſociété avoit propoſé un prix de 1,200 livres pour l'éloge de Louis, dauphin, pere du roi. Il devoit être décerné au commencement de juillet dernier. Cette fois ce n'étoit aucune académie qui dût en décider. Les juges étoient dix particuliers choiſis; ſavoir, meſſieurs Guenée, Gerard, Chevreuil, de Milou, Godeſcard, Pey, Aſſeline, Royou, Geoffroy & Groſier. Ces arbitres n'ayant trouvé aucune piece digne d'être couronnée, la même ſociété, en augmentant le prix de 1,200 livres, propoſe le même ſujet une ſeconde fois. Cette fois elle donne des indications plus préciſes. Elle deſire que les auteurs ne s'aſſerviſſent pas à parcourir l'hiſtorique de la vie du héros, mais qu'ils s'appliquent à conſidérer l'eſprit qui anima ce prince, & à le préſenter comme plein de cette religion qui a conſacré toutes ſes vertus, & dont la premiere a été de ſe dérober à l'admiration de ſon ſiecle. Le concours ſera ouvert juſqu'au premier ſeptembre 1780 excluſivement, & le prix ſera décerné au commencement du mois de décembre.

1 *Octobre*. L'opéra a donné hier ſur ſon théatre la premiere repréſentation d'un intermede italien : *il Matrimonio per inganno*, ou *le Mariage par ſupercherie*, en deux actes, dont la muſique del ſignor Anfoſſy. Nous avons une piece françoiſe ſous ce titre qui eſt charmante : *l'Epoux par ſupercherie*, de Boiſſy. On

Digitized by Google

préſumoit que l'auteur Italien en auroit tiré parti ; mais il eſt décidé que ces intermedes doivent abſolument ne pas avoir le ſens commun : les poëtes y veulent laiſſer au muſicien tout l'honneur du ſuccès.

Quant à la muſique, elle a été fort goûtée du petit nombre d'amateurs qui ſuivent ce genre de ſpectacle.

2 *Octobre* 1779. On a réduit dans un quatrain le bon mot prétendu de Me. Linguet : il devient ainſi plus vif. D'ailleurs, la pointe de cette épigramme eſt une épée à deux tranchants ; *in utrumque feriens.*

Au maréchal duc de Duras, tourné en ridicule par Me. Linguet, dans un de ſes derniers numéros :

Monſieur le maréchal, pourquoi cette réſerve,
Lorſque Linguet hauſſe le ton,
N'avez-vous pas votre bâton ?
Au moins qu'une fois il vous ſerve.

2 *Octobre.* Dans les démolitions & fouilles faites à Belleville & aux environs des carrieres par ordre de la police, on a trouvé une pierre avec des caracteres : on l'a cru digne de l'examen de meſſieurs de l'académie des inſcriptions & belles-lettres ; en conſéquence elle leur a été apportée à grands frais : les commiſſaires nommés pour l'explication ſe ſont donnés beaucoup de peine, afin de rendre les lettres liſibles. Voici quelles elles ſont, & l'ordre figuré de leur arrangement :

Digitized by Google

J C

J
L
E

C H

E M

I N

D E

S A N E S.

Mais quand il a fallu rechercher dans quelle langue étoient écrits ces caracteres & ce qu'ils ſignifioient, ils ſe ſont inutilement caſſé la tête. Ils ont conſulté M. Court de Gebelin, le ſavant auteur du *Monde primitif*, & l'homme le le plus verſé dans la connoiſſance des hiéroglyphes; il s'eſt avoué incapable d'y rien comprendre.

Le bedeau de Montmartre entendant parler du fait & de l'embarras des académiciens, a prié qu'on lui fît voir la pierre, & ſans doute inſtruit de ſon exiſtence antérieure, il en a donné ſans difficulté la ſolution, en aſſemblant ſimplement les lettres, qui forment ces mots françois : *ici le chemin des ânes.* Il y avoit dans ces cantons des carrieres à plâtre, & c'étoit une indication aux plâtriers qui venoient en charger des ſacs ſur leurs ânes, dont ils ſe ſervent pour cette expédition.

Si l'on trouvoit une pareille anecdote dans quelque *ana*, on la prendroit pour une plaiſanterie : on ne peut conteſter l'authenticité de celle ci.

3 *Octobre* 1779. *Extrait d'une lettre de Bordeaux, du* 25 *ſeptembre*. . . . . Jeudi 23 nous

eûmes un *Te Deum* pour la conquête de la Grenade par le comte d'Eſtaing ; mais les négocians ſont ſi contents, qu'ils firent des illuminations qui n'étoient point ordonnées. Le ſoir on donna *Gaſton & Bayard* exprès, parce qu'il s'y trouve ces quatre vers, les plus mauvais peut-être de du Belloy, mais précieux par le nom du héros :

Ecoute, ô mon éleve, eſpoir de ta patrie,
D'Eſtaing, cœur tout de flamme à qui le ſang me lie,
Toi, né pour être un jour, par tes hardis exploits,
Ainſi que ton aïeul le bouclier de tes rois !

A ces vers trop vagues de la cinquieme ſcene du cinquieme acte, un de nos Bordelois en avoit ajouté d'autres, & l'on reçut avec les plus vives acclamations la tirade en l'honneur de ce général, qui diſſipoit enfin la triſteſſe & le deuil de ce port.

3 *Octobre* 1779. Les comédiens françois ont donné hier la premiere repréſentation de *Roſeïde*, comédie en cinq actes & en vers de M. Dorat. L'auteur ſe propoſoit d'abord de faire paroître ſa piece ſous le titre de l'*Intrigant*, le principal caractere qui y domine ; mais comme ce caractere, plutôt défini que mis en action, n'auroit pas répondu à l'attente que le titre auroit exité, on a conſeillé au poëte de ſe contenter de celui plus vague du nom de l'héroïne, qui ne préſente que l'idée d'un drame romaneſque. Des vers, des portraits, des tirades ont excité des applaudiſſements, & c'eſt tout. Les reins de M. Dorat ſont trop foibles pour ſoutenir le fardeau qu'il s'étoit impoſé : il eſt

Digitized by Google

hors d'état de conduire l'intrigue qu'exigeoit ſon ſujet. Nulle gaieté, un froid continuel & beaucoup d'ennui; c'eſt ce qui réſulte de cette nouvelle production, plus propre à l'écarter qu'à le rapprocher de l'académie, à laquelle il comptoit s'ouvrir un accès par cet à propos.

4 *Octobre* 1779. Les artiſtes enchantés du bruit qu'on a fait courir qu'on n'avoit jamais vu de ſi beau ſallon que cette année, pour jouir plus long-temps de l'enthouſiaſme public, ont engagé M. le comte d'Angiviller à le prolonger de huit jours.

Hier 3, jour de la clôture, on y a expoſé deux nouveaux tableaux repréſentant la ville de Malines & le château de la Tamiſe. On en a admiré l'extrême fini, les détails les mieux entendus, l'intelligence des plans de chaque fabrique dont ils ſont compoſés. La veille, l'auteur, M. de Cort d'Anvers, avoit été agréé de l'académie ſur leur ſeule inſpection.

5 *Octobre* 1779. Il paroît imprimé : *précis de la campagne de* 1779, par M. du Bourg, officier au régiment de Languedoc, embarqué ſur le vaiſſeau du roi l'*Indien*.

Ce pamphlet vient de Breſt, où l'impreſſion en a été autoriſée le 23 ſeptembre, de l'agrément du commandant de la marine.

Il eſt couru avec avidité, mais on n'y trouve qu'un peu plus d'ordre & de préciſion dans les faits (1) qu'on ſavoit déja. Pluſieurs même y ſont omis, & une réticence totale des anecdotes qui pourroient ſatisfaire, laiſſe le lecteur

(1) Encore les dates ne ſont-elles pas exactes.

dans le même embarras. On y remarque du reſte, un génie rodomont, ſuite ſans doute de la contagion des Eſpagnols. Cette forfanterie eſt encore plus déplacée, vu la ſupériorité exceſſive que nous avions, & le peu de ſuccès qui en a réſulté.

5 *Octobre* 1779. *A celle qui ſe reconnoîtra.* Tel eſt le titre d'une épître nouvelle adreſſée à Mlle. Raucoux. C'eſt un perſiflage en vers, où il y a de la facilité, de la ſaillie, une critique des mœurs du jour vraie & piquante. On l'attribue à M Dorat. Cependant par ſa méchanceté, ſa hardieſſe, & ſur-tout par ſon genre, elle eſt encore plus dans la maniere du marquis de Villette.

6 Octobre 1779. Depuis les diſputes élevées dans le ſein de la comédie au ſujet des Sainval, le Sr. Préville & ſa femme s'étoient retirés & ne vouloient plus repréſenter. Celle-ci, connue pour une des ennemies des deux actrices opprimées & chéries du public, avoit été huée dans *la Gageure imprévue*, piece où elle avoit joué délicieuſement. Son mari avoit pris fait & cauſe pour elle, & ils avoient envoyé leur renonciation au théatre. Leurs camarades éprouvant le vuide laiſſé par ces deux coryphées, ont député quatre d'entr'eux pour les ramener: tels les Grecs envoyerent autrefois vers Achille. Ils ont répondu, en preſcrivant certaines conditions, qui conſiſtent à mettre plus d'union dans la troupe, plus de fermeté dans les délibérations, & ſur-tout plus de zele à empêcher le parterre de prendre en grippe les meilleurs acteurs & de les huer. Les articles ont paru ſi

Digitized by Google

durs, ſi difficiles à exécuter, qu'on ne leur a pas répondu.

7 *Octobre* 1779. Le prince de Naſſau-Saarbruck, qui a épouſé mademoiſelle de Monbarrey, a moins de treize ans & demi, il n'en a que onze & demi, & la demoiſelle doit revenir ſur le champ après la cérémonie. Il eſt proteſtant, & elle catholique. Beaucoup de gens blâment ſon pere de cette alliance, & craignent qu'il n'en réſulte un divorce lorſque le jeune prince ſera majeur. On s'eſt trompé du reſte, & il a encore ſon pere.

7 *Octobre.* M. Dorat a tenu une aſſemblée chez Mlle. Fannier, après la premiere repréſentation de ſa piece, pour ſavoir s'il la retireroit. La pluralité a été pour forcer le public à la recevoir & à la pouſſer toujours. Cet auteur avoit pris pour modele de ſon *Intrigant* le Marquis de Pezay, dont il étoit autrefois l'ami, & qui s'étant méconnu dans ſon élévation, avoit donné de l'humeur au poëte; mais ce caractere eſt ſi mal mis en action, qu'on n'en a pas ſenti l'effet, & ſur-tout qu'on n'y a reconnu en rien le prototype.

M. Dorat eſt d'autant plus déſeſpéré que ſes affaires ſe dérangent chaque jour; qu'il doit au moins 60,000 livres, & n'eſt à l'abri des pourſuites de ſes créanciers que par un ſauf-conduit.

8 *Octobre* 1779. *Echo & Narciſſe* n'a rapporté mardi, jour de la troiſieme repréſentation, que 1,500 livres. Cette époque critique décide de ſa chûte abſolue.

M. Robinot, ci-devant abbé, en a préſenté aux Italiens une parodie intitulée : *les Narciſſes*

ou l'Ecot mal payé. Elle a été accueillie avec transport. Mais comme il y a beaucoup de personnalités contre le chevalier Gluck, l'abbé Arnaud, M. Suard, le chevalier de Chatellux & ses autres partisans connus, on doute que la police la tolere, sans la châtrer étrangement.

9 *Octobre* 1779. Le chevalier Gluck, dont l'amour-propre, comme celui de tous les gens à talents, est très-susceptible, dégoûté du peu de succès d'*Echo & Narcisse*, sur le point de partir pour Vienne, est allé prendre les ordres de la reine, & n'a point dissimulé à S. M. sa douleur & son projet de ne plus revenir. La reine voulant le détourner de ce dessein, lui a fait donner la place de maître de musique des enfants de France, & lui a permis de partir seulement pour l'arrangement de ses affaires, avec injonction de revenir pour toujours se fixer ici.

10 *Octobre* 1779. *Vers à mademoiselle de Monbarrey, sur son mariage avec le prince de Nassau-Saurbruck.*

Vous partez, vous allez loin de votre patrie,
Passer des tendres mains d'une mere chérie
Dans les avides bras d'un époux enchanté :
Déposant un fardeau si cher, si regretté,
L'une l'arrosera de l'armes,
L'autre, possesseur de vos charmes,
Sera de plaisir transporté :
Dans ce monde admirable, ainsi tout se compense ;
Votre beauté mettoit en France
Mille esclaves à vos genoux :
Sur de nouveaux sujets par votre bienfaisance

Vous allez exercer un empire plus doux:
Ici l'on vous auroit maudite,
Se voyant par vous dédaigner :
Là vous ſerez toujours bénite :
D'une ou d'autre façon il vous falloit régner !

11 *Octobre* 1779. On prend toutes les meſures pour faire l'édition générale des œuvres de Voltaire, dont le ſieur de Beaumarchais & conſorts s'occupent depuis long-temps. Quoique le *Proſpectus* ne paroiſſe pas encore, on ſait que le nombre des volumes ſera de ſoixante in-8°. ; & la ſouſcription de 300 livres.

Afin de pouvoir éviter les cenſeurs de France & leurs ſcrupules, les éditeurs ont obtenu de monter leur imprimerie au fort de Kehl, appartenant à l'Empire, non loin de Strasbourg. S. M. impériale leur fournira des gardes pour veiller, tant au dehors que dans l'intérieur de l'imprimerie, & ſur-tout pour empêcher qu'aucun des travailleurs n'emporte, ſuivant l'uſage, des feuilles des épreuves : au moyen duquel larcin la contrefaçon a lieu preſqu'auſſi-tôt que l'édition originale.

12 *Octobre* 1779. Un des bâtiments de Paris qui attirent aujourd'hui la curioſité des habitants de cette capitale & des étrangers, c'eſt le petit palais Bourbon : colifichet ingénieux, riche, élégant, plein de recherches voluptueuſes : on ne peut y entrer qu'avec un billet de la propre main du prince de Condé. Ce n'eſt qu'un acceſſoire du grand palais, qui n'eſt point fini, & dont les travaux ſont ſuſpendus faute d'argent : il y a en outre le palais moyen. Par la réunion de ces trois eſpeces de bâtiments,

Digitized by Google

S. A. ſera logée pour 600,000 livres de rentes environ. On évalue à douze millions ce vaſte édifice, ſupérieur pour l'étendue à tous les palais connus d'aucun ſouverain en Europe.

12 *Octobre* 1779. L'*Ecole de la jeuneſſe*, ou *le Barnevelt François*, drame tragique, ſi jamais il en fût, & appellé par les comédiens italiens improprement comédie, en trois actes & en vers, mêlée d'ariettes, paroles du ſieur Anſeaume, avoit eu pour muſicien le ſieur Duny, mort, dont le genre facile & doux ne convenoit guere à la noirceur de cet ouvrage. Un ſieur Prati, éleve de Piccini, a imaginé de refaire cette muſique, & ſon ouvrage a été exécuté lundi dernier, mais avec un ſuccès très-médiocre, & qui laiſſe encore beaucoup à deſirer.

13 *Octobre* 1779. M. Dorat, au moyen des retranchements conſidérables faits à ſa piece, des billets qu'il diſtribue abondamment à chaque repréſentation, & de la complaiſance des comédiens à y joindre des petites pieces jolies, jouées rarement & accompagnées de leurs agréments, ſe traîne avec une ſorte d'obſtentation aux yeux des bonnes gens qui ne voient pas tous ces reſſorts, & ne connoiſſent pas ſon manege.

Cet auteur marche déja à un nouveau triomphe; il nous annonce aujourd'hui une tragédie, qui doit être jouée inceſſamment; c'eſt un ſujet fort intéreſſant, *Pierre le Grand* : pour que le public ſoit prévenu d'avance & exciter ſon attente, il répand des vers à Mlle. Sainval cadette, en lui envoyant le rôle d'*Ametis* :

Diogene, avec ſa lanterne,
Cherchoit un homme & ne le trouvoit pas.
Plus d'un Diogene moderne
Et même ſort en pareil cas ;
La choſe eſt, dit-on, bien prouvée ;
Moi je ſuis plus heureux. Las des talents trompeurs
De l'ampoule tragique, avec ſoin conſervée,
Ma lanterne à la main, me moquant des railleurs,
Je cherchois une ame éprouvée,
Tendre, ſenſible, ouverte aux doux charmes des pleurs :
C'eſt une rareté chez meſſieurs nos acteurs,
Et dans Sainval je l'ai trouvée.

14 *Octobre* 1779. *Il matrimonio per inganno*, eſt un opéra bouffon tout nouveau & donné à Naples il n'y a guere que ſix mois : la muſique en eſt admirée de plus en plus ; cependant, comme la Signora Chiavacci veut toujours une ariette de bravoure à chanter, le ſieur Piccini a été obligé d'y en ajouter une de ſa compoſition pour elle. Cette cantatrice n'a pas un organe fort étendu, mais elle eſt parfaite muſicienne ; elle travaille beaucoup, elle a le plus grand goût, elle eſt pleine de graces & ſurmonte par ſon art toutes les difficultés : elle eſt en outre excellente actrice, principalement pour les rôles de fourberie hypocrite, dans le caractere de ſa nation & dans le ſien.

La Signora Chiavacci excite la jalouſie de nos courtiſannes, & ſur-tout des demoiſelles de l'opéra, dont elle ſurpaſſe par ſa magnificence les plus riches ; outre un train conſidérable,

Digitized by Google

elle a un coureur, & joue la femme de qualité: elle appartient actuellement à M. Amelot.

15 *Octobre* 1779. Il s'éleve dans le sein de l'académie une division sourde d'abord ; mais qui éclate insensiblement & pourroit causer des effets funestes. M. de la Harpe s'étoit impatronisé chez M. Suard, son confrere, & il s'y étoit tellement ancré qu'il a passé pour le cocufier. M. Suar n'a pas trouvé cela bon, & a expulsé l'ami de la maison. Celui-ci piqué à l'occasion du chevalier Gluck, extrêmement prôné par M. l'abbé Arnaud, & conséquemment par M. Suard son écho, a pris parti en faveur du sieur de Marmontel, à la tête des Picciniſtes : le *Journal de Paris* a servi de champ de bataille à tous les champions qui, déguisés sous des noms empruntés, se sont dit beaucoup de choses grossieres à la faveur du masque.

M. Suard est un fier à bras : il n'est sorti de Basançon sa patrie & venu à Paris que pour une affaire d'honneur avec des officiers du régiment du roi : M. de la Harpe a fait, au contraire des preuves de couardise & de poltronnerie ; il a reçu des croquignoles de tous ceux qui ont voulu lui en donner, & ne s'est vengé que par sa plume, qui ne l'a pas toujours bien servi. Son confrere a trop abusé de sa supériorité : mais encore un coup l'*incognito* couvroit tout cela. Le dythirambre a donné de nouveau prise à M. Suard, qui a fait insérer dans le *Mercure* une critique sanglante de ce poëme ; & même tombant indirectement sur l'académie, le panégyriste de Voltaire a été furieux, & ne trouvant pas vraisemblablement

le défenſeur aſſez chaud, a fait inſérer une lettre en réponſe, où il eſt ſi fadement adulé, qu'on ſent qu'elle ne peut venir que de lui. Tout a tranſpiré aujourd'hui, & M. d'Alembert, outré que des académiciens ſe donnent ainſi en ſpectacle, fait de ſon mieux pour aſſoupir la querelle & l'éteindre; mais M. Suard eſt implacable & menace toujours de couper les oreilles au cocuſiant. Voilà l'état actuel de cette guerre devenue ouverte, & qui amuſe les malins, dont cette capitale abonde.

15 *Octobre* 1779. Un mémoire qui dans le temps n'avoit fait aucune ſenſation, eſt très-recherché aujourd'hui, depuis qu'il eſt ſupprimé par un arrêt du conſeil du 25 ſeptembre. Il eſt au nom des *épingliers*, *merciers*, *tabletiers*, *contre M. le chevalier Dubois*, *commandant la garde de Paris*. Me. Prevoſt de St. Lucien, avocat, en eſt l'auteur: la cauſticité qui y regne contre le militaire, auquel on reproche un deſpotiſme vexatoire, en fait le mérite & le piquant.

15 *Octobre*. On cite un bon mot de M. le duc de Chartres à madame la ducheſſe accouchée: *quoi!* lui dit l'époux en ſoupeſant le nouveau-né, *vous ne me donnez qu'un enfant, à moi qui ai travaillé pour quatre.*

16 *Octobre*. A celle qui ſe reconnoîtra.

Toi, la plus belle des *Didons* (1),
Chaſte un peu moins que Pénélope,
Dans ce pays d'illuſions

(1) Mlle. Raucoux joue le rôle de *Didon* avec ſuccès, & y a toujours brillé.

Digitized by Google

Il n'eſt rien que nous ne faſſions
Pour fuir l'ennui qui nous galoppe.
Plumes en l'air, nez en avant,
On court grimpé ſur la chimere
Vers le plaiſir qui fuit d'autant ;
On aime, on plaît à ſa maniere :
Le plus ſage tourne à tout vent,
L'un atteint l'Amour par devant,
L'autre l'attrape par derriere.
Le caprice eſt ce qui nous meut ;
Le diable emporte les ſcrupules.
Enfin on fait du pis qu'on peut :
Tout le monde a des ridicules,
Mais n'a pas des vices qui veut.
Du tien ne va pas te défaire,
Dans la Grece on en faiſoit cas
Et ſur le vice on fait, ma chere,
Que les Grecs étoient délicats ;
Dans Rome encor, ville exemplaire,
Meſſaline, Actée ou Glycere,
Ne t'auroit pas cédé le pas.
Jours de débauche & de lumiere,
Beaux jours de la corruption,
Les petits ſoupers de Néron
Auroient bien été ton affaire :
Là nul cenſeur contrediſant,
Jeunes bacchantes très-humaines,
Au corps ſouple, au geſte agaçant,
Auroient imité tes frédaines
Et ſu provoquer ton talent.
Saint Jérôme cite ſouvent
Le tempérament des Romaines,

Digitized by Google

Quoi qu'il en ſoit, au gré du tien
Eduque nos Pariſiennes ;
Il eſt des excès qu'en tout bien
Il faudra que tu leur apprennes.
Ceignant le pampre & le laurier
N'obéis qu'à ta fantaiſie,
Garde ton eſſor cavalier
Et ton audace & ton génie,
Et cet amour peu familier,
Dont le coſtume irrégulier
Tente la bonne compagnie.
Monte le matin un courſier
D'Angleterre ou d'Andalouſie ;
Aime le ſoir Souck & Julie (1) ;
Le lendemain viens larmoyer
Tenant l'urne de *Cornelie*.
Le parterre a beau guerroyer,
Laiſſe à tes pieds ſiffler l'Envie :
Tout va, tout prend, tout nous eſt bon,
Nous aimons à voir une reine
En per-en-l'air, en court jupon,
Beaucoup plus laſcive que vaine
Faire de myrthes une moiſſon,
De ſes bras lier ſa *Climene*,
Et mettre ſans tant de façon
La cocarde du fier dragon
Sur l'oreille de Melpomene.
Va, dans ce ſiecle de bon ton,
Les mœurs ſont une ſingerie,
Les préjugés une chanſon,

(1) Deux fameuſes tribades entre nos courtiſannes.

Digitized by Google

Et la ſageſſe une folie.
Nous ſommes libertins à fond,
Par nous tu dois être accueillie.
L'oubli joyeux de la raiſon
Eſt un don du ciel qu'on t'envie;
Nargue les ſots, cede à tes goûts,
Donne aux femmes des rendez-vous,
Parle aux hommes philoſophie;
N'en aime aucun, trompe les tous:
Sois gaie, inſolente & jolie:
Sur la ſcene, avec énergie,
Prends le ſceptre, regne ſur nous;
Tiens le thyrſe dans une orgie
Et tu n'auras que des jaloux!

17 *Octobre* 1779. On peut ſe rappeller l'inculpation répandue il y a près de deux ans, contre N. le comte Deſgrées, comme s'étant laiſſé corrompre par le maréchal duc de Duras commandant en Bretagne, lorſqu'il avoit l'honneur de préſider l'ordre de la nobleſſe, & d'en avoir reçu une ſomme de 1,500 livres pour faire paſſer une délibération favorable à la cour. Ce gentilhomme a porté ſa plainte au parlement de Bretagne contre cette diffamation calomnieuſe: depuis ce temps, comme le maréchal de Duras y eſt gravement compromis, il a intrigué pour empêcher que cette plainte n'éclatât & qu'on n'y donnât ſuite: cependant elle commence à acquérir de la conſiſtance, & il paroît un *Mémoire pour le comte Deſgrées*, qui jette un grand jour ſur toute cette affaire. L'autorité ſemble diſpoſée à s'armer pour l'arrêter; déja même elle empêche la diſtribution

Digitized by Google

de l'écrit en queſtion, dont cependant quelques exemplaires ont percé. Pour peu que l'accuſé mette de fermeté, que le parlement s'obſtine à inſtruire l'affaire, & que le miniſtere continue à uſer des voies deſpotiques pour étouffer les gémiſſements de ce gentilhomme, ſans lui rendre juſtice, cela peut produire une très-grande fermentation dans la province, ſur-tout ſi elle ſe fomente juſqu'à la tenue des états, & devenir preſqu'auſſi grave que l'hiſtoire de M. de la Chalotais.

18 *Octobre* 1779. Un ſieur Daudé de Joſſan, connu dans la littérature par quelques opuſcules, ſur-tout par des critiques ſur le ſallon très-ingénieuſes, s'imaginant que ce n'étoit pas le meilleur parti à tirer de ſon eſprit, & que cette faculté nous étoit ſpécialement accordée par la nature pour faire des dupes, s'eſt jeté dans les intrigues de toute eſpece, & a eſcroqué tant qu'il a pu : abymé de dettes, mis en priſon, châtié par la police, il ne s'eſt rebuté de rien ; il eſt ſorti de la ſphere des courtiſannes dans laquelle il s'étoit concentré d'abord, il s'eſt fauſilé chez les grands, chez le prince Louis, chez la baronne de Neukerque, chez le duc de Chartres, chez le duc d'Aiguillon, &c. Chaſſé de ces divers endroits, il s'eſt relevé de nouveau, & tout récemment a gagné la confiance du prince de Monbarrey. Comme il eſt Allemand & parle la langue de cette nation, il lui a ſervi d'agent pour négocier à l'occaſion des difficultés élevées ſur le mariage projeté du prince de Naſſau avec la fille de ce miniſtre ; & pour récompenſe celui-ci vient de le faire nommer ſyndic de la ville de Strasbourg, par

Digitized by Google

adjonction avec M. Gerard, & en ayant l'exercice. Cette place, la plus belle après celle de préteur, le met à la tête du corps municipal de cette ville, compoſé de la plus haute nobleſſe. On ne ſait comment elle ſouffrira d'être préſidée par un poliſſon de cette eſpece, petit-fils de Mlle. le Couvreur, ci-devant abbé & précepteur du fils de M. de Lucé, ancien intendant de la province. En un mot, c'eſt le ſecond tome du marquis de Pezay; mais ayant plus d'eſprit, d'adreſſe & de fourberie, d'imprudence, de figure & de jeuneſſe, il peut aller encore plus loin.

18 *Octobre* 1779. *Viſion du prophete Daniel, trouvée nouvellement dans les ruines de Jéruſalem, traduite de l'Hébreu par un amateur.*

Et le premier jour du mois de Niſam, j'étois couché ſur les bords de l'Euphrate, déplorant dans mon cœur les malheurs de Sion, & je me flattois qu'un jour Jéhova laiſſeroit déſarmer la colere, que nous reverrions le grand fleuve Jourdain, qui a quarante-cinq pieds de large, & le beau pays qu'il arroſe, & que l'heureux temps reviendroit où nous pourrions encore égorger nos ennemis, comme Adonaï nous le preſcrit, piller leurs poſſeſſions comme il nous l'ordonne, maſſacrer leurs femmes & leurs filles, brûler des milliers de vieillards, & écraſer ſur la pierre les têtes des petits enfants, pour accomplir la loi de l'Eternel.

Et je me réjouiſſois dans ces douces penſées. Et tout d'un coup mes yeux ſe fermerent.

Digitized by Google

Et un doux ſommeil s'empara de mes ſens.

Et je m'endormis profondément ſur le rivage.

Et je me figurois être dans le palais de Babylone.

Et comme je ſuis curieux, je parcourois ce vaſte édifice, & j'entrai dans une grande ſalle.

Elle étoit partagée par le milieu.

Et la partie qui étoit devant moi repréſentoit un palais, & il étoit formé de chaſſis recouverts de toiles peintes, le tout aſſez mal illuminé.

Et je fus étonné quand je me retournai de voir l'autre partie de l'appartement entouré de trois rangs de cages remplies de femmes Caldéennes, brillantes de pierreries, aſſez mal aſſiſes, entaſſées les unes ſur les autres, & plongées dans une obſcurité qui m'empêchoit de diſcerner leurs traits.

Et au milieu de cette enceinte j'epperçus quatre à cinq cents hommes, tant jeunes que vieux, debout, preſſés l'un contre l'autre, tous le viſage tourné vers le palais de toile peinte, gardant quelquefois un profond ſilence, & en l'interrompant quelquefois pour frapper dans leurs mains, & pour crier *bravo*, ou *paix-là*.

Et je me dis, ces gens-là ſont fous ou ivres.

Et je vis qu'ils écoutoient attentivement ce que diſoient des hommes & des femmes qui s'entretenoient tout haut de leurs affaires dans ce palais de chaſſis recouverts de toiles peintes.

Et ils avoient l'air d'éprouver de grands malheurs, de reſſentir de vives afflictions, de ſe parler d'amour, de ſe prodiguer des injures,

Digitized by Google

de ſe confier des ſecrets, & ils crioient à tue-tête.

Et perſonne ne leur diſoit : *taiſez-vous donc, ne criez pas ſi fort, vous êtes des imprudents, on entend tout ce que vous dites.*

Et j'avois envie de les avertir ; mais quand je vis que tout le monde avoit du plaiſir à être de moitié dans leurs confidences, je fis comme les autres.

Et il y en avoit quatre ou cinq qui s'égoſilloient, & on leur crioit *bravo*, & moi je diſois ces gens-là m'étourdiſſent.

Et ils ont beau ſe frapper l'eſtomac, lever les mains au ciel, trépigner ſur le carreau, ſecouer leurs plumes, & ſe déchirer la poitrine, ils ne me touchent point, & je ſens que s'ils parloient de ce qu'ils diſent, cela eſt fait pour m'intéreſſer.

Et je fis cette réflexion tout haut, & un vieux Caldéen qui étoit à mes côtés, m'entendit, & me dit : tu as raiſon, eſclave, tous ceux que tu vois-là ſont des braillards.

Et ils ignorent que les grandes paſſions ſont muettes, & ne s'expriment que par des accents étouffés.

Et leur ame n'eſt que dans leur cerveau.

Et leur ſenſibilité n'eſt que dans leur goſier.

Et leur chaleur n'eſt que dans leurs geſtes.

Et leurs effets ne ſont que des pantomimes outrées

Et leurs grands traits ne ſont que des diſſonances perpétuelles, des ſons inſupportables.

Et ne ſont que crier, parce qu'ils ne ſavent point parler.

Et leur phyſionomie grimace toujours, ou n'exprime

n'exprime rien, parce que l'ame ſeule donne aux traits du viſage l'expreſſion propre à chaque ſentiment.

Et leur voix ſaute toujours du haut en bas & du bas en haut, parce qu'ils ne connoiſſent rien au langage des paſſions, à la marche de la nature & à l'expreſſion du ſentiment.

Et ce qu'ils font s'appelle jouer la tragédie, c'eſt-à-dire, exécuter les chef-d'œuvres des plus grands maîtres qui ont mis en action les dits & faits, les actes de vertu, les crimes, les malheurs des hommes célebres ou les révolutions des empires.

Et pour rendre ces chef-d'œuvres, il faut du talent.

Et ces gens-là n'en ont point.

Et tu vois bien cet homme noir (1), dont le viſage ſeroit aſſez bien, s'il diſoit quelque choſe, qui a la jambe grêle, le buſte mal attaché, les bras longs & la tête roide, qui s'admire avec le ſot orgueil d'un paon, & ſe retourne tout d'une piece, comme un loup, & c'eſt-là l'homme qui ſuccede au plus grand tragédien (2), dont s'honore notre patrie. Et pour le remplacer celui-ci n'a qu'une groſſe voix, une poitrine forte, des poumons d'airain, beaucoup d'amour-propre & un grand fond d'impudence; & pour ſuppléer à l'ame & à l'intelligence qui lui manque, il crie, ſe bat les

(1) Portrait mal fait, qui convient à certains égards au Sr. la Rive & à d'autres, au Sr. Ponteuil, & ne caractériſe réellement bien ni l'un ni l'autre : ainſi le lecteur choiſira.

(2) Le Kain.

flancs, frappe des pieds ſur le parquet, & jette à chaque inſtant ſes bras par deſſus ſa tête, & Babylone a été quelque temps dupe de ſes contorſions; mais l'erreur n'a pas duré, & l'on ſait maintenant l'apprécier.

Et écoute ces brouhaha, ces ris qu'il excite; cela s'appelle des huées; c'eſt avec cela que l'on acceuille & que l'on récompenſe des automates comme lui, qui ont l'audace d'entreprendre plus qu'ils ne peuvent faire.

Et tu entends comme ces huées redoublent, & tu vois bien comme il les mérite.

Et tu peux t'imaginer qu'il aura la bêtiſe & l'orgueil de ne les imputer qu'à des ennemis qui veulent lui nuire: & moi qui le connois je dis que cela ſera mal-à-propos; & je te jure par Belus que, s'il annonçoit ſeulement des diſpoſitions, il n'éprouveroit que des encouragements; mais on déſeſpere avec raiſon de lui, & l'on punit à juſte titre ſes prétentions & ſon impudence.

Et tu vois bien cette petite femme (1), dont la tête eſt trop groſſe pour ſon corps, dont les yeux ſont éteints, & qui a recouvert ſon teint gréneleux & tanné, & ſes traits effacés par un triple enduit de céruſe & de vermillon: eh bien! ſous ce paſtel impoſteur, ſous ce maſque qui de loin, & graces aux lumieres, lui donne encore un certain éclat, elle cache une ame plus fauſſe encore que ſa beauté d'emprunt. Et vois-tu ces geſtes compaſſés, & entends-tu ces ſons aigus de ſa voix, ou rauque, ou glapiſſante, qui détruit la nobleſſe & l'éner-

(1) Madame Veſtris.

gie du caractere paſſionné qu'elle doit nous peindre ? & que penſes-tu de la voir perpétuellement courbée en leux, geſticuler à tour de bras, mettre la main ſous le nez de ſon pere ou de ſon amant, & dire *je vous aime*, comme on dit une injure? Et remarques-tu que, malgré ſes contorſions d'énergumene, malgré ces haut-de-corps & ces cris qui ne partent que du goſier ou du cerveau, cette femme ne dérange jamais l'édifice de ſa coëffure ni la ſymétrie de ſon ajuſtement, & que ſon viſage qu'on croiroit découpé d'un tableau, a toujours le même coloris, la même expreſſion & ne varie jamais? & fais-tu attention que les applaudiſſements qu'elle reçoit, rares & clair-ſemés, partent de quelques pelotons d'ignorants ſoudoyés, que l'on va ramaſſant de carrefours en carrefours, & qui n'entendent que le ſignal convenu pour étourdir leurs voiſins?

Et t'apperçois-tu de ces *chut*, de ces *paix-là*, *paix*, dont le nombre & la force étouffent les applaudiſſements mercenaires? L'indignation les arrache aux gens de goût, qui ne peuvent voir accorder à l'impudente & orgueilleuſe nullité ce qui ne doit être que la récompenſe du talent.

Et je regardois tout ce que montroit le Babylonien.

Et j'écoutois tout ce qu'il me diſoit.

Et je voyois qu'il avoit raiſon.

Et je lui dis, on ne ſait donc point à Babylone faire juſtice de l'orgueil & de l'impudence, & j'ajoutai ſi Jéhova qui a montré ſon derriere à Moyſe dans le buiſſon ardent, nous avoit accordé un autre ſpectacle, s'il nous avoit

envoyé de mauvais comédiens bien impudents & bien orgueilleux, nous l'aurions prié de les traiter comme il a fait des peuplades entieres, qui n'avoient d'autres torts que d'être chez elles, & de ne pas permettre que nous les en chaſſions.

Et Jéhova nous auroit exaucés, car il n'entend pas raillerie, & je trouve que vos dieux ſont bien patients, de ſouffrir comme cela qu'on ennuie impunément le public; mais chacun fait chez ſoi comme il juge à propos.

Et quel eſt ce vieillard aveugle (1) qui paroît là-bas, ſoutenu par une jeune fille: ſes cheveux blancs impoſent le reſpect.

Et le Chaldéen me répondit: celui-ci que tu vois-là, n'a beſoin que de ſe montrer pour affecter l'ame & pour toucher le cœur.

Et conſidere un peu la nobleſſe & la ſimplicité de ſes mouvements & le pathétique de ſon organe, & il n'eſt pas néceſſaire que je t'avertiſſe qu'il peche pas l'intelligence, qu'il entend à peine ce qu'il dit, & qu'il déraiſonne le plus ſouvent.

Et tu t'en appercevras facilement, mais laiſſe-le s'échauffer, laiſſe l'action l'entraîner ſans qu'il s'en doute, à quelque morceau de force & & d'énergie.

Et tu ſeras toi-même entraîné.

Et tu entendras le cri de la nature retentir juſqu'à ton cœur.

Et l'exploſion de l'ame de ce vieillard remuera tes entrailles.

---

(1) Le Sr. Brizard faiſant le rôle d'*Œdipe* dans la tragédie de M. Ducis.

Digitized by Google

Et il aura l'air d'avoir de l'eſprit.

Et ſi l'âge qui s'avance ne détruit pas entiérement ſes forces, l'enſemble de ſon talent te fera toujours plaiſir.

Et tu lui pardonneras ſes défauts en faveur de ſes bonnes qualités.

Et je trouvai que le Babylonien raiſonnoit juſte.

Et je lui dis, cette jeune (1) qui ſoutient le vieillard, ne t'émeut-elle pas comme moi ?

Et ſa figure ne te paroît-elle pas douce & intéreſſante ?

Et il répartit, ſa voix arrive juſqu'à mon cœur, ſon ame me parle, elle ſéduit, elle touche, elle enchaîne tout ce que le ſentiment a de plus doux, elle ſait l'exprimer; tout ce que les paſſions ont d'orageux & de terrible, elle a l'art de le peindre, rien n'eſt étranger à ſon talent.

Et cet homme fluet & délicat (2) que tu découvres dans l'éloignement, va compléter l'illuſion qui s'empara de tes ſens.

Et tu ne l'entendras pas hurler comme cet énergumene qui t'étourdiſſoit il n'y a qu'un moment (3).

Et il maîtriſera toutes tes facultés.

Et ſon ame brûlante entraînera la tienne.

---

(1) Mlle. Sainval cadette, faiſant le rôle d'*Antigone* dans la même tragédie.

(2) Le Sr. Molé, faiſant le rôle de *Polinice* dans la même tragédie.

(3) Partialité aveugle, car le Sr. Molé crie plus qu'aucun acteur.

Digitized by Google

Et en l'écoutant tu ne t'appercevras plus de ce que la nature lui a refusé.

Et je vis effectivement un tableau qui déchira mon cœur.

Et je me crus transporté dans un autre pays ; ce vieillard, la jeune fille & son frere me firent éprouver tous les sentiments dont ils étoient animés.

Et je conclus que le peuple Babylonien n'avoit pas tort de chérir ceux qui lui procuroient des plaisirs aussi vifs.

Et bientôt je cessai de voir : une nuit profonde m'environna, & je me trouvai dans un bois, au milieu duquel il y avoit un tombeau.

Et des soldats traînerent ce jeune homme à ce tombeau.

Et j'apperçus une femme échevelée (1), armée d'un poignard, qui s'avançoit, le désespoir dans les yeux, pour immoler le jeune homme.

Et une voix lui crioit, *c'est Egiste !*

Et dans cette femme égarée & furieuse, je ne vis qu'une tendre mere craintive, agitée, tremblante pour les jours de son fils.

Et son action forte & vigoureuse, le jeu de sa physionomie, les accents étouffés de sa voix, ses discours, d'autant plus persuasifs qu'ils sembloient l'expression forte de son ame, m'arracherent à mes réflexions, réveillerent mes esprits & firent palpiter mon cœur.

Et je partageai les alarmes de cette mere infortunée. Ses cris désespérés retentirent jusqu'au fond de mon ame ; sa position affreuse

(1) Mlle. Sainval l'aînée, faisant le rôle de *Mérope* dans la tragédie de ce nom.

& le choc perpétuel de ſes ſentiments, tous variés, tous diſtincts, tous frappants, tous naturels, me tranſporterent hors de moi.

Et mes larmes avoient coulé en abondance; mon cœur étoit oppreſſé; je ne reſpirois plus qu'à peine.

Et de nouveaux tableaux, moins terribles, mais non moins ſéduiſants, vinrent frapper mes regards.

Et je vis une jeune beauté (1), douce ingénue, dont le maintien annonçoit la candeur.

Et elle parloit d'amour avec le ton qui perſuade.

Et elle intéreſſoit tous les ſentiments, parce que ſon ame étoit de moitié dans tout ce qu'elle diſoit, que ſa voix avoit un charme inexprimable, & que l'honnêteté, que la décence accompagnoit ſes regards, ſes geſtes & ſes diſcours.

Et elle adreſſoit la parole à un homme (2) que j'aurois cru jeune, à n'en juger que par les agréments de ſa phyſionomie, par l'élégance de ſa taille & les graces de tous ſes mouvements.

Et cet homme étoit plein de feu, & tout ce qui ſortoit de ſa bouche étoit autant de ſaillies rendues encore plus brillantes par la maniere dont il les exprimoit.

Et il avoit un ami auquel il ſe confioit.

Et cet ami (3), plus jeune que lui, plaiſoit à ma raiſon & touchoit mon cœur: moins bril-

(1) Mlle. Doligny, qui n'eſt cependant ni jeune ni jolie.

(2) Le Sr. Molé, dans le comique.

(3) Le Sr. Monvel.

lant que l'autre perſonnage, il n'en étoit pas moins agréable ; il avoit de la fierté, de la nobleſſe, des graces dans le maintien, de la fineſſe dans ſes regards ; je remarquai qu'il étoit à ſon aiſe dans tout ce qui exige l'ironie maligne & la plaiſanterie de ſang froid ; ſa voix & ſa prononciation le trahiſſoient quelquefois, mais il réparoit ce défaut par une intelligence ſûre & une ſenſibilité vraie.

Et voici qu'après eux m'apparurent trois eſclaves de différents ſexes, deux hommes & une femme, & la femme (1) étoit vive, gaie, & me communiqua bientôt le plaiſir qui l'animoit, & le déſordre charmant de ſes idées.

Et ſa phyſionomie brillante & ſon petit nez retrouſſé ſe graverent dans ma tête, & n'en ſont pas encore effacés.

Et les deux hommes m'amuſerent également : l'un (2), grand, bien découplé, plaiſant ſans chercher à l'être, l'œil expreſſif & plein de feu, portoit ſur ſon viſage tout le caractere & l'audace de la fourberie.

Et mille voix répéterent autour de moi : c'eſt un honnête homme ! & l'autre (3), taillé délicatement, annonçoit plus la ruſe que la ſcélérateſſe, ſavoit exciter le rire ſans outrer la plaiſanterie, & ne ſacrifioit jamais la raiſon au deſir de paroître comique.

Et chacun diſoit, j'aimerois mieux être ſervi par lui toute ma vie, qu'un quart-d'heure par

---

(1) Mlle. Fanier.
(2) Le Sr. Augé.
(3) Le Sr. Préville.

Digitized by Google

ce bouffon dégoûtant (1), que nous ſommes condamnés à ſupporter vingt ans, vil hiſtrion, dont la gaieté n'eſt que grimace, dont la plaiſanterie n'eſt qu'une charge infame, digne en tout de ſes ſœurs (2) par ſa nullité, ſon effronterie, ſon orgueil & ſa méchanceté.

Et je m'applaudis de n'être point obligé de voir celui que l'on peignoit ſous ces affreuſes couleurs.

Et j'admirois les autres.

Et j'applaudis à leurs talents.

Et dans l'ivreſſe où me plongeoit une ſi douce illuſion, je m'écriois : *Dieu d'Iſraël ! conſerve des êtres qui produiſent en nous des ſenſations ſi vives & ſi touchantes.*

Et comme j'adreſſois ma priere à Jéhova, je vis cette petite femme à la groſſe tête, au teint plâtré, qui crioit, ſe démenoit & tâchoit d'animer ceux qui l'entouroient, contre cette mere intéreſſante, dont l'ame de feu avoit pris tant d'empire ſur mes ſens.

Et elle prononçoit d'une voix forte : *chaſſez-la ! chaſſez-la !* elle a plus de mérite que moi : *chaſſez-la !* tant qu'elle ſera parmi nous je ne ſervirois qu'à augmenter ſon triomphe : *chaſſez-la !*

Et cette petite femme, telle que les Chaldéens repréſentent le mauvais principe, étoit armée de ſerpents, & elle les jetoit ſur tous ceux qui l'environnoient.

Et tout ceux qu'avoient touché ces reptiles impurs, ſe rangeoient du côté de l'Arimane

(1) Le Sr. Dugazon.
(2) Mlle. Dugazon & madame Veſtris.

femelle, & ils crioient *chaſſez - la ! chaſſez-la !*

Et un de ces ſerpents couleur d'or & d'argent, s'élance ſur le vieillard aveugle (1), dont j'avois été ſi ſatisfait, & le venin agiſſant dès l'inſtant il ſe mit à crier comme les autres: *chaſſez-la ! chaſſez-la !*

Et vainement neuf, où dix eſprits bienfaiſants s'armerent pour la défendre, ils furent repouſſés, & la petite femme aux traits effacés, à la voix rauque & glapiſſante, hurlant comme une forcenée, traînoit par les génitoires un vieux ſatrape (2), à qui elle crioit : vous avez le pouvoir, abuſez - en : j'ai forniqué avec vous ; ſouvenez vous - en ; vengez mon amour-propre offenſé : *chaſſez - la ! chaſſez-la !*

Et le public crioit, *haro!*

Et le ſatrape dit à ſa vieille concubine : *je n'oſerois, on me crie haro; que diroit le public?*

Et la concubine répondit : moquez - vous du *qu'en dira-t-on* ; vous connoiſſez mes talents au jeu d'amour, narguez le public & vengez moi ; vous aurez du plaiſir.

Et comme il ſe défendoit moitié par honte, moitié par probité, elle lui lança le plus venimeux de ſes ſerpents, celui qu'elle avoit nourri de ſon lait.

Et alors le vieux ſatrape devint furieux, & il

(1) Le Sr. Brizard étoit un des plus acharnés de la troupe contre Mlle. Sainval.

(2) Le maréchal duc de Duras, gentilhomme de la chambre, ſupérieur des comédiens & l'amant de la dame Veſtris.

Digitized by Google

ſe mit à crier *de par le roi qu'on a trompé*, je t'ordonne de ſortir de Babylone, & de ne point approcher de la banlieue ; tu ſeras punie d'avoir plus de talents que ma concubine.

Et tu ſeras rayée du nombre des élus, parce que tu as eu l'audace de plaire.

Et ſeront traités comme toi, ſi Dieu me donne vie, tous ceux qui ſe déclareront de ton parti, ou qui auront plus de mérite que ma concubine.

Et nul n'aura de talents hors nous & nos amis.

Et le public aura beau ſe plaindre, il faudra qu'il avale ma créature.

Et l'on me traitera d'imbécille, je le ſais.

Et ma concubine viendra me voir le matin.

Et je ſerai conſolé.

Et je rappellerai la proſtituée de Babylone (1); elle reviendra parmi vous, qui déja très-avilis par le préjugé le plus injuſte, ſerez couverts de fange par moi, votre protecteur, en vous forçant de recevoir celle qu'ont rejetée toutes les nations : & le peuple qui l'écoutoit, ſe mit à crier : *au ſcandale ! à l'impureté !*

Et l'on entendit crier : *place, place au prince des Nains* (2)!

Et je regardois, croyant voir à la tête d'une troupe de pygmées un avorton, rebut de la nature.

Et j'apperçus un grand homme pâle & maigre, à l'œil bête, au rire niais, affectant un air d'importance ; & quelle fut ma ſurpriſe quand

---

(1) Mlle. Raucoux, rentrée à la comédie.

(2) Le prince d'Hénin, protecteur de Mlle. Raucoux & ſon amant aujourd'hui.

je vis à travers ſon corps diaphane, qu'au lieu de ſang une boue noire & empeſtée circuloit dans ſes veines, & que ce rayon émané de la Divinité qui nous anime, par qui nous penſons, qui ennoblit notre tête, s'étoit éteint chez lui dans cette fange impure.

Et ſon cœur corrompu tomboit en pourriture.

Et l'on n'y diſtinguoit aucun de ces ſentiments qui caractériſent la nobleſſe : la lâcheté, la poltronnerie, la débauche infame, le menſonge, la flatterie, l'avarice & la duplicité ſe partageoient le reſte de ce cœur gangréné.

Et il perça la foule, conduiſant ſur le poing une femme que je pris pour un homme, à ſa démarche effrontée, à ſa voix forte, à ſa taille giganteſque.

Elle jetoit des regards laſcifs ſur toutes celles de ſon ſexe (1), & une voix cria : *la voilà, celle qui a renchéri ſur toutes les abominations dont les peuples ſe ſont ſouillés.*

Et elle va renouveller ici les ſcenes de débauche & de luxure, qu'elle y donna jadis : meres ne quittez pas vos filles ; amants, veillez ſur vos maîtreſſes ; maris, prenez garde à vos femmes.

Et ſi vous vous relâchez un moment, elle entrera dans votre lit, elle polluera ce que vous avez de plus cher.

Et le vieux ſatrape s'efforçant de couvrir cette voix, montroit au public la proſtituée de Babylone & répétoit fortement : elle n'a ni ame ni intelligence ; elle n'effacera pas ma concubine ; c'eſt ce qu'il nous faut.

---

(1) Mlle. Raucoux eſt une tribade renommée.

Digitized by Google

Et j'entendis tout cela.

Et je vis toutes les abominations de l'homme de boue & de ſon Androgine.

Et furieux, je donnois à tous les mauvais principes du monde le ſatrape, la concubine & tous ceux qui avoient conſpiré la perte de cette mere infortunée & proſcrite, dont le crime étoit d'avoir plus de mérite; & comme je jurois de toutes mes forces, le peuple de Babylone & des contrées adjacentes s'ameuta, ſe mit à crier comme moi, & l'on n'entendoit que brocards, coups de ſifflets, huées & malédictions.

Et ce tapage affreux me réveilla.

Et je me trouvai aſſis ſur les bords de l'Euphrate, & je vis que tout ce qui venoit de ſe paſſer à mes yeux n'étoit que l'effet d'un ſonge.

Et il avoit fait une telle impreſſion ſur moi, qu'il ſera toujours préſent à ma mémoire.

18 *Octobre* 1779. *Le mémoire pour meſſire Jacques-Bertrand Colombau, comte Deſgrées, chef de nom & d'armes, chevalier, ſeigneur du Lou & de Leſne, ancien préſident de l'ordre de la nobleſſe de Bretagne*, a pour but de prouver:

1°. Que ſa conduite ne permet pas qu'on lui impute d'avoir trahi les intérêts de la patrie.

2°. Que la délibération ſur laquelle on ſuppoſe qu'il a influé, n'eſt pas contraire aux droits de la province.

3°. Que le comte Deſgrées n'a rien reçu.

Ce mémoire très-long & très-ferme en même temps, eſt ſigné de Me. Gohier, avocat, & eſt ſuivi d'une conſultation de ſix des plus fameux juriſconſultes de Rennes, en date du 26 juillet

1779, qui déclare que le comte Desgrées a très-fort le droit de poursuivre son calomniateur, & qu'il lui importe, ainsi qu'à tous les ordres de la société, que celui-ci soit connu, poursuivi & jugé suivant les loix.

18 *Octobre* 1779. *Monsieur* est enfin en possession du Luxemboutg; les Suisses ont pris sa livrée : on travaille à force au petit palais pour le mettre en état de le recevoir; mais on retarde l'arrivée de ce prince en ce lieu, jusqu'à ce qu'on ait commencé à abattre les arbres pour commencer à aligner les rues qu'on se propose de faire dans le jardin, ce qui le resserrera beaucoup : on craint que si S. A. royale le voyoit avant, elle ne fût tentée de le garder tel qu'il est, & cela détruiroit les espérances de fortune de ceux qui doivent être employés aux bâtiments projetés. Dès que la seve sera arrêtée, on procédera à la besogne.

18 *Octobre*. Enfin la Dlle. Sainval cadette a reparu hier à la comédie, avec des applaudissements, dans le rôle d'*Ariane*.

19 *Octobre* 1779. M. le comte Desgrées attribue à son zèle pour faire élire aux états de 1770 le Sr. Beauregard, trésorier de la province, au lieu du Sr. de la Balue, l'aigreur & l'activité de ses ennemis; ils publierent que ce gentilhomme étoit à la tête d'un parti qui faisoit tout, qui disposoit de tout; c'étoit pour le perdre dans l'esprit du ministere, & par un rafinement d'atrocité pour le perdre en même temps dans celui de ses concitoyens. On dit qu'aux états de 1768 il avoit reçu une gratification pour faire passer la délibération du 5 mars 1769, contraire aux intérêts de la province. Il écrivit au maréchal de Duras,

Digitized by Google

alors en Bretagne, & premier commiſſaire du roi, pour ſavoir d'où provenoit cette imputation flétriſſante. Par ſa réponſe datée de Catuélan le 28 ſeptembre 1777, le maréchal, loin de nier le fait, l'affirma poſitivement au contraire. Tout décidé à pourſuivre l'auteur d'une pareille calomnie, il crut ne pouvoir s'adreſſer à la juſtice, qu'après avoir prévenu ſon ordre. Il attendit l'ouverture des états de 1778; il en fait part à la nobleſſe, qui lui déclare n'avoir pas diminué de confiance à ſon égard, & lui en donne des preuves en le nommant à la premiere commiſſion..... C'eſt au premier travail qu'on lui fit les reproches dont il a été queſtion dans le temps : il ſe démet alors, & déclare qu'il ne s'occupera des affaires nationales que lorſqu'il ſera vengé.

Le 16 Novembre il met ſa plainte en calomnie devant le parlement de Bretagne, & demande des juges pour informer : le parlement ne commet point de juges, & le 26 rend l'arrêt ſuivant.

» La cour, avant de faire droit ſur la ſuſ-» dite requête, & faiſant droit ſur les conclu-» ſions du procureur-général du roi, ordonne » que ledit Deſgrées dépoſera au greffe, gar-» de-ſac de la cour, toutes les lettres & pieces » le concernant, dont il a donné lecture aux » états; permet au procureur-général du roi » d'informer devant M. Ruart de la Bourban-» ſais, doyen de ladite cour, de la remiſe, » ſoit réelle, ſoit ſuppoſée, des 1,500 livres, » dont eſt cas, pour le tout communiqué au-» dit procureur-général du roi, être, ſur ſes

» concluſions, ſtatué ce qui ſera vu apparte-
» nir, ſauf paſſé de ce, à être permis au ſup-
» pliant, s'il y a lieu, à informer de ſes faits;
» défenſes, ſauf au contraire, &c. »

Quelque ſatisfaiſant que fût cet arrêt, puiſqu'il transformoit le comte Deſgrées d'accuſateur en accuſé, il a ſatisfait à l'arrêt, il a dépoſé au greffe le 9 décembre les lettres dont il eſt queſtion.

Le 7 janvier 1779, le procureur-général lui a fait ſignifier l'extrait d'un prétendu état de diſtribution, & une lettre du ſieur Meſnard de Conichard, qui tendroient à favoriſer l'inculpation : tel eſt l'état où en étoit la procédure à la diſtribution du mémoire.

20 *Octobre* 1779. Le comte d'Arcy, membre de l'académie des ſciences, vient par ſa mort de laiſſer une place vacante de penſionnaire ordinaire dans la claſſe de géométrie. Il ne ſe livroit pas tellement aux hautes ſpéculations qu'il ne s'occupât de ſa fortune ; & lors des aſſemblées orageuſes de la compagnie des Indes, il s'étoit fort diſtingué, & ſecondoit le comte de Lauraguais pour ſecouer le joug d'une adminiſtration perverſe & tyrannique.

21 *Octobre* 1779. *L'Ambigu comique* a attiré beaucoup de monde à la foire St. Laurent, par un ſpectacle à machines, intitulé *les quatre fils d'Aymon*, pantomime en trois actes. La grandeur du théatre & ſa forme très-avantageuſe ont permis de le rendre dans toute ſa beauté, & il faut convenir qu'on ne ſauroit exécuter la foule de tableaux militaires & pittoreſques que préſente l'action, avec plus de vivacité, de préciſion & de vérité. Tous les gens de guerre

ont applaudi à ce qui concerne leur partie. Cette repréſentation, où tout retrace les mœurs de l'ancienne chevalerie, ne pouvoit que plaire infiniment, & certaines ſituations ont attendri juſqu'aux larmes beaucoup de ſpectateurs aſſez froids naturellement. On diſtribuoit un programme étendu de la piece, annonçant du génie dans le compoſiteur, digne émule de Noverre & de Servandoni.

22 *Octobre* 1779. La poſſeſſion des épiceries étant un des événements les plus curieux de la marine, voici comment cette conquête, plus précieuſe que celle de la toiſon d'or, a été faite, ſuivant le rapport d'un témoin oculaire & digne de foi.

Dès 1768, on s'occupa du projet à l'Iſle-de-France : M. Prevoſt fut chargé de la part de M. Poivre, alors intendant des iſles de France & de Bourbon, de la recherche, conjointement avec M. de Tremignon, lieutenant des vaiſſeaux du roi. Ils partirent en mai 1769 ſur le *vigilant*, commandé par le dernier; après différents ſéjours ils ne mirent à la voile qu'en janvier 1770 pour les Moluques, & ils revinrent avec leurs plans de muſcadiers & de girofliers en juin 1770. Le procès-verbal eſt du 27 de ce mois.

Cette premiere importation n'ayant pas réuſſi, on s'occupa, en 1771, d'une ſeconde expédition; & le même M. Prevoſt, de retour le 4 juin 1772, rapporta des plans & des graines, qui après la vérification furent diſtribués aux habitants des iſles de France, de Bourbon & des échelles. Ce ſont ces derniers qui ont réuſſi.

Après avoir relâché à Pondichery, & enſuite

Digitized by Google

à Achen, les Argonautes avoient été joints la premiere fois par M. Cherry, lieutenant de frégate, commandant l'*Etoile du matin*, ainſi qu'on en étoit convenu.

De-là ils allerent à Gueda, où des opérations tentées l'année précédente n'avoient pas réuſſi; ils paſſerent enſuite aux Manilles pour y prendre des renſeignements; les mouſſons devenus favorables, pour des Philippines ſe rendre aux Moluques, ils firent voile en janvier 1771; ils toucherent à Meudona, iſle la plus au ſud des premieres, & la plus voiſine des Moluques, pour acquérir plus de notions: de-là ils paſſerent l'iſle de Jolo, où ils furent très-bien reçus par le roi du pays, qui s'engagea à leur procurer des plans d'épiceries à un autre voyage.

Ils aborderent avec peine à Mino, iſle où ils chercherent en vain pendant deux jours des plans: le 21 mai 1771 ils ſe partagerent: monſieur Prevoſt avec l'*Etoile du matin* fut à Ceram & dans les autres iſles dépendantes des Hollandois, & M. Tremignon à Timor.

Le premier toucha en divers endroits à Ceram, entr'autres à la Baye ee Saway, où il apprit que les Hollandois avoient détruit récemment tous les plans de muſcadiers & de girofliers. De-là il paſſa à Gueby, où il obtint des naturels & du roi des plans & des graines, qu'il rapporta par une traverſée de deux mois.

Nota. M. Poivre prétend qu'il n'y a jamais eu de girofliers ni de muſcadiers dans cette iſle, dont les habitants ne ſont que de pauvres pêcheurs.

M. de Commerſon, célebre botaniſte, ſe

Digitized by Google

trouvant alors à l'Isle-de-France, revenant de faire le tour du monde avec M. de Bougainville, atteſta par un certificat du 27 juin, la vérité des plans.

Le 16 juillet, le gouverneur & l'intendant rendirent une ordonnance pour défendre l'exportation de ces plans, qui fut enrégiſtrée au conſeil ſupérieur.

Ce fut par ordre du chevalier des Roches & de M. Poivre que M. Prevoſt partit la ſeconde fois le 25 juin 1771, ſur la flûte du roi l'*Isle-de-France*, commandée par M. de Coetery, enſeigne de vaiſſeau, & la corvette *la Néceſſaire*, commandée par M. Cordé, ci-devant officier de la compagnie des Indes.

L'académie des ſciences de Paris approuva les plans envoyés par M. Poivre.

23 *Octobre* 1779. Ce ſont des plans conditionnés par M. Poivre, & ſur le point de partir, qui ont été envoyés à Cayenne par ſon ſucceſſeur, M. Maillart Dumeſle : il expédia ces girofliers & muſcadiers ſur un bâtiment, qui arriva dans cette iſle le 3 février 1773, ſeulement après 64 jours de traverſée, capitaine Abram.

En 1774, M. de Ternay & M. Dumeſle firent un ſecond envoi, qui ne réuſſit pas par des avaries que le bâtiment éprouva : on a vu que le premier a eu un ſuccès véritable.

23 *Octobre*. Les diſſentions de la comédie françoiſe ne tariſſent point. C'eſt aujourd'hui le ſieur la Rive, qui menace de quitter ; il prétend que ſes camarades, jaloux de la ſupériorité de ſon talent naiſſant, le tracaſſent, & qu'ils pouſſent l'indignité juſqu'à apoſter &

gager des gens dans le parterre pour le ſiffler. Ceux-ci aſſurent qu'il n'eſt rien de ſi faux, qu'il n'eſt pas beſoin d'employer une pareille ruſe.

24 *octobre* 1779. Le fils de M. de la Borde, enſeigne de vaiſſeau, embarqué ſur l'armée navale, atteint de la maladie régnante, qui eſt une dyſſenterie épidémique, eſt venu chez ſon pere, mourant. Le docteur Petit en déſeſpéroit; cependant il l'a réchappé aujourd'hui. Une de ſes précautions a été de changer le malade deux fois par jour de matelas, & de lui en donner de neufs chaque fois. Ce ſoin exceſſif ne pouvoit avoir guere lieu que chez un richard, comme ce banquier de la cour.

25 *octobre* 1779. Dans le procès du comte Deſgrées, le procureur-général a voulu d'abord éclaircir un fait important; il a voulu découvrir s'il s'étoit formé une aſſociation criminelle entre deux hommes qui ſeroient également coupables; il a voulu ſavoir s'il y avoit un corrupteur & un corrompu, pour les livrer tous deux à la rigueur des loix.

Raſſurée aujourd'hui ſur l'intérêt public, la juſtice ne peut plus ſe diſpenſer d'entendre le cri du citoyen opprimé. Le comte Deſgrées juſtifié à la fois, par l'invraiſemblance des faits qu'on lui impute, par ſa conduite, par la délibération qui a ſervi de prétexte à la calomnie, par la nature même des pieces qu'on lui a fait ſignifier, a demandé à informer des faits qu'il a dénoncés à la juſtice.

Son crime n'eſt pas celui dont on l'accuſe, mais d'avoir reçu en 1778 l'hommage le plus flatteur qu'on puiſſe rendre à un gentilhomme, d'avoir été choiſi, d'une voix unanime, pour

remplacer le préſident de ſon ordre : ſon crime eſt d'avoir réuni la pluralité des ſuffrages pour préſider pendant les états de 1772 ; ſon crime eſt de s'y être comporté avec diſtinction, d'y avoir montré un zele inflexible, une fermeté inébranlable dans les circonſtances les plus critiques ; ſon crime eſt d'avoir été nommé député en cour, & de s'y être conduit de maniere à mériter la délibération du 30 décembre 1774, d'avoir, ſuivant les termes de cette délibération glorieuſe, des droits à *l'eſtime publique, à l'attachement & à la reconnoiſſance de tous ſes concitoyens* ; ſon crime eſt d'avoir eu ſon nom placé dans les inſcriptions honorables, faites à l'occaſion du rappel de la magiſtrature ; ſon crime eſt d'avoir été du nombre des procurateurs qui furent chargés en 1776 de ſe rendre en cour, pour défendre, pour réclamer un droit eſſentiel & inhérent à la conſtitution nationale, celui de choiſir ſes députés ; ſon crime eſt d'avoir ſollicité pour le Sr. Beauregard, & d'avoir, en rempliſſant les devoirs de l'amitié, ſans manquer à ceux de citoyen, traverſé des vues ſecretes & des intérêts privés ; ſon crime enfin eſt d'avoir pénétré & dédaigné de ſervir les intrigues de ceux qui prétendent devoir influer ſur le ſuccès des affaires, qui veulent paroître tout protéger pour tout aſſervir, & qui parviennent ainſi à s'acquérir eux-mêmes des droits à la protection.

25 *octobre* 1779. On ne peut aſſez s'indigner au milieu de bâtiments élevés par le luxe dans cette capitale, lorſqu'on s'occupe à l'embellir de toutes parts de pompeuſes bagatelles, dans un ſiecle où l'on affecte de prôner ſi fort

Digitized by Google

Henri IV., on laiſſe ſa ſtatue élevée ſur le pont-neuf dans un état de dégradation qui indigne ceux qui adorent véritablement ce bon roi. Quelques particuliers, pour exciter le corps municipal, ont offert d'ouvrir une ſouſcription à ce ſujet, & tout récemment M. Gois, ſculpteur de S. M. offre d'y concourir de tous ſes ſoins & peines : c'eſt ce qu'on voit dans une lettre qu'il a adreſſée aux auteurs du Mercure.

26 Octobre 1779. Un monſieur d'Huès, fameux ſculpteur de l'académie, ces jours derniers étant venu ouvrir ſa porte à quelqu'un qui frappoit, a été atteint d'un coup de piſtolet à l'œil. Le quidam, qu'on aſſure être une femme, s'en eſt retourné avec tant de tranquillité & de ſang froid, que les voiſins accourus au bruit ne l'ont pu ſoupçonner & arrêter. Cet aſſaſſinat ſingulier paſſe même aujourd'hui, au moyen des éclairciſſements, pour un acte de vertu & de courage maternel. On prétend que cet artiſte très-vicieux, abuſant de ſon état, avoit l'habitude de débaucher de petites filles, non encore nubiles ; qu'il avoit uſé du même ſtratagême avec l'enfant de la femme en queſtion, décidée à venger ſon outrage à quelque prix que ce fût. On ajoute que les lettres de grace ſont toutes prêtes, lorſqu'elle ſe fera connoître. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut attribuer à un motif ordinaire & vil, ce meurtre commis ſans aucun vol préalable ou ſubſéquent.

26 octobre. Depuis quelques années nos ſculpteurs ont imaginé de faire des figures en plâtre colorées & drapées d'une maniere très-reſſemblante : ils réuſſiſſent ſur-tout dans les abbés,

Digitized by Google

& la mode eſt aujourd'hui d'en orner les jardins ; il en eſt de faits à tromper les yeux. M. Carmontel, auteur d'opuſcules dramatiques connus & joués dans les ſociétés, a imaginé d'en faire un ſujet de comédie, & ſa piece intitulée *l'Abbé de plâtre*, doit être jouée ce ſoir à la comédie Italienne : cette bagatelle eſt en un acte en proſe.

28 *Octobre* 1779. *Extrait d'une lettre de Rennes, du* 24 *Août* 1779. " L'affaire du comte Deſgrées prend couleur & fera bruit : il a enfin mis ſa requête & y a attaché un mémoire.

L'Evêque Girac a été trois heures ventre à terre auprès de M. de Caradeuc pour engager ce procureur-général à ne pas donner de concluſions : mais il a répondu *qu'on l'avoit trompé une fois, & qu'on ne la tromperoit pas deux.* ,, On lui a repliqué : " *conſultez au moins M. le garde-des-ſceaux ; vous allez vous compromettre :* ,, il a répondu qu'il ne conſulteroit que les loix.

Le Doyen nommé par l'arrêt de 26 novembre 1778 pour faire l'information, attendoit depuis huit mois les preuves du procureur-général ; il repréſenta qu'il étoit temps de permettre au comte Deſgrées de faire les ſiennes : le procureur-général, ſans approbation de ce qui eſt contenu dans le mémoire, y a conſenti.

Arrêt du 13, qui permet d'informer : je le crois très-entortillé, & je ne ſais s'il pourra lui ſervir.

M. Deſgrées avoit prié M. le premier préſident de Catuelan de n'en point connoître ; mais ce dernier ne reconnoiſſant en ſoi aucun

Digitized by Google

moyen de récuſation, n'a pas cru devoir priver la juſtice d'un ſi bon juge.

Le mémoire imprimé à Nantes s'y vend trois livres : il eſt malheureux d'être le plaſtron des grands, car on ne peut en avoir juſtice, & je ne crois pas que M. Deſgrées ſoit plus heureux; il s'y ruinera, mais ſon honneur l'exige.

28 *Octobre* 1779. L'*Abbé de Plâtre* n'eſt point digne de ſon auteur ; c'eſt une facétie, tout au plus bonne à être jouée en ſociété : encore n'y trouve-t-on ni gaieté, ni ſaillie. M. Carmontel n'a tiré en rien parti de ſon ſujet, qui auroit pu fournir à quelque choſe de mieux ; nulle invention dans les ſituations, nulle fineſſe dans les moyens, nul eſprit dans le dialogue ; c'eſt une véritable platitude.

28 *Octobre* 1779. *Lettre de madame la ducheſſe de Rohan à M. Deſgrées.*

A Blains, ce 22 août 1779.

Je viens, Monſieur, de lire votre mémoire; j'y ai trouvé en notes deux lettres de moi des 4 & 12 janvier 1775. Elles portent entr'autres choſes ces mots : " je compte aller demain à „ Verſailles, je verrai M. de Maurepas, j'ap- „ puierai fortement pour qu'il faſſe mettre par „ la cour le ſceau pour le don des Etats, &c. „

Vous dites que je fis cette demande de mon propre mouvement, & que ce témoignage eſt d'autant plus flatteur pour vous que j'ai été témoin de vos démarches.

C'eſt donc mon témoignage que vous invoquez aujourd'hui, & vous le fondez ſur les lettres que vous faites imprimer en 1779, ſans ma

ma permiſſion : vous n'ignorez pas, Monſieur, les égards qui ſont dus en pareil cas.

Je crois pouvoir interpréter votre conduite : vous m'avez fait l'honneur de penſer qu'en montrant l'intérêt que j'ai pris pour vous, cela pourroit faire impreſſion. Je ſerois fort embarraſſée à m'exprimer de cette maniere en parlant de moi, ſi je ne fondois la conſidération que je puis avoir en cette province ſur l'attachement que j'ai voué à ſes intérêts & à ſa gloire ; ſentiments qui, je crois, ſont généralement connus. En penſant que mon témoignage pourroit vous être utile, vous m'avez crue en même temps aſſez foible pour le laiſſer paſſer, ſans vous demander pourquoi il ſe trouvoit-là ?

J'ai eu de l'eſtime pour vous, Monſieur, j'en conviens ; j'ai cherché à vous ſervir & à vous faire valoir : mais vous me forcez à vous le dire, j'ai changé, & j'ai changé pour d'autres cauſes que celles qui ſont l'objet de votre imprimé. C'eſt à vous à juger s'il eſt de votre intérêt que je vous déclare ſur quoi eſt fondée mon opinion actuelle.

Extrait d'une lettre de Rennes, du 26 août.

» Rappellez-vous, Monſieur, que le 5 octobre » 1774, vous me marquiez : il n'y a encore » que Douai de rétabli, je ne ſais rien par » rapport à vous, mais ſeulement que votre dé- » puté le comte Deſgrées n'y perd pas un inſtant ; » c'eſt un homme rare. »

Eh bien ! cet homme rare, cet homme qui a ſi bien ſervi toute la province, eſt le perſécuté & preſque l'abandonné. Il faut que ſes

Digitized by Google

ennemis ſoient bien puiſſans, ils remuent ciel & terre, & les oppoſent à ſa juſtification.

Cette lettre de la ducheſſe de Rohan ne doit pas être ſans réponſe; cette réponſe doit être ferme; & ſans s'écarter de la conſidération due à cette dame, on doit la preſſer de déclarer les motifs nouvellement ſurvenus qui l'ont fait changer de ſentiment. La deſtruction de ces nouveaux motifs doit tenir eſſentiellement à une pleine juſtification.

L'évêque de Rennes & le premier préſident ſont ſouvent chez la ducheſſe de Rohan.

28 *Octobre* 1779. Le Sr. Préville, après avoir parlementé long-temps depuis ſa retraite avec ſes camarades & le ſupérieur, s'eſt enfin déterminé à revenir, & il a paru le dimanche 24 avec le plus grand éclat : l'on ſait que le revenant a toujours ces jour-là des battoirs gagés pour l'applaudir, & les benêts ſuivent, au lieu de huer un hiſtrion inſolent, qui ſe fait ainſi valoir, qui, au lieu de remplir exactement ſon devoir, s'en diſpenſe, comme bon lui ſemble, paroît & diſparoît à ſon gré.

29 *Octobre* 1779. *Stances ſur les Inſurgents.* Tel eſt le titre d'une ſatire charmante, pleine de graces & de philoſophie, en 52 couplets & trop courte, malgré ſa longueur. Elle eſt cenſée faite par un voyageur, qui eſt allé ſur les lieux ſur la foi de l'abbé Raynal, s'imaginant y trouver un peuple libre, fier & vertueux. Il part delà pour ſe récrier contre cet auteur crédule, & pour peindre les Américains & les Américaines d'une toute autre touche : il n'épargne pas les chefs du parti, même Franklin; le général Waſhington eſt le ſeul qu'il loue, il le repré-

ſente comme un très-grand homme. On ſeroit tenté d'attribuer cet ouvrage à monſieur Dorat, s'il n'y avoit beaucoup plus de fonds, de faits & d'anecdotes, que dans ſes frivolités, ſi le poëte ne paroiſſoit avoir infiniment plus de vigueur, de connoiſſances & de ſaine raiſon que lui.

30 *Octobre* 1779. Mlle. Sainval l'aînée a pris le parti d'aller jouer à Bordeaux, où, ſans être exceſſivement applaudie, elle a du ſuccès.

30 *Octobre*. Extrait d'une lettre de Rennes, du 20 ſeptembre. En parlant du mémoire du comte Deſgrées, vous dites quelle force ! quelle nobleſſe ! quelle évidence ! mais quelle juſtice ! Vous avez raiſon, il n'eſt peut-être pas d'exemple d'une procédure criminelle ainſi conduite; ſi elle partoit d'une juriſdiction inférieure, elle ſeroit caſſée & refaite aux dépens des premiers juges.

M. Deſgrées a préſenté requête à la chambre des vacations pour lui être nommé un commiſſaire qui pût entendre les témoins : on a nommé M. de la Gaſcherie.

Le dernier jour de la ſéance fut le jour du rapport de la requête du comte. M. le Doyen qui eſt de droit commiſſaire, & qui l'étoit ſur le réquiſitoire du procureur-général, prévint le premier préſident qu'il ne pouvoit l'être à préſent, étant fatigué de la derniere ſéance & ayant beſoin de repos. Comme cela ſe dit de l'un à l'autre ſeulement, le premier préſident n'en tint pas compte & le nomma. Quand il ſe vit dans l'arrêt, il fut fort étonné, il en fit faire des reproches au premier préſident, & il n'étoit plus temps : la miſſion du premier préſi-

dent étoit passée, mais le doyen assurant qu'il n'y avoit de sa faute, partit : de sorte que M. Desgrées a été obligé de se pourvoir à la chambre.

M. de la Gascherie a entendu des témoins mardi & mercredi; ce dernier jour arriva un arrêt du conseil, qui fut signifié au procureur-général, au greffe du parlement & à M. Desgrées. La chambre s'assembla jeudi.

Le greffier a envoyé à la chambre l'arrêt du conseil, & depuis on a cessé d'entendre des témoins.

Cet arrêt est signifié au procureur-général pour qu'il envoie les motifs de l'arrêt du 23 août au greffier, pour qu'il envoie la procédure; à quoi contraint par corps : on a fait au parlement défense de poursuivre.

A-t-on jamais obtempéré à un pareil arrêt du conseil ? Le garde-des-sceaux ne doit-il pas savoir que les cours souveraines ne peuvent reconnoître les volontés de S. M., que lorsqu'elles sont indiquées par des édits, déclarations & lettres-patentes ?

L'arrêt du conseil en date du 30 août est motivé sur ce que S. M. a remarqué que son procureur-général n'avoit pas satisfait à l'arrêt du 29 octobre, en ce qui touche la permission d'informer de la remise vraie ou supposée de 1,500 livres, &c. & veut s'instruire des motifs qui ont déterminé à permettre, au contraire, au comte Desgrées de faire informer, &c.

L'arrêt a été signifié au greffier, au procureur-général & à M. Desgrées.

Le greffier a envoyé sa copie au parlement : on a arrêté de continuer d'entendre des témoins, &

on les entend, c'eſt-à-dire, ceux qui ſont arrivés; car M. Deſgrées ne ſait s'il doit en faire aſſigner d'autres, attendu l'arrêt: on croit pourtant qu'il le peut, dès que le parlement va ſon train. Ce dernier a écrit au garde-des-ſceaux pour lui rappeller les principes.

31 *Octobre* 1779. Extrait d'une lettre de Rennes, du 25 ſeptembre. Il eſt venu depuis des lettres-patentes; le roi ne s'eſt pas borné à demander des copies de la procédure, il a exigé qu'on la ſuſpendît pendant qu'il s'inſtruiroit de cette affaire: & comment pouvoir s'inſtruire d'une affaire dont on arrête l'inſtruction? C'eſt un prétexte pour arrêter tout: ce n'eſt pas s'éclairer qu'on veut, c'eſt ſervir un grand qui ſe trouve dans l'embarras.

Dimanche dernier on fit partir les copies de cette procédure, & l'on envoya en même temps, à ce qu'on croit, car la choſe s'eſt faite très-ſecrétement, des arrêtés de remontrances, qui expoſoient tous les inconvénients & tous les dangers d'une pareille demande.

31 *Octobre*. Au palais Bourbon moyen, il y a une vaſte galerie conſacrée en l'honneur du grand Condé & ornée ſur-tout de ſes batailles. Quatre tableaux immenſes la rempliſſent. On en connoît déja deux de M. Cazanova, expoſés au ſallon il y a quelques années & dont on a rendu compte; les deux autres ſont d'un M. de Pan qui, ſans être de l'académie, lutte avantageuſement contre ce rival.

1 *Novembre* 1779. Extrait d'une lettre de Rennes, du 27 ſeptembre. " Notre évêque eſt parti pour Paris, il ſe démene fortement pour

ſon bon ami *le maréchal des Menus* (de Duras.)

Les lettres-patentes ne ſe bornent pas à demander des copies, elles caſſent toute la procédure faite au mépris de l'arrêt du conſeil ſignifié.

La chambre des vacations a fait partir des copies de toute la procédure, avec un arrêté, où elle en ſoutient fortement la validité; elle ajoute que l'arrêt du conſeil, ainſi que les lettres-patentes, ſont évidemment l'effet de la ſurpriſe, qu'elle ne peut y avoir égard conformément aux ordonnances, qui reglent la conduite des magiſtrats à l'égard des actes du ſouverain, qu'il a déclarés lui-même n'être ſouvent dus qu'à l'importunité. En conſéquence la chambre des vacations a donné ce matin une commiſſion aux juges de Quimper pour entendre M. de Kerſaleun, témoin aſſigné dans cette affaire. M. de la Gaſcherie va reprendre ſon travail, & l'information continuera. Je ne ſais quel parti le miniſtere prendra dans la poſition préſente. Le ſyſtême du gouvernement eſt bien toujours le même au fond, mais on prétend que pour ſe donner un air de modération, il veut gagner par ruſe ce que l'ancien miniſtere emportoit l'épée à la main. Si cela eſt, la réſiſtance qu'il éprouve, ſans s'y être attendu, pourra lui faire abandonner cette affaire, ou prendre une marche plus timide & plus cachée.

M. de Crequi arriva ici, il y a peu de jours, venant de Paris; il fut deſcendre à l'évêché, qui eſt devenu l'auberge des grands ſeigneurs venant en Bretagne : auſſi l'appelle-t-on *l'auberge de la croix d'or, tenue par la* Violette, *ſervie par*

Scapin, *bon vin, bon logis, jolies fe[illegible], pied & à cheval.* M. de Crequi, auſſi-tôt ſon arrivée, envoya un de ſes gens ſavoir des nouvelles de M. Deſgrées, & lui annoncer qu'il étoit deſcendu à l'évêché. Monſieur Deſgrées répondit par un billet, qu'il étoit fort ſenſible à l'attention du voyageur, & qu'il ſe préſenteroit pour le voir, s'il n'étoit pas logé dans une maiſon dont il s'étoit interdit l'entrée pour de très-fortes raiſons. Cette réponſe donna matiere à beaucoup de plaiſanteries que M. de Crequi fit à l'évêque de Rennes : « M. Deſgrées, dit-» il, ne peut venir; il faut que j'aille chez » lui de ce pas, car j'ai trop d'envie de le voir, » pour ne pas m'accorder cette ſatisfaction : » il parla du mémoire de ſon ami à l'évêque, » & dit que c'étoit une bombe qui avoit écraſé » M. de Duras, ſans qu'il pût jamais en reve-» nir. »

1 *Novembre* 1779. Nous n'avons pu nous procurer qu'en ce moment une copie exacte des couplets ſur la comédie françoiſe & nous nous hâtons de les inſérer ici.

Chanſon à l'endroit des dames de la comédie françoiſe, par leur très-humble ſerviteur Luxembourg. Sur l'air, des trois fermiers... *C'eſt bien doux, &c.*

La Veſtris achete à grand prix
Les bravo de la populace ;
A force d'art & de grimaces
Elle fait applaudir ſes cris ;
Elle ne vaut pas à tout prendre (Bis.)
Pas un ſou.

Pas un fou
Pas un ſoupir tendre. (Bis.)

Sainval cadette a des talents;
Elle plaît ſans aucunes ruſes,
C'eſt la favorite des muſes,
C'eſt la reine des ſentiments;
Mais elle emploie avec fréquence (Bis.)
Trop de vi
Trop de vi
Trop de violence. (Bis.)

Quand ſa ſœur ſe poſſede un peu,
C'eſt le chef-d'œuvre le plus rare;
Mais lorſque ſon eſprit s'égare,
D'un diable en fureur c'eſt le jeu.
On frémit, elle eſt redoutable (Bis.)
Comme un con
Comme un con
Comme un connétable. (Bis.)

Luzzy obtient avec raiſon
Les éloges les plus ſinceres;
Elle rend tous les caracteres,
On l'applaudit à l'uniſſon.
Mais où Luzzy eſt précieuſe, (Bis.)
C'eſt en cu
C'eſt en cu
C'eſt en curieuſe. (Bis.)

Fanier, que chante maint auteur,
Inſpire ce qu'ils diſent d'elle,

Digitized by Google

Toujours vive & toujours nouvelle
De leur verve excite l'ardeur;
Et pour augmenter leur flamme, (Bis.)
Elle fou
Elle fou
Elle fournit l'ame. (Bis.)

D'Oligny bravant les amours,
Plaît ſans avoir fait parler d'elle;
Son cœur eſt pur, ſon ame eſt belle,
Elle ſe rit des vains diſcours,
En réduiſant le cœur des femmes, (Bis.)
Ebranlant
Ebranlant
Ebranlant leurs ames. (*On la dit Tribade.*)

Préville eut d'abord du malheur,
Mais on la connut à l'uſage,
Et le public qui l'encourage
Claqua dans le *Diſſipateur*,
Ce ſein jadis ſi plain de charmes (Bis.)
Et ſi mou
Et ſi mou
Et ſi mouillé de larmes. (*Elle pleure dans la piece.*)

Il reſte Belcour & Drouin,
Dont le théatre eſt bientôt quitte,
Toujours déchirant le mérite
Le public les connut enfin:
Il fut dégoûté de l'uſage (Bis.)
De leur com
De leur com

De leur commérage. (Bis.)

Molé, Suin, ne croyez pa
Mériter qu'ici l'on vous chante;
Avec Dugazon l'insolent
Rampez dans le rang le plus bas,
Qu'avec Hus vous alliez en outre, (Bis.)
Vous alliez
Vous alliez
Alliez vous faire... &c. (Bis.)

1 *Novembre* 1779. Le Sr. de la Rive, excédé effectivement des tracasseries de ses camarades & de la jalousie des sieurs de Monvel & Ponteuil, a demandé sa retraite, qui lui a été accordée sur le champ.

L'inquisition continue, & un commis des domaines, le jour qu'on a joué *Adelaïde du Guesclin*, ayant pris la liberté de critiquer un peu haut le Sr. Monvel, a été arrêté & mis en prison.

C'est une suite du traité du Sr. Préville avec ses camarades, dont il a exigé qu'on se réuniroit, qu'on députeroit au supérieur, & qu'on le supplieroit de faire donner à la garde les ordres les plus séveres pour contenir les mutins & mécontents du parterre, enfin pour empêcher le public de huer, s'il ne vouloit applaudir.

2 *Novembre* 1779. C'est à Issi que M. le comte de Thélis a formé sous les yeux du gouvernement l'*Ecole Nationale*, dont on a parlé, & dont il avoit commencé des essais dans ses terres : elle est composée de 24 orphelins pauvres. On les reçoit dès l'âge de douze à treize ans, pour les garder jusqu'à seize & même au-delà. On a

dit qu'on leur apprenoit leur religion, à lire & écrire. On leur enseigne en outre l'art du pionnier, du maréchal taillandier, & du charpentier-charron ; on les fait travailler à la construction des chemins & on les instruit aux exercices militaires ; en sorte qu'ils ne peuvent devenir soldats, ils seront toujours bons pionniers.

On les exerce aux évolutions gnerrieres tous les jours après leur travail : ils ont à leur tête un commandant en chef, qui a sous lui plusieurs adjoints ; on choisit pour ces emplois-là parmi les militaires, ceux qui sont les plus irréprochables du côté de la bravoure & de la probité. Chaque adjoint a la direction d'un certain nombre d'éleves, & il rend compte de leur conduite au commandant, qui seul a droit de les punir.

A chacun des trois repas qu'ils font par jour, ils ont de la soupe grasse pour les jours gras, & on leur donne à discrétion du pain de seigle, purgé du premier son.

Il y a toujours une souscription ouverte pour suppléer aux ressources de l'auteur du projet ; le roi, la reine, & toute la famille royale sont à la tête des souscripteurs.

Le duc de Charost vient de s'associer au comte de Thélis pour multiplier des établissements si utiles à l'humanité.

Quand la saison le permet, ces éleves vont camper dans la plaine ; ils couchent alors sous des tentes, où l'on a écrit pour devise : *tout pour la patrie.*

Depuis trois mois ces vingt-quatre éleves ont fait environ 300 toises de chemin.

Digitized by Google

Le comte de Thélis se propose actuellement de faire entrer dans son école de jeunes gentilshommes, dont l'éducation peu dispendieuse, en les rendant plus utiles à l'état, pourra soulager nombre de familles. Mais n'est-il pas à craindre que cette agrégation ne devienne funeste par l'orgueil des uns & la jalousie des autres ?

3 *Novembre* 1779. Pour conserver les bouffons en France, s'il est possible, M. de Vismes a imaginé de faire un mêlange de leurs opéra avec des fragments françois : en conséquence dimanche il a fait exécuter *les deux Comtesses* & l'acte de *Théodore*, & réuni ainsi les bouffonnistes & les amateurs de notre genre : pour faire mieux encore, il se propose d'y faire joindre incessamment un ballet pantomime ; ce qui forcera les enthousiastes de la danse à entendre aussi ces Italiens & façonnera peu-à-peu les oreilles les plus ineptes à leur musique.

3 *Novembre*. Le Sr. Poissonnier, conseiller d'état, médecin revêtu de la dignité d'inspecteur & directeur-général des hôpitaux de la marine, s'est transporté à Brest à l'occasion de l'épidémie ; mais il se contentoit de se faire rendre compte des malades par les docteurs subalternes ses confreres, & n'entroit point dans les hôpitaux ; ce dont M. le comte Duchaffaut lui a fait de vifs reproches ; il l'a obligé de remplir ses fonctions & de traiter les malades par lui-même.

4 *Novembre* 1779. Extrait d'une lettre de Rennes, du 30 septembre. La cour n'a encore rien envoyé depuis le dernier arrêté sur l'affaire de M. Desgrées. On pense qu'elle est dans l'em-

barras : elle ne s'attendoit pas à toute la fermeté qu'on a montrée dans cette occaſion ; notre évêque, qui eſt à Paris, remue ciel & terre.

Autre lettre 13 octobre. L'affaire de M. Deſgrées ne reſte point dans l'inaction. Il y a deux commiſſions expédiées, l'une pour Quimper, l'autre pour la Rochelle ; celle pour Quimper ne pourra avoir lieu : M. de Kerſaleum eſt parti pour le Périgord : M. de la Gaſcherie s'en eſt auſſi allé, & c'eſt M. de Bon-amour qui le remplace ; il aura, dit-on, au premier jour, l'honneur de faire lever la main au premier préſident, que M. Deſgrées a fait aſſigner comme témoin. Voilà le premier préſident dans la poſition la plus critique, il n'en peut ſortir que très-entaché : il eſt vrai que cela ne touche plus les grands.

S'il ne dit rien, il eſt certainement parjure, car perſonne ne ſait mieux que lui tout ce qui s'eſt paſſé ; perſonne après l'évêque ne doit avoir entendu plus ſouvent que lui les propos du maréchal de Duras, & je ſuis perſuadé que la réponſe de ce dernier, datée de Catuelan à M. Deſgrées, a été combinée avec le maître du château.

D'un autre côté, ſi le premier préſident dit la vérité, il ſe contredit, ayant dit à M. Deſgrées, accompagné de ſon procureur, quand il fut le voir & le prier de ne pas connoître de l'affaire, qu'il n'avoit connoiſſance de rien. De plus, ce ſeroit avouer qu'il a connu d'une affaire à laquelle il avoit pris trop de part, pour conſerver l'impartialité néceſſaire.

Comment ſe tirer de là ? On compte que M. Deſgrées n'eſpere tirer d'autre avantage de ſon

témoignage, que celui de l'écarter de la connoiſſance de l'affaire : ce qui n'eſt pas flatteur.

4 *Novembre* 1779. Le Sr. Philidor fit exécuter l'hiver dernier à Londres le poëme ſéculaire d'Horace qu'il avoit mis en muſique : on aſſure que cette entrepriſe hardie & originale eut un prodigieux ſuccès, les trois fois que le morceau fut exécuté. Les ſavants, les muſiciens & le beau ſexe en furent également ſatisfaits. A ſon retour ici cet artiſte a répété chez lui cet eſſai, où les ſieurs Richer; Narbonne & la dame Philidor étoient les coryphées; on ne peut ſavoir au juſte à quoi s'en tenir, parce que les ſpectateurs étant tous amis, partiſans ou enthouſiaſtes du muſicien, deviennent très-ſuſpects. On dit auſſi qu'il eſt rappellé en Angleterre pour y faire un opéra Italien, & qu'on s'occupe à Londres d'y établir un opéra comique françois.

5 *Novembre* 1779. On ne peut qu'applaudir au zele & à l'activité du Sr. de Viſmes, qui en huit jours aura donné cinq & même ſix opéra différents. Dimanche 31 octobre on a joué *les deux Comteſſes*, opéra bouffon italien, & l'acte de *Théodore de Floquet*; mardi *Echo & Narciſſe*; jeudi *la buona figliuola*; vendredi on doit jouer *Alceſte*, & dimanche *Iphigénie*.

6 *Novembre* 1779. Trois nouveaux écrits ſe répandent & groſſiſſent la liſte des libelles contre la ſociété royale : 1°. *Lettre d'un ſociétaire non penſionné à un correſpondant en province.* Elle eſt déja ancienne & datée du 7 mars dernier : 2°. *Lettre d'un amateur à un médecin de province, aſpirant à l'honneur d'être correſpondant de la ſociété royale de médecine.* Celle-ci,

eſt datée du 31 août 1779 : enfin, *Lettre à M. de Laſſone*, ſans date. Quelques faits & anecdotes contenus dans ces pamphlets les rendent précieux pour les amateurs. On y reviendra.

6 Novembre 1779. Depuis long-temps on avoit annoncé une piece aux Italiens de M. de Florian, l'auteur *des deux Billets*, le ſuccès de celle-ci, où l'on remarquoit un talent décidé en donnoit une excellente opinion, & le titre ſingulier d'ailleurs excitoit la curioſité. Elle a été jouée hier. Son intulé eſt : *Arlequin, Roi, Dame & Valet*, comédie héroïque en trois actes & en proſe, ſuivie d'un divertiſſement.

Une anecdote avoit accru la foule des amateurs ; on publioit que le duc de Penthievre qui aime ſinguliérement ce jeune militaire, ainſi qu'on l'a dit dans le temps, avoit voulu lire la piece entiérement & en être le cenſeur. On en citoit un trait de critique retranché par ce prince : Arlequin Roi marchandoit quelque choſe, il le trouvoit trop cher, il diſoit au vendeur : *donnez-le moi à tel prix, vous vous en dédommagerez en le vendant plus à mon peuple.*

Cette comédie n'a point répondu à l'attente du public, ni même à ſon commencement, où l'on remarquoit du ſel, de la gaieté, une critique vive, légere & philoſophique : elle a bientôt dégénéré en une farce médiocre, ne valant pas les pieces italiennes, dont l'imbroglio eſt ordinairement excellent. Le parterre a eu peine à la ſoutenir juſqu'au bout, & elle eſt abſolument tombée.

Arlequin eſt venu annoncer immédiatement

& convenant bonnement de la chûte, a dit : *Meſſieurs, je ſuis fâché que la tierce au roi pour la premiere fois ne l'ait pas emporté ſur la tierce de l'or* : quolibet dont perſonne n'a ſenti la fineſſe.

7 *Novembre* 1779. La *Lettre d'un ſociétaire non penſionné*, &c. eſt cenſée écrite la veille du jour où la ſociété s'inſtalla au louvre ſous des lambris dorés, tandis que la faculté ſans aſyle, eſt obligée de tenir les ſiennes dans des maſures. Elle roule ſur le mécontentement de quelques membres à l'égard de certaines diſpoſitions des lettres-patentes. Les unes tendent trop à fomenter le deſpotiſme du chef & à avilir ſes confreres; les autres ſont trop inſultantes pour la faculté, trop dériſoires. Le membre qu'on fait parler, convient auſſi de la diviſion élevée dans le ſein même de la compagnie; il en craint les ſuites funeſtes, il ne diſſimule pas le refus injurieux que les facultaires font de conſulter avec les ſociétaires, ſchiſme que ceux-ci ſont réſolus de conſommer, en uſant de repréſailles; enfin il eſt queſtion d'une réſolution que l'académie royale des ſciences ſemble diſpoſée à prendre, en forçant d'opter ceux de ſes membres agrégés à la ſociété royale qui ne pourront lui apporter en tribut que des mémoires déja lus dans celle-ci, rivale pour cette partie de la phyſique, qu'elle doit d'ailleurs enviſager de mauvais œil. Tel eſt le précis de ce pamphlet, qui offre des objections aſſez difficiles à réſoudre.

7 *Novembre*. Il y a eu hier une courſe de chevaux à Vincennes, qui a été annoncée avec beau-

Digitized by Google

coup d'appareil; le comte de Lauraguais, de retour de ſon exil, y a figuré.

La premiere étoit de *Miſſ Musk*, à ce ſeigneur, courant un mille contre *Coiner*, à M. le comte d'Artois; le dernier a gagné.

La ſeconde du *poulain françois*, au duc de Chartres, courant trois milles contre un poulain françois au comte d'Artois : le premier a gagné.

La troiſieme enfin du *fils d'Hérode*, au comte de Lauraguais, courant trois milles contre un *fils* de *Rélario*, au duc de Chartres : le prince a gagné.

8 *Novembre* 1779. La *Lettre d'un amateur*, &c. eſt plus gaie, mieux écrite que la précédente, c'eſt un perſiflage de la ſéance publique de la ſociété royale de médecine. On y obſerve malignement que le ſecretaire y avoit lu l'éloge du célebre *Macbridge*, qui n'avoit jamais pu être aſſocié étranger de la ſociété; celui de monſieur *Navier*, médecin de Châlons, qui n'avoit pas voulu en être & avoit renvoyé ſes patentes. On y plaiſante ingénieuſement M. de Laſſone ſur ſon mémoire, où avec du perſil dans du lait il prétend arrêter les progrès de la petite vérole, & remédier à ſes plus funeſtes effets. Remede de bonne femme, ancien, dont, fût-il auſſi excellent que l'annonce l'auteur, il n'auroit pas le mérite de la découverte. Quoi qu'il en ſoit, vu le rare ſervice qu'il rend à l'humanité, on parle de le couronner, non de chêne ou de laurier, mais de perſil. L'eau roſe, que le même médecin annonce comme un préſervatif pour les yeux des belles en pareil cas, ne donne pas moins lieu à l'ironie & aux ſarcaſmes. Les mémoires de l'abbé Teſſier ſur la conſtruction

Digitized by Google

de nouvelles étables à vaches ; celui du docteur Carrere ſur la Dulcamore & les autres ſont également tournés en ridicule : on croit ce pamphlet du docteur le Preux ; il a l'élégance & la fineſſe des premiers écrits en ce genre, dont il ſemble reſter inconteſtablement le pere.

9 *Novembre* 1779. Pour la premiere fois de ſa vie Louis XVI a joué aux jeux de haſard au dernier voyage de Marli, & a fait des pertes conſidérables, relativement à ce qu'il riſquoit auparavant. Il a tenu le lanſquenet, auquel il a pris goût. On eſt fâché de le voir ſe départir de ſa ſageſſe auſtere : on attribue ce changement au maréchal duc de Richelieu, que S. M. ne pouvoit ſupporter, qu'elle mépriſoit, & qui à force de conſtance & de ſoupleſſe, a vaincu cette répugnance ; il a fait les beaux jours du voyage & a ſinguliérement amuſé leurs majeſtés par ſes ſaillies, ſes anecdotes & ſes ſarcaſmes.

Enfin, un ſoir le roi à ſouper, la reine n'y étant point, a regardé avec plaiſir une jeune perſonne des ſpectateurs, l'a conſidérée avec ſa lorgnette & a envoyé demander qui elle étoit. Les courtiſans remarquent toutes ces petites circonſtances pour en tirer parti & chercher à faire entrer les paſſions dans un jeune cœur, lorſqu'ils croient l'en voir ſuſceptible. Les bons patriotes, au contraire, en ſont très-affligés.

Du reſte, on peut juger des pertes du comte d'Artois, par les arrangements qu'il a pris avec M. de Chalabre, le banquier du jeu : il lui a fait payer cent mille écus argent comptant, & paſſé en outre un contrat de rentes viageres de 15,000 liv.

9 *Novembre*. Depuis long-temps les dévots

gémiſſoient de voir un nouvel ouvrage de M de Buffon ſe répandre dans le public avec approbation & privilege, ſans eſſuyer aucune contradiction des théologiens; ce ſont *les époques de la Nature*, ouvrage hardi, où fixant la formation du monde, il établit un ſyſtême deſtructeur abſolument de la Geneſe, qu'il s'efforce cependant de concilier avec ſes idées. Enfin le docteur Ribalier a dénoncé l'ouvrage au *prima menſis* dernier; il a fait frémir toute la faculté de théologie du danger où ſe trouve la foi, ſi l'on laiſſoit ſubſiſter une telle impiété, & l'on a nommé des commiſſaires pour examiner le livre.

9 *Novembre* 1779. La faculté de médecine s'eſt aſſemblée ſamedi pour le choix d'un doyen, & l'on avoit élu unanimement le docteur Maloet: mais ce perſonnage prudent a ſenti le danger d'une pareille place; il a refuſé ſous prétexte qu'étant attaché à des perſonnes de la famille royale, ſon ſervice ne lui permettoit pas de vaquer aux fonctions importantes de la dignité dont on l'honoroit; on lui a ſubſtitué alors le docteur le Vachet de la Feutrie.

10 *Novembre* 1779. Extrait d'une lettre de Rennes, du premier novembre. On parle toujours ici & dans toute la province de l'affaire de M. Dreſgrées. On a adreſſé dans toutes nos villes des paquets de mémoires imprimés ſur quelques feuilles, & c'eſt un gentilhomme qui les diſtribue *gratis*. C'eſt un homme vendu à l'autorité & à tous les gens puiſſants. Quant au mémoire, ce ſont des *Obſervations du Sr. Meſnard de Conichard*, ſur la partie du mémoire de M. Deſgrées, qui le regarde; il voudroit prouver qu'il n'eſt point en

Digitized by Google

contradiction avec lui-même dans ſes deux lettres ; & pour cela il dit que la diſtribution du Port-Louis eſt chiffrée de la main de M. d'Invau & le renvoi à M. Meſnard de ſon écriture. Les lecteurs obſervent à leur tour, pourquoi monſieur Necker, qui a eu l'attention de réfuter dans l'extrait adreſſé à M. le procureur-général du parlement de Bretagne la date du jour, le mois & l'année, & de dire que le bon étoit écrit de la main du roi, n'a-t-il pas réfuté également que les chiffres, le mois, l'année & le renvoi à M. Meſnard étoient de la même écriture & de la même main de M. d'Invau ? Le collationné qui devoit paroître en juſtice exigeoit cette exactitude ; & cette circonſtance devoit d'autant moins s'oublier, que les vues de Meſnard étoient de faire croire que M. d'Invau en avoit connoiſſance, & que c'étoit lui qui avoit fait l'ouvrage.

Une raiſon ſans réplique, qui devoit obliger le Meſnard à faire faire cette réflexion à monſieur Necker, c'eſt qu'il avoit ſous les yeux copie du dépôt des pieces, & qu'au nombre de ces pieces étoit la lettre de M. d'Invau, qui donne un démenti formel à ce qu'il diſoit.

Au ſurplus, dit Meſnard dans ſes obſervations, il ſait que le bon fut remis au maréchal ; mais, dit-on, à quoi cela ſert-il ? Le bon eſt au nom de M. Deſgrées ; il faut donc prouver qu'il l'avoit touché, ou qu'il ait donné une procuration à M. le maréchal pour toucher en ſon nom, car on ne peut pas ſuppoſer que celui qui paie, le faſſe ſans une reconnoiſſance de la part de celui qui touche.

Enfin, dit-on, il n'eſt pas queſtion d'un bon de 1,500 liv. qui n'auroit été accordé qu'au mois

de novembre 1769 en forme de gratification ; mais d'une ſomme de 1,500 liv. comptée en petits écus aux états de 1768, par M. de Duras, pour faire paſſer une délibération. La lettre même de M. de Duras porte, qu'il a compté cette ſomme aux états de 1768. Voilà ce qu'on a à prouver pour rendre M. Deſgrées ſuſpect ou criminel. Mais ce qu'on trouve de la derniere importance, c'eſt qu'on permette la circulation du mémoire de M. Meſnard, ſigné par lui ſeul, tandis que la police intercepte les mémoires de M. Deſgrées, ſignés d'avocats, dans une inſtance liée.

Le ſecond arrêt du conſeil du 13 octobre 1776, ſignifié au procureur-général & à monſieur Deſgrées, caſſe l'arrêt du parlement de Bretagne du 23 août dernier, & toute la procédure qui s'en eſt ſuivie, comme contraire à celui du 23 novembre 1778, qui n'a point été rapporté.

Or, dit-on, il eſt de toute évidence que l'arrêt du 26 novembre 1778 n'avoit pas beſoin d'être rapporté, puiſque l'arrêt du 23 août ſuivant n'ordonnoit ni ne permettoit à M. Deſgrées d'informer de ſes faits qu'en exécution de ce précédent arrêt du 26 novembre, & cela eſt très-clair.

M. Deſgrées met ſa plainte ; avant de l'expédier, le procureur-général demande à informer de la remiſe vraie ou ſuppoſée des 1,500 liv. dont il eſt cas, pour, ſur le tout communiqué, être ſtatué ce qui ſera vu appartenir ; ſauf au ſuppliant à informer de ſes faits. Arrêt en conſéquence, qui ajoute ſeulement, *s'il y a lieu.*

Naturellement, & avec juſtice, au bout de trois mois le procureur-général auroit dû ſe pré

ſenter & expoſer que ne trouvant aucune preuve de la remiſe des 1,500 liv. dans ce cas, il conſent à ce qu'il ſoit permis au ſieur Deſgrées de faire preuve de ſes faits, en conſéquence l'arrêt du 29 novembre : au lieu de cette marche qui eût été de toute juſtice, il laiſſe à M. Deſgrées à faire les premiers pas : en conſéquence le Sr. Deſgrées, au bout de neuf mois, préſente ſa requête, fait mention de l'arrêt du 29 novembre ; & ſur le motif de cet arrêt & le ſilence du procureur-général, demande, &c.

Ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que cet arrêt du conſeil porte *in fine* : « ſauf au procureur-général » & au Sr. Deſgrées, s'il y a lieu, à procéder en » exécution de l'arrêt du 26 novembre 1778. »

Combien le public ſe récrie ſur la force de l'imagination, qui a fait trouver au conſeil un moyen ſi conſéquent de mettre les parties ſur la voie de ſe faire rendre juſtice !

On dit ici qu'on eſt fort occupé à Blain chez madame la ducheſſe de Rohan à faire un mémoire, pour le maréchal de Duras. Je ſuis bien étonné qu'on faſſe à Blain ce mémoire, que les avocats de Paris auroient été plus capables de compoſer.

10 *Novembre* 1779. Dans la *lettre à M. de Laſſonne* on poſe deux queſtions : la ſociété de médecine eſt-elle établie pour s'occuper des progrès de la médecine & de la conſervation des ſujets du roi ? Eſt-elle ſeulement inſtituée pour ſatisfaire la cupidité, l'ambition de celui qui en eſt le chef ?

Le refus des médecins les plus eſtimés d'entrer dans ce corps, répond à la premiere queſtion, & il réſulte de la ſeconde qu'on ne peut nier

Digitized by Google

qu'il doit devenir bientôt non-seulement un objet de dérision, mais un fléau public, en augmentant les abus auxquels, depuis si long-temps, la médecine sert de prétexte ; dès-lors il ne doit plus se trouver que des sujets tarés pour remplir les places, & quand alors la sagesse du gouvernement n'anéantiroit pas la société, le temps seul la détruiroit.

L'auteur exalte dans ce pamphlet M. Lieutaud, le premier médecin, qui loin, comme M. de Lassone, de vouloir détruire la faculté pour élever la société, accueille la premiere, veut lui servir de défenseur auprès du roi, & a présenté à S. M. le plan fait par la faculté, *qui contient des réglements pour obtenir tous les avantages possibles de la médecine, & pour obvier aux abus auxquels elle sert de prétexte.* On ne doute pas que le jeune monarque ne l'agrée, & en conséquence, on envoie d'avance à M. de Lassone, *le canevas d'un discours à faire pour être prononcé dans la derniere séance de son établissement.* La plaisanterie assaisonne cette harangue, que la méchanceté nourrit d'anecdotes curieuses & diffamantes.

11 *Novembre* 1779. Madame de Palerne vient de mourir. On a remarqué sur ses billets d'enterrement que, contre l'usage, on ne désignoit aucun parent comme faisant part. On auroit dû mettre naturellement : *de la part de M. le duc & de madame la duchesse de Gontaut, ses filles & gendre* ; on a su que ce seigneur n'avoit pas voulu que son nom fût au-dessous de celui de Palerne. Belle leçon aux financiers & bourgeois riches, qui ont la sotte manie de donner leurs filles à des gens de la cour !

Digitized by Google

11 *Novembre.* Les logogryphes ſont, en général, un jeu d'eſprit trop puéril & ſouvent trop bête pour mériter l'attention des vrais littérateurs ; cependant tous les genres peuvent être pouſſés à un point de perfection qui faſſe diſtinguer certaines pieces : tel eſt le logogryphe ſuivant, compoſé par une dame, & qui ſe ſent des graces & de la fineſſe de ſon auteur :

La nuit j'habite ſur la terre,
Et le jour je remonte aux cieux :
J'éblouis les regards d'un éclat radieux,
Mais je n'ai qu'un matin pour plaire.
Cinq lettres font mon nom : ſupprimez la premiere,
Je ſuis un prophete fameux,
Je deviendrai la fleur que l'on aime le mieux
En retranchant l'avant-derniere.
Otez-les toutes deux, j'offre un mot précieux,
Dont l'amour même fait myſtere,
Et qu'à l'amant qui lui ſait plaire
L'amante ne dit que des yeux.

Le mot eſt *roſée* : on y trouve *Oſée*, *roſe*, *oſe*.

12 *Novembre* 1779. Il eſt des perſonnages ſur qui le public a ſi conſtamment les yeux que leurs actions les plus indifférentes ſont remarquées ; tel eſt M. d'Alembert, aujourd'hui le patriarche de la ſecte philoſophique ; il vient de prendre carroſſe, & dans l'inſtant tout Paris en a été inſtruit ; c'eſt un quanquan qui ne finit pas.

Une autre de ſes actions moins connue & qui, lorſqu'elle le ſera, malgré ſon excellence, ne manquera pas d'être tournée en ridicule par les

les détracteurs de ce grand homme ; c'eſt ſa généroſité envers arlequin. On ſera d'abord ſurpris de voir une affinité entre ces deux hommes ; quoi qu'il en ſoit, arlequin ſe trouvant compris pour une ſomme de 50,000 livres dans la banqueroute du Sr. Roland, eſt venu confier ſa douleur à ſon ami : le philoſophe l'a conſolé efficacement, en lui diſant qu'il ſe chargeoit de ſa fille qui eſt aveugle. Tout cela ſe trouve dans un paragraphe du Journal de Paris, N°. 312, où l'hiſtoriette eſt racontée ſans nommer perſonne. Mais les partiſans de M. d'Alembert ont trahi ſa modeſtie & ce beau trait commence à ſe répandre dans les ſociétés.

12 *Novembre* 1779. On attend bientôt monſieur Olivier, conſeiller au châtelet, envoyé comme commiſſaire pour faire les informations ordonnées par le parlement dans l'affaire du jeune Solar : il étoit parti avec un ſubſtitut du procureur du roi & un greffier ; ils doivent être de retour avant la fin du mois. Suivant ce qu'il a écrit, il a trouvé bien du faux dans les faits allégués par l'adverſaire pour ſa juſtification, & le procès tourne mal pour lui.

13 *Novembre* 1779. Un gros livre in-4°. très-volumineux & très-ſerré, ayant pour titre de *l'adminiſtration des états provinciaux & de la nature de l'impôt*, perce difficilement & excite beaucoup de curioſité. On a lieu de préſumer & l'on a même des notions aſſez certaines qu'il eſt, ſinon de la compoſition de M. Necker, au moins dans ſon génie, ſes principes, & qu'il ſe produit ſous ſes auſpices ; que ce miniſtre a fait les frais de l'impreſſion & qu'il

le fait diſtribuer, attendu qu'il ſe délivre *gratis*. C'eſt un ouvrage qui coûteroit chez les libraires 12 livres. Il n'eſt qu'un homme très-riche, ayant de grandes vues, & intéreſſé à leur propagation, qui puiſſe avoir fait un pareil ſacrifice.

Le motif du myſtere de cette diſtribution lente, c'eſt qu'on craint d'ameuter le clergé, contre lequel il eſt ſpécialement dirigé. Au premier apperçu, on juge que le plan de l'adminiſtrateur général ſeroit de revenir au ſyſtême de M. de Machault, & de l'impoſer comme les autres. Les chefs de l'égliſe en ont déja l'éveil & ſe remuent en conſéquence.

14 *Novembre* 1779. Suivant les dernieres nouvelles de Bordeaux, les ſpectateurs s'étoient échauffés enfin pour Mlle. Sainval l'aînée, avoient reconnu la ſublimité de ſon talent, & lui avoient procuré les diſtinctions qu'elle méritoit. On avoit donné pour elle une repréſentation, & ce voyage devoit lui rendre 16,000 livres de bénéfice : elle partoit pour aller jouer aux états de Montpellier.

Quant ici, depuis ſon expulſion les jalouſies, les haines, les noirceurs ne font que s'accroître dans le tripot; ils cherchent naturellement à ſe rendre le jouet du public. Dernierement le Sr. Ponteuil a été hué dans *l'Orphelin de la Chine*, depuis le commencement de ſon rôle juſqu'à la fin; les partiſans du ſieur Larive, indignés qu'on eut obligé celui-ci de quitter, ont voulu le venger par ce traitement, moins l'effet du mauvais jeu de l'acteur que de la cabale. On ne ſait quand finira ce déſordre

& l'anarchie qui regnent dans l'aréopage comique.

15 *Novembre* 1779. On a joué ſamedi à la comédie italienne *les événements imprévus*, comédie nouvelle en trois actes en proſe, mêlée d'ariettes. Cette premiere repréſentation a répondu à la haute opinion qu'on avoit des auteurs; c'eſt M. d'Hell, qui a compoſé les paroles & M. Gretry la muſique : la piece a eu le plus grand ſuccès dans les deux genres. L'excellence du poëme a rendu le muſicien encore ſupérieur à lui-même ; le théatre avoit beſoin d'un pareil ſecours pour ſortir de la langueur où il étoit depuis long temps.

15 *Novembre.* L'académie royale de peinture & de ſculpture, &c. s'étoit aſſemblée ces jours derniers pour prendre en conſidération la cataſtrophe de monſieur d'Huès, que ſa dignité de profeſſeur devoit rendre plus inſtruit ſur les mœurs & plus délicat ſur ſa réputation. Il étoit queſtion de le rayer : mais le grand nombre n'a pas trouvé des preuves aſſez fortes pour ſe porter à cet acte déshonorant : on a prétendu que la leçon que venoit de lui donner la poiſſarde, & la perte d'un œil dont il étoit menacé, ſeroient peut être ſuffiſants pour le corriger.

15 *Novembre.* L'académie françoiſe a déjà tenu un comité pour ſe concilier ſur l'élection future du ſucceſſeur de M. de Foncemagne. Il paroît que tous les partis ſont à peu près d'accord & ſe réuniſſent en faveur de M. de Chabanon de l'académie de belles-lettres. C'eſt un garçon bien né, de mœurs douces & liantes, porté ci-devant par M. de Voltaire

chez lequel il avoit réſidé long-temps & qui poſtule depuis dix ans. Son mérite littéraire eſt médiocre, & de ce côté il auroit dix concurrents à paſſer devant lui : c'eſt ce qui a donné lieu à l'épigramme ſuivante, pour l'intelligence de laquelle il faut ſavoir que c'eſt en même temps un excellent violon; il paſſe entre les amateurs pour le premier coryphée en ce genre après M. de St. George.

A Foncemagne on veut, dit-on,
Pour le fauteuil ſoporifique,
Faire ſuccéder Chabanon :
Mais ſon mérite académique !
Aucun : il eſt grand violon ;
Dans le ſeinde la compagnie,
Manquant d'accord & d'uniſſon,
Il rétablira l'harmonie.

17 *Novembre* 1779. La piece de M. d'Hell n'a qu'un intérêt de curioſité, comme le plus grand nombre des comédies d'intrigue, mais ſoutenu & croiſſant avec un grand art. Dès le premier acte on croit déja toucher à la fin, & l'on eſt inquiet comment ſeront remplis les deux autres: à l'inſtant même le nœud, par un incident préparé & entrevu, ſans que le ſpectateur s'en doute, ſe forme & occaſione l'imbroglio ; il ſemble encore devoir s'éclaircir infailliblement au ſecond ; mais un jeu de théatre très-adroit ne fait que jeter plus d'embarras dans la ſcene. On ſent qu'à meſure que chemine le troiſieme, il faut que le fil de l'action conduiſe au dénouement, ſans que le ſpectateur puiſſe aſſigner la maniere dont il s'opérera, & il eſt arrivé avant de l'avoir

imaginé : ce qui donne lieu au critique de le juger trop bruſque. L'auteur a préféré de ſacrifier un peu de vraiſemblance à la rapidité, toujours néceſſaire en pareil cas : d'ailleurs, le parterre étant dans la confidence, on ſuppoſe que les acteurs ſont plus aiſément inſtruits de la bonne gaieté, du comique de ſituation, & des ſaillies heureuſes qui continuent à caractériſer cette nouvelle production du poëte.

M. Gretry accoutumé à faire d'excellente muſique, ne pouvoit que réuſſir avec un fond auſſi bien diſpoſé : la veine eſt devenue plus abondante & plus variée, & le muſicien à chaque inſtant produit preſque autant d'étonnement que le poëte. Il a jugé à propos d'amener des finales à la fin de chaque acte, à la maniere des Italiens : on ſait que par finales on entend la réunion de tous les acteurs ſur la ſcene, chantant enſemble ; mais ce n'eſt pas en quoi M. Gretry a le mieux réuſſi ; ſoit par ſa faute, ou plutôt par le défaut d'habitude des chanteurs, il en réſulte une cacophonie peu agréable, embrouillée & diſcordante.

17 *Novembre* 1779. *Stances ſur les Inſurgents.*

1.

Ami, je ſuis parti de France,
Le cœur plein d'un noble projet,
L'eſprit content, car l'eſpérance
Embellit toujours ſon objet.

2.

Je m'embarquai pour l'Amérique,
Je quittai mon pays natal,

Traverſant la vaſte atlantique
Sur la foi de l'abbé Raynal.

3.

Mais lui peu chiche de l'étoffe
Dont ſon eſprit chaud s'empara,
Comme un moderne philoſophe
A taillé l'erreur en plein drap.

4.

Dans la douce ivreſſe où nous plonge
Le charme d'un ſtyle divin,
Les prix fous ſont pour le menſonge,
Le vrai moiſit au magaſin.

5.

De ce peuple encore dans l'enfance,
J'ai vu les aſyles divers :
Son orgueil, ſon indépendance
Préparent ſourdement ſes fers.

6.

Il eſt ſobre par indolence,
A peine l'on peut l'émouvoir,
Et la liberté qu'il encenſe
N'eſt que la haine du devoir.

7.

J'ai vu le quaker pacifique,
Dont l'orgueil perçoit le manteau,
J'ai vu l'inſolence cynique
Qui fixa ſon vaſte chapeau.

8.

Je n'épouſe point la manie
Qui le porte à braver les rois,

Digitized by Google

Et qui le fait par modeſtie
Tutoyer frere George Trois.

9.

L'air philoſophe qu'il ſe donne,
En ſa faveur conclut-il bien ?
Le ſage qui ne hait perſonne
Eſt aſſez près de n'aimer rien.

10.

Moi j'ai vu ces hommes integres
Vantés par tant d'honnêtes gens,
D'une main affranchir des negres,
Et de l'autre acheter des blancs.

11.

La probité de ces ſectaires
N'étoit pas ce qui m'étonnoit,
J'admirois de vieilles ſorcieres
Chez qui Dieu ſe réincarnoit.

12.

Ah ! dis-je, ah ! quels monſtres farouches
Le ſaint-eſprit daigne inſpirer ;
C'eſt dans de ſi vilaines bouches
Que le diable va ſe fourrer.

13.

Parmi tant de cultes fantaſques,
L'homme ſimple reſte abattu,
Et ne ſait plus ſous tant de maſques
Comment diſcerner la vertu.

14.

Enfin telle eſt la digne race
De ces ſoldats fiers & cruels,

Qu'un hypocrite plein d'audace
Arma ſous l'abri des autels.

15.

Le bonheur d'autrui les irrite,
Jaloux ſans foi, ſans amitié,
Ils cherchent par-tout le mérite;
Mais c'eſt pour le fouler aux pieds.

16.

Un jour ce peuple fanatique
Qui hait avec férocité,
Vous le verrez dans l'Amérique
Le fléau de l'humanité.

17.

Un culte auſtere, un ſol agreſte,
La ſoif de l'or.... un cœur cruel,
Pour guider ſon penchant funeſte...
Il n'attend qu'un nouveau Cromvvel.

18.

Ami, c'eſt ici qu'une belle
N'offre qu'une fleur d'un moment,
Tout homme s'arroge auprès d'elle
Le droit du plus diſcret amant.

19.

Les careſſes ſont un pillage
Qui flétrit bientôt ſes appas,
Les groſſiers tranſports d'un ſauvage
Qui ſubjugue & ne ſéduit pas.

20.

Par une douce réſiſtance
Le deſir n'eſt point excité,

Digitized by Google

C'eſt dans le ſein de la jouiſſance
Qu'on trouve la ſatiété.

21.

Tendres refus, charmants caprices,
Font valoir la moindre faveur :
L'amant d'un rien fait ſes délices ;
Voilà le triomphe des mœurs.

22.

A Boſton d'une beauté neuve
L'épouſeur n'eſt point entiché,
Ni fille, ni femme, ni veuve,
C'eſt tout ce qu'on trouve au marché.

23.

O mon pays, aimable France,
Objet de mes plus chers deſirs,
Où d'accord avec l'abondance
Le goût préſide à nos plaiſirs !

24.

L'égalité, cette chimere,
Qu'exaltent nos fiers écrivains ;
La nature que je révere
L'évite dans tous ſes deſſeins.

25.

La force, la valeur, l'adreſſe,
Et le génie ont ici-bas
Sur la ſottiſe & la foibleſſe
Des droits que l'on ne preſcrit pas.

26.

O François ! l'Hudſon, la Tamiſe,
L'Ebre, le Tibre, ni le Rhin,

N'offrent rien qui ne t'autorise
A leur préférer ton deſtin.

27.

Eſt-il un peuple ſur la terre
Plus content, plus heureux que toi ?
Ton maître n'eſt qu'un tendre pere,
Dont ton amour fait un vrai roi.

28.

Que le ſort de ſa main peſante
Accumule ſur moi ſes traits,
Je brave ſa rage impuiſſante,
Je ſuis honnête homme & Français.

29.

Entre nous ces fameux athletes
Que vous accablez de lauriers,
Leurs vertus ſont dans les gazettes
Les vices ſont dans leurs foyers.

30.

La liberté, cette pucelle,
Qui fut ſéduite tant de fois,
Dans l'effervescence du zele
Fait taire ici juſques aux loix.

31.

Vous voyez leur mobile unique,
Ce vieux docteur *in partibus*,
Dont l'infidieuſe rubrique
Vous échauffe de ſes rebus.

32.

Sur l'Amérique conſternée,
Plaçant le bout d'un conducteur,

De l'autre à l'Europe étonnée
Il lance le feu deſtructeur.

33.

Caméléon octogénaire,
Son eſprit ſe ploie aiſément ;
De la France & de l'Angleterre
Le fourbe rit également.

34.

La haine dans ſon cœur regorge,
Fait qu'en ſes projets inouis,
Si Louis lui répond de George,
George lui répond de Louis.

35.

Ce Hankock (1) qu'il tient en tutelle,
Aux dehors plats, aux ſens groſſiers,
Peut fournir un riche modèle
A nos délicats financiers.

36.

Francklin de l'or du fanatique
Ebaucha ſon hardi projet,
Et dans cette farce héroïque
Il en fit ſon milord Huzzet (2).

37.

Je vois dans ce qui m'environne
De triſtes ſots, d'ineptes fous :
Que l'univers me le pardonne,
Mais les bonnes gens ſont chez nous.

---

(1) Préſident du Congrès.
(2) Perſonnage du *François à Londres.*

Digitized by Google

38.

Déja j'entends d'un ton cauſtique
L'élégant Raynal crier.... Foin !
Défiez-vous du ſatirique,
Meſſieurs, celui-ci vient de loin.

39.

Ah ! j'aurois dû mieux me défendre
Du vain deſir d'en bien juger :
L'aimable abbé pour en revendre
N'eut pas beſoin de voyager.

40.

Maintenant mon cœur me ſeconde :
Je vais peindre un vrai citoyen,
Le Fabius du nouveau-monde,
Un héros, un homme de bien.

41.

Il eſt d'une figure heureuſe,
De beaux traits, de la dignité,
Sous une forme avantageuſe
La plus noble ſimplicité.

42.

Senſible, valeureux, fidele,
Et révéré de l'ennemi,
L'honnête homme en fait ſon modele,
Et l'homme aimable ſon ami.

43.

Contre l'orage qui murmure,
Son courage en impoſe au ſort,
C'eſt le calme d'une ame pure
Pour qui l'écueil même eſt un port.

Digitized by Google

44.

J'ai vu Washington ſans armée,
Devant un ennemi vainqueur,
Et la cabale envenimée
Attaquer juſqu'à ſon honneur.

45.

Du double coup qui le menace
Ce héros n'eſt point abattu,
L'Anglois reſpecte ſon audace,
L'envieux cede à ſa vertu.

46.

Il ſait trop que pour entreprendre
L'art manque à ſes braves enfants,
Ce qu'il n'oſeroit en attendre,
La conſtance l'obtient du temps.

47.

Jouet du fol, tréſor du ſage,
O temps qui nourris notre eſpoir,
Tu feras paſſer d'âge en âge,
Celui qui connoît ton pouvoir!

48.

Ici la nature économe
N'irrite point les yeux jaloux:
Elle n'a produit qu'un grand homme,
Mais il eſt le ſalut de tous.

49.

Ami, je vais, s'il eſt poſſible,
Eſſayer de nous réunir:
Je ne veux plus du ſoin pénible,
D'errer toujours ſans parvenir.

Digitized by Google

50.

J'ai foulé la terre & les ondes,
J'ai franchi vingt climats divers,
Et n'ai trouvé dans les deux mondes
Que des dupes & des pervers.

51.

Mon front chauve & ridé par l'âge,
Chaque jour ſemble m'avertir,
Qu'il faut faire un autre voyage :
Eh bien ! je ſuis prêt à partir.

52.

Que la mort enleve ſa proie,
Celui qui dédaignant tes traits,
Vécut ſans remords & ſans joie,
Finit ſans crainte & ſans regrets.

17 *Novembre* 1779. A quelque point de perfection que ſoit porté la danſe à l'opéra, on y fait ſans ceſſe recrue de ſujets qui ſemblent enchérir ſur les anciens : c'eſt ainſi que la demoiſelle Zanuzzi, fille d'un acteur de ce nom de la comédie italienne, débuta hier ſeule dans le ballet du quatrieme acte d'*Iphigénie en Tauride*, avec le plus grand ſuccès : elle ſe déploie, ſe préſente & marche avec beaucoup d'aſſurance & de graces; elle joint à une grande légéreté une force ſupérieure pour ſon âge de treize ans ; elle eſt abſolument dans les excellents principes de ſon maître Veſtris, le pere, & c'eſt lui-même en femme. Coryphée du genre, Mlle. Heynel ayant paru après elle, & offrant ſur le champ un objet de comparaiſon,

ne fit pas la même sensation : sa froideur glaça tous les amateurs.

18 *Novembre* 1779. Mlle. Dubois de la comédie françoise, retirée avec pension en 1773, vient de mourir de la petite vérole. Si elle n'a pas disposé de son bien avant son trépas, on évalue que le domaine doit gagner après elle 20 à 25 mille livres de rentes. C'étoit une des courtisannes du jour les plus célebres pour sa cupidité & son art d'escroquer les dupes : du reste elle avoit toujours été médiocre au théatre & n'avoit pas su tirer parti des heureux moyens que la nature lui avoit donnés.

19 *Novembre* 1779. On a joint hier à un acte françois & à un acte bouffon un ballet pantomime : l'acte bouffon nouveau a pour titre : *il vago disprezzato*, ou *le fat méprisé*. Ce qui revient assez à notre *fat puni*, mais n'en approche en rien. C'est un poëme d'un ennui mortel à l'ordinaire, que cette fois ne rachete pas la musique : cependant il y a eu du monde & la chambrée étoit nombreuse. C'est le ballet intitulé *Mirza & Lindor*, qui avoit attiré la foule. Il est de la composition du Sr. Gardel & la musique du Sr. Gossec. Il a plu généralement, quoique trop long au troisieme acte, où l'action est finie.

19 *Novembre*. Extrait d'une lettre de Bruxelles, du 14 octobre. « Vous allez bien rire » & faire rire M. d'Alembert & tout le parti » à l'occasion d'une anecdote que j'ai à vous » conter ; elle est sûre, car je la tiens de » source. Il s'agit de Me. Linguet. Cet avocat » devenu folliculaire, soit par spéculation » pour gagner plus d'argent, soit par diffi-

» culté de ſe concilier avec les imprimeurs de
» Bruxelles, s'étoit établi dans un joli châ-
» teau à quelque diſtance, & y avoit monté une
» imprimerie à ſes frais : là il régnoit en deſ-
» pote ſur ſes ſuppôts ; il menoit un train de
» grand ſeigneur, roulant en carroſſe à ſix
» chevaux, & ayant toujours quinze ou vingt
» couverts. Il ne voyoit pas ſans doute la
» meilleure compagnie du pays ; mais beau-
» coup de filles, des comédiennes, des
» eſcrocs, des aventuriers françois, ſur-tout
» ceux qui l'aduloient, qui colportoient ſon
» journal & lui fourniſſoient des matériaux,
» c'eſt-à-dire des méchancetés. Tout cela
» n'auroit été rien, ſi ce perſonnage très-in-
» conſéquent, qui prend le ton hypocrite dans
» tous ſes écrits, n'eut affiché la plus grande
» irréligion : il ne s'aſſerviſſoit à aucune des
» pratiques extérieures du chriſtianiſme ſi né-
» ceſſaires : il n'a point fait ſes pâques, ne
» s'eſt point préſenté à confeſſe : il affectoit
» de faire travailler les fêtes & dimanches,
» de n'aller jamais à la meſſe, &c. Le ſcan-
» dale eſt devenu ſi grand, que non-ſeulement
» le curé du lieu, mais les curés voiſins,
» craignant que la contagion ne gagnât leurs
» ouailles, ont porté des plaintes à l'arche-
» vêque de Malines contre cet impie. Heu-
» reuſement M. de Stharemberg, le miniſtre
» de l'impératrice-reine en cette cour, affec-
» tionne Me. Linguet ; il a prié le prélat de
» ſuſpendre les cenſures, & obligé l'ariſtarque
» de venir exercer la ſienne dans cette capi-
» tale, où ſes actions ſeront moins remarquées :
» il a en conſéquence loué un ſuperbe hôtel.

» Je ne ſais comment il s'arrangera pour ſon im-
» primerie; il a déja un procès avec un fameux
» imprimeur de la ville, car il lui faut toujours
» quelque petite querelle pour s'occuper & ſe
» réjouir. »

20 *Novembre* 1779. De Bordeaux, le 16 novembre. « Il y a environ quinze jours que
» Mlle. Sainval eſt partie; à meſure qu'on a
» été inſtruit de ſes malheurs & de ſa perſé-
» cution, l'enthouſiaſme, foible d'abord, a
» redoublé: elle a joué ſucceſſivement les rôles
» d'*Emilie*, *Hypermneſtre*, *Sémiramis*, *Alzire*,
» *Amenaïde*, *Mérope*, *Iphigénie*, *Cléopâtre*,
» *Clitemneſtre*, *Hermione*, *Didon*, *Phedre*, *Idamé*,
» *Athalie*, *Pauline*, & ſon triomphe s'eſt accru
» au point que jamais acteur ni actrice n'a fait
» une auſſi vive ſenſation; quoiqu'on fut dans
» le temps le plus preſſant des vendanges, on
» a quitté tout pour elle; & le dernier jour,
» comme elle finiſſoit *Mérope*, deux amours
» ſortant d'un nuage, ſont venus poſer une cou-
» ronne ſur ſa tête, aux acclamations du public,
» qui lui a jeté à ſon tour d'autres couronnes
» & des pieces de vers, en demandant à grands
» cris une repréſentation à ſon profit; ce qui a
» été accordé. »

21 *Novembre* 1779. Meſſieurs les notaires aujourd'hui ſont des petits-maîtres très-agréables, très-élégants, qui tranchent des gens de cour ou des plus riches financiers & entretiennent des filles d'opéra. Un nommé Armet s'étoit aviſé ainſi de vouloir coucher avec une Dile. Sarron, ancienne danſeuſe figurante de ce ſpectacle; mais ayant de l'eſprit & ſur-tout du malin, elle

lui avoit emprunté 1,800 livres, dont elle lui avoit fait ſon billet, & comptoit bien être quitte. M. Armet le lendemain a trouvé le repentir acheté trop cher, & n'ayant pu ſe faire payer à l'échéance, a eu recours à M. le Noir, qui a chargé un exempt de la voir & d'arranger l'affaire. Elle n'a voulu y entendre, & voici la lettre qu'elle a écrite au ſuppôt de police, qui court Paris & fait tourner en ridicule le tabellion très-laid de figure, très-dégoûtant.

« Je voudrois bien déférer à votre conſeil, » j'en fais grand cas, mais cela m'eſt impoſſible, » & mon *Adonis* qui eſt un homme de loi, ſait » la raiſon pourquoi.

» De tout ce que j'ai, rien ne m'appartient » plus que mes faveurs; le roi retient une » partie de mes rentes pour payer les impoſi- » tions; des gens de mauvaiſe foi me diſpu- » tent le reſte : mais S. M. ne ſe réſeve rien » ſur la premiere, & la chicane n'y peut mor- » dre. J'ai le droit inconteſtable d'en diſpoſer » librement, & par conſéquent de les donner » ou de les vendre. On interdit ceux qui pro- » diguent leur bien au premier venu, on les » traite de fous, & je ne ſuis pas folle. Vous » conviendrez, après avoir vu le perſonnage, » que rien ne pouvoit m'exciter à la généro- » ſité; au moins doit-on recueillir le plaiſir du » bienfait !

» J'ai donc vendu ce que je ne voulois pas » accorder gratuitement; rien ne manque à la » vente, & tous les notaires de Paris y auroient » paſſé, qu'elle ne ſeroit pas mieux en regle. » Ils m'ont appris qu'il y falloit trois points,

» la choſe, le prix & le conſentement. J'ai
» livré la premiere, je retiens le ſecond, &
» quant au troiſieme, ſon portrait, dont l'ac-
» quéreur m'a gratifiée, en répond. Je ſuis prête
» à le lui rendre s'il me croit dédommagée par
» ce cadeau; je ne me ſuis pas trouvée ſatisfaite
» même de ſa perſonne, & l'image ne m'a jamais
» tenu lieu de réalité.

» Quand je voudrois être généreuſe, je
» choiſirois mieux; ainſi, quoiqu'il ſoit humi-
» liant dans tout autre cas d'avouer bonnement
» que l'intérêt m'a ſeul guidé, je préfere ce-
» pendant pour mon amour-propre que l'on
» m'accuſe plutôt de cupidité exceſſive que de
» mauvais goût.

» Je m'en rapporte à votre bon jugement,
» Monſieur, & à la ſagacité du magiſtrat que
» je reſpecte & dont je réclame l'équité; c'eſt
» une dériſion que la prétention de ce petit
» notaire, une miſérable chicane: j'eſpere
» que ſes confreres le remettront dans les bons
» principes. »

Nota. Mlle. Sarron a envoyé à Me. Armet une ſommation accompagnée d'offres réelles de lui rendre ſon portrait.

22 *Novembre* 1779. La muſique du *fat mépriſé* eſt de M. Piccini, & l'on y reconnoît peu la main de ce maître.

Quant au ballet de *Mirza & Lindor*, le compoſiteur y a eu moins en vue ſans doute de former une intrigue intéreſſante, que d'amener des événements qui puſſent être agréables dans leur exécution & ſur-tout d'offrir des tableaux neufs & variés: en conſéquence, il a établi la ſcene en Amérique. Une jalouſie

fait le fond du ſujet, que ſaiſit facilement le ſpectateur ; ce qui n'eſt pas un petit mérite dans la pantomime.

Le poëme eſt partagé en trois actes : au premier ſe forme le nœud, l'expoſition en eſt très-heureuſe & accompagnée de détails piquants, où le choréographe commence à déployer ſon intelligence & ſa fécondité.

Le ſecond eſt remarquable par un duel exécuté avec des graces, une légéreté, une préciſion, une vérité, une diverſité d'attitudes, des voltes, des poſitions, qui intéreſſent ſinguliérement le ſpectateur pendant un eſpace de temps aſſez conſidérable qu'il dure. Le jeune Veſtrallard & le Sr. Nivellon s'y font admirer des ſpadaſſins les plus conſommés.

Le troïſieme, purement de ſpectacle, conſiſte ſur-tout en évolutions militaires & en danſe Negres & Créoles, dont le mêlange offre une multitude de ſcènes & de coſtumes qui contraſtent avec beaucoup de ſuccès, & ſoutiennent l'attention. On ſent bien qu'il a fallu des ſoldats françois pour les premieres & pour un ſimulacre de combat qui a eu lieu auſſi.

La Dlle. Guimard qui n'avoit pas paru depuis la mort de ſa fille, qu'elle a pleurée long-temps, étoit trop néceſſaire à ce ſpectacle pour s'y refuſer : elle s'y eſt montrée encore plus actrice que danſeuſe. Les meilleurs ſujets du genre, au reſte, étoient réunis à cette fête & s'y ſont diſtingués.

L'adminiſtration n'a rien épargné pour le décore & les habits. La dépenſe doit être conſidérable.

23 Novembre 1779. Extrait d'une lettre de

Ferney, du 15 novembre. " Les étrangers conti-
„ nuent à visiter cet ancien séjour de M. de
„ Voltaire avec la même affluence & la même
„ curiosité. Le marquis de Villette a fait con-
„ server sa chambre telle qu'elle étoit, jus-
„ qu'à son lit qui semble encore prêt à le rece-
„ voir. Mais ce qu'il y a de nouveau & qui
„ frappe d'un saisissement involontaire, c'est
„ un monument dont voici la description. „

" On voit une pyramide quadrangulaire,
„ contre laquelle est adossé un autel composé
„ d'un simple tronçon de colonne cannelée. Cette
„ pyramide est ceinte au tiers de sa hauteur
„ d'une corniche saillante, soutenue aux angles
„ par quatre consoles antiques, & porte une
„ urne sépulcrale. Sur chaque face, une cou-
„ ronne de laurier termine la pyramide tron-
„ quée : c'est le seul attribut caractéristique qui
„ y soit exprimé ; & sur l'autel est placé un
„ coussin de velours, où repose un cœur, sym-
„ bole de celui qui est dans l'intérieur du mo-
„ nument.

„ Cet ensemble, composé de trois marbres,
„ le blanc, le noir & le verd antique, de la
„ hauteur d'environ sept pieds sur trois & demi
„ de largeur de la base, est placé au fond d'une
„ niche drapée en noir.

„ On ne sait comment l'évêque d'Annecy,
„ qui n'a pas voulu que le cœur de M. de
„ Voltaire fût dans l'église, prendra cette
„ espece d'idolâtrie, cette parodie du moins
„ des monuments religieux dans un lieu tout
„ profane.

„ On a décoré l'appartement de quelques
„ portraits rassemblés de diverses chambres du

„ château, portraits pour lesquels le grand „ homme défunt avoit le plus de prédilection ; „ savoir, ceux de l'impératrice de Russie, du „ roi de Prusse, de la princesse de Bareuth, „ de la marquise du Châtelet, de l'acteur le „ Kain, de M. d'Alembert, du comte de Mau- „ repas, de M. d'Argental, de M. le marquis „ & madame la marquise de Villette. Il est à „ observer que le comte de Maurepas n'a jamais „ figuré entre les personnages chéris de M. de „ Voltaire, qu'il en parloit avec assez d'irré- „ vérence ; mais l'auteur du monument trop „ sujet aux censures ecclésiastiques, a cherché „ ainsi à se mettre sous la protection du mentor „ du roi.

„ Enfin on y lit cette inscription : *mes mânes „ sont consolés, puisque mon cœur est au milieu „ de vous.* »

24 *Novembre* 1779. On prétend que le roi a signé ces jours derniers un plan qui lui a été présenté, pour construire sur l'emplacement du couvent des cordeliers des édifices destinés à contenir la juridiction du châtelet ; que ces religieux iront occuper le local des célestins supprimés avec pension, & que les antiques bâtiments appellés grand & petit châtelet, seront démolis & fondus dans des plans d'embellissement de Paris. Leurs prisons, que la sagesse du ministre envisage principalement, seront dans ce cas transportées sur le nouveau terrein. Le but est de les rendre plus saines que toutes celles qui existent, & d'y tenir les prisonniers pour dettes séparés de ceux qui sont accusés de forfaits. Comme l'emplacement de ce couvent, quoique très-spacieux, ne suffiroit pas encore, dans

cette ſuppoſition, pour l'accompliſſement du projet, on y ajoute le terrein de l'égliſe de St. Côme & de quelques maiſons adjacentes; & la paroiſſe de St. Côme ſeroit partagée entre celles de St. Benoît, de St. Jacques & de St. Séverin.

25 *Novembre* 1779. Il paroît que ſa compagnie regrette beaucoup la perte du chevalier d'Arcy, plus particuliérement connu ſous le nom de comte d'Arcy. C'étoit un académicien d'un mérite rare, qui avoit un excellent eſprit pour les ſciences, & joignoit à beaucoup de ſagacité une vigueur de raiſonnement & une force de tête peu communes. Diſciple de l'illuſtre Clairaut, il ſe fit connoître dès 1742 dans le monde ſavant; il n'avoit alors que dix-ſept ans. Il entra à l'académie des ſciences en 1749. Militaire par ſa naiſſance, il s'occupoit ſur-tout de l'artillerie; il avoit imaginé un fuſil ſans bayonnette, qui ſe charge par la culaſſe, dont la conſtruction eſt très-ſolide, & le ſervice ſans danger, & cependant avec lequel on tire facilement ſix coups par minute, tandis que le ſoldat le plus exercé n'en peut pas tirer trois.

Il fit une expérience curieuſe ſur la ſenſation de la vue, & prouva ſans replique que la durée de cette ſenſation opérée ſur l'organe, après que l'objet a diſparu, eſt encore de huit tierces.

Il comptoit recommencer ſes expériences ſur ſa théorie de l'artillerie, lorſqu'il a été enlevé à ſes amis & aux ſciences.

26 *Novembre* 1779. M. de la Blancherie ne trouvant pas qu'il ait encore recueilli tout ce qu'il eſpéroit de ſon établiſſement, monte de nou-

Digitized by Google

veau ſur ſes treteaux, & crie plus fort pour vanter ſon zele courageux à former & entretenir une correſpondance entre les ſavants & les artiſtes de toutes les nations.

Cette correſpondance renferme deux objets principaux : l'aſſemblée ordinaire des ſavants & des artiſtes ; & l'ouvrage périodique ayant pour titre : *Nouvelles de la République des lettres & des arts.*

Son aſſemblée ſert de rendez-vous, eſt un centre de ralliement & de communication à tous les ſavants, les gens de lettres, les artiſtes, les amateurs & les voyageurs diſtingués, nationaux ou étrangers, qui ſe trouvent à Paris.

2°. Eſt un point de réunion ſous leurs yeux des livres, des tableaux, des pieces de mécanique, des morceaux d'hiſtoire naturelle, des modeles de ſculpture, & enfin de toutes ſortes d'ouvrages anciens ou modernes, dont on voudra faire connoître ou apprendre promptement l'exiſtence, la valeur ou l'auteur.

3°. Enfin procure les moyens d'étendre une correſpondance & des relations dans toutes les parties du monde, & ſur tous les objets des ſciences & des arts.

Quant à ſes *nouvelles de la république des lettres & des arts*, elles offrent d'abord la notice des différents ouvrages qui viennent d'être publiés, ou qui ſont ſur le point de l'être dans les différentes parties du monde ; ſes découvertes intéreſſantes pour les arts, des jugements des académies ſur ces découvertes, des ſéances de ces mêmes académies, des anecdotes ſur la vie des ſavants & des artiſtes, &c.

C'eſt ce journal qui le touche ſpécialement, puiſque

puiſque c'eſt lui qui doit l'indemniſer de ſes dépenſes ; en conſéquence il invite les ſavants à ſouſcrire & à imiter le roi & la reine, monſieur, monſeigneur le comte d'Artois, & madame ſœur du roi, qui en ont pris pluſieurs exemplaires.

27 *Novembre* 1779. Mlle. le Vaſſeur, veuve de Jean-Jacques Rouſſeau, qui de ſa ſervante étoit devenue ſa femme, vient de rentrer dans ſon premier état : elle a épouſé le nommé Nicolas Montretout, un des laquais de M. le marquis de Girardin, ſeigneur d'Ermenonville, chez lequel le philoſophe s'étoit retiré : c'eſt lui qui lui a élevé le monument dont on a parlé.

M. de Girardin eſt furieux de la baſſeſſe de cette femme, & tous les partiſans de Rouſſeau ſont bien honteux de lui avoir vu placer ſon affection en une pareille compagne. Cet événement confirme l'idée qu'on avoit déja du triſte intérieur du philoſophe, & les ſoupçons que dans ſon déſeſpoir il a accéléré ſa mort.

28 *Novembre* 1779. Les quatre ſtatues commandées pour 1781, ſont celles des maréchaux de Tourvilles & Catinat, du duc de Montauſier & de Paſcal.

M. Houdon, a qui l'on rend enfin juſtice, eſt chargé de la premiere ; M. de Joux, nouvel académicien, doit exécuter la ſeconde ; la troiſieme ſortira des mains de M. de Mouchy, auteur déja du duc de Sully ; & le ſavant ſculpteur de Boſſuet, M. Pajou, fera revivre l'écrivain des *lettres provinciales*.

On doit placer inceſſamment dans une des ſalles du cabinet du roi au jardin des plantes,

le buſte de Bernard de Juſſieu, le célebre botaniſte.

28 *Novembre* 1779. Quoique les répétitions d'*Amadis des Gaules*, mis en muſique par le fameux Bach, aient commencé depuis quelque temps, il eſt encore loin d'avoir ſon enſemble & ſa perfection; on eſpere pourtant qu'il ſera joué avant la mi-décembre.

29 *Novembre* 1779. Madame la princeſſe héréditaire de Naſſau Saarbruck, [tel eſt le titre qu'a pris à la cour Mlle. de Monbarey] de retour depuis la cérémonie du mariage faite, a été préſentée en cette qualité. Elle avoit une robe ſuperbe & du plus grand goût, garnie de plumes & de marcaſſites. La reine en a été éblouie & a voulu en avoir une pareille. Trois couriers ſont venus ſucceſſivement chez le Sr. Bourgeot, marchand de ſoie, où l'étoffe avoit été priſe & qui en avoit donné le deſſin, & S. M. n'a pas été contente que ſes ordres n'aient été remplis. On ne doute pas que cette fantaiſie ne ſoit un véhicule de plus au luxe déja énorme.

29 *Novembre.* Le mémoire du maréchal duc de Duras, auquel on travailloit en Bretagne, eſt enfin minuté & paroît, ainſi que celui du *Sr.* Meſnard de Conichard, qui ſe diſtribuoit depuis quelque temps dans la province. Tous deux ſe publient ici. Ces adverſaires cherchent à répondre de leur mieux à celui du comte Deſgrées.

30 *Novembre* 1779. *Obſervations pour Meſſire François Meſnard, chevalier, ſeigneur de Conichard, intendant général des poſtes, adjoint, ſecretaire des commandements de madame la*

comteſſe d'Artois, & premier commis de l'adminiſtration générale des finances pour les pays d'états.

Touchant ce qui le concerne dans un mémoire imprimé & publié au nom de M. Deſgrées du Lou.

Tel eſt le titre ridiculement faſtueux de cet écrit du Sr. Meſnard, qui en étalant toutes ſes qualités nouvelles porte l'indécence juſqu'à ne pas même donner la qualité de comte à ſon adverſaire, qui a eu l'honneur de préſider la nobleſſe de Bretagne.

Quant au fond, ce mémoire qui n'eſt qu'un amas de dits & de redits, de contredits, eſt d'un ennui inſoutenable malgré ſa brièveté; il eſt en même temps d'une obſcurité très-défavorable à ſon auteur, car la vérité eſt ordinairement ſimple & claire : il n'y a que le menſonge & l'artifice qui cherchent à s'envelopper. Il eſt ſigné du client ſeulement. A juger des talents de ce premier commis ſur cet ouvrage, c'eſt un très-pauvre logicien & un écrivain déteſtable.

30. *Novembre* 1779. M. le maréchal de Duras, dans ſa *réponſe au mémoire de M. Deſgrées du Lou*, aſſûre qu'un des derniers jours de la remiſe des états, M. Deſgrées étant ſeul avec lui dans ſon cabinet, il lui remit en nature de gratification, une ſomme de 1,500 livres, qu'il emporta en deux voyages.

Qu'à ſon retour à Verſailles, il déclara à M. le contrôleur-général qu'il avoit fait à ce gentilhomme l'avance de cette gratification, ainſi qu'il y étoit autoriſé, qu'il lui en demanda le remplacement, & le pria d'y ajouter un ſupplément de 500 livres.

Que M. d'Invau approuva l'avance, mais parut ſe refuſer au ſupplément, & lui dit que pour le remplacement dû au maréchal, il feroit employer M. Deſgrées pour une ſomme de 1,500 livres, dans la premiere diſtribution des fonds du Port-Louis.

Que le travail pour la diſtribution de ces fonds s'étant fait au mois de novembre ſuivant, M. le contrôleur-général lui envoya alors dans la forme d'uſage, un effet au porteur, de la valeur de 1,500 livres, en exécution du *bon* que le roi avoit bien voulu donner de pareille ſomme en faveur de M. Deſgrées.

Enfin que M. d'Invau lui confirma dans ſa lettre d'envoi, qu'il ne pouvoit accorder les 500 livres demandées de plus.

Tels ſont les faits ſimples énoncés par le maréchal : quant au ſurplus du mémoire, il eſt tout auſſi peu clair, auſſi peu raiſonné, il eſt tout auſſi bavard & inſipide que les *obſervations*. Il y a ſeulement une doſe de plus d'amour-propre très-forte, & M. de Duras s'y prodigue des louanges qu'il devroit attendre de quelqu'autre plume : *Laus propria vileſcit.*

Cet écrit n'eſt également ſigné que de la partie : tout cela ne ſert qu'à embrouiller davantage l'affaire.

1 *Décembre* 1779. La tragédie de *Pierre le Grand* de M. Dorat, en cinq actes & en vers, doit ſe jouer enfin aujourd'hui. Les gens impartiaux, qui connoiſſent la piece, aſſurent que l'auteur eſt reſté bien au-deſſous de ſon héros ; que le caractere en eſt abſolument manqué & qu'il n'en a fait qu'un prince très-ordinaire. On prétend d'ailleurs qu'elle n'eſt qu'un réchauffé

Digitized by Google

de *Zulica*, tragédie du même poëte, donnée en 1760.

2 *Décembre* 1779. Le mêlange des intermedes bouffons avec des actes de muſique françoiſe, & le ballet pantomime de *Mirza*, bien loin de produire l'effet heureux que s'en promettoit M. de Viſmes, a occaſioné dimanche une ſcene très-violente de la part de la cabale contraire; les partiſans de la muſique italienne étant en trop petit nombre pour balancer les huées de leurs adverſaires, ceux-ci ſont reſtés maîtres du champ de bataille, & les malheureux chanteurs ne pouvant plus ſe faire entendre, la ſignora Poggi s'eſt retirée avec eux, mais en marquant ſon humeur d'une maniere plus inſultante pour le public. Le tumulte a continué & s'eſt accru; & pour le diſſiper il a fallu baiſſer la toile, avant que la piece fût terminée, & exécuter le ballet deſiré.

Il n'eſt guere poſſible après un tel ſcandale & une probation auſſi générale & auſſi marquée, que les bouffons reparoiſſent. On parle de ſubſtituer à leurs pieces, dénuées de ſens commun, une eſpece de concert ſans action, où l'on ne fera entrer que les beautés muſicales & les ariettes des grands maîtres d'Italie.

3 *Décembre* 1779. On peut ſe rappeller qu'au combat d'Oueſſant, M. de la Cardonnie, capitaine du *Diadême*, fut inculpé de n'avoir pas donné; qu'il étoit queſtion de tenir un conſeil de guerre pour le juger; mais qu'il n'eut pas lieu: le miniſtre s'eſt contenté de ne lui confier aucun commandement. Il paroît que ſon capitaine en ſecond n'étoit pas de bonne intelligence avec lui, qu'il a tenu dés propos inju-

Digitized by Google

rieux à M. de la Cardonnie, & lui a imputé des torts qu'on ne faiſoit que ſoupçonner. Quoi qu'il en ſoit, cette diviſion a éclaté depuis quelques jours; ces deux officiers ſe ſont battus, & il eſt queſtion d'un mémoire que ce capitaine en ſecond ſe propoſe de répandre, où il dévoilera bien des choſes qui éclairciront ce combat d'Oueſſant très-embrouillé juſqu'à préſent. On ajoute que le duc de Chartres comptant être lui-même diſculpé par ces explications, protege l'officier & l'encourage à publier ſa juſtification.

3 *Décembre* 1779. La premiere repréſentation d'une piece aujourd'hui n'étant qu'une répétition brillante, où l'auteur tente le goût du public, on ne peut encore aſſeoir aucun jugement, non ſur le mérite de *Pierre le Grand*, fixé par les connoiſſeurs & réduit à peu de choſe, mais ſur le nombre des repréſentations que lui procurera l'adroite & prodigue induſtrie de M. Dorat : s'il peut réchauffer le public en ſa faveur on en parlera plus amplement.

3 *Décembre*. La chûte de tant de feuilles périodiques naiſſant, mourant & renaiſſant pour mourir encore, ne rebute ni les auteurs, ni les libraires. On annonce aujourd'hui un *Manuel bibliographique des amateurs*, contenant l'état en général de tous les objets anciens & nouveaux qui ſont relatifs aux lettres, aux ſciences, aux arts, & qui ſe vendent journellement dans Paris, tels que les livres, les tableaux, les deſſins, les eſtampes, les bronzes, les médailles, les pierres gravées, les curioſités naturelles & autres effets recherchés, rares & précieux,

Digitized by Google

avec les prix exactement recueillis & comparés entr'eux ; des descriptions, des éclaircissements, des notes sur les auteurs célebres & sur leurs ouvrages.

Il est certain que cette entreprise bien exécutée peut être utile aux professeurs de bibliotheques & de cabinets, & à ceux qui se proposent d'en former, aux gens de lettres qui veulent connoître tous les livres sur la matiere qui fait l'objet de leurs études, & aux personnes qui desirent être au cours de la littérature, & suivre les progressions des connoissances humaines.

4 *Décembre* 1779. Mercredi après la comédie, tous les conseils & amis de M. Dorat se sont rendus chez la Dlle. Fanier, où il les attendoit. Madame la comtesse de Beauharnois, & tout le monde en chorus, a trouvé que c'étoit superbe ; mais que, comme le parterre avoit eu quelque malveillance pour certains endroits de la piece, il falloit lui montrer de la docilité par des élaguements : à quoi l'on a travaillé sur le champ.

Le comité étoit composé de M. de la Bouillerie, aide-major du régiment des gardes, & amateur ; du président d'Héricourt, amateur & entreteneur de la maîtresse de la maison ; de M. Sanguin du Roulé, conseiller au parlement, & amateur ; de MM. de Saint-Marc, le Mierre & Dudoyer, auteurs.

Dès le soir les coupures ont été faites & les futures arrangées : on a prétendu que l'ouvrage devoit aller ainsi & jouir d'un succès complet.

Cependant, comme il est bon d'opposer cabale à cabale, & que les jaloux de M. Dorat

ſont en grand nombre, on a pris les précautions néceſſaires pour contrebalancer les efforts de ceux-ci. Outre les billets que l'auteur a droit de retenir, outre ceux que M. le lieutenant-général de police, qui le chérit, devoit lui procurer par ſon autorité, il a été convenu que les laquais de toute l'aſſemblée iroient faire le coup de poing, afin d'en accumuler le plus poſſible, & qu'on les diſtribueroit à des battoirs qui rempliroient leur devoir avec leur zele ordinaire. Le moyen que l'admiration publique ne ſoit pas entraînée par des ruſes auſſi bien combinées, & ſur-tout par cette vigoureuſe impulſion !

5 *Décembre* 1779. Jeudi dernier on jouoit le *Déſerteur* à la comédie italienne : il y a un endroit où Montauciel dit : *buvons à la ſanté de nos guerriers* ; l'acteur a regardé en ce moment le capitaine Royer de Dunkerque, très-connu par des expéditions faites depuis la derniere guerre, dont les gazettes ont retenti, & qui lui ont valu des récompenſes honorifiques du gouvernement. Le public s'eſt retourné vers ce corſaire & l'a applaudi : l'acteur voyant que ſon apoſtrophe prenoit bien, eſt allé plus loin, & a ajouté, & *du capitaine Royer* ; alors les battements de mains n'ont plus fini.

On a été ſurpris de ne pas voir l'anecdote conſignée dans le *Journal de Paris*, ou dans les *petites affiches*, ou dans quelqu'autre feuilles, & l'on préſume que M. de Sartines a donné des défenſes de le faire par ménagement pour la marine royale, avec laquelle les *auxiliaires* ſont de plus en plus mal : ce qui a même

Digitized by Google

occaſioné à Breſt pluſieurs affaires particulieres.

Le même capitaine a été applaudi beaucoup à l'opéra, mais ſans aucune diſtinction publique & par de ſimples battements de mains du parterre.

5 *Décembre* 1779. Depuis long-temps on a élevé en pluſieurs provinces de France des conteſtations relatives à la juriſdiction épiſcopale ; que les évêques voudroient étendre & les curés reſtreindre ; la fermentation a été grande à ce ſujet dans les dioceſes de Liſieux, de Cahors, &c. : une ſemblable a eu lieu récemment à Chartres, entre M. de Fleuri & le curé de Digni. Celui-ci en avouant qu'il ne prétendoit en rien conteſter au prélat le droit ſeul d'approuver les prêtres pour adminiſtrer les ſacrements de ſon dioceſe, *hors les cas de néceſſité*, a ſoutenu apparemment avoir été dans le cas de l'exception : quoi qu'il en ſoit, la cauſe plaidée à la tournelle avec grand éclat, eſt intervenu arrêt qui a condamné le prélat à payer 30,000 livres de frais ; arrêt qui a mérité les ſuffrages du nombreux auditoire qui ſuivoit les audiences.

Le prélat a eu recours au conſeil, où l'arrêt de la tournelle a été caſſé. Les agents généraux du clergé n'ont pas manqué d'envoyer à tous les évêques cet arrêt, faiſant loi ſuivant eux, avec une lettre circulaire, où ils s'expriment d'une façon très-légere ſur le compte du parlement.

Depuis la rentrée il en a été queſtion aux chambres aſſemblées, où la lettre a été dénoncée ; & l'on parloit, après les formalités requi-

ſes, d'en décréter les auteurs. Pluſieurs évêques ont eu recours à M. de Maurepas, qui n'aime pas l'éclat; il en a conféré avec S. M. On a aſſemblé un comité, où pour *mezzo termine*, on a imaginé de faire rendre un arrêt du conſeil qui préviendroit celui du parlement, en ſupprimant ladite lettre, & lui donneroit d'ailleurs une ſatisfaction perſonnelle par des expreſſions conformes à ſa dignité.

Cette réſolution, qui dans d'autres temps n'auroit fait qu'exciter le zele de la compagnie à venger ſon injure d'une maniere digne d'elle, a été communiquée aux chefs & approuvée; en ſorte que la dénonciation reſtera ſans effet.

6 Décembre 1779. Ce que l'on a prévu dans le comité tenu chez Mlle. Fanier a eu lieu, & la piece a été ſamedi aux nues. Pour apprécier ce triomphe, il faut revenir ſur cet ouvrage & ſes diverſes métamorphoſes: on pourra juger enſuite de ce qu'il doit être. Il eſt très-certain que *Zulica*, jouée en 1760, qui eut ſept ou huit repréſentations, n'étoit que le même ſujet traité aujourd'hui; qu'elle fut imprimée depuis ſous le nom *de Pierre le Grand*, avec de légers changements; & qu'enfin c'eſt la même qui a reparu mercredi, après avoir été *revue, corrigée & augmentée*. « L'auteur, pour ſe diſculper, a » dit dans ſon avertiſſement, qu'il n'avoit voulu » montrer dans le Czar que le créateur d'une » nation nouvelle, traverſé, combattu par un » défenſeur de l'ancienne conſtitution; qu'il a » écarté les nuances de pere, d'amant & d'époux, » pour ne conſidérer en lui que le politique & » le légiſlateur. »

On lui répond qu'il valoit mieux conſerver

à cette tragédie les noms Tartares qu'il avoit adoptés d'abord ; parce qu'en mettant sur la scene des princes aussi célebres, des faits aussi voisins de notre temps, il est difficile de se faire pardonner les atteintes qu'on porte à l'histoire.

Enfin on ne peut juger la piece de M. Dorat, qui, pêtrie & repêtrie en plusieurs manieres, à l'examen est cependant toujours la même, qu'en s'en rapportant à son aveu : il dit dans le compte qu'il en rend à la tête de sa seconde édition :

« Une premiere représentation ramene tout » au vrai. Je vis distinctement que je n'étois » pas aussi sublime que je me l'étois imaginé. » L'indulgence du public, qui d'abord fut ex- » cessive, ne m'abandonna qu'aux derniers » actes, où il manqua de force pour m'ap- » plaudir, parce que je n'avois plus celle de » l'intéresser.

6 Décembre 1779. Beaucoup de curieux se disposent à se rendre au parlement de Rouen, pour y entendre M. d'Esprémesnil, conseiller du parlement de Paris, qui doit y plaider lui-même en faveur de M. Leyrit, son oncle, inculpé dans l'affaire de M. de Lally, contre M. de Tollendal, fils de ce dernier, & devant repliquer aussi lui-même.

6 Décembre. La reine a beaucoup plaisanté l'ambassadeur de Naples sur les disgraces que les bouffons ont éprouvé de la part du public, & il paroît qu'on sera obligé de les renvoyer : ils n'ont pas osé remonter depuis.

7 Décembre 1779. On court avec empressement à un ouvrage nouveau, dont le titre est imposant & propre à exciter la curiosité des lecteurs.

Ce ſont, *mémoires de M. le comte de Saint-Germain, miniſtre & ſecretaire d'état de la guerre, lieutenant-général des armées de France, Feld-maréchal au ſervice de S. M. le roi de Danemarck, chevalier commandeur de l'ordre de l'éléphant, écrits par lui-même.* Le petit nombre de colporteurs qui reſtent, & les vexations les plus fréquentes & plus vives qu'ils éprouvent, permettent difficilement de ſe procurer cet écrit clandeſtin, quoiqu'il paroiſſe depuis pluſieurs mois.

Si l'on en croit l'éditeur, ces mémoires très-intéreſſants par leur objet & par la célébrité de leur auteur, ne ſont pas de ces productions de pure imagination, tels que les teſtaments politiques de différens grands miniſtres ; on ne peut douter qu'ils ne ſoient le fruit des réflexions de M. le comte de Saint-Germain pendant ſa retraite, puiſqu'il n'y a pas un mot dans les papiers dont on les a extraits qui ne ſoit de ſa main. D'ailleurs, les mémoires militaires qui en forment la ſeconde partie, avoient été envoyés avant ſon exaltation, au maréchal de Muy & au comte de Maurepas ; il eſt aiſé de les compter.

Ce miniſtre avoit conſervé une liaiſon intime avec un homme de qualité d'Allemagne, parent de madame la comteſſe de Saint-Germain, qui jouiſſoit à un tel degré de ſa confiance & de ſon amitié, que dans toutes les ſituations où il s'eſt trouvé, il lui a conſtamment ouvert ſon ame. M. de St. Germain, dès qu'il s'eſt vu en danger de mourir, a raſſemblé tous ſes papiers, ou projets d'adminiſtration, & les lui a envoyés, avec la liberté d'en faire, après ſon décès, tel

Digitized by Google

uſage qu'il croiroit utile à ſa réputation. C'eſt ce dépoſitaire qui les a remis à l'éditeur ; il a refuſé de livrer la correſpondance de ſon ami avec M. de Crémille, pour que cette publicité ne compromît perſonne. Par la même raiſon, il n'a pas voulu qu'on inſérât dans le recueil les conditions preſcrites au comte de Saint-Germain, lorſqu'il fut appellé au miniſtere, ni les lettres de Louis XVI. Malgré tous ces détails, on a beaucoup de peine à croire que la rédaction de ces mémoires, quoique imparfaite encore, ſoit du miniſtre auquel on les attribue ; il y a une marche & ſtyle, qui ne s'accordent guere avec ce qu'on a vu compoſé par lui avant & depuis ſon élévation,

8 *Décembre* 1779. La lettre de MM. les agents généraux du clergé à M. l'archevêque de Tours, a été arguée en effet par arrêt du conſeil du 27 novembre. Il eſt appuyé ſur ce que dans cet imprimé l'on donne à celui du 2 octobre dernier une interprétation & des motifs oppoſés aux intentions du roi, & que l'on attribue aux magiſtrats qui ont rendu l'arrêt du 4 ſeptembre, un deſſein de détruire la juriſdiction épiſcopale, dont ils ne purent jamais être ſoupçonnés. En conſéquence, ladite lettre eſt ſupprimée, comme contenant des aſſertions inexactes, contraires à la volonté de S. M. & d'ailleurs, pour maintenir le reſpect dû à ſes cours.

Les prélats pacifiques ſont furieux contre l'abbé de la Rochefoucault, le premier des deux agents, boute-feu qui vient d'attirer à l'ordre épiſcopal cette petite mortification.

8 *Décembre. Laſſone*, ou *la ſéance de la ſociété royale de médecine.* Tel eſt le titre

d'une comédie nouvelle en trois actes en vers. C'eſt encore une facétie ſur la querelle élevée entre les facultaires & les ſociétaires. On aſſure que cette production eſt toujours due à la plume inépuiſable en méchancetés du docteur le Preux.

9 *Décembre* 1779. M. de Champcenes eſt ſorti du château de Ham & rentré en grace plutôt qu'on ne comptoit : les entrailles paternelles ſe ſont émues, & ce jeune officier aux gardes a paru hier au concert ſpirituel.

9 *Décembre.* Quoique le public ait témoigné ſon dégoût très-marqué des bouffons ; quoique la reine les déteſte ; quoique le roi dit à l'occaſion des huées qu'ils ont reçues : « ma foi, » cela ne me ſurprend pas ; ſi j'avois été au » parterre de l'opéra, j'aurois auſſi cabalé con» tr'eux ; car je ne ſais rien de ſi inſipide que » des bouffons qui ne ſavent pas faire rire. » On cherche à les garder, & l'on parle d'un autre arrangement, ſuivant lequel ils ſeroient incorporés à la troupe des comédiens italiens.

10 *Décembre* 1779. On parle beaucoup d'une brochure nouvelle, intitulée *les Jammabos*, ou *les moines Japonois.* C'eſt une tragédie qui concerne la deſtruction des jéſuites, mais regardée plus du côté de la politique que de la religion. L'ouvrage eſt en vers : on n'en peut parler encore que ſur rapport. L'auteur en a fait parvenir à toutes les perſonnes en place des exemplaires magnifiquement reliés ; ce qui annonce qu'il ne craint point d'être connu à un certain point : cependant on ne le nomme pas.

10 *Décembre.* M. de la Cardonnie s'eſt plaint que ſon ſecond ne s'étoit pas comporté loyale-

Digitized by Google

ment dans le duel qu'ils ont eu : qu'après lui avoir caſſé ſon épée, ce traître s'étoit porté ſur lui ſans défenſe pour le poignarder avec la ſienne; mais qu'il avoit heureuſement éludé le coup & empoigné la lame de côté, & tellement contourné qu'il la lui avoit auſſi rompu; que déſeſpéré de n'avoir pu commettre ſon aſſaſſinat, ſon adverſaire avoit eu recours aux coups de poing & à toutes les reſſources de la brutalité, & qu'il n'avoit ceſſé cette lutte ignoble qu'en voyant venir du monde. C'eſt à l'occaſion de ces griefs ſurtout, que l'affaire eſt portée au tribunal des maréchaux de France.

10 *Décembre* 1779. Il paroît enfin un *mémoire à conſulter & conſultation pour le Sr. Parent, préſident en la cour des monnoies*, qui jette un grand jour ſur cette incroyable affaire. Il en réſulte que la dame Rogé lui a véritablement eſcroqué plus d'un million d'acquiſitions, faites des deniers de ce premier commis ſous le nom de cette femme; que loin qu'il y ait une colluſion infame entr'elle & lui pour en fruſtrer ſes créanciers, il exhorte ceux-ci à s'unir à lui & à pourſuivre cette receleuſe infidelle. La conſultation en date du 10 novembre, ſignée de Courbeville, le juſtifie, & donne les moyens de parvenir à la vérité, ainſi qu'à faire rendre gorge à la dame Rogé. Il ſuit de ce mémoire, qu'afin de ne pas paſſer pour un fripon, M. Parent s'avoue un ſot.

11 *Décembre* 1779. La comédie contre la ſociété royale eſt une piece ſans art, ſans goût, ſans intrigue, ſans femme & ſans actions; c'eſt une ſuite de ſcenes en dialogues où l'on a fait revenir toutes les anecdotes méchantes déja répan-

Digitized by Google

dues dans les libelles précédents. Il y a ſur la totalité des vers très-heureux ; mais en général, ils ſont très-mauvais & très-plats. Cet ouvrage, qui ne peut avoir un peu de ſel que pour les docteurs intéreſſés à la querelle, ne vaut pas la peine qu'on en parle plus au long. On ne peut ſe perſuader qu'il ſoit en effet du docteur le Preux.

11 *Décembre* 1779. Extrait d'une lettre de Breſt, du 6 décembre. En continuant mes recherches ſur ce qu'il falloit penſer de la campagne de M. d'Orvilliers, j'ai éclairci une anecdote qui y jette un grand jour. Vous vous ſouvenez qu'on a beaucoup parlé d'un étranger myſtérieux, ou même de pluſieurs qui s'étoient embarqués à ſon bord ; de ce nombre étoit un M. de Parades, Eſpagnol d'origine : il a été obligé de s'expatrier de bonne heure ; il a beaucoup voyagé, il parle toutes les langues de l'Europe avec la plus grande facilité ; il paroît que c'eſt un eſpion d'importance, qui ſe vend à la cour qui le paie le mieux. Il a eu de très-grandes liaiſons avec le cabinet de St. James ; il s'étoit embarqué comme volontaire dans l'eſcadre de l'amiral Keppel. Depuis paſſé en France, il eſt allé avec un ingénieur françois lever les plans dont il a été queſtion dans le temps pour la deſcente. M. de Sartines a été ſi content de ſa découverte & des renſeignements qu'il lui a donnés, qu'il l'a fait embarquer avec M. d'Orvilliers, & que ce général avoit ordre, dès qu'il ſeroit entré dans la manche, de ne rien faire que ſous la direction de ce mentor de vingt-quatre ans ; car M. de Parades n'a pas davantage. Vous jugez combien cet aſſerviſſement a dû mécontenter le

général; d'autant que l'aventurier en question eſt en même temps très-inſtruit & très-crâne, & qu'il s'exprimoit avec une diſcrétion extrême, & tantôt exaltoit les manœuvres de M. d'Orvilliers, tantôt l'accuſoit d'indolence & d'ineptie. Vingt fois M. d'Aubeterre a été à la veille de de le faire arrêter à Breſt, mais n'a oſé. Quoi qu'il en ſoit, il étoit impoſſible qu'avec le génie du corps de la marine royale, une entrepriſe dirigée ſous de ſemblables auſpices, pût réuſſir.

12 *Décembre* 1779. Des députés du commerce de la ville de Lyon envoyés ici, ont fait des repréſentations ſur le dépériſſement des manufactures, depuis que leurs majeſtés ne donnoient point l'exemple des vêtements riches, & en or & argent. Le roi y a eu égard; en conſéquence la reine a défendu qu'on parût devant elle en polonoiſe, & il a été commandé des étoffes en or & argent pour la cour. On ne doute pas que cet exemple ne ranime le goût de ce genre de magnificence, auquel avoit ſuccédé celui des étoffes ſimples & unies.

12 *Décembre.* L'académie royale des peinture, &c. vient de perdre M. Chardin, peintre du roi, conſeiller & ancien tréſorier de cette compagnie : il étoit membre auſſi de l'académie des ſciences, belles-lettres & arts de Rouen. Cet artiſte, excellent dans les petits ſujets, avoit toujours été goûté du public, & quoique vieux il ne manquoit pas de payer ſon tribut à chaque ſallon; cette année encore il avoit expoſé des têtes d'un excellent caractere & pleines de vigueur.

12 *Décembre.* On a fait hier une répétition de

l'*Amadis des Gaules* de M. Bach : quoiqu'on doive en donner la premiere repréſentation mardi, elle a été très-mal exécutée, & les acteurs n'ont pas ſemblé bien au fait de leurs rôles. A en juger par cette repréſentation imparfaite, il n'y a aucun coup de force, aucun morceau de génie; mais une muſique agréable, d'un excellent goût, & ſentant l'homme qui poſſede le talent de la bien fondre : du reſte, beaucoup de danſe & des airs de ballets délicieux; ce qui doit plaire au gros des ſpectateurs avides de cette partie, & regrettant qu'elle ait été trop négligée du chevalier Gluck. C'eſt un frere de M. de Viſmes qui a rajuſté le poëme de Quinault & l'a réduit à trois actes, & l'on juge que l'ancien auteur n'a pas dû gagner à cette refonte.

13 *Décembre* 1779. M. l'abbé de la Porte ſe meurt d'une phthiſie pulmonaire. On prétend que cet individu formé très-chétif par la nature, s'eſt épuiſé pour finir ſes deux derniers volumes du *Voyageur François*, le ſeul de ſes ouvrages qui pourra lui conſerver quelque réputation : ce qui fait préſumer qu'il eſt hors d'eſpérance, c'eſt qu'il a fait appeller un confeſſeur, a reçu le viatique, s'eſt réconcilié avec ſes ennemis, & a abjuré ce qu'il pourroit y avoir de condamnable dans ſes œuvres.

15 *Décembre*. Un M. le Roi, frere des le Roi très-connus dans les ſciences, médecin de Montpellier, que ſa réputation avoit attiré à Paris depuis quelques années, vient de mourir de conſomption. Son mérite l'avoit fait recevoir de la faculté, & ſon ambition paſſer à la ſociété royale de médecine.

Digitized by Google

13 *Décembre.* M. le comte de Saint-Germain dans ſes mémoires, rend compte d'abord de ſon adminiſtration, des contradictions qu'il eut à éprouver lorſqu'il voulut exécuter ſon plan, & il ne diſſimule pas ſa faute de l'avoir laiſſé morceler. Suivant lui cependant, par la comparaiſon qu'il fait de l'état militaire de France en 1775, non compris l'artillerie, la maiſon de S. M. à cheval & les régiments des gardes françoiſes & ſuiſſes, avec la nouvelle conſtitution, celle-ci eſt encore la meilleure & la plus avantageuſe.

A la mort du maréchal de Muy, le roi avoit 127,715 hommes, dont 25,952 de cavalerie, mais dont il n'y en avoit que 18,328 de montés; & à la retraite du comte de Saint-Germain, ce nombre étoit de 147,236 hommes, dont 26,660 de cavalerie, deſquels il y a 18,410, qui ſont montés : donc l'augmentation étoit alors de 19,521 hommes & de 72 chevaux.

Il y avoit dans l'ancienne conſtitution 242 débouchés de colonels ; il y en a dans la nouvelle 309 : ils ſont donc accrus de 67 places.

Il fait valoir avec raiſon l'avantage de la proſcription de la peine de mort pour les déſerteurs, & d'avoir trouvé dans ſon économie le moyen de donner une augmentation d'appointements aux officiers, & une augmentation de ſolde aux cavaliers, dragons, huſſards & ſoldats : il a en outre éteint les dettes de ſes prédéceſſeurs; il n'étoit pas dû un ſou dans ſon département à ſa retraite, & il avoit près de ſix millions dans les caiſſes des tréſoriers.

Suivant ſes projets, ſes mémoires militaires, &

enfin quelques lettres d'un officier général à ce miniſtre & ſes réponſes. On voit par-tout que M. de Saint-Germain connoiſſoit parfaitement ſon métier, qu'il avoit d'excellentes vues, mais encore plus de foibleſſe : & il eſt une preuve nouvelle que ce n'eſt pas à ſoixante-huit ans, âge auquel il étoit parvenu lors de ſa nomination, qu'on peut opérer une révolution quelconque, & ſur-tout extirper les maux d'un état corrompu & réparer ſes déſordres.

13 *Décembre.* Il paroît un nouveau factum du Sr. le Bel, où l'on aſſure que M. Baſtard eſt encore inculpé plus directement & mal-mené avec plus de force.

14 *Décembre* 1779. Au concert ſpirituel du mercredi 8 de ce mois, il a débuté deux virtuoſes dans un genre différent. La Dlle. Stekler, jeune perſonne qui entre à peine dans ſa treizieme année, a exécuté un concerto de harpe au grand étonnement de tous les ſpectateurs : elle poſſéde cet inſtrument de maniere à n'être arrêtée par aucune difficulté : l'accord de ſes mains, la netteté & le brillant de ſes trils, la ſûreté & la hardieſſe de ſon jeu, auroient exigé ſeulement une compoſition moins ſavante, moins dure, moins longue & une meilleure harpe. En général, ce n'eſt pas un inſtrument propre à briller dans un auſſi vaſte vaiſſeau.

M. Ozi a joué un concerto de baſſon : ſa maniere eſt libre & décidée ; la belle qualité de ſes ſons ſur un inſtrument auſſi ingrat & la juſteſſe parfaite de ſon intonation, l'ont fait placer par les connoiſſeurs au rang des meilleurs artiſtes.

Enfin madame Todi a reparu & produit l'en-

Digitized by Google

thouſiaſme qu'elle excite toujours. Cette charmante Italienne chante avec l'aiſance dont une autre parle ; elle ſurmonte ſans effort & avec grace les plus grandes difficultés : elle ſera à jamais le modele & le déſeſpoir de celles qui la ſuivront.

14 *Décembre* 1779. Il y a un pere Romain capucin, auteur qui avoit critiqué durement l'abbé de la Porte; c'eſt lui préciſément que le mourant a choiſi pour ſon confeſſeur ; & ce qui prouve combien il l'aime & eſt véritablement converti, c'eſt qu'il lui a dit : « Mon pere, j'ai „ grand beſoin de vos conſolations dans ces „ derniers moments ; je vous prie de me les „ donner le plus que vous pourrez, de me ve„ nir voir ſouvent : le mauvais temps ou l'éloi„ gnement ne doivent pas vous arrêter ; pre„ nez des voitures & je vous les paierai. „ Un pareil excès de généroſité de la part de cet abbé très-ladre, ſurprend tous ceux qui le connoiſſent.

Du reſte, il a envoyé chercher l'abbé de Fontenai, auteur des *affiches de province*, exjéſuite comme lui, mais avec lequel il n'avoit pas moins eu des querelles vives. Il lui a dit, en lui tendant la main : Jeſus-Chriſt a pardonné „ à ſes ennemis, mon cher confrere ; j'eſpere „ que vous me pardonnerez. „ Il a fait dire à Mde. Freron, à ſon fils, & à toute ſa famille, qu'il ſe repentoit de la haine qu'il avoit eu pour le pere, & qu'il les prioit de tout oublier : autant au poëte d'Arnaud : enfin c'eſt au prône qu'il a chargé le curé de St. André-des-Arts, ſa paroiſſe, de publier ſon déſaveu de ce que ſes ouvrages pouvoient avoir de contraire, ſoit

Digitized by Google

à la religion, ſoit aux mœurs, ſoit à la charité chrétienne.

15 *Décembre* 1779. La cour de Londres, dans le *mémoire juſtificatif pour ſervir de réponſe à l'expoſé des griefs de la cour de France*, a fait l'honneur au Sr. de Beaumarchais de le nommer, comme un des agents les plus cupides, les plus actifs & les plus intrigants du commerce de France avec les colonies révoltées, occupé ſans relâche à leur porter non-ſeulement des marchandiſes, mais des munitions de guerre, des armes & des officiers. Cet aventurier, qui aime à faire parler de lui, eſt parti de-là pour intenter un procès au roi d'Angleterre, & répandre ſon *factum* contre cette majeſté; ſous le titre d'*Obſervations ſur le mémoire juſtificatif de la cour de Londres, par Pierre-Auguſtin Caron de Beaumarchais, armateur & citoyen François, dédiées à la patrie*; avec cette épigraphe : *facit indignatio verſum.*

On eſt ſurpris que le gouvernement lui eût permis de répandre cet écrit très-indécent, non-ſeulement contre le vicomte de Stormont, mais encore injurieux aux miniſtres de France, en ce qu'à force de vouloir exagérer leur bonhommie, il les peint d'abord comme des benêts, ignorant ce qui ſe paſſe dans les ports, dont ils n'étoient avertis que par l'ambaſſadeur d'Angleterre; enſuite comme des fourbes bas, qui par une colluſion honteuſe avec les contrebandiers, fermoient les yeux ſur l'infraction aux défenſes qu'ils avoient ſignifiées; & enfin comme des politiques mal-adroits, qui, prévenus de nouveau par cet étranger, laiſſoient

Digitized by Google

impuni cet attentat à leur autorité & au droit des gens, & avouoient indirectement ainſi la même perfidie dont il cherche à les défendre.

Par ces conſéquences, à tirer inévitablement de l'écrit du Sr. de Beaumarchais, on juge combien ſa logique y eſt en défaut : ſon ſtyle n'eſt pas moins vicieux, il eſt peſant, entortillé, ſans nobleſſe. On voit, au reſte, que l'auteur n'eſt pas dans ſon élément en traitant un ſi grande matiere ; il friſe perpétuellement le quolibet & le calembour ; c'eſt un ſcapin ſorti de ſon ſac, qu'il faut y faire rentrer.

16 *Décembre* 1779. Le Sr. le Bel, dans ſa nouvelle requête au parlement, la grande chambre aſſemblée, établit en effet mieux que jamais :

1°. Que les falſifications qu'on lui impute, ne ſont que des corrections.

2°. Qu'elles ont été ordonnées par M. le chancelier du comte d'Artois (M. Baſtard.)

3°. Que ce magiſtrat en a touché le produit.

4°. Qu'on ne peut à cet égard lui oppoſer l'invraiſemblance d'un fait conſtaté par des pieces liées entr'elles, de maniere à former le corps de preuves les plus lumineuſes.

Il demande en conſéquence ſa liberté proviſoire, ſous les réſerves expreſſes de ſe pourvoir par le ſuppliant contre les dénonciateurs, ainſi qu'il appartiendra.

16 *Décembre.* La reine, Madame, madame la comteſſe d'Artois & madame Eliſabeth, ont honoré avant-hier de leur préſence le ſpectacle de l'opéra. On y donnoit la premiere repréſentation d'*Amadis des Gaules* : il n'a pas produit plus d'effet qu'à la répétition du côté des grands

Digitized by Google

mouvements & de l'énergie, de l'expreſſion muſicale ; mais on n'a pu s'empêcher d'en goûter la mélodie légere & continue, le chant tendre & facile ; *l'andante* de l'ouverture a ſur-tout été fort applaudie, ainſi que pluſieurs airs de ballet. Quant au poëme, on l'a trouvé étrangement mutilé. Le rédacteur, ſans ſe donner beaucoup de peine, en a tout bonnement retranché non-ſeulement le prologue, mais le premier acte & le cinquieme ; c'eſt comme ſi, jugeant les proportions d'une ſtatue trop forte, on lui coupoit la tête & les pieds. Voilà une nouvelle façon de raccourcir, dont on ne s'étoit pas douté juſqu'à préſent, une découverte rare, bien digne de l'invention du Sr. Alphonſe de Viſmes.

17 *Décembre* 1779. Le mariage de la veuve de Jean-Jacques Rouſſeau eſt très-vrai, & M. le marquis de Girardin a expulſé de chez lui cette femme, à laquelle il avoit conſervé la retraite donnée à ſon mari.

17 *Décembre.* La faculté de médecine, toujours contrariée par ſa rivale plus puiſſante, n'avoit pu tenir ſa ſéance publique à la même époque de l'année derniere. Elle a vaincu enfin les obſtacles qu'y mettoit la ſociété royale, & cette ſéance a eu lieu le 9 de ce mois dans les écoles extérieures de Sorbonne.

Ce qui a frappé le plus dans cette circonſtance, ç'a été le diſcours du nouveau doyen, M. le Vacher de la Feutrie, contenant un expoſé de l'état où eſt réduite actuellement la faculté : il eſt ſi déplorable, que faute de lieu, elle ſe trouve dans l'impoſſibilité de faire aucun de ſes exercices, ſoit de ſon enſeignement,

ment, soit de sa licence. Cet exposé, quoique succinct, a soulevé l'indignation de toute l'assemblée.

On a, du reste, goûté l'éloge de feu M. de Jussieu par M. le Preux; l'année derniere il avoit déja prononcé celui de M. Bernard, & a pris pour celui-ci une maniere toute différente : la premiere étoit brillante, la seconde beaucoup plus austere.

M. Desessarts, l'ex-doyen, a prononcé ceux des docteurs Hazon & Michel, & a reçu des applaudissements mérités.

Le surplus de la séance a été rempli par des mémoires scientifiques.

17 *Décembre* 1779. C'est à M. Fenouillot de Falbaire, baron de Kingé aujourd'hui, qu'on attribue la tragédie des *Jammabos* ou *les moines Japonois*.

18 *Décembre* 1779. L'académie françoise a enfin élu jeudi 16 M. Chabanon pour remplacer M. de Foncemagne : elle a différé quelque temps son assemblée à cet effet & remué beaucoup dans l'espoir de faire faire le service de Voltaire avant celui du confrere dernier mort; mais cette tentative n'a pas réussi.

18 *Décembre*. Les *Jammabos* ou *les moines Japonois*, sont une tragédie en cinq actes & en vers, avec cette épigraphe, qui est la réponse du général des jésuites, lorsque le gouvernement lui proposa la réforme de l'ordre : *sint ut sunt, aut non sint*, dit-il; *& respondit terra, non sint*, ajoute l'auteur.

Il dédie l'ouvrage aux manes de Henri IV, tournure adroite pour se concilier le trône en annonçant son but sous son vrai point de vue,

celui d'attaquer seulement la superstition, le fanatisme & l'intolérance : du reste, on voit clairement que la destruction des jésuites est la grande catastrophe qu'il a voulu peindre dans ce tableau dramatique. Il a eu l'art d'y rassembler les traits principaux des horreurs reprochées à cet ordre fameux, consignées dans l'histoire, & de les faire servir de base, de nœud & d'intrigue à sa piece. Sans doute on pouvoit y mettre plus d'art, y jeter plus d'intérêt & l'enrichir de moyens mieux combinés, de plus beaux développements ; mais son plan, tel qu'il soit, excite au moins la curiosité, & elle se soutient jusqu'au bout. Il est fâcheux encore qu'une poésie brillante ne réponde pas à la grandeur du sujet ; elle est lâche, traînante, prosaïque & trop semblable à celle de *l'honnête criminel* pour pouvoir méconnoître la main de l'écrivain, sur lequel on n'a plus d'incertitude. Il y a cependant des vers de génie & qui se retiennent.

Dans les notes qui suivent, l'auteur se met encore mieux à couvert des reproches d'irréligion ou d'irrévérences pour le clergé : il fait l'éloge de plusieurs prélats, & exalte leurs vertus, leur zele & leur patriotisme ; il désigne non moins avantageusement nos ministres, dont il capte la bienveillance & mérite ainsi la protection : M. Necker est sur-tout cité & divinisé.

Point de personnalités enfin, que contre l'abbé de Fontenay, auteur des *petites affiches de province*, qu'il traite avec une dureté qu'on sent être le résultat d'un amour-propre très-ulcéré contre la critique.

Cet ouvrage eſtimable, auquel on ne peut reprocher que trop de violence, caractere diſtinctif d'une ame fortement émue des maux que les prêtres ont cauſé à l'humanité, eſt très-propre à lui mériter un rang parmi les philoſophes du jour : il s'en montre le digne imitateur & l'enthouſiaſte; il les nomme comme des coryphées, & l'on croit entrevoir qu'il ſe ménage d'avance leurs ſuffrages pour s'ouvrir à la premiere occaſion les portes de l'académie ; car c'eſt ſur-tout ceux de cette compagnie auxquels il adreſſe ſes hommages & ſon encens.

18 *Décembre* 1779. M. Barbeu Dubourg, docteur de la faculté de médecine de Paris, vient de mourir : après avoir déclamé beaucoup contre la formation de la ſociété royale, il s'en étoit rapproché & venoit de s'y agréger, c'eſt-à-dire, de ſe déshonorer ſur le bord de la tombe. Du reſte, c'étoit un homme de lettres, qui a beaucoup écrit ſur les matieres médicales & ſur d'autres objets.

19 *Décembre* 1779. *De l'adminiſtratinn provinciale & de la réforme de l'impôt*; tel eſt le titre exact du gros in-4°. annoncé, ayant 661 pages. Il paroît imprimé à Baſle & eſt précédé d'un avertiſſement de M. Hirzel, paſteur à Zurich, éditeur. On y apprend comment cet étranger eſt parvenu à avoir en janvier 1779 le manuſcrit, qu'il avoit d'abord intention d'inſérer par morceaux dans les *Ephémérides de l'humanité*, nouveau journal qui circule dans toute l'Allemagne, & qui contient le dépôt des connoiſſances morales & politiques; mais il a vu qu'un des principaux mérites de cet ouvrage étant de former un enſemble parfaitement lié

dans tous ſes points, il perdroit trop à paroître en détail. C'eſt ce qui a déterminé l'éditeur à le publier en entier.

Suit une préface de l'auteur, où il rend compte à ſon tour de ſes intentions, de ſes vues & de la formation de cet ouvrage, qui d'abord ne devoit être qu'un ſimple mémoire, & groſſi inſenſiblement, eſt devenu un bi'lo: énorme. Du reſte, il ſe flatte de n'avoir pas enfanté des chimeres, ainſi que tant d'autres ſpéculateurs. La réforme qu'il propoſe, s'exécute actuellement avec le plus grand ſuccès en Toſcane, où elle eſt preſque terminée, & dans les états de ſon alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le margrave régnant de Bade.

Outre les raiſons qu'on a données pour croire que l'ouvrage eſt terminé, imprimé & ſe diſtribue ſous les auſpices de M. Necker, c'eſt qu'on y trouve parfaitement ſes principes.

1°. On ſuppoſe la ſuppreſſion des impôts de la France & les moyens de remplacement.

2°. La réforme de la taille & l'établiſſement d'un impôt réel & proportionnel au revenu.

3°. L'adminiſtration provinciale eſt le moyen eſſentiel pour parvenir à ce but.

C'eſt M. le Trône, grand économiſte & connu par divers écrits ſur la ſcience, un des coopérateurs du livre, qui en eſt décidément le prête-nom. Après avoir excité la curioſité du public par une diſtribution d'exemplaires gratuite adroitement faite, on commence à ſe reſſerrer & l'on le vend, mais toujours clandeſtinement & cher, afin d'entretenir le goût des amateurs & l'empreſſement des gens avides des nouveautés.

Digitized by Google

19 *Décembre* 1779. On a enfin hasardé de remontrer les bouffons au public : ils ont joué jeudi *la Frascatana*, mais seule & sans autre piece ou ballet. Ils ont été reçus avec des transports de joie par leurs amateurs, qui s'étoient rassemblés, & ne formoient malheureusement qu'un très-petit auditoire.

20 *Décembre* 1779. M. le prince de Condé ayant obligé M. d'Agou, l'un de ses officiers, de lui donner sa démission pour mauvais propos tenus contre une femme de sa cour, celui-ci s'est trouvé offensé de cette expulsion, & en a demandé satisfaction à son altesse. Ils se sont battus samedi matin de très-bonne heure en chemise, en présence de témoins. Le prince de Condé a été légérement blessé au bras, il s'est fait panser & est parti sur le champ pour Versailles, afin de demander la grace du coupable. On ne peut concevoir cette extravagance de M. d'Agou, & l'on la met sur le compte d'une jalousie effrénée. On admire fort le prince, qui auroit pu ne pas accepter ; mais c'est sur-tout sa générosité qui lui concilie les suffrages.

21 *Décembre* 1779. L'ouvrage de M. le Trône est si immense, qu'on ne peut suivre l'auteur dans tous les détails de son système : en voici les points principaux.

1°. Des principes de l'impôt en général, des effets de l'impôt indirect sur le revenu territorial & sur le revenu public, & du préjudice qu'il porte au souverain & à la nation.

2°. De la nécessité de la réforme de l'impôt & des obstacles qui s'y rencontrent.

3°. Des impôts de la ferme générale & de

ce que coûtent, tant directement qu'indirectement, les principaux d'entr'eux.

4°. Des moyens de remplacer le produit des impôts par la ferme générale & des autres impôts de même nature.

5°. De la forme d'une adminiſtration provinciale.

6°. De la maniere d'aſſeoir d'abord les impôts de remplacement.

7°. De l'établiſſement de l'impôt réel.

8°. De la perception de l'impôt, des moyens de conſerver l'ordre établi dans ſon aſſiette, de la maniere de tenir les regiſtres, &c. Réponſes aux diverſes objections contre le plan propoſé.

9°. De pluſieurs opérations concomitantes & ſubſéquentes à la réforme.

10°. Fixation de la dépenſe publique, diſtribution de la dette entre les provinces, de la maniere d'aſſeoir l'impôt après l'eſtimation de la dette, de la comptabilité.

11°. Enfin les différents ſervices qu'on peut tirer de l'adminiſtration provinciale.

A la ſuite de ce vaſte traité eſt une *diſſertation ſur la féodalité*, dans laquelle on diſcute ſon origine, ſon état actuel, les inconvénients & les moyens de les ſupprimer.

On ſe rappelle la tempête qu'a excité contre ſon auteur, ſous M. Turgot, un ouvrage ſemblable, dont le parlement fut alarmé ſinguliérement : c'eſt vraiſemblablement une nouvelle cauſe du myſtere avec lequel le gros livre dont il s'agit ſe diſtribue. M. le Trône eſt dans les mêmes principes que l'autre écri-

Digitized by Google

vain & ne veut pas eſſuyer les mêmes perſécutions.

21 *Décembre* 1779. Il paroît que la derniere requête du Sr. le Bel, dont on a parlé, a fait effet ſur les magiſtrats; car M. Baſtard a été décrété d'aſſigné pour être ouï la ſemaine derniere. Quelque léger que ſoit ce décret, qui ne l'a pas empêché de ſiéger au conſeil des parties lundi, il eſt remarquable vis-à-vis d'un conſeiller d'état. On ſe rappelle que celui-ci, ancien premier préſident du parlement de Toulouſe, étoit fort mal avec ſa compagnie, qui diſoit ne vouloir *ni de bâtard ni de Baſtard*; on ſe rappelle que depuis membre du conſeil il eſt devenu un des agents du chancelier les plus ardents pour la deſtruction des cours: toutes ces raiſons ne peuvent le rendre que très-déſagréable au parlement de Paris, où eſt l'affaire.

21 *Décembre.* M. Chardin, dont on a annoncé la perte, étoit dans ſa 81e. année quand il a expiré. Sa fin a été le ſoir d'un beau jour. Il étoit dans les principes de Rouſſeau, qu'un moribond doit chercher à ne point effrayer les ſpectateurs par un extérieur triſte & dégoûtant; durant ſa derniere maladie il n'a ceſſé de ſe faire raſer à l'ordinaire,

Au ſallon dernier il avoit expoſé un *Jacquet.* Madame Victoire en fut ſi contente qu'elle lui fit remettre pour témoignage, par le comte d'Affry, une boîte d'or: ç'a été ſon dernier ouvrage: depuis cinquante-un ans qu'il étoit reçu de l'académie, il avoit toujours travaillé & toujours plu au public.

Il étoit doué d'un talent exquis pour la cou-

leur. La plupart des ſujets de la vie privée qu'il a traités, ſont connus par les gravures ; pluſieurs ſont chez le roi, dans les cabinets du roi de Suede & de l'impératrice de Ruſſie. Ils ont l'avantage de ſe ſoutenir contre toutes écoles, même pour la couleur.

Il n'avoit point de maniere; il diſoit, *on ſe ſert pour peindre de la main & des couleurs, mais ce n'eſt point avec les couleurs & la main que l'on peint.*

M. Renou, plus poëte que peintre, étoit un de ſes éleves, & a payé à la mémoire de ce maître dans le *Journal de Paris* le tribut de reconnoiſſance qu'il lui devoit.

22 *Décembre* 1779. L'abbé de la Porte, dont on a annoncé la fin prochaine, vient de mourir : il avoit environ ſoixante ans ; il étoit né à Bedfort dans la haute Alſace, & avoit paſſé la plus grande partie de ſa jeuneſſe chez les jéſuites : ſorti de cet ordre, il étoit devenu collaborateur de Freron, s'étoit brouillé avec lui, & avoit élevé autel contre autel par ſon *obſervateur littéraire*, ouvrage périodique qui ne put durer longtemps. C'étoit un compilateur infatigable, & il a gagné ainſi plus d'argent que de gloire, dont il ne ſe ſoucioit guere. Ses principales collections ſont un recueil volumineux de *Contes & de Nouvelles*, *un Dictionnaire des théatres*, une *Ecole de littérature*, *la Bibliotheque d'un homme de goût*, &c. Sans compter des almanachs & des dictionnaires de toute eſpece, des *Eſprits*, &c. &c.

22 *Décembre* 1779. Les ducs de Choiſeul & de Praſlin ont été indignés des *obſervations* du Sr. de Beaumarchais, en ce qu'il qualifie

la derniere paix des expreſſions les plus outrageantes pour ceux qui en étoient les auteurs, & qu'il oſe avancer que par une ſtipulation ſecrete l'Angleterre avoit limité le nombre des vaiſſeaux que la France pourroit entretenir ; en conſéquence ils en ont porté des plaintes au comte de Vergennes. Ce miniſtre en a rendu compte au conſeil dimanche, & il eſt intervenu arrêt qui le ſupprime, mais n'inflige aucune peine à l'écrivain connu ; ce qui eſt fort ſurprenant & confirme le bruit que, malgré ſon impudence, il n'auroit pas oſé publier un tel libelle ſans en avoir donné communication aux miniſtres.

23 *Décembre* 1779. La derniere ſéance tenue à l'académie françoiſe concernant le ſervice de M. de Voltaire, eſt très-curieuſe & mérite de plus amples détails. Il s'y trouvoit trois prélats, dont les avis étoient attendus avec impatience : c'étoient le cardinal de Rohan-Guimené, grand-aumônier ; l'archevêque de Lyon & l'archevêque d'Aix. On pouſſa vivement le premier & l'on lui repréſenta qu'en qualité de grand-aumônier ; & de premier curé des diverſes maiſons royales, il pouvoit lever toutes les difficultés, en demandant au roi à faire faire ce ſervice dans la chapelle du Louvre, lieu le plus convenable pour une pareille cérémonie : il répondit qu'il le penſoit auſſi & qu'il y prêteroit volontiers les mains, quand le ſervice auroit été fait à St. Sulpice, paroiſſe ſur laquelle eſt mort le défunt.

M. de Montazet s'en tira plus adroitement encore, & dit que vu la ſciſſion qu'occaſionoit dans l'égliſe le ſervice de M. de Voltaire, il

pourroit ſe faire qu'il en réſultât conteſtation ; qu'ayant l'honneur d'être primat des Gaules, cette conteſtation pourroit reſſortir à ſon tribunal, & qu'alors il étoit de ſon intégrité de ne pas s'expliquer.

Enfin l'archevêque d'Aix ne s'en tira pas moins finement, & opina pour réformer l'uſage de faire faire un ſervice à chaque académicien ; mais pour en établir un à perpétuité qui engloberoit indiſtinctement tous les morts de la compagnie.

Cet avis qui ſauvoit l'honneur de Voltaire & celui de l'académie, entraîna tous les ſuffrages. Le marquis de Paulmy ſeul différa d'opinion, [il eſt goguenard] & prétendit qu'il ne s'étoit fait recevoir que dans l'eſpoir d'avoir un ſervice pour lui ſeul ; qu'il ne conſentiroit jamais à l'innovation adoptée.

Cependant l'arrêté fut formé & l'on convint que les députés chargés d'aller annoncer au roi la nomination de M. de Chabanon & lui en demander l'approbation, lui feroient part du nouvel arrangement ſous le bon plaiſir de S. M.

Le roi a répondu qu'il approuvoit le choix de l'académie, mais qu'il falloit à l'égard de la ſeconde demande que les choſes ſe paſſaſſent comme ci-devant ; ce qui rejette la compagnie dans le même embarras.

23 *Décembre* 1779. Annoncer une piece nouvelle aux Italiens, c'eſt y annoncer une chûte : c'eſt ce qui vient d'arriver à une comédie en un acte en vers, intitulée : *le Lord Anglois & le Chevalier François*. La ſeconde repréſentation, malgré ſa réprobation générale, eſt cependant annoncée pour dimanche.

24 *Décembre* 1779. On ne peut encore rien ſtatuer de poſitif ſur le duel du prince de Condé avec M. d'Agou, c'eſt-à-dire ſur la maniere dont il s'eſt engagé. On ſait ſeulement que madame de Courtebonne, attachée à madame la ducheſſe de Bourbon, dont M. d'Agou étoit fort amoureux, & aimée du prince enſuite, en a été le ſujet; que le premier a tenu des propos outrageants ſur le compte de cette dame, & a prétendu avoir lieu de les tenir : que S. A. les a trouvé mauvais & en a témoigné ſon mécontentement en termes peu meſurés à cet officier. Mais, quels étoient ce termes ? méritoient-ils qu'il s'oubliât au point d'en demander raiſon à ſon maître, auquel il venoit de remettre ſa démiſſion de capitaine de ſes gardes ? C'eſt ce qu'il eſt impoſſible de fixer. Il eſt ſeulement à préſumer qu'on ne ſe porte pas à une démarche de cette conſéquence, & dont les ſuites ne peuvent être que très-funeſtes, ſans le préjugé impérieux de l'honneur, ou ſans l'impulſion violente d'une jalouſie aveugle.

On ne ſait rien de plus certain ſur l'action même : on convient ſeulement qu'il avoit pour témoin ſon frere, officier des gardes-du-corps qui, de plus de ſang-froid que le combattant, n'auroit pas accepté ce rôle s'il n'eût cru l'honneur de ſa famille intéreſſé.

On convient encore que malgré la bleſſure du prince, l'adverſaire de S. A. & ſon frere, non-ſeulement ne le jugerent pas ſatisfaits en ce moment, mais ſur la demande du prince, ſur l'obſervation de M. d'Autichamp du côté de ſon alteſſe, aſſurant que les loix de l'honneur n'en exigeoient pas davantage, reſterent quel-

que temps indécis, & ſe firent répéter deux fois la même choſe.

En général, ſans entrer dans la diſcuſſion du fait, toute la haute nobleſſe eſt enchantée de l'action de M. d'Agou, qui la met ainſi de niveau avec les princes du ſang, & rendra ceux-ci plus circonſpects.

Au contraire, il y a une grande fermentation entre les princes, les miniſtres & leurs adhérents, intéreſſés à ce que les inférieurs ne puiſſent pas demander raiſon à leurs chefs de leurs mauvais propos ou autres griefs qu'ils pourroient avoir contr'eux. C'eſt une matiere d'importance qu'on traite aujourd'hui à Verſailles, & ſur laquelle il n'y a rien de ſtatué.

L'agreſſeur proviſoirement eſt en fuite.

24 *Décembre* 1779. Le tribunal des maréchaux de France a prononcé entre M. de la Cardonnie & M. de Schantz, ſon ſecond, à l'occaſion de leur combat ſingulier au bois de Boulogne : le premier a été déclaré homme d'honneur, & le ſecond tenu de ſortir de France ; défenſe à lui d'y rentrer. Il eſt à eſpérer que ce Suédois, libre déſormais de publier le mémoire qu'on lui avoit défendu de faire paroître, ne trouvant plus d'obſtacle, nous le fera parvenir par le ſecours des preſſes étrangeres.

25 *Décembre* 1779. La Sorbonne s'occupe toujours de la cenſure du livre nouveau de M. de Buffon ; mais M. Amelot ayant écrit que S. M. déſiroit qu'on ne prononçât pas définitivement avant d'avoir entendu l'accuſé, il ſe flatte que cette recommandation aura ſon effet,

Digitized by Google

& qu'on attendra ſon retour de Montbar, où il eſt allé.

Le comité des docteurs nommés pour exprimer les propoſitions condamnables, eſt préſidé par M. Aſſeline, & l'abbé Paillard tient la plume, comme rédacteur.

26 Décembre 1779. Tous les paſſages pour les livres venant de chez l'étranger ſont tellement obſtrués, que ce n'eſt que depuis peu qu'on commence à voir ici les tomes 11 & 12 des *Mémoires ſecrets pour ſervir à l'hiſtoire de la république des lettres en France*, &c. Ils embraſſent ſeulement l'année 1778, où la matiere a ſans doute été plus abondante. Ils ſemblent d'ailleurs compoſés avec plus de ſoin & de recherches encore que les précédents. On y trouve ſur-tout un journal exact, curieux & circonſtancié du ſéjour, de la maladie, de la mort de M. de Voltaire & de ſes ſuites. Ces mémoires ſont enrichis en outre de lettres intéreſſantes ſur le ſallon de 1777; elles ne ſentent nullement l'artiſte, mais ſont d'un amateur éclairé, plein de goût & qui ſait féconder & varier une matiere naturellement ſeche & monotone. Il eſt fort à deſirer qu'on continue à perfectionner ainſi d'année en année cette collection unique dans ſon genre.

[Cet article eſt extrait d'une gazette manuſcrite, très-accréditée à Paris, dans les provinces & même chez l'étanger.]

26 Décembre. On voit une lettre du duc de Choiſeul au comte de Vergennes, contenant ſes plaintes contre le libelle du Sr. de Beaumarchais, dont on a parlé. On aſſure qu'il y en a une auſſi du duc de Praſlin, & que M. le

duc de Nivernois, miniſtre plénipotentiaire pour la derniere paix, s'eſt joint à eux. C'eſt à l'occaſion de ces diverſes requiſitions que le 19 décembre eſt intervenu l'arrêt du conſeil qui le ſupprime. La ſuppreſſion eſt motivée ſur ce qu'il renferme différentes aſſertions haſardées & qualifications trop peu ménagées; ſur ce que l'auteur auroit établi en fait qu'il exiſtoit dans le traité de paix de 1763 une ſtipulation, ſoit publique, ſoit ſecrete, qui limiteroit le nombre des vaiſſeaux que la France pourroit entretenir : aſſertion auſſi fauſſe qu'abſurde; enfin, ſur ce que cet écrit a été public & répandu en contravention aux réglements de la librairie.

On dit que la lettre du duc Choiſeul eſt diffuſe & pleine de négligences : on trouve celle de ſon couſin beaucoup mieux traitée, préciſe, noble & ferme.

Le ſingulier de cette anecdote, & qui prouve la légéreté & l'inconſéquence du miniſtere, c'eſt que l'auteur des *obſervations* connu, dont le nom eſt au titre de l'ouvrage, rappellé dans l'arrêt du conſeil, accuſé implicitement de calomnie envers les auteurs du traité de paix, au moins déclaré infracteur des loix de la librairie, ce qui a valu la captivité à tant d'autres, reſte libre & impuni : mal-adreſſe qui ne laiſſe aucun lieu de douter que le ſieur de Beaumarchais n'ait été autoriſé à publier ſon écrit; c'eſt un ſoufflet, diſent les perſifleurs de cour, que les miniſtres donnent ſur la joue de ce vilain.

27 *Décembre* 1779. Un prince de Carignan, frere de madame la princeſſe de Lamballe,

Digitized by Google

colonel au ſervice de France d'un régiment de ſon nom, eſt devenu amoureux à Saint-Malo d'une demoiſelle Magou, niece des Magou renommés dans le commerce & la finance : elle n'eſt ni riche, ni jolie, mais a de l'eſprit & de l'intrigue : elle a amené le prince fort borné à l'épouſer. L'évêque de St. Malo ſatisfait d'une permiſſion vague du roi de Sardaigne que lui a montrée le prince, de ſe marier en France, a donné les diſpenſes & la cérémonie s'eſt faite avant que la cour ait pu s'y oppoſer. On ne croit pas que cet hymen, bon quant au for intérieur, ſubſiſte quant aux effets civils, & quoiqu'il ſoit conſommé on va travailler à le faire caſſer ; on dit que le roi de Sardaigne a rappellé en conſéquence le prince à Turin.

28, *Décembre* 1779. Il y a douze ans que M. Dutens étant à Londres achera les livres de J. J. Rouſſeau au nombre d'environ mille volumes : ce qui le détermina ſur-tout à cette acquiſition, ce fut un exemplaire du livre de *l'Eſprit*, avec des remarques à la marge de la propre main du philoſophe. Rouſſeau, de ſon côté, ne conſentit à la vente qu'à condition que pendant ſa vie le poſſeſſeur ne publieroit point les notes qu'il pourroit trouver ſur les livres vendus, & que ſur-tout il ne laiſſeroit pas ſortir de ſes mains le premier : il paroît qu'il avoit entrepris de réfuter l'ouvrage de M. Helvétius ; mais que le voyant perſécuté il avoit renoncé à ſon projet. Celui-ci inſtruit que M. Dutens étoit acquéreur de l'exemplaire en queſtion, lui fit propoſer par M. Hume de le lui envoyer : lié par ſa promeſſe il n'y put con-

Digitized by Google

ſentir, mais crut ne pas y manquer en faiſant part à l'auteur des remarques principales. Monſieur Helvétius y répondit par une lettre, & il en promettoit une autre qu'il n'eut pas le temps de finir; la mort l'enleva huit ou dix jours après.

Cette anecdote eſt la ſeule choſe précieuſe à extraire d'un pamphlet intitulé : *Lettres à M. de B. ſur la réfutation du livre de l'Eſprit d'Helvétius, par J. J. Rouſſeau, avec quelques lettres de ces deux amateurs* : tout le reſte ne valoit pas les frais de l'impreſſion; les notes mêmes du critique & la réfutation de l'auteur, iſolées & ſans ſuite, ne ſont ni inſtructives, ni intéreſſantes.

29 *Décembre* 1779. On délivre à l'hôtel de Condé une eſpece de récit de ce qui s'eſt paſſé entre le prince & M. d'Agou. Il en réſulte que S. A. s'eſt parfaitement bien conduite, & que le ſeul grief apparent du dernier eſt le mot de *calomniateur*, dont elle s'eſt ſervie.

C'eſt à Seve, comme le prince changeoit de chevaux, que M. d'Agou eſt monté à la portiere de ſa chaiſe, & lui a témoigné la néceſſité où il ſe jugeoit de lui demander ſatisfaction, ainſi que le lieu, l'heure du combat & le choix des armes : S. A. en lui déclarant qu'elle n'avoit point eu intention de l'offenſer, lui a dit que cependant en conſidération du corps dont il avoit l'honneur d'être membre, elle vouloit bien accéder à ſon deſir : « au champ de Mars, lui-t-elle » ajouté, à huit heures, à l'épée; » & ſur le champ a relevé ſa glace.

M. le prince de Condé, après s'être fait panſer eſt allé à Verſailles, non pour deman-

au roi la grace du coupable ; mais pour, au contraire, prouver l'*alibi*, au cas que S. M. lui en parlât : c'eſt la médiation du comte de Maurepas que S. A. a interpoſée, & ce miniſtre, tout conſidéré, a en effet déterminé le roi à ne ſe point mêler de la querelle & à l'ignorer.

En conſéquence les deux d'Agou continuent leur ſervice reſpectif ; l'un dans les gardes du corps, & l'autre dans les gardes françoiſes. Madame de Courtebonne reſte auprès de madame la ducheſſe de Bourbon, & depuis a fait au palais les honneurs de la table.

Cette dame eſt une veuve laide, de plus de quarante ans, qui fait cependant encore des enfants & inſpire, comme l'on voit, les paſſions les plus fortes. La princeſſe de Monaco eſt furieuſe, & regarde cet éſclandre comme un congé que lui donne le prince de Condé.

29 *Décembre* 1779. C'eſt M. Imbert qui eſt l'auteur de la derniere piece nouvelle jouée aux Italiens. On ne peut concevoir que ce jeune homme, qui avoit annoncé du talent, ait pu faire quelque choſe d'auſſi mauvais ; il faut cependant ſe rappeller qu'il donna, il y a quelques années, aux François, *le gâteau des rois*, comédie plus déteſtable encore : toutes les eſpérances fondées ſur lui doivent s'évanouir aujourd'hui.

30 *Décembre* 1779. *L'Obſervateur Anglois*, ſi couru en France & plus encore chez l'étranger, paroît aujourd'hui ſous le titre plus convenable de *l'Eſpion Anglois*. C'eſt une édition très-augmentée. Il eſt dit dans un avis que les hoſtilités entre la Grande-Bretagne & la France ont engagé l'auteur à faire de nouvelles décou-

Digitized by Google

vettes, principalement ſur ce qui concerne la marine françoiſe & celle d'Eſpagne. On attend avec impatience la ſuite de cet ouvrage qui ne va encore que juſqu'à la fin de l'année 1776, & conſiſte ſeulement en quatre volumes.

30 *Décembre* 1779. Le Sr. Volange, plus connu ſous le nom de *Jeannot*, continue à faire les beaux jours du théatre de l'Ecluſe. Les directeurs ſont convenus qu'il leur avoit valu de quoi payer leurs dettes, montant à 200,000 livres, & en outre un bénéfice de plus de 300,000 livres. Il avoit un ordre de début pour la comédie italienne, très-abandonnée depuis long-temps. Il auroit pu y ramener la foule; mais ces hiſtrions ayant voulu prendre avec lui un air de dignité, il leur a déclaré qu'il les abandonnoit à leur malheureux ſort, & que ſemblable à Céſar, il aimoit mieux être le premier dans un village, que le ſecond dans Rome.

Il amuſe le public non-ſeulement en ſcene, mais encore dans les ſociétés : il n'eſt pas de bonne fête où l'on ne l'appelle & dont il ne faſſe les délices. Dernièrement il a eu un petit rhume : ſa porte le lendemain eſt devenue inacceſſible par les carroſſes; les femmes de qualité envoyoient ſavoir de ſes nouvelles, & les plus grands ſeigneurs venoient en chercher eux-mêmes; on ne ſait juſqu'à quand durera ce délire : il doit être long en ce que c'eſt véritablement un grand acteur, qui par ſon naturel exquis donne du relief aux plus groſſes balourdiſes dans ces farces foraines : indépendamment de *les Battus paient l'amende*, qu'on joue très-fréquemment, & qui ſont peut-être

à la deux centieme repréſentation, il y en a pluſieurs autres où il excelle même davantage, entr'autres encore il remplit huit rôles différents.

On a modelé *Jeannot* en porcelaine de Seve & ſon buſte, de cette matiere, eſt en ce moment l'étrenne à la mode : la reine en a pris pluſieurs pour diſtribuer à ſes favoris & favorites.

31 *Décembre* 1779. M. Dillon, colonel, un de ceux qui ſe ſont diſtingués en amérique, même un des bleſſés, revenu depuis peu, a paru au lever du roi, où il devoit être préſenté. S'étant rendu plus tard qu'il ne failoit, au lieu de l'accueil gracieux qu'il attendoit, il n'a reçu d'autres mots de S. M. que ceux ci : *M. Dillon, la tête vous a tenu long-temps ſur le chevet ce matin.* A quoi l'on veut qu'il ait repliqué douloureuſement : *Sire, quand il s'agit de votre ſervice il n'en eſt pas de même.*

31 *Décembre.* M. Barbeu Dubourg étoit né à Mayenne en 1709 : à quinze ans il avoit fini ſon cours de philoſophie, il avoit étudié en théologie ; mais les mathématiques le firent renoncer à cette ſcience occulte & vuide. Il apprit les langues, & s'initia dans l'hébreu avec tant de ſuccès, que ſon profeſſeur au college royal le conſultoit ſur les paſſages les plus difficiles. Il préféra l'anglois & l'italien. Il traduiſit d'abord de la premiere de ces deux langues les *Lettres ſur l'hiſtoire de Bolingbroke.* En 1761 & 1762, il fit ſa gazette de médecine, ſous le nom *de gazette d'Epidaure.* Il étoit fort lié avec M. Franklin, qui le chargea, il y a pluſieurs années, de faire une édition &

une traduction françoiſe de ſes œuvres. Il eſt auteur d'un *Code de la raiſon humaine*, d'une *Carte cronographique, avec une introduction à l'hiſtoire abrégée des différents peuples anciens & modernes*; il a fait le *Botaniſte françois*: enfin, ſon dernier ouvrage imprimé a été le *Calendrier de Philadelphie*. Il en avoit pluſieurs ſur le métier quand la mort l'a enlevé; il n'exerçoit preſque plus la médecine que pour ſes amis & pour les pauvres.

31 *Décembre* 1779. Un Sr. Pariſeau, directeur des éleves de l'opéra, acteur & auteur de ce théatre, avoit compoſé une piece intitulée *veni vidi vici*, ou *la priſe de la Grenade*: c'eſt une imitation ſuivie de cette conquête, où figure M. d'Eſtaing. Quand il a ſu que ce général revenoit, il a ſuſpendu pour ne remettre ſa piece qu'à ſon arrivée, dans l'eſpoir qu'il l'honoreroit de ſa préſence, & y donneroit un véhicule extraordinaire. Malheureuſement le vice-amiral, mécontent de la fin de ſa campagne, ne veut pas ſe montrer en public, même reſter à Paris; il s'eſt retiré à Paſſy, & ſon état d'ailleurs ne lui permettroit pas de venir à ce ſpectacle forain.

Le Sr. Pariſeau, comme de raiſon, n'a pas moins cru devoir aller rendre ſes hommages au comte d'Eſtaing, & lui demander ſon agrément pour le mettre ainſi en ſcene; car il faut ſavoir que c'eſt lui qui joue le rôle du général. Il n'a pu parvenir à lui, & a fait à cette occaſion les vers ſuivants, qui valent mieux que ſon drame héroïque.

Foin de votre portier mauſſade !
Brave d'Eſtaing, je crois qu'il faut
Dans votre hôtel entrer d'aſſaut,
Ainſi que vous à la Grenade.
Je ſuis jaloux de voir vos traits ;
J'accours en hâte, & l'on me chaſſe.
Les Anglois vous ont vu de près,
Accordez-moi la même grace:
C'eſt moi qui tous les jours du mois,
Auteur, acteur tout à la fois,
Aux yeux des dames amuſées
Mets la Grenade ſous mes loix:
Avec du guet & des fuſées,
Nous recueillons pareillement
Un très-juſte tribut d'éloges,
Nous avons l'applaudiſſement
Vous de l'Europe, & moi des loges :
Ainſi donc daignez recevoir
Mon foible, mais ſincere hommage :
Daignez conſentir à me voir ;
Car enfin je voudrois ſavoir
Comment j'ai ſaiſi votre image :
Si l'on attaque mon maintien
Et le langage de mon zele,
Votre copiſte eſt infidele ;
C'eſt ma faute ; car je ſais bien
Que rien ne manque à mon modele.

31 *Décembre* 1779. On a parlé de cabinets d'aiſance, ſubſtitués dans le jardin des Tuileries aux vaſtes cabinets de verdure plantés par le fameux le Nôtre pour receptacles des beſoins de l'humanité; la cupidité a été le principe des

cette plus grande commodité offerte au public, car on paie pour entrer dans ces lieux, & c'eſt une petite ferme au profit du gouverneur du château.

Un chevalier de Modene, aventurier, qui, ſans appartenir en rien à l'illuſtre maiſon dont il porte le nom, s'eſt impatroniſé chez *Monſieur*, & s'eſt fait établir par ſon alteſſe royale, gouverneur du Luxembourg, n'a pas manqué d'adopter, pour le jardin de ce palais, la méthode imaginée aux Tuileries. Mais pouſſé par un amour de l'argent plus ſordide encore, il fait faire des patrouilles ſéveres, & ne veut pas que perſonne puiſſe ſe ſouſtraire à cette eſpece d'impôt ſur les ventres trop relâchés. Lorſqu'on ſurprend quelqu'un dans une attitude qu'on ſait n'en être pas une de défenſe, on s'empare de ſon épée, de ſa canne ou de ſon chapeau poſé à terre, & on le force ainſi à payer une amende beaucoup plus forte que le tribut ordinaire.

Un M. Pierre, ſubſtitut du procureur-général du parlement, ignorant la commodité offerte en pareil cas, a été rançonné : il s'eſt refuſé à ce qu'on exigeoit de lui ; il a été traduit devant le gouverneur, qui le trouvant inſolent, & ignorant qui il étoit, l'a fait conſtituer priſonnier au château. C'eſt devenu la matiere d'un procès, qu'on dit avoir tourné à l'humiliation du chevalier de Modene, qui a reçu une injonction du parlement d'être plus circonſpect, de faire des excuſes au magiſtrat maltraité, & a été condamné aux dépens, dommages & intérêts, &c.

Digitized by Google

31 *Décembre* 1779. La facétie ſuivante, très-rare, court riſque de reſter long-temps dans les ténebres par l'inquiſition littéraire établie en France ; ſa nouveauté & ſon mérite conſiſtant ſur-tout dans l'à-propos pour les amateurs, nous ont déterminé à leur en faire part ſur le champ.

Annonces, affiches & avis divers, ou Journal général de France, du vendredi 31 *décembre* 1779.

TERRES ET BIENS SEIGNEURIAUX A VENDRE.

TERRE & grand fief dans l'iſle Maquerelle, (1) partie en bois taillis, partie en terre labourable, appartenant à Mlles. *Miſis*, *Doucet* & *Montauban*, à vendre en totalité ou par portion. S'adreſſer aux propriétaires, rue des Cordeliers, & en leur abſence, à madame *Gourdan* (2).

Fief & château des deux portes à vendre par licitation, payable en monnoie de France & monnoie de l'Empire ; on recevra de l'argent de toutes mains. S'adreſſer à Mlle. *Roſalie*, dite le Vaſſeur (3).

---

(1) Iſle du côté du gros Cailloux, qui porte en effet ce nom.

(2) Mere abbeſſe.

(3) Elle eſt maîtreſſe de M. le comte de Mercy-Argenteau, ambaſſadeur de l'empereur.

Digitized by Google

Biens en Roture à vendre ou à louer.

Quatre grands quartiers d'héritages à vendre, avec une très-grande entrée, fort fréquentée ſur le devant, & une porte bâtarde ſur le derriere, qui l'eſt preſque autant. S'adreſſer à Dlle. *Porſin*, à toute heure du jour, en ſa maiſon rue Trouſſe-vaches, excepté depuis ſix heures du ſoir juſqu'à huit, qu'elle travaille aux Tuileries.

Grand & magnifique terrein, dit *le trou d'Enfer*, propre à faire un haras de jeunes chevaux. S'adreſſer à madame *de Mollet*, rue Jean-Pain-Mollet, aux Vaches ſuiſſes, qui le fera voir avec la plus grande facilité.

Pluſieurs arpents de marais propres à faire des pâturages, ſans garantie d'hommes & d'animaux, à cauſe des fondrieres. S'adreſſer à Mlles. *Crépeaux*, *Bigothini*, *Coulon*, & *Puiſieux*, à l'académie royale de muſique.

Maiſons ou appartements à louer.

Pluſieurs beaux & grands appartements à l'hôpital général, vacants par la retraite des Dlles. *Grauville*, *Souck* & *Raucourt*. S'adreſſer aux anciennes locataires, rue Vuide-gouſſet, à la Levrette, & au beſoin un peu plus haut.

Portion de lit à louer pour le premier du mois prochain. S'adreſſer à Mlle. *Violette*, ou à ſa femme de chambre, rue Verte à la Pantoufle, & dans peu l'hôtel-Dieu.

Petit appartement au cinquieme en ſiamoiſe, à troquer contre un appartement au premier en damas de trois couleurs. S'adreſſer à madame *Sainte-Marie*, ouvriere en tours de lit, rue de la

la nouvelle halle, ou chez madame *de Launay*, (1) rue des Petits-champs, où elle travaille à la journée.

Paſſage public, dit *le Paſſage du Saumon*, ouvert à tout le monde, à louer. S'adreſſer à madame *Thevenin*, rue du Haſard à l'As de pique.

Vente de meubles, tableaux & effets.

Une Vénus aux belles feſſes en marbre blanc, repréſentant Mlle. *Contat* (2), d'un beau genre, & pouvant ſervir de modele, ſi les pieds & les mains étoient du même auteur.

Tableau repréſentant Mlle. Colombe (3) en Pomone, grand comme nature, ſur deux pieds quatre pouces de large; elle eſt peinte offrant ſes prémices au dieu des jardins. La taille du dieu, quoique coloſſale, ne paroît pas encore proportionnée.

Beau tableau repréſentant Danaé, recevant une pluie d'or dans le tonneau des Danaïdes. S'adreſſer à Mlle. *Duthé*.

Modele d'antique, d'après Mlle. *Beauvoiſin*. Cette figure a pu repréſenter autrefois une aſſez jolie nymphe, mais les outrages du temps & des plâtres l'ont preſque entiérement défigurée.

Les ſept péchés mortels du Pouſſin, fameux

(1) Fameuſe abbeſſe qui a ſupplanté Made. Gourdan, & a la vogue aujourd'hui.

(2) Actrice de la comédie françoiſe, belle fille qui a les mains & les pieds vilains.

(3) De la comédie italienne, belle fille, mais prodigieuſement groſſe & grande.

tableau copié par un bon maître ; ſavoir, l'Avarice, repréſentée par Mlle. *Amenaïde* ; la Pareſſe, par Mlle. de Beaupré (1) ; la Colere, par mademoiſelle *Luzzy* (2) ; la Luxure, par Mlle. *Laguerre* (3) ; la Gourmandiſe, par Mlle. *Urbin* (4) ; l'Orgueil, par Mlle. *Thevenet* ; l'Envie, par la Dlle. *Dugazon* (5). Ce tableau eſt frappant pour les reſſemblances.

Meubles & effets de Mde. *la Borde*, à vendre par autorité de juſtice ; ſavoir, un lit avec ſa courte-pointe fort uſée, ſur le devant un canapé en cuir du levant, entiérement élimé : un bidet garni de pluſieurs ſeringues à injection ; quelques boëtes de pillules & pluſieurs pots de pommade aſtringente.

Très-jolie ſerinette à vendre chez la dame *Trial* (6), rue du Perroquet, à l'enſeigne des Prétentions.

Cinq mille livres de rente en mille parties, de cinq livres chacune, ſur différents particuliers très-ſolvables. S'adreſſer à Mlle. *Demarcq* (7).

---

(1) De la comédie italienne.

(2) De la comédie françoiſe.

(3) De l'opéra.

(4) Courtiſanne fameuſe par ſon luxe, & ſans talent connu.

(5) De la comédie françoiſe.

(6) La premiere cantatrice de la comédie italienne, à qui l'on reproche de ne pas être actrice.

(7) Fameuſe pour les détails, & ne refuſant pas les petits profits.

Digitized by Google

Vente de chevaux, voitures & autres effets.

Berline angloiſe, chevaux & équipage, après le départ de Mlle. *Dufayel* (1) pour la ſalpétriere.

Deux jolis poulains égaux, parvenus à leur croiſſance. S'adreſſer, pour les voir, à mademoiſelle *Trecourt* (2); & pour le prix à Mde. ſa mere, au cinquieme arbre dans la grande allée du Palais-royal.

Très-beau perroquet vert chez Mlle. *Felix*, qui ne ſait encore dire que : " montez, Monſieur, payez, baiſez mon cœur, & allez-vous-en. " Mais l'on eſpere qu'il en apprendra davantage par la ſuite. Prix un louis.

Livres nouveaux.

L'art de faire de l'eſprit & d'y mêler celui des autres, par Mlle. *Arnoult* (3), rue des deux Portes, à la ménagerie.

Nota. On voit auſſi au même endroit un morceau d'hiſtoire naturelle à vendre ou à troquer; c'eſt une mâchoire de requin d'une grandeur effroyable, mais les dents parfaitement bien conſervées.

---

(1) De la comédie italienne, accuſée d'avoir voulu empoiſonner ſa ſœur par jalouſie.

(2) Renommée pour diſtribuer le mal immonde.

(3) Emérite de l'opéra, fameuſe pour ſes méchancetés & ſes bons mots; elle paſſe auſſi pour tribade, elle a de fort vilaines dents, & put de la bouche. Un jour qu'elle diſoit qu'elle avoit le cœur ſur les levres : *je ne ſuis pas ſurpris*, lui repartit quelqu'un qu'elle plaiſantoit, *que vous ayiez l'haleine ſi mauvaiſe.*

Digitized by Google

L'art de composer sa figure & de rétrecir sa bouche aux dépens du reste. Un volume petit *in*-12, papier d'Hollande. S'adresser à Mlle. *Bouton de Rose*, rue Bétizi, à la Grimace.

Traité d'ostéologie, ou le Squelette des graces, par Mlle. *Guimard* (1), rue de la Planche, à l'Arbre sec.

Traité du renoncement des passions, par madame *Justine*, rue de Sodome, au Bien-venu.

Demandes particulieres.

Un locataire qui occupe un très-grand appartement sur le devant, chez madame *Fourcy*, desireroit y faire faire par entreprise un retranchement ou des cloisons pour y être moins à son aise; il se tiendra sur le derriere pendant les réparations.

Un particulier, possesseur de la demoiselle *Ste. Marie* l'aînée, desireroit trouver un maître qui lui apprît à parler & à ne rien prendre.

Le Sr. *Agironi*, traitant les maladies vénériennes, offre pour preuve de son talent de faire visiter la dame *Rosten*, qui mange & agit actuellement comme si elle n'avoir jamais été attaquée de ce mal.

La Dlle. *la Foreſt* (2) offre de donner pour un morceau de pain les ruines de Palmyre, épreuve retouchée.

---

(1) La premiere danseuse de l'opéra, seche & maigre.

(2) Vieille courtisanne très-renommée jadis, aujourd'hui laide & ruinée.

La Dlle. *Balthazar*, desireroit emprunter six francs ; elle donnera une galanterie pour les intérêts, & son pere & sa mere en nantissement pour le principal.

La dame *Vestris* (1) prévient le public, qu'elle achetera tous les sifflets à quelque prix qu'ils soient ; elle demeure toujours rue du Champ-plâtreux (2).

La Dlle. *Renard* propose de mettre ses faveurs en loterie, la délicatesse de son ame répugnant à ruiner tous ses amants pour soutenir son état de fille du monde. La quinzaine de ses faveurs sera divisée en cinq lots, qui écherront aux cinq numéros sortant à chacun des tirages de la loterie royale de France. Le porteur de chacun des numéros sortis de la roue de fortune, gagnera un terne nocturne, & aura de plus à souper, & pourra donner ou céder des coupons à qui bon lui semblera : les billets seront de douze livres, & seront garantis par le Sr. *Agironi* (3) : la Dlle. *Renard* les délivrera elle-même rue du Puits qui parle, au Buisson ardent (4) ; & dans la grande allée du Palais-Royal, depuis une heure jusqu'à deux heures après midi & après minuit.

---

(1) De la comédie françoise ; il faut se ressouvenir que le public lui en veut beaucoup, & la siffle souvent depuis qu'elle a fait renvoyer Mlle. Sainval.

(2) elle est accusée de mettre beaucoup de blanc dans sa figure.

(3) Empirique renommé pour le mal vénérien, cité ci-dessus.

(4) Elle passe pour être rousse.

Charges & Offices à vendre.

Charge de maquereau ſuivant la cour, à vendre ou à troquer contre un bénéfice. S'adreſſer à MM. les abbés *Chotard* (1) & *Guigony*.

Annonces diverſes.

La ſociété royale de médecine propoſe pour prix de l'année prochaine deux médailles d'or de la valeur de 1,200 livres chacune. La premiere ſera adjugée au meilleur mémoire ſur les maladies des Dlles. *Cléophile* & *Dervieux* (2); & la ſeconde, au meilleur mémoire ſur une épizootie, nommée par les ſavants *Furor amoris antiphiſici*, dont les Dlles. *Raucourt*, *Souck*, *Sophie*, *Agnès Deniſe* & *Colombe* (3), ont infecté la capitale. Ces deux mémoires devront contenir les remedes néceſſaires, & attendu la nature extraordinaire & opiniâtre de ces maladies, tous les ſavants, tant regnicoles qu'étrangers, ſont invités à concourir.

La Dlle. *Gonorrhée* l'aînée, dite *Colombe*, & la *Gonorrhée* la jeune, dite *Adeline*, ont ouvert un cours d'expérience priapique, tant maſculin que féminin, en leur demeure, rue de l'Egoût, à l'enſeigne de Meſſaline; elles ſe propoſent d'y réſoudre tous les problêmes de l'*Arétin*; il

(1) Abbé qui fourniſſoit autrefois des filles au prince de Conti.

(2) Deux danſeuſes de l'opéra, retirées pour cauſe de maladies.

(3) Fameuſes tribades.

Digitized by Google

y aura deux ſéances par jour ; les dames entreront ſans payer & la livrée en payant.

La Dlle. *Durancy* (1), continue de montrer ſans ſuccès un ours africain. Cet animal eſt couvert depuis les pieds juſqu'à la tête d'un poil extraordinairement long ; il ne ſe nourrit que de chair humaine ; il en fait une prodigieuſe conſommation tous les jours.

On peut voir chez la Dlle. *Bianchi*, dite *Argentine* (2), rue de l'Amant jaloux (3), un ſquelette, qui marche, mange, digere & couche comme une perſonne naturelle ; il n'y a que la tête & le cœur qui ne faſſent point de fonctions ; il parle italien, bégaie le françois, machonne l'anglois & n'écorche perſonne.

Enterrements.

Enterrement de Jean *l'Arétin*, mort d'éthiſie hier entre les bras de la Dlle. *Laguerre* (4), ſon écoliere : il a inſtitué pour ſon héritiere la Dlle. *Bellecourt* (5), qui lui ſuccede ; elle donnera des répétitions tous les jours rue du Tonneau (6), au double Crochet (7).

---

(1) Actrice de l'opéra, laide, mais renommée pour ſa luxure.

(2) Actrice des Italiens, fort maigre.

(3) Elle eſt maitreſſe de M. d'Helé, auteur de l'*Amant jaloux*.

(4) De l'opéra, déja citée.

(5) De la comédie françoiſe.

(6) Elle eſt groſſe comme un muid.

(7) Elle couche avec un muſicien.

Digitized by Google

Traits de bienfaiſance.

Un journaliſte doit ſe faire une loi ſévere de publier avec exactitude les traits de bienfaiſance & de vertu qui viennent à ſa connoiſſance : il y trouve deux avantages, celui d'exciter par-là l'émulation de ſes lecteurs, & celui de répondre aux détracteurs des mœurs de ce ſiecle caractériſé par la généroſité, la tolérance & l'encyclopédie : M. D***. fermier des attraits de la Dlle. *Michelot* (1), arrive un jour chez elle en ſortant de la paume, épuiſé de fatigue & de chaleur ; il demande un verre d'eau & de vin : la beauté ſonne, & bientôt un laquais balourd apporte ce rafraîchiſſement ; mais en le préſentant à M. D***. qui étoit aſſis, il lui marche ſur le pied. M. D*** qui a eu autrefois un fort joli pied, a aujourd'hui des cors. Dans ſa douleur, il dit à la danſeuſe : " que ne renvoies-„ tu ce brutal-là, il eſt d'une mal-adreſſe ef-„ froyable. Tu vas voir que je renverrai mon „ frere pour te faire plaiſir ", „ lui repartit la Dlle. Michelot. Et le laquais ne fut renvoyé ; il en fut quitte pour une leçon de la part de ſa ſœur & pour quelques menaces. Ce triomphe charmant de la tendreſſe fraternelle ſur la vanité, nous a paru digne d'être tranſmis à la poſtérité la plus reculée.

Anecdote.

Malgré la rigueur des loix contre les duels,

(1) Danſeuſe de l'opéra.

l'amour qui ne connoît point de loix, alloit enſanglanter les boulevards, & quel qu'eût été le vainqueur, la France étoit à la veille de faire une perte irréparable ſans le dévouement de la Dlle. *Montauban* (1). Voici le fait.

Le *Pierrot* de *Nicolet*, dont les talents font depuis long-temps les délices de la capitale, étoit depuis long-temps en poſſeſſion du cœur & du lit de la Dlle. *Laguerre*, lorſque cette chanteuſe s'eſt ſubitement épriſe du célebre *Jeannot*, le Pâris des boulevards. Les deux rivaux étoient prêts d'en venir aux mains, lorſque la Dlle. *Montauban* eſt venue généreuſement offrir de ſe charger de la conſolation de *Pierrot*. Le baladin, après avoir un peu balancé, s'eſt enfin réſigné: il a embraſſé ſon rival, la paix s'eſt rétablie, & l'on aſſure que les deux couples amoureux ne ſe quittent plus.

Spectacles.

Les comédiens françois donneront aujourd'hui *la Fat puni & l'Impertinent.* Le Sr. *Larive* (2) remplira les deux rôles.

Les comédiens italiens donneront aujourd'hui la premiere repréſentation de *la Courtiſanne amoureuſe*, au profit du Sr. *Julien* (3) qui va quitter le ſpectacle.

---

(1) Figurante à l'opéra.

(2) Acteur de la comédie françoiſe, accuſé injuſtement ici d'être fat & impertinent.

(3) Acteur de la comédie italienne, qu'une fille riche veut épouſer, à condition qu'il quittera le ſpectacle.

Digitized by Google

Aux boulevards les différentes troupes donnent aujourd'hui relâche pour le service de la cour (1).

Cette feuille paroît tous les jours : le bureau pour l'abonnement est au foyer de l'opéra.

---

(1) Autrefois ces farceurs n'alloient jamais à la cour. Ce n'est que depuis Mad. Dubarri.

Fin du quatorzieme Volume.

Digitized by Google

Digitized by Google